



COLONNES

ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX^e SIÈCLE

AUA,
ATELIER D'URBANISME
ET D'ARCHITECTURE

Le présent numéro de Colonnes réunit les trois rubriques régulières : des articles témoignant de l'actualité des archives d'architecture, des recensions d'ouvrages en fin de numéro, et un dossier thématique. Celui-ci accompagne, comme c'est déjà arrivé, une exposition de la Cité de l'architecture et du patrimoine, celle sur l'Atelier d'urbanisme et d'architecture présentée du 29 octobre 2015 au 29 février 2016. Plus connu sous le sigle AUA, l'Atelier est la principale des agences collectives françaises des Trente glorieuses, qui a réuni pendant plus de vingt ans Paul Chemetov, Henri Ciriani, Michel Corajoud, Jean Deroche, Valentin Fabre, Borja Huidobro, Jacques Kalisz, Miroslav Kostanjevac, Georges Loiseau, Jean Perrottet, Jean Tribel et plusieurs autres.

Ce dossier thématique constitue un contrepoint à l'important catalogue qui accompagnera l'exposition. Préparant à la fois le catalogue et le dossier de Colonnes, les commissaires, Jean-Louis Cohen et Vanessa Grossman, ont pu centrer le présent dossier sur les questions de sources. Et ces questions, dans le cas de l'AUA, sont nombreuses, complexes et, à elles seules, riches d'enseignements. La culture collective de l'agence faisait peu de cas du dessin, première particularité qui colore les archives et se lira dans l'exposition; le discours, les raisonnements, le calcul, y étaient sans nul doute plus valorisés. La structure particulière de l'AUA, regroupant des associés qui signaient leurs projets seuls ou à deux, entraînait la conservation indépendante des archives par chacun des associés. Le sort très varié de ces divers fonds d'archives – dont un certain nombre est conservé à la Cité de l'architecture et du patrimoine – est marqué par une série de malheurs ou de malchances qui font qu'aujourd'hui plusieurs sont, provisoirement ou pour toujours, indisponibles. Dès lors, les chercheurs ont dû explorer attentivement les nombreuses autres sources – archives administratives, politiques, de maîtrise d'ouvrage – qui existent toujours autour des archives des

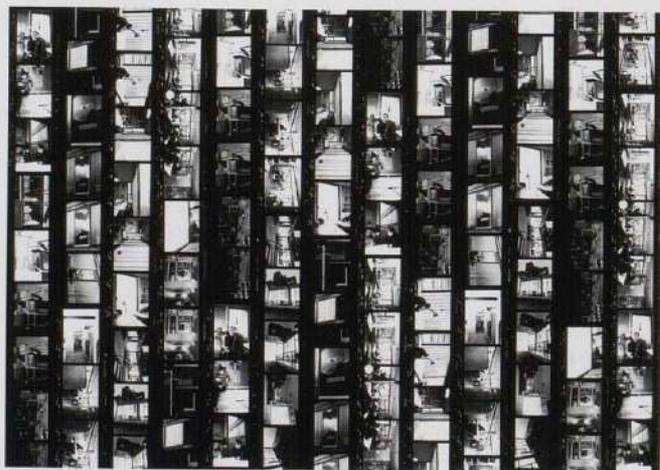
architectes. C'est ce dont témoigne en profondeur l'article qui ouvre le dossier, dû aux deux commissaires de l'exposition. À leur suite, un panel de chercheurs, doctorants et enseignants, analyse des œuvres clés de l'atelier.

À la fragilité des sources répond celle, typique de l'époque, des édifices eux-mêmes: mal entretenus, mal compris souvent, abandonnés parfois, ils sont aujourd'hui pour beaucoup plus difficiles à sauvegarder qu'à étudier. Il s'agit pourtant là d'un pan essentiel de la production et de l'expérimentation françaises des années soixante et soixante-dix. Que soient ici vivement remerciés tous les auteurs de ce riche dossier pour leurs contributions précises et précieuses.

Le numéro s'ouvre sur des « actualités » des archives d'architectes. Outre les fonds reçus et classés du Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, y sont présentés d'autres fonds récemment reçus (ceux de Mario Fabre aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, des Quéteillard dans le Pas-de-Calais, d'Edmond Lay dans les Hautes-Pyrénées, de Georges Maillols en Ille-et-Vilaine, les archives de Ginette Baty-Tornikian au musée de Suresnes, les maquettes de Didier-Noël Petit aux Archives du Grand Lyon). D'autres articles font le point sur les sources d'édifices singuliers (la Bibliothèque nationale, l'ancien musée des Arts et traditions populaires), ou le bilan de trente ans de conservation d'archives d'architecture (Archives départementales des Yvelines). La mise en valeur est évoquée sous l'angle d'un service Ville d'art et d'histoire (à Saint-Étienne), et sous la forme de deux opérations originales de sensibilisation (Archives départementales de l'Hérault).

Enfin, la rubrique recensions présente des ouvrages issus de travaux à la croisée entre archives et patrimoine urbain, ou archives et carrières d'architectes.

David Peyceré



*En couverture :
l'agence de Bagnolet de l'Atelier
d'urbanisme et d'architecture, vers 1968.
Bandes de films positifs noir et blanc.
Archives Paul Chemetov.
Montage Franck Delorme
sur une idée de Sibylle Le Vot.*

ACTUALITÉ DES ARCHIVES



Projet de tour sur le lot R
du quartier d'affaires de la Part-Dieu, Lyon,
Didier-Noël Petit & Associés:
maquette. Archives du Grand Lyon,
fonds Didier-Noël Petit & Associés,
5786 W 006-5.

CENTRE D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX^E SIÈCLE

Fonds reçus, classés et mis en valeur en 2013-2014

DAVID PEYCERÉ

Conservateur en chef du patrimoine, responsable du centre d'archives

FONDS REÇUS

En 2013-2014, cinq fonds ont été reçus, plus sept importants compléments. Parmi les nouveaux fonds, celui de Bernard Huet est particulièrement significatif.

Bernard Huet (164 IFA)

Bernard Huet (1932-2001) étudie à l'ENSBA puis avec Louis Kahn. De retour en France, il assume un rôle de chef de file dans la réforme de l'enseignement de l'architecture (atelier collégial, 1966). Fondateur de l'école d'architecture de Paris-Belleville (UP8), où il enseigne, il est professeur invité dans diverses universités étrangères. Pour une période courte mais très importante pour la revue, de 1974 à 1977, il est rédacteur en chef de *L'Architecture d'aujourd'hui*. Il participe à la fondation de l'IPRAUS, unité de recherche associée au CNRS qu'il dirige jusqu'en 1990.

Dans sa pratique d'architecte urbaniste (agence à partir de 1982), il élabore quelques projets importants pour l'aménagement urbain des années 1980 et suivantes: à Paris, la place Stalingrad (1989), le réaménagement des Champs-Élysées (1990-1994), l'aménagement du

parc de Bercy; à Brest, la place de la Liberté. En tant qu'architecte, il aménage le centre d'art et de culture La Ferme du Buisson à Noisiel, réaménage le Collège de France, édifie des logements à Burano (Venise). Il est l'architecte en chef de la ZAC Cathédrale, à Amiens.

À l'opposé du Mouvement moderne qui réduit la cité à une addition de fonctions (la «ville fonctionnelle»), Bernard Huet est le promoteur d'une architecture et d'un urbanisme s'inscrivant dans une continuité historique. Pour autant, ses restaurations ne sont pas un retour au passé, mais un apport nouveau à l'existant. Il est lauréat du Grand Prix de l'Urbanisme en 1993.

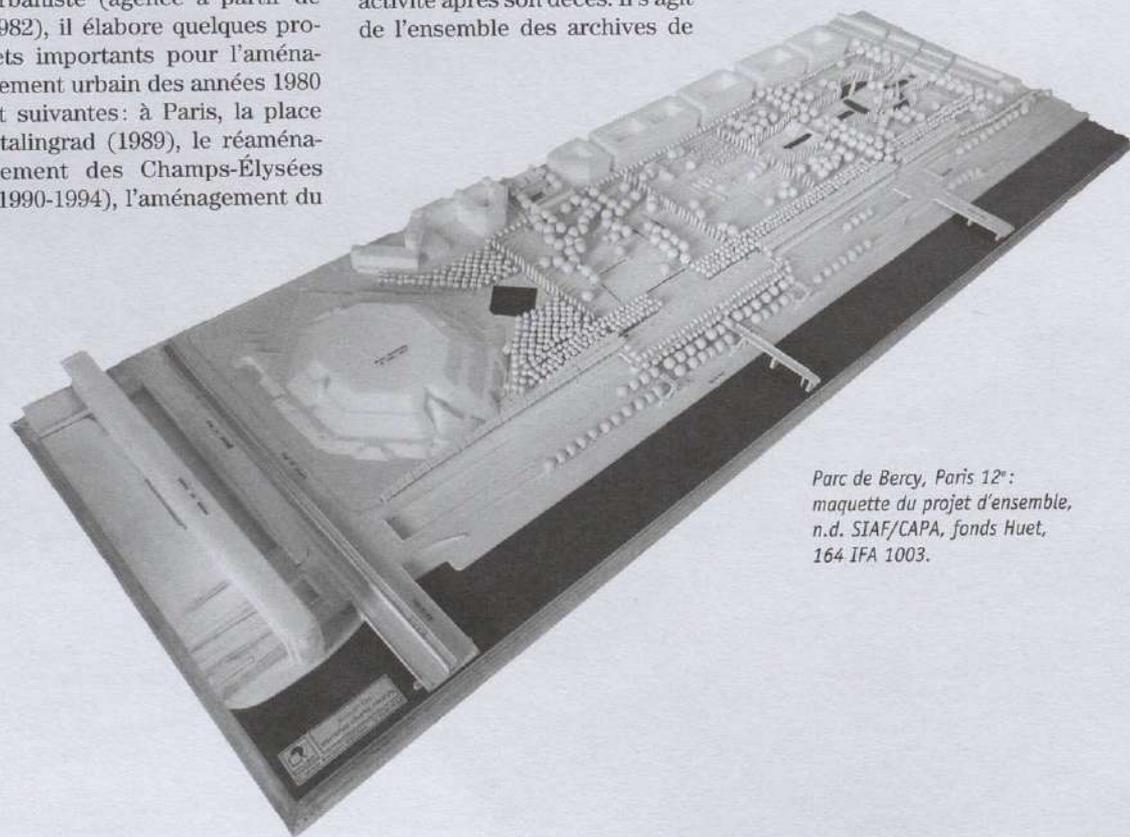
Après le don isolé d'une maquette de concours (Bibliothèque nationale de France), en 1989, par l'architecte lui-même, les archives ont été données par sa famille et par l'agence Ville et architecture, dont il était un fondateur et qui a poursuivi son activité après son décès. Il s'agit de l'ensemble des archives de

projets d'architecture ou d'aménagement urbain, ainsi que les nombreuses diapositives (de voyage notamment) de Bernard Huet. Les projets antérieurs à la création de l'agence ne sont représentés que par quelques plaquettes (groupe TAU).

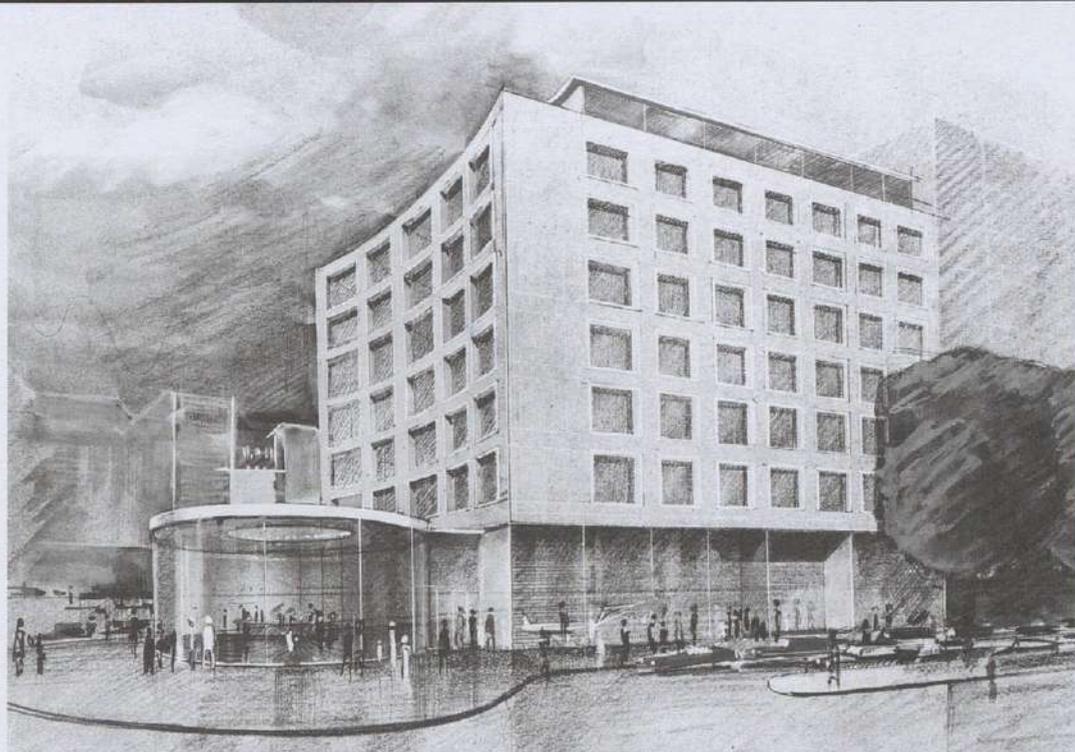
Maurice Prévart (435 IFA)

Maurice Prévart (1916-2000) étudie à l'atelier Expert, et est DPLG en 1947. Pendant la guerre, il est prisonnier de guerre en Allemagne et s'évade.

Parfois en association avec d'autres d'architectes (Raymond Gravereaux, ACBCPN, Alain Elleboode), il développe une activité importante d'architecture dans le mouvement des Castors. Actif jusqu'au début des années 1990, il travaille essentiellement, parfois longuement, pour des villes de l'agglomération parisienne, Aulnay-sous-Bois, Sannois, Ermont, Franconville, Athis-Mons: très nombreux logements pour Bâticoop et le FFF, plans de ZUP



Parc de Bercy, Paris 12^e:
maquette du projet d'ensemble,
n.d. SIAF/CAPA, fonds Huet,
164 IFA 1003.



Immeuble de bureaux, 40 avenue George-V, 55-57 rue François I^{er}, Abro et Henri Kandjian architectes : vue d'une perspective, n.d. (cliché E. Hubert). SIAF/CAPA, fonds Kandjian, 436 IFA 209.

et de rénovation urbaine. Très lacunaire, le fonds comporte entre autres de belles photographies et des plaquettes de vente d'immeubles.

Abro et Henri Kandjian (436 IFA)

Abro Kandjian (1906-1982) arrive en France de Constantinople pendant la Première Guerre mondiale. Ingénieur-architecte issu de l'École spéciale du bâtiment et des travaux publics en 1930, il construit de 1932 à 1938, en association avec les architectes M. Roland et F. Bertin, villas et immeubles de rapport pour une clientèle privée, essentiellement à Paris ou autour.

Après la guerre, il crée, seul, une agence qu'il anime jusque dans les années 1970. Son fils Henri Kandjian, né en 1942, diplômé de l'École spéciale d'architecture en 1967, le rejoint en 1970. L'activité de l'agence est principalement tournée vers l'architecture privée et la promotion immobilière de prestige, notamment pour la Banque nationale de Paris (BNP) ou l'Union des assurances de Paris (UAP), et surtout dans l'ouest parisien et les Hauts-de-Seine.

Abro et Henri Kandjian ont collaboré à de nombreuses reprises avec d'autres architectes, notamment Jean Folliasson, Daniel Badani et Michel Roux-Dorlut (annexe de la Fédération nationale du bâtiment, 1956-1960), et avec le plasticien Jacques Couëlle (cité de Port-la-Galère à Théoule-sur-Mer).

Le fonds décrit une soixantaine d'opérations importantes de l'agence. Plaquettes promotionnelles, photographies, série de permis de construire complètent les dossiers pour toutes les autres opérations.

Georges Présenté (437 IFA)

Georges Présenté (1917-1984) a une carrière d'ingénieur puis d'architecte mal connue. Il aurait suivi les cours de l'École supérieure d'aéronautique à Paris. Devenu ingénieur conseil, il ouvre un bureau d'études spécialisé dans les réseaux fluides mais également compétent pour le génie civil, qui emploie une centaine de personnes.

Il travaille avec Le Corbusier des années 1950 à la mort de l'architecte en 1965 (unités

d'habitation, usine de pâte à papier à Bassora, projet de stade couvert à Bagdad). Dans les années 1980, à la demande du gouvernement irakien, Présenté supervise la réalisation du stade conçu par Le Corbusier.

Il obtient une équivalence du diplôme d'architecte autour de 1970 et exerce ensuite en tant que tel (agence à Neuilly), avec une spécialisation dans l'architecture solaire (résidences Les Héliades à La Grande-Motte). Il participe en 1972 au concours Programme architecture nouvelle (PAN).

Le fonds d'archives contient des dossiers liés à l'activité d'ingénieur et à l'activité d'architecte de Georges Présenté, avec d'importantes lacunes (rien notamment concernant les projets menés avec Le Corbusier). Il contient entre autres des plans de réalisations importantes avec les architectes Anger, Heymann, Puccinelli, P. Canac, R. Barade, et, parmi les projets d'architecture de Présenté, le village du Club Méditerranée de Sainte-Anne (Martinique), 1967, les résidences Les Héliades et Babylone à La Grande-Motte, 1968-1970, et le laboratoire IBM de Boigny-sous-Bionne, 1970.

Jacky Sarfati (438 IFA)

Né à Tunis en 1936, Jacky Sarfati étudie à l'École des beaux-arts de Tunis (travail en parallèle dans l'agence Cacoub) puis à Paris dans les ateliers Dengler et Leconte. Il est diplômé en 1970. Il travaille chez Olivier-Clément Cacoub en Tunisie, puis chez Rémi Lopez (tours de La Croix Blanche à Vigneux-sur-Seine), David Margoliès, André Dubard de Gaillarbois. Il ouvre une agence en 1967.

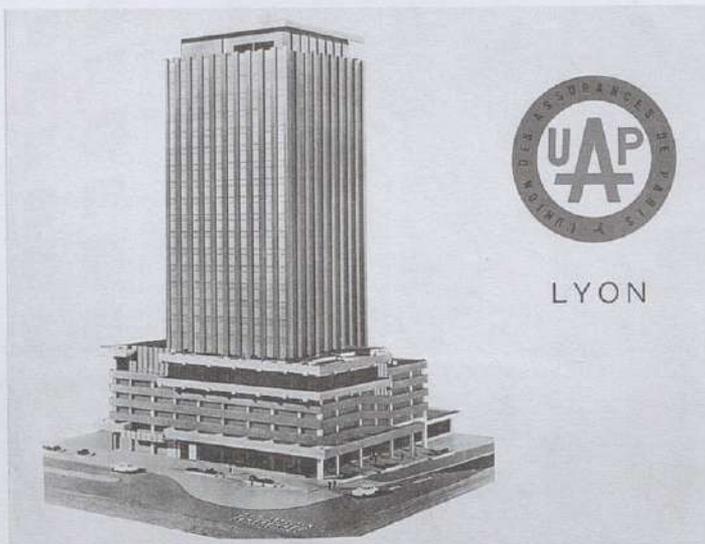
Il est avant tout un architecte de la communauté juive sépharade d'Île-de-France, travaillant essentiellement pour le consistoire de Paris ou le consistoire de France. Il édifie ainsi une série de synagogues autour de Paris, et l'école Yabné (1989-1994), porte d'Italie, Paris 13^e.

Raymond Gleize (439 IFA)

Raymond Gleize (1913-1992) est l'architecte de plusieurs barrages et usines hydroélectriques au Chastang (Corrèze), à Tignes (Savoie), à Vouglans (Jura), entre 1944 et 1969, et de la station balnéaire de Gruissan, dans l'Aude, dans le cadre de la mission Racine. Le reste de son œuvre s'inscrit dans une zone plutôt rurale de la France, du Poitou au Rouergue en passant par le Limousin.

Diplômé de l'École des beaux-arts de Paris (atelier Labro) en 1941, il est Grand Prix de Rome en 1944. Architecte en chef des Bâtiments civils et palais nationaux, il construit le Laboratoire central des Ponts-et-Chaussées, boulevard Lefèvre (Paris 15^e, détruit). Il réalise plusieurs usines hydroélectriques sur l'Isère.

Architecte conseil de la Construction de 1950 à 1975, il construit un grand nombre d'établissements scolaires, notamment les lycées de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) et de Decazeville (Aveyron), et plusieurs collèges en Seine-et-Marne. Il est l'architecte en chef de la ZUP de Saint-Liguairre à Niort et de la ZAC de Beaubreuil à Limoges.



Immeuble de bureaux pour l'Union des assurances de Paris, cours Lafayette, Lyon, Abro et Henri Kandjian architectes: couverture d'une brochure de présentation, n.d. STAF/CAPA, fonds Kandjian, 436 IFA 209.

Gruissan est son principal projet. Il est l'architecte en chef (Pierre Hartané, collaborateur) du nouveau port de plaisance (capitainerie, 5200 logements, théâtre de plein air, nouvelle mairie), opération remarquable par son respect du village ancien situé sur la côte languedocienne, qui s'impose à l'architecte après un premier projet très futuriste.

Certaines réalisations intègrent des interventions artistiques (1%), notamment du plasticien Edgard Pillet (1912-1996) (lycée de Villefranche-de-Rouergue, CES de Melun et d'Ozoir-la-Ferrière).

COMPLÉMENTS DE FONDS REÇUS

Georges Pineau (75 IFA)

Louis Georges Pineau (1898-1987), architecte et urbaniste formé à Paris dans les années vingt, s'est installé en Indochine en 1930 et y a effectué l'essentiel de sa carrière. Son fonds d'archives a reçu le complément d'un important ensemble de photographies de famille.

François Vitale (186 IFA)

Ingénieur et architecte, François Vitale (1898-1962) travaille essentiellement à des commandes privées dans le domaine industriel. De 1940 à

1951, il est chargé d'une mission d'urbanisme pour le plan d'aménagement de la zone industrielle du Havre. C'est surtout un enseignant, à l'École centrale de Paris (dès 1923), à l'École spéciale d'architecture (1925-1961); il succède à Édouard Arnaud comme professeur de construction à l'École des beaux-arts (1935-1961).

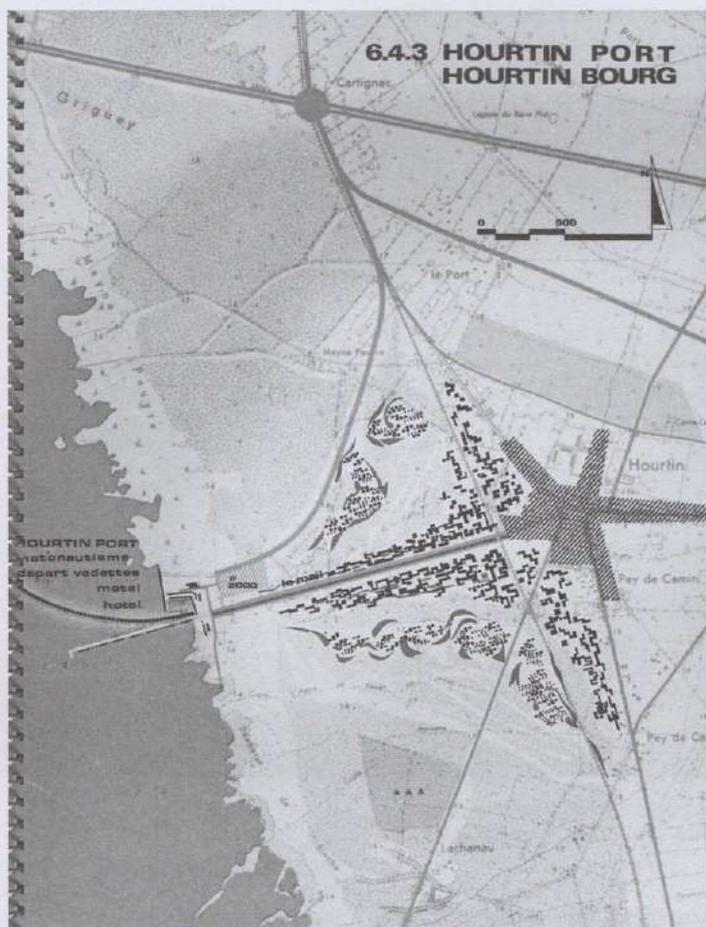
Le complément reçu en 2013 consiste en cours manuscrits et ronéotés (reçus ou professés), papiers professionnels, photographies d'ateliers des Beaux-Arts et dessins de l'École des beaux-arts.

Robert Auzelle (242 IFA)

Robert Auzelle (1913-1983) est l'un des principaux représentants de l'école française d'urbanisme. Enseignant, théoricien, praticien et auteur prolifique, c'est un passeur entre les générations d'avant-guerre et les praticiens des décennies de la croissance. Le complément reçu en 2013 comporte des dossiers de projets et surtout un important ensemble de diapositives.

Boris Maslow (251 IFA)

Architecte russe, formé à Saint-Petersbourg jusqu'à la Première Guerre mondiale, Boris Maslow (1893-1962) s'installe en 1919 en Iran, bientôt en France et de là,



Aménagement de la côte Aquitaine, Unité touristique 2, Hourtin-Plage (Gironde), Georges Présenté architecte: esquisse d'aménagement, portfolio de présentation, zone d'Hourtin-port, décembre 1971. SIAF/CAPA, fonds Présenté, 437 IFA 503.

en tant qu'inspecteur des monuments historiques, au Maroc où il réside à Fès. Auteur d'innombrables relevés graphiques et photographiques de l'architecture médiévale marocaine, il publie en 1937 à Paris *Les Mosquées de Fez et du nord du Maroc*. Son fonds contient beaucoup de ces relevés et peu de projets d'architecture. Un considérable ensemble de plaques de verres, de dessins et de correspondance, essentielle

pour cerner ce personnage mal connu, est venu compléter le fonds déjà donné.

Jacques Kalisz (376 IFA)

Membre de l'AUA (Atelier d'urbanisme et d'architecture) de 1962 à 1972, Jacques Kalisz (1926-2002) construit avec Jean Perrottet et l'ingénieur Miroslav Kostanjevac des équipements et logements remarquables à Aubervilliers et à Pantin autour de 1970. Toujours avec Kos-

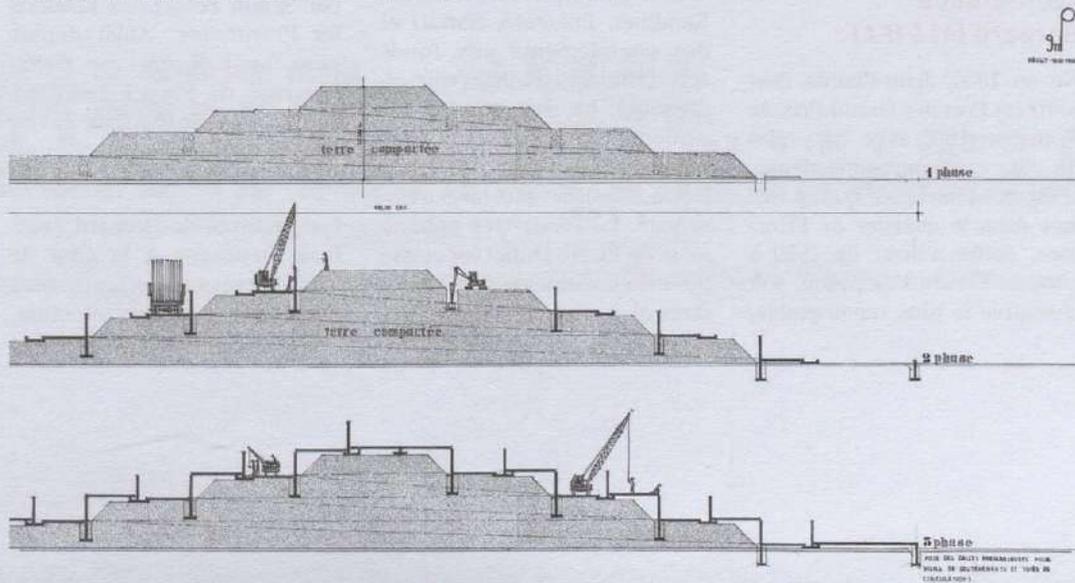
tanjevac, il réalise l'école d'architecture de Paris-La Défense à Nanterre en 1972 (entreprise GEEP industrie), construction industrialisée, architecture proliférante et combinatoire, ainsi que des immeubles de logements alentour. Il travaille principalement en région parisienne. Sa première réalisation personnelle, le centre administratif de la ville de Pantin, en 1972, est l'un des meilleurs exemples d'architecture brutaliste (transformé en Centre national de la danse en 2004).

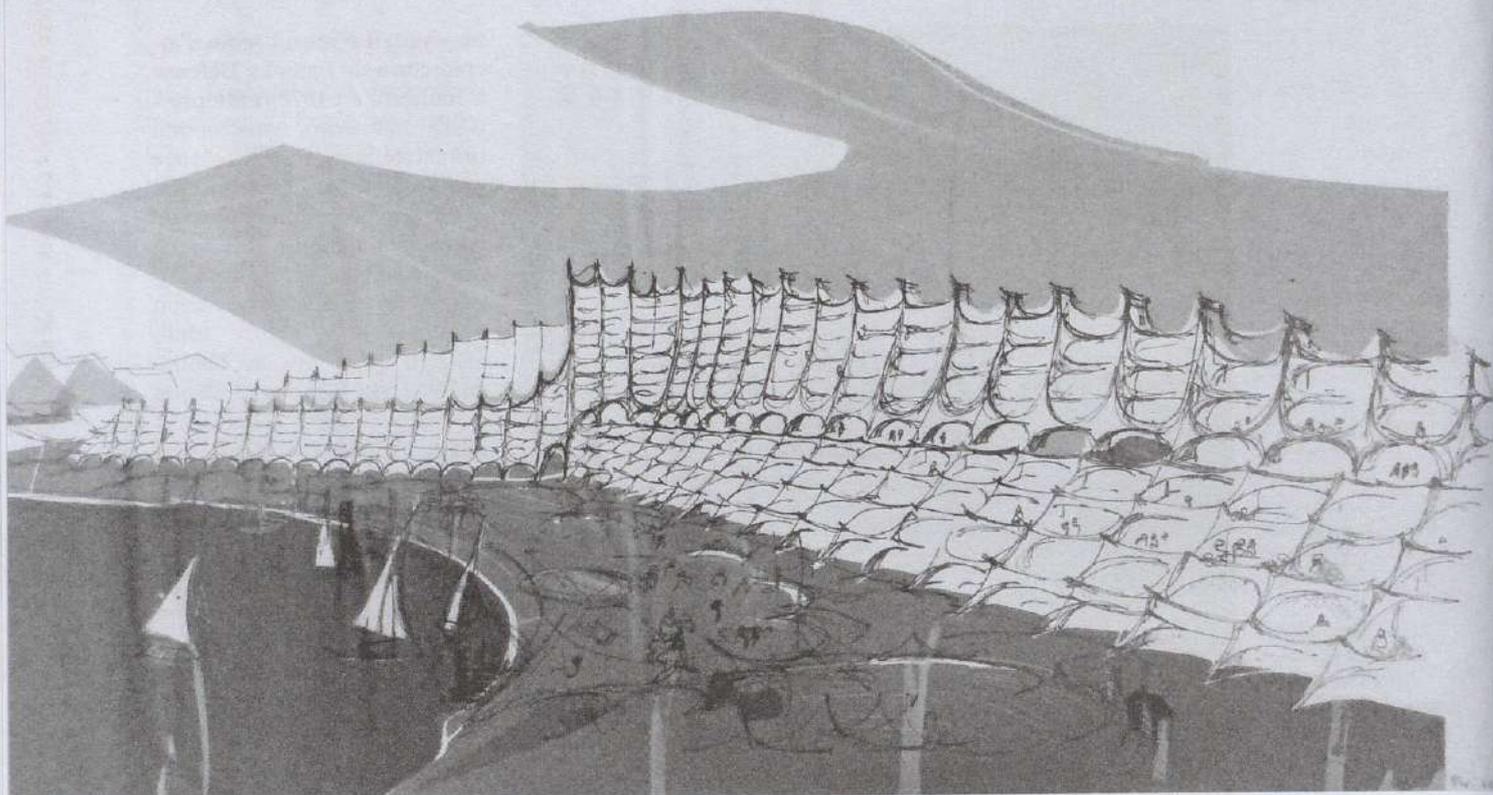
Le complément reçu en 2014 concerne surtout des projets des années 1980 et 1990, surtout à la Guadeloupe et en région parisienne. Il est constitué de dossiers fragmentaires (sauf sur le stade Gabriel-Montpied à Clermont-Ferrand) et contient des photographies.

Robert Joly (382 IFA)

Architecte à la formation d'urbaniste, Robert Joly (1928-2012) a travaillé dans des champs disciplinaires très variés. Enseignant depuis 1966, il prend une part active aux bouleversements de l'enseignement de l'architecture à partir de 1968 et enseigne à UP6 (Paris-La Villette) de 1969 à 1989. Dès 1966, architecte conseil du ministère de l'Équipement, il fait partie des pionniers de l'assistance architecturale dans les départements (1973), la préfiguration des CAUE. Il dirige les secteurs sauvegardés de Metz, Nantes, Loches, Mers-les-Bains et Arles. Il s'engage à partir de 1974 dans

Immeuble collinaire, modèle Innovation: schémas de principe de construction, n.d. SIAF/CAPA, fonds Présenté, 437 IFA 105.





Unité touristique, Gruissan (Aude), Raymond Gleize et Édouard Hartané architectes : perspective du principe architectural initiale, 1964. SIAF/CAPA, fonds Gleize, 439 IFA.

la recherche architecturale, en collaboration avec des sociologues, puis dans la recherche historique. Théoricien et chercheur, notamment sur la ville et sur la dimension sociale de l'espace, il est l'auteur de nombreux rapports de recherche sur le patrimoine, le paysage, les lotissements et l'industrialisation, et de publications sur la ville.

Le complément du fonds contient notamment de nombreux dossiers sur ses recherches, une partie de sa bibliothèque, et un important ensemble de diapositives.

Jean-Claude Bernard (414 IFA)

Né en 1930, Jean-Claude Bernard est Premier Grand Prix de Rome en 1960 avec un projet de ville contemporaine dense. C'est la même idée qu'il poursuit dans le quartier de l'Horloge, édifié autour de 1980 à côté du Centre Pompidou, son ensemble le plus remarquable,

emblématique d'une nouvelle approche de la ville. Il a permis cette année que son fonds soit complété par un ensemble considérable d'archives sur la construction du quartier de l'Horloge, issu de son agence mais conservé jusque-là par le gestionnaire du quartier.

FONDS CLASSÉS

Le classement du fonds Guillaume Gillet, entamé en 2008, s'est terminé en 2013.

En 2013 et 2014 ont été menés le reclassement des fonds Jacques Carlu et Louis Süe, le repérage des fonds Lagrange, Sarrabezolles, Huet, Prévert, Kandjian, Présenté, Sarfati et des compléments aux fonds Joly, Vitale et Kalisz (voir ci-dessous). Le traitement (classement, numérisation des plaques de verre) du fonds Boris Maslow est largement avancé. Le fonds très volumineux de Pierre Dufau est classé pour les documents graphiques (travail à poursuivre en 2015

pour les boîtes d'archives). Les documents du fonds Roger Le Flanchec ont été reclassés et reconditionnés pour faciliter leur consultation (voir l'article de Justine François p. 10).

MISE EN VALEUR DE FONDS D'ARCHIVES

Par la publication, l'exposition et l'exposition virtuelle, plusieurs fonds d'archives ont été montrés au public, très activement en 2013 et 2014.

Plusieurs fonds ont permis la rédaction et la publication d'ouvrages dans la collection « Carnets d'architectes » dirigée par Simon Texier aux Éditions du Patrimoine. Ainsi depuis deux ans : *Guillaume Gillet* (ouvrage de Franck Delorme, 2013), *Jean Bossu* (par Xavier Dousson, 2014), *Félix Dumail* (par Hubert Lempereur, 2014).

Les archives de Bernard Zehr-fuss, déposées à la Cité de l'architecture et du patrimoine par l'Académie d'architecture,

ont donné lieu à l'exposition « Bernard Zehrfuss, la poétique de la structure » au musée des Monuments français (été 2014). L'exposition « Art déco » présentait pendant l'hiver 2013-2014 à la Cité de l'architecture et du patrimoine un riche florilège de documents d'archives issus des collections du Centre d'archives.

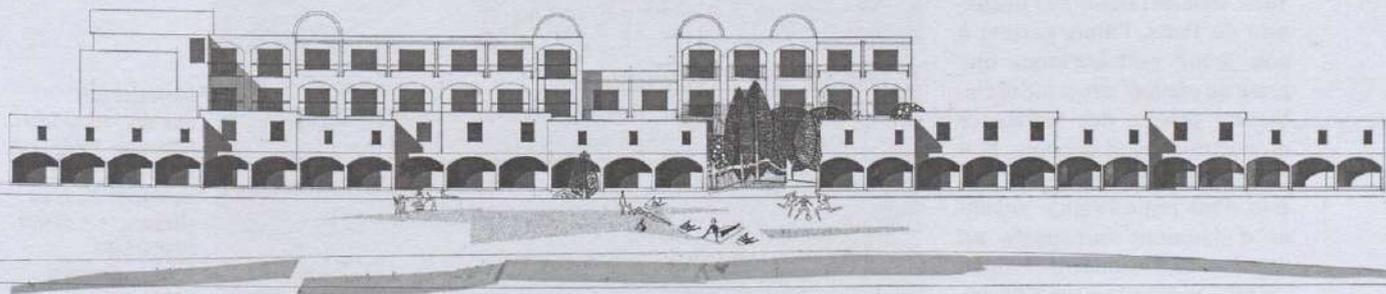
Le Conseil économique, social et environnemental (CESE)

a présenté début 2014 l'exposition « Auguste Perret. Huit chefs-d'œuvre » (commissaires Joseph Abram et Rem Koolhaas) largement issue du fonds Perret.

Enfin, publiées sur le site de la Cité au rythme de deux par an, des expositions virtuelles prolongent sans limitation de durée certaines expositions (de la Cité ou d'ailleurs) ou d'autres projets. Sont ainsi disponibles

depuis moins de deux ans : une exposition « parlée » et graphique autour d'une interview de l'architecte Veneta Avramova-Charlandjieva ; une exposition sur l'architecte Pierre Parat, comprenant notamment de nombreux documents mis à disposition par le Centre Pompidou ; une exposition sur le musée Chagall de Nice, le chef-d'œuvre d'André Hermant ; une reprise de l'exposition Perret du CESE.

Unité touristique, Gruissan (Aude), Raymond Gleize et Édouard Hartané architectes : élévation générale d'un îlot en bordure de plage, n.d. SIAF/CAPA, fonds Gleize, 439 IFA.



CENTRE D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX^E SIÈCLE

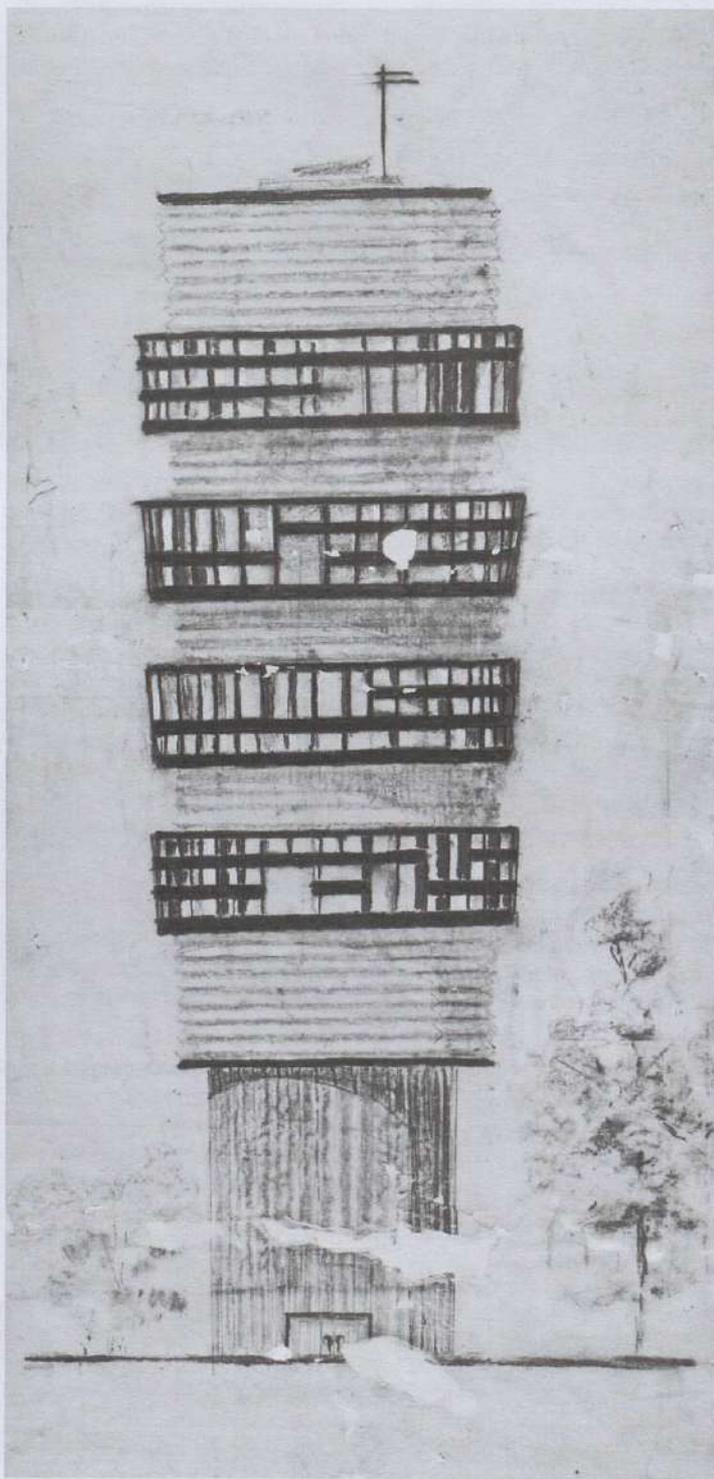
Roger Le Flanchec

JUSTINE FRANÇOIS

Doctorante en histoire de l'architecture contemporaine,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Malgré sa richesse, le fonds présentait des difficultés d'accès et de lisibilité dues à un rangement inégal de projets éparpillés. Une opération de reclassement a été entreprise pour apporter une lecture plus claire, organisant chronologiquement les documents graphiques et photographiques d'après une liste de projets établie lors d'un premier repérage. Une description détaillée du contenu des dossiers dans la base de données ArchiVecture est venue compléter cette opération. Les opérations de description et de conditionnement ont été effectuées par Justine François, stagiaire, et Marcos Carvalho-Canto, chargé d'études documentaires. Les dessins les plus élaborés et les plus significatifs ainsi que les maquettes ont reçu de petites interventions visant à améliorer leur conservation.

Roger Le Flanchec naît le 26 novembre 1915 au sein d'une famille d'intellectuels jouissant d'une impressionnante bibliothèque grâce à laquelle il développa ses connaissances jusqu'à devenir un parfait autodidacte. En 1933, il entre dans l'agence de Jean Fauny par l'intermédiaire de Daubé, professeur de dessin aux Beaux-Arts de Rennes où il étudia de 1931 à 1933. Issu de l'École des beaux-arts de Paris, Fauny permet à son jeune collaborateur une prise de contact avec une architecture proche des tendances en vogue dans la capitale. Son architecture est imprégnée à la fois d'un régionalisme savant et d'éléments empruntés au mouvement moderne; ainsi, «c'est concurremment qu'il usa



*Immeuble HLM
Tour des Petites-Salles,
Guingamp, 1961.
Roger Le Flanchec
architecte: étude en
élévation, n.d. SIAF/
ENSBA/CAPA,
fonds Le Flanchec,
51 IFA 133.*

des deux langages, proposant même parfois à ses clients deux versions dans les deux genres – en volume ou en modénature – d'un même plan¹. Le Flanchec participe notamment au chantier du cinéma Le Royal (1934), où l'inspiration de l'architecture «paquebot» prédomine. En 1936, il quitte Jean Fauny et décide de fonder sa propre agence à Trébeurden dans laquelle il s'installe à l'âge de 21 ans, année où il prend possession de l'héritage paternel.

L'élaboration de nombreux projets au caractère essentiellement «régionaliste» lui permet de se faire apprécier des commanditaires trégorrois, réfractaires dans les années 1930 à une architecture moderne pouvant troubler l'homogénéité de leurs paysages bretons. Le Flanchec décide alors de développer sa propre vision du régionalisme autour d'un thème inépuisable et intarissable pour lui : la Bretagne, son histoire, ses formes marines et navales. Ces références au vocabulaire de la mer apparaissent dès la maison Strniste (1936) qui rappelle «un navire en fuite sous la trinquette», créant un objet de curiosité à Île-Grande avec cet avant-corps adoptant la forme d'une voile gonflée par le vent. En 1936, la maison en forme de coquille associe l'image marine à une construction audacieusement placée en saillie sur la mer. Suivent d'autres projets plus aboutis, comme les maisons Marquinez et Beauvir ou encore l'auberge de jeunesse d'Île-Grande où la partie vitrée reproduit les fanons d'une baleine. Ici encore, la vision

régionaliste s'élargit pour intégrer des formes nouvelles ouvertes sur le paysage. L'utilisation de matériaux locaux tels que l'ardoise, utilisée en revêtement, permet d'accroître la fusion de cette nouvelle architecture avec son environnement naturel.

Le Flanchec affirme avoir, «dans [son] message génétique, une ascendance celtique qui devait [le] ramener vers une prédilection pour la splendeur des courbes, différentes des beautés de l'angle droit²». Cet attrait pour la courbe fait apparaître des plans d'une grande originalité : en forme de haricot pour la maison Orain (1954) ou d'escargot pour la maison Bernard (1955), circulaire avec la maison Guyot (1973). Ces réalisations démontrent l'incursion discrète mais nette de la modernité au fil de son œuvre, impossible sans le béton armé qui devient son matériau de prédilection par son potentiel plastique (manoir Lesenor, 1965). Le Flanchec est également un passionné de bateaux et un navigateur expérimenté. Cet attachement à l'architecture navale le pousse à trouver un moyen de la développer sur terre, au travers de plans toujours plus astucieux. D'ailleurs, il fait le constat dans son ouvrage que «la vie à bord, dans cet espace mesuré, [lui] a révélé l'ingéniosité dont témoignent les architectes navals pour organiser une vie non seulement agréable mais luxueuse dans un volume relativement réduit ». Cette disposition crée l'épine dorsale de l'habitation autour de laquelle se développent des espaces de vie ouverts, à l'image de la maison

Tabary (1973). À nouveau, la référence celtique revient via la réinterprétation du tumulus et remporte un vif succès auprès des commanditaires, qui voient dans ces habitations enterrées une réelle innovation, à l'image des maisons Guyot (1973) et Kerfant (1974). À l'inverse, il développe des maisons nécessitant des pare-soleil sur le pourtour de leur enveloppe architecturale, créant un effet plastique unique, comme pour la maison Quéré (1973) qui s'apparente de nouveau au vocabulaire marin, évoquant conjointement la coque d'un navire et d'un bateau. Cette réalisation est aussi le reflet d'influences plus universelles, ici la référence à la cathédrale d'Oscar Niemeyer à Brasilia (1959-1970). Il voue également une véritable admiration à Le Corbusier, à tel point qu'en 1951 il décide de construire une unité d'habitation à Trébeurden, qu'il nomme Hélios, et qui, selon l'affiche publicitaire rappelle, que «le soleil brille pour tout le monde». Ce projet ne fut jamais achevé tel que Le Flanchec l'avait prévu, mais permit à cette petite ville de Bretagne de jouir d'une véritable réplique de la Cité radieuse.

1. René Le Bihan, François Chaslin, Daniel Le Couëdic et al., *Bretagne. Modernité et régionalisme. 1918-1945*, Bruxelles, Mardaga, 1986, p. 60.
2. Roger Le Flanchec, *Histoires de maisons*, texte dactylographié, 1986, p. 15.
3. Régis Maillet, *Roger Le Flanchec, un architecte et la nature*, mémoire de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, Paris, 1994, p. 3.

ARCHIVES NATIONALES

Le Musée national des arts et traditions populaires, d'un bâtiment à l'autre : un état des sources

PASCAL RIVIALE

Chargé d'études documentaires, Département éducation, culture, affaires sociales

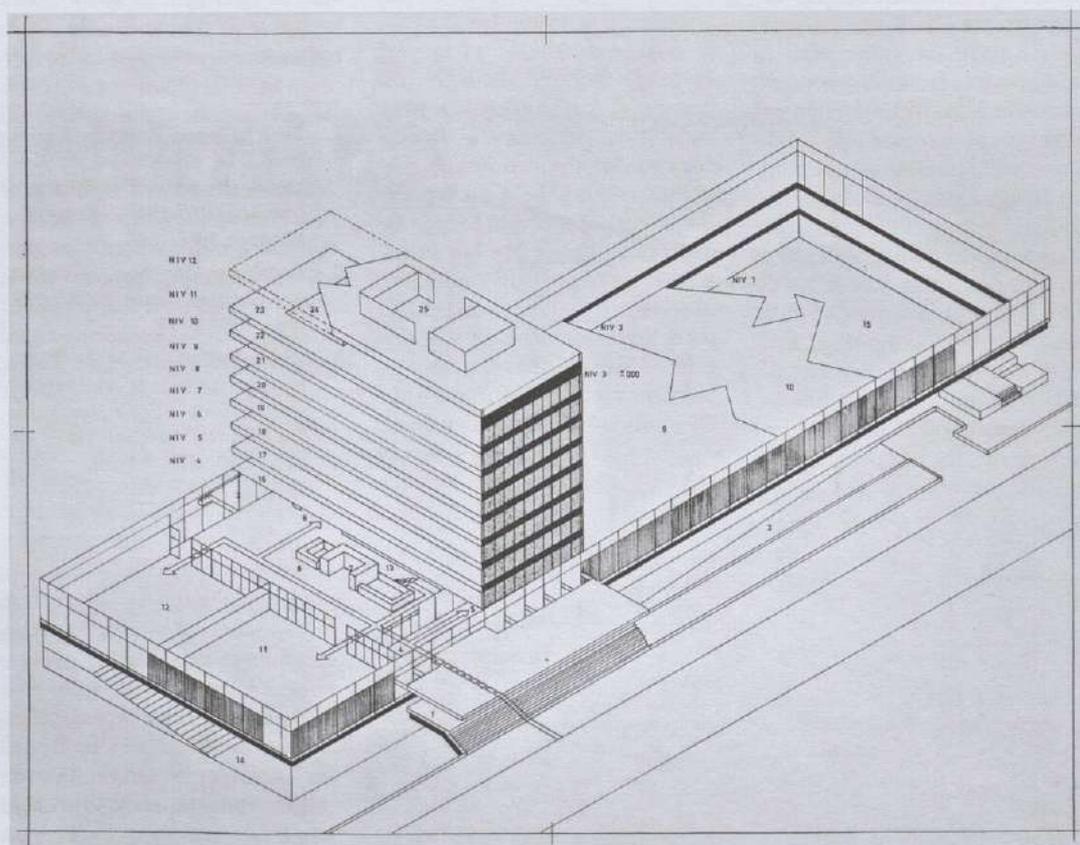
Après la fermeture en 2005 du Musée national des arts et traditions populaires (MNATP ou plus simplement ATP), le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCem, l'entité muséale qui le remplace et reprend ses collections) a entrepris le versement des archives de l'ancien établissement par l'entremise de la mission des archives du ministère de la Culture et de la Communication.

Ces archives, entrées progressivement aux Archives nationales

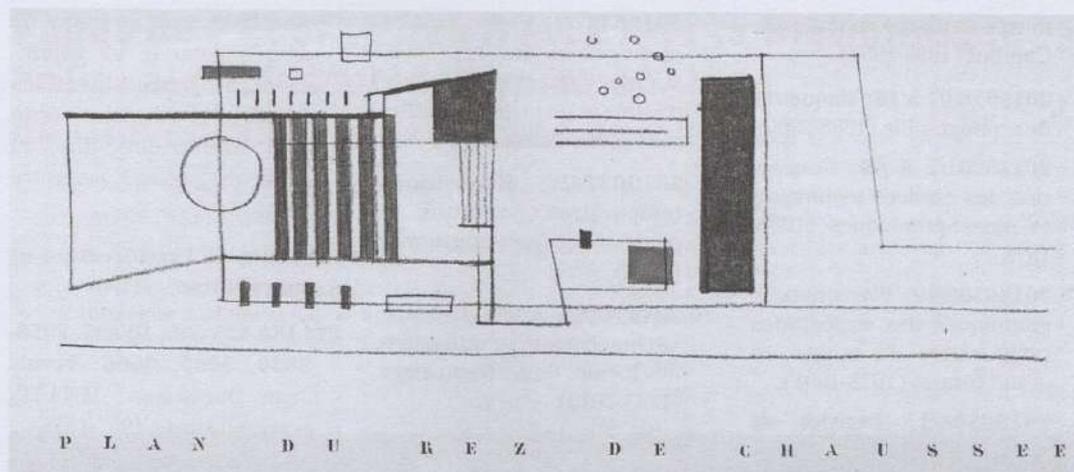
entre 2012 et 2014, nous aident à mieux comprendre l'histoire et la portée culturelle de l'institution fondée par Georges-Henri Rivière. L'occasion se présente ici de faire le point sur les diverses sources d'archives permettant de retracer l'histoire non seulement de son dernier bâtiment situé rue du Mahatma-Gandhi dans le 16^e arrondissement de Paris, en lisière du bois de Boulogne, mais également de l'ensemble de ses locaux, qu'ils aient été simplement affectés et réaménagés pour le MNATP, construits spécialement pour

lui, ou parfois seulement envisagés sans être réalisés.

Si le décret du 1^{er} mai 1937 instituait au sein des musées nationaux un département des arts et traditions populaires, le musée qui lui était dédié connut bien des vicissitudes : installé au palais de Chaillot après bien des difficultés (pour preuve, la première exposition temporaire ne put être organisée *in situ* qu'en 1951), il se trouva vite à l'étroit. Georges-Henri Rivière multiplia les démarches pour obtenir un lieu plus vaste et



Musée des Arts et traditions populaires, Paris 16^e, 1957-1983, Jean Dubuisson, Michel Jausserand architectes : axonométrie, n.d. SIAF/CAPA, fonds Dubuisson, 224 IFA 3055.



P L A N D U R E Z D E C H A U S S E E

Jean Dubuisson: Musée des Arts et traditions populaires, Paris 16^e, 1957-1983, Jean Dubuisson, Michel Jausserand architectes: plan du rez-de-chaussée, 15 mars 1955. Archives nationales, 20130201/2. Cliché: Rémi Champseit.

plus adapté à ses projets. Et ce n'est qu'après bien des années encore que le « nouveau siège » du MNATP, conçu par l'architecte Jean Dubuisson, put voir le jour (la galerie d'étude étant inaugurée le 1^{er} février 1972 et la galerie culturelle le 10 juin 1975).

Le fonds du MNATP versé récemment aux Archives nationales (près de 70 versements) permet de reconstituer toute cette longue et riche histoire, au travers d'une grande diversité de documents et de supports. Une autre partie de ce fonds, actuellement en dépôt au MuCem pour numérisation, est également destinée à rejoindre les AN (mais il semble qu'il ne s'y trouve pas de documents relatifs aux bâtiments proprement dits). Les archives du service des bâtiments civils et palais nationaux, ainsi que celles de la Direction des musées de France, permettent d'appréhender cette histoire dans sa réalité administrative, budgétaire et technique. Les archives des musées nationaux (en cours de déménagement aux Archives nationales en ce moment même) peuvent compléter utilement les dossiers relatifs aux travaux et aux aménagements intérieurs que l'on peut trouver dans les autres fonds déjà cités. Les papiers personnels de Georges-Henri

Rivière, récemment donnés, évoquent également la question du nouveau siège, même s'ils semblent recouper en grande partie ce que l'on trouve déjà aux Archives nationales. Enfin, le fonds d'archives de l'architecte Jean Dubuisson et plus ponctuellement celui de son assistant sur ce projet, Michel Jausserand, conservés à la Cité de l'architecture et du patrimoine¹, peuvent contribuer à une meilleure connaissance du bâtiment du MNATP du point de vue de l'architecture.

État des sources utiles

Aux Archives nationales

1) Service des bâtiments civils et palais nationaux:

F/21/6151 et 6690: Avis et rapports du Conseil général des bâtiments civils, installation du MNATP au Palais de Chaillot et construction de son nouveau siège au Bois de Boulogne (1937-1966).

F/21/7167: Direction de l'architecture, bureau des marchés et de la liquidation des dépenses (1937-1948).

19760340/1 à 2473: Construction publique, bureau du contrôle des travaux d'architecture (années 1930-années 1970) [l'identification des documents

reste à affiner, mais plusieurs dossiers concernent le MNATP)].

19810663/179 à 183: Direction de l'architecture, palais de Chaillot (1935-1940).

19880557/144 et 19890553/29 à 31: Construction publique, MNATP (1963-1979).

19960511/1 à 3: Bâtiments civils et palais nationaux, transformation du palais du Trocadéro (1935-1939).

2) Beaux-arts/Direction des musées de France:

F/21/4906: MNATP (1936-1942)

19930361/18: MNATP, nouveau siège (1952-1989).

19980434/2: Direction des affaires financières, juridiques et générales, MNATP, projet de transfert dans un nouveau bâtiment (1952-1958).

3) MNATP/MuCem:

20120297/52 à 107: Dossiers des expositions au Palais de Chaillot (1951-2002).

20120397/1 à 188: Dossiers des expositions (1968-2005).

201300148/10 à 23 et 37, 38: Préfiguration, aménagement et fonctionnement du

musée implanté au palais de Chaillot (1930-1987).

20130186/1 à 16: Maquettes de scénographie (1983-2000).

20130201/1 à 69: Conception des espaces techniques et muséographiques (1933-1978).

20130202/19: Plans muséographiques des expositions temporaires du musée en grand format (1978-1991).

20130208/1: Dossier de concours pour le nouveau siège, entreprise S.A. Perusat (1970?).

20130214/1 à 21: Antennes du MNATP, conception et gestion des bâtiments (1970-1997).

20130219/1 à 15: Expositions (1955-2004), versement complémentaire de 2012027 et 20120397.

20130226/1-2: Plans d'expositions du palais de Chaillot sur panneaux (1951-1964).

20130317/1 à 121: Service chargé de la muséographie, organisation des expositions permanentes et temporaires (1950-2009).

20130336/1: Plaque métallique sérigraphiée reprenant le plan de la galerie culturelle du nouveau siège (1976).

20130338/1 à 8: Tirages photographiques représentant des vitrines de la galerie d'étude et de la galerie culturelle (sans date).

20130374/1: Expositions temporaires, panneaux et projets de scénographie (2003)

20130630/1 à 41: Travaux, aménagements et utilisation des locaux du nouveau siège (1941-2013).

20130632/1 à 9: Esquisses de scénographies pour des projets d'expositions (sans date).

4) Fonds privé Georges-Henri Rivière:

690AP/7 à 14: MNATP, nouveau siège et galerie culturelle (1942-1981).

Aux Archives des musées nationaux

U ATP/1, 2, 19, 23, 24: Travaux, aménagements (1937-1975).

U Palais de Chaillot/2 et 24: Travaux, aménagements (1937-1949).

6HH/2 à 4: Musées nationaux parisiens, Musées des arts et traditions populaires: travaux au nouveau siège (1958-1977).

Ces archives sont en cours de déménagement et rejoindront progressivement les Archives nationales (site de Pierrefitte-sur-Seine) au cours du premier semestre 2015.

À la Cité de l'architecture et du patrimoine

224 IFA 525-530, 1003/5, 2028-2030, 3055, 3066: Fonds Jean Dubuisson: MNATP, nouveau siège (1957-1978).

389 IFA 1: Fonds Michel Jausserand; Musée des traditions populaires, programme de la galerie culturelle, plans d'architecte et d'exécution, dossier de presse.

Contact

Archives nationales

59, rue Guynemer, 90001

93383 Pierrefitte-sur-Seine
cedex

Tél. 01 75 47 23 78

pascal.riviale@culture.gouv.fr

1. Fonds Jean Dubuisson et fonds Michel Jausserand, base de données Archiwebture: <http://archiwebture.citechailot.fr/>

Fonds de l'Agence des travaux de la Bibliothèque nationale : classement, mise en ligne de l'inventaire et des plans numérisés

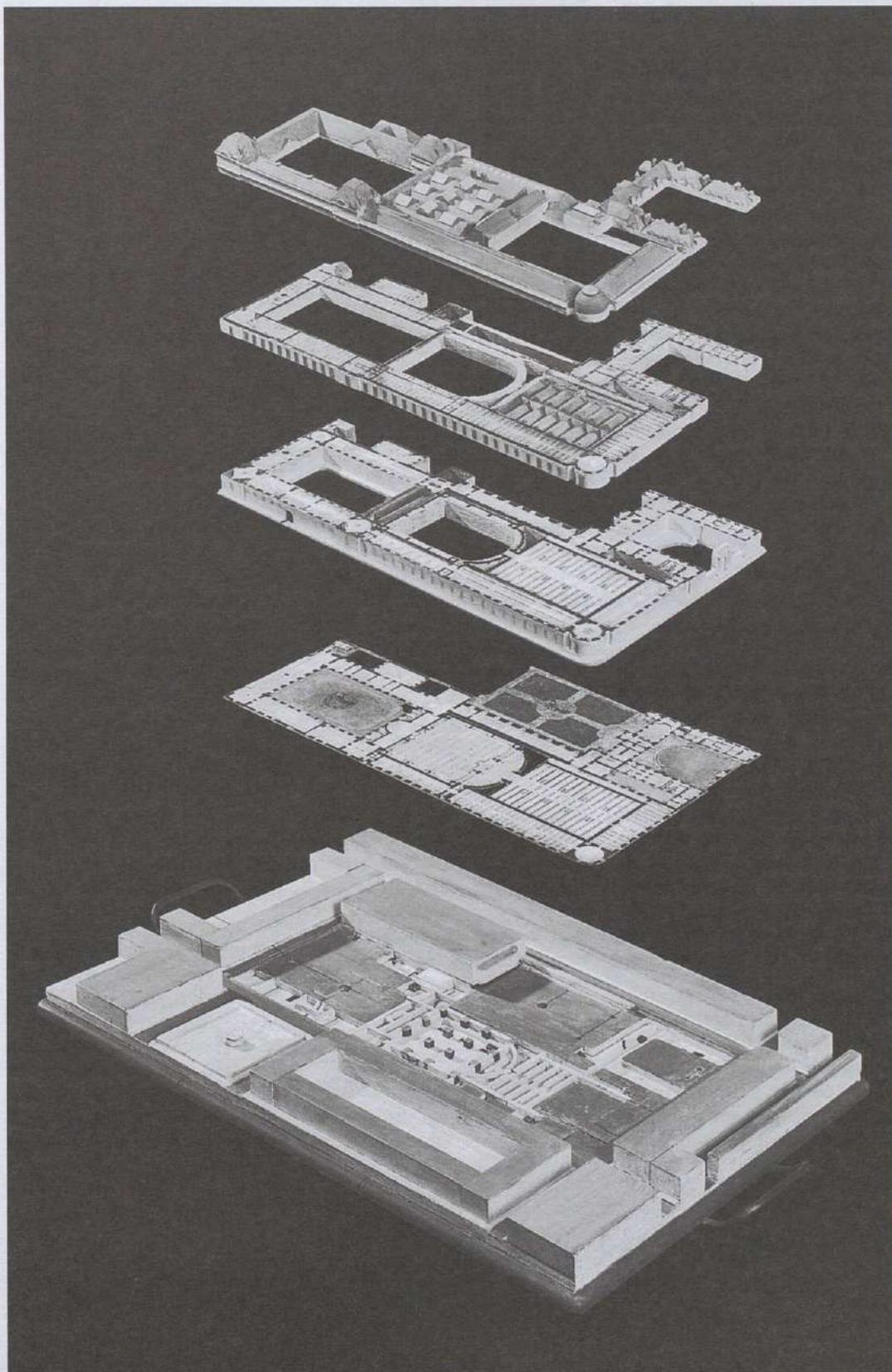
AURÉLIEN CONRAUX

Chef de la mission pour la gestion de la production documentaire et des archives

ANNE-SOPHIE HAQUIN

Chargée d'étude et de recherche, mission pour la gestion de la production documentaire et des archives

Bibliothèque impériale, Henri Labrouste architecte : maquette en bois. Bibliothèque nationale, Fonds de l'Agence de travaux, 2012/050/001, Service de la reproduction numérisation



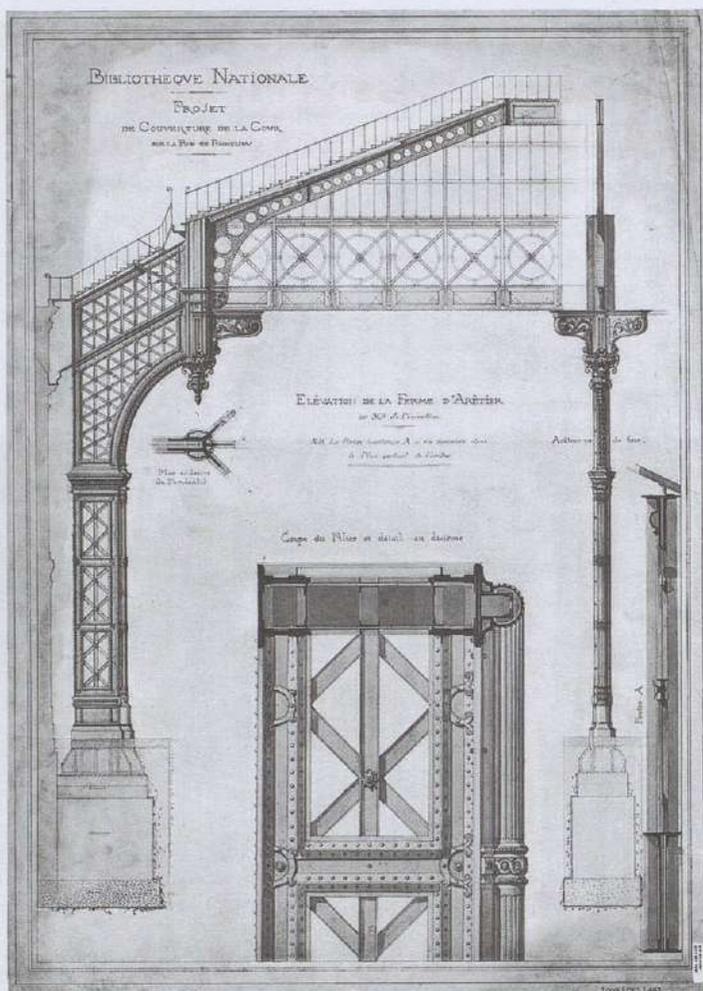
Les architectes de la Bibliothèque nationale

La Bibliothèque nationale de France est installée depuis 1724 dans un îlot du 2^e arrondissement de Paris, un « quadrilatère » formé par les rues des Petits-Champs, Richelieu, Colbert et Vivienne, à côté du Palais-Royal et du Louvre. Après la Révolution, placés sur la liste des bâtiments civils et palais nationaux, ces locaux sont sous la responsabilité d'un architecte nommé par le conseil des Bâtiments civils. Appuyé par une agence de travaux à demeure, cet architecte (grand prix de Rome) assure la rénovation et l'entretien des bâtiments existants, en construit et aménage de nouveaux afin de permettre à l'établissement de conserver une masse sans cesse croissante de collections et de les communiquer au public. L'Agence des travaux répond ainsi aux demandes faites par la direction de la Bibliothèque, tout en rendant compte au ministère, dont dépendent les crédits nécessaires aux travaux. Visconti, Labrousse, Pascal, Recoura, Roux-Spitz, Chatelin et Macel sont les architectes qui interviennent dans le Quadrilatère.

L'historique du fonds d'archives

Les archives de l'Agence de la Bibliothèque nationale sont rassemblées dans un fonds toujours conservé par l'établissement et couvrant la période 1828 à 1993. Ce fonds d'une grande richesse (77 mètres linéaires de dossiers et 6600 plans et dessins à part) documente tant la gestion budgétaire de l'agence que le processus de création architecturale publique aux XIX^e et XX^e siècles.

L'histoire de sa conservation témoigne de la contradiction inhérente entre deux impératifs distincts : l'utilisation au quotidien comme source d'information documentaire des plans originaux pour de nouveaux



Projet de couverture de la cour sur la rue Richelieu, 1882, Jean-Louis Pascal architecte : plan, coupe, élévation. Bibliothèque nationale, fonds de l'Agence de travaux, 2011/001/1438. Service de la reproduction numérisation

travaux, sans réintégration ultérieure ni conditionnement durable, et un souci de conservation patrimoniale précoce par l'entoilage d'une partie des plans. En 1969, le fonds est abrité dans les combles de la galerie Mazarine, mais parvenu à un tel désordre que l'Agence n'a d'autre solution que d'organiser son transfert tel quel au service des archives de la Bibliothèque nationale. En 1972, ce premier versement sera suivi d'un reliquat, puis de procédures plus organisées permettant de collecter les documents vitaux des projets contemporains provenant des prestataires extérieurs ou des ensembles transmis par les maîtres d'ouvrage institutionnels (EMOC, OPPIC, architectes en chef des monuments historiques, etc.).

En 2008, alors que les études pour la rénovation du Qua-

drilatère Richelieu sont déjà lancées, une tentative de description pièce à pièce montre la nécessité d'une reprise d'ensemble, associant documents graphiques et dossiers, de manière cohérente et complète. À partir de 2010, un plan de recherche est financé, comprenant le reclassement et un reconditionnement complet de l'ensemble du fonds, auquel s'ajoutera une numérisation extensive des documents graphiques libres de droits pour mise en ligne sur le site Gallica¹.

Ce programme de recherche suit plusieurs étapes. Les documents graphiques sont triés par support et format, remis dans l'ordre chronologique probable et cotés, puis reconditionnés dans des portefeuilles et meubles à plans modernes. Une maquette de la Bibliothèque par Labrousse, utilisée pendant un

siècle pour les démonstrations de l'Agence, est restaurée par les Ateliers d'Enghien en 2012. Le support en bois est consolidé, les manques comblés, les repeints enlevés afin de revenir à un état « Labrouste » original. Quant aux pièces écrites, elles sont reconstituées par séries cohérentes, classées et reconditionnées dans des boîtes en polypropylène.

Ces dossiers sont réorganisés pour refléter au mieux les pratiques de gestion documentaire des architectes. La correspondance, les attachements et mémoires montrent la succession des grands travaux, des entretiens et des aménagements intérieurs. De 1830 à 1930 environ, les dossiers de « construction », « grosses réparations » et « entretien » sont séparés, sans tri par zone géographique. Après, la logique des dossiers projets permet de les rattacher généralement à des espaces délimités ou à un type de commande particulier : l'établissement de relevés de géomètres constitue une série particulièrement précieuse pour comprendre les modifications de détails des espaces. Pour les documents graphiques, le plan de classement adopté est établi en fonction d'un référentiel architectural contemporain : le Quadrilatère est découpé en quatre zones correspondant à des ensembles architecturaux cohérents et divisés en bâtiments. Chaque bâtiment est scindé par niveau, du sous-sol au comble. Les plans sont regroupés par séries chronologiques, et décrits chacun par un terme générique (référé-

ntiel contrôlé permettant une recherche typologique) suivi de la date (connue ou supposée), du support, des dimensions et de l'architecte responsable.

Inventaires, numérisation et valorisation

Les inventaires détaillés sont publiés depuis 2013 en XML-EAD dans le second catalogue de la Bibliothèque, BnF Archives et Manuscrits², qui permet une navigation par arborescence dans cet ensemble, et un rebond vers Gallica pour la visualisation des 6634 documents numérisés. Cette numérisation a été réalisée au centre Joël-Le-Theule de Sablé-sur-Sarthe de la BnF, équipé pour le traitement des documents de grand format. La maquette, présentée dans l'exposition « Labrouste (1801-1875), architecte. La structure mise en lumière »³, a été photographiée sous différents angles au Centre technique de Bussey-Saint-Georges, montrant le volume et le fonctionnement des niveaux escamotables. Une vidéo réalisée par le service Reproduction et numérisation de la BnF reprend cette approche.

Arlequin, serviteur de deux maîtres

Le traitement de ce fonds est ainsi l'histoire d'un projet scientifique qui, comme le héros de Goldoni, vise à satisfaire deux publics : d'une part le maître d'ouvrage et les maîtres d'œuvre des travaux contemporains de rénovation du Quadrilatère Richelieu, dont les besoins s'enrichissent

des données laissées par leurs prédécesseurs ; d'autre part, le « grand public » les chercheurs en histoire de l'architecture, les lecteurs des bibliothèques de la BnF, de l'INHA et de l'École des chartes, et les milliers de visiteurs des journées du Patrimoine, qui accèdent désormais à une grande quantité de documents. Adossé à d'autres documents de référence (une chronologie historique des travaux du Quadrilatère depuis le XVII^e siècle, un référentiel d'occupation des espaces professionnels et publics, une bibliographie sur l'architecture du Quadrilatère, des sources photographiques...), ce fonds d'archives ouvre ainsi toutes grandes les portes d'un des plus anciens établissements culturels français.

Contact

Bibliothèque nationale
de France
Direction générale
Quai François-Mauriac
75706 Paris Cedex 13
Tél. : 33(0)1 53 79 50 19
aurelien.conraux@bnf.fr
anne-sophie.haquin@bnf.fr

1. <http://gallica.bnf.fr/>
2. <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/>: Collections>Archives administratives>05. Organisation et gestion des moyens techniques.
3. <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.ml?id=FRBNFEAD000095377>: Maquettes des bâtiments de la Bibliothèque nationale.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

L'architecte Mario Fabre

EMMANUELLE REIMBOLD
Attachée de conservation du patrimoine

Les archives de Mario Fabre, qui retracent son activité d'architecte libéral de 1964 à 2004, ont été données aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône en mars 2011. Elles y ont été classées et sont aujourd'hui conservées sous la cote 250 J.

Aperçu du parcours professionnel¹

Mario Fabre, né le 21 octobre 1933, exerce le métier d'architecte de 1961 à 2004, principalement dans les Bouches-du-Rhône. Diplômé le 24 novembre 1960 de l'École régionale d'architecture de Marseille, il

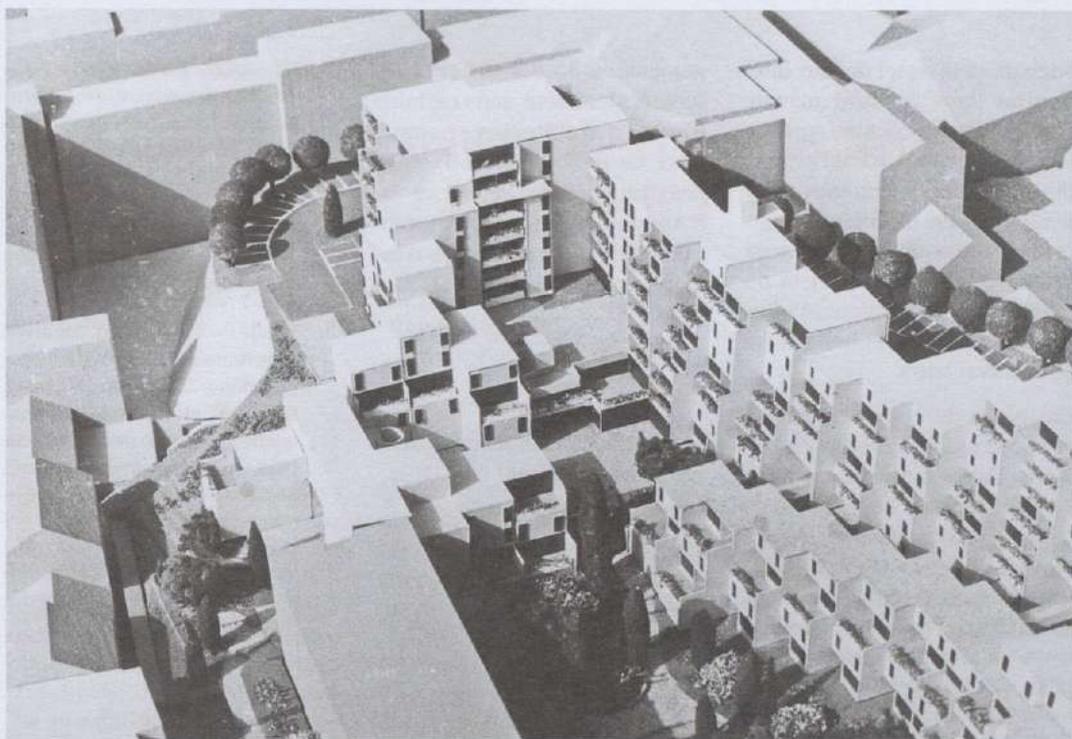
conduit quelques opérations, dès février 1961, dans les Landes en collaboration avec André Degonin, puis s'associe, le 1^{er} janvier 1963, avec Bernard Laville. Ils signent ensemble des immeubles d'habitation d'un certain standing à Marseille, comme Le Vélasquez, Le Gréco, Château Sec et surtout Les Jardins de Thalassa. En janvier 1969, Mario Fabre ouvre sa propre agence et s'entoure parmi lesquels se sont succédé les architectes Jean-Luc Rolland, François Kern, Corinne Vezzoni et Pascal Laporte², mais aussi l'ingénieur Jean-Paul Rose.

Entre 1967 et 1972, parallèlement à son activité libérale, Mario Fabre enseigne à l'École d'architecture de Marseille où il côtoie André-Jacques Dunoyer de Segonzac mais aussi Paul Quintrand³ et Guy Daher, fondateur de l'agence Atelier 9⁴. Il profite de cette expérience pour théoriser sa propre pratique dans laquelle il privilégie une approche intellectuelle du projet, plaçant l'écriture avant le dessin.

Peu enclin à la standardisation, Mario Fabre compose cependant avec les courants architecturaux des années 1970 et met au point plusieurs modèles



Résidence La Réserve, Marseille, Mario Fabre architecte : vue d'ensemble [1971-1972]. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, fonds Mario Fabre, 250 J 374.



Opération Fonscolombes, Marseille, Mario Fabre architecte: vue de la maquette [1972-1989]. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, fonds Mario Fabre, 250 J 376.

de logements, comme la villa à patio avec le procédé Fiorio ou la cellule HLM avec le modèle Pico-Fabre, et remporte concomitamment plusieurs concours pour la réalisation de programmes de logements sociaux, pour lesquels ses procédés sont utilisés: Mallebarge à Port-Saint-Louis-du-Rhône, Les Flamants et Les Aigrettes à Arles. Il se spécialise alors progressivement dans le domaine des logements sociaux, proposant des lotissements de maisons individuelles, comme à Arles, ou des ensembles d'habitations, comme Fonscolombes ou Vauban à Marseille, mais réussit encore à diversifier son offre en signant de nombreux foyers pour personnes âgées, tel La Ressence à Toulon, ainsi que des foyers pour jeunes travailleurs.

À cela s'ajoute une longue liste d'équipements publics comme le lycée Blaise-Pascal et le siège social d'Habitat Marseille-Provence à Marseille, l'école solaire et la bibliothèque de Miramas, ou encore la médiathèque de Toulon. Il mène également une série d'études d'urbanisme sur différents quartiers de Marseille (Saint-Henri, Saint-Antoine) et diverses communes

des Bouches-du-Rhône.

Au début des années 2000, il cosigne plusieurs opérations avec Philippe Fabre, son fils, et Jean-Luc Mollard, leur laissant toute latitude en matière de conception: il s'agit notamment de la passerelle de Frais-Vallon à Marseille et de l'église du Bon Pasteur à Vitrolles. En 2004, Mario Fabre cède son agence à un ancien collaborateur, Yves Malaisé.

Composition et intérêt du fonds

L'ensemble des documents donnés par Mario Fabre représente 30 mètres linéaires de pièces écrites, 5 ml de photographies et 5 ml de plans conservés en rouleaux. Assez riche, ce fonds retrace une grande partie de sa vie professionnelle. Ses grands projets sont abondamment représentés. Ainsi, l'opération Fonscolombes occupe près de 2 ml de rayonnages auxquels s'ajoutent 302 négatifs, 107 diapositives, 177 épreuves sur papier, une cinquantaine de plans et une maquette. Si le volume de calques conservé n'est pas très important par rapport aux pièces écrites produites, la quantité de cli-

chés photographiques est en revanche remarquable. La plupart des chantiers et opérations achevés sont en effet accompagnés de reportages photographiques. L'ensemble de 200 logements à Vitrolles est illustré par 149 négatifs, 21 diapositives, 68 épreuves; l'opération Vauban est riche de 65 diapositives, 46 négatifs et épreuves; la bibliothèque de Miramas compte 73 négatifs, 124 diapositives, 69 épreuves. De plus, certains de ces clichés représentent parfois des maquettes aujourd'hui perdues.

Malheureusement, certains projets manquent. La période de collaboration avec Bernard Laville est très peu documentée, ce dernier ayant conservé la majorité des documents produits, même si quelques photographies permettent d'illustrer Le Ribera ou La Réserve. Il n'y a pas trace non plus dans ce fonds de ses années d'enseignement à l'École d'architecture de Marseille.

Outre ces aspects matériels, deux lignes de force se dégagent de l'analyse de ce fonds. La première est la réelle réflexion qui accompagne la construction de plus de 1600 logements

sociaux et le souci de leur intégration dans le tissu urbain. L'autre est la relative spécialisation de Mario Fabre pour les foyers et logements pour personnes en difficulté. Vingt-trois projets de ce type sont recensés dont onze projets ou réalisations de résidences pour personnes âgées, et huit foyers pour travailleurs.

En raison de cette orientation architecturale, les archives de Mario Fabre trouvent un écho particulier dans certains fonds conservés aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, notamment dans celui de l'Office public d'aména-

gement et de construction et bien évidemment dans certains fonds d'architectes comme ceux de Paul Quintrand, d'André Dunoyer de Segonzac ou d'Atelier 9, proposant un panorama de quatre décennies d'architecture.

Contact

Archives départementales des Bouches-du-Rhône
18, rue Mirès, BP 10099
13 303 Marseille cedex 03
Tél. 04.13.31.82.08
emmanuelle.reimbold@cg13.fr

1. MARANTZ Eléonore, *Arles-Tarascon. Inventaire de la production architecturale* (1900-1980), Aix-en-Provence, DRAC PACA, 2010.
2. Fonds Vezzoni-Laporte, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 204 J.
3. Fonds Paul Quintrand, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 251 J; voir: MARANTZ Eléonore et REIMBOLD Emmanuelle, « Le fonds de l'architecte Paul Quintrand, archives d'une discipline en formation », *Colonnes*, n° 29, pp. 13-18.
4. Fonds Atelier 9, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 113 J.

Graff numérique et ArchiLecture : deux expériences de valorisation pour renouveler le genre

CASSANDRE ÉVEILLARD-KERVARREC
Responsable des archives d'architecture

Les Archives départementales de l'Hérault, comme bien d'autres, mènent diverses actions de valorisation de leurs archives d'architecture. Si certaines demeurent classiques pour des services d'archives, d'autres exploitent les possibilités des nouvelles technologies ou misent sur une approche citoyenne du document d'architecture. Nous détaillerons ainsi plus particulièrement deux projets : l'un réalisé fin 2013 et l'autre actuellement en cours de lancement.

Le Graff numérique

En 2013, dans le cadre d'une exposition sur le *Street art*, les Archives départementales ont mis en place un atelier de Graff numérique permettant le dialogue entre création ludique et contenu historique. Il s'agissait pour les participants de réaliser un graff virtuel sur des élévations de façades de bâtiments héraultais de différentes époques et typologies architecturales.

Lors de cette animation, pour une immersion totale, le graffeur fait face à un large mur-écran de 3 x 2 m dans une pièce plongée dans le noir, muni d'une bombe de peinture factice fonctionnant grâce à un dispositif infrarouge. Chaque semaine est projetée une nouvelle façade à grande échelle, à côté de laquelle un menu informatif permet de choisir les couleurs de peinture et les différents outils. Parmi ceux-ci, des pochoirs ont été créés sur mesure à partir de docu-

ments extraits des fonds des Archives. La peinture virtuelle est applicable seulement sur les éléments de façade, tandis que le ciel et le sol sont protégés par un système de masque. Le but est d'éviter un effet de plaquage du graff sur le document graphique d'architecture et de privilégier un dialogue avec le contenu du support (la forme du bâtiment). En parallèle, un diaporama défilant sur un mur d'écrans change chaque semaine et présente le bâtiment à l'aide de documents d'archives de différentes natures. Grâce à ce diaporama, support pédagogique, le médiateur qui anime l'atelier présente le bâtiment au graffeur et au public qui se tient derrière lui. Il questionne la forme, raconte l'usage, suggère parfois une idée de mise en couleur.

Environ 10 mois ont été nécessaires à la mise en place du projet. Celui-ci s'appuie sur l'équipement YrWall de l'entreprise Lumacoustics Limited. L'ouverture au public de l'atelier, en septembre 2013, a été un succès : le mélange des genres graff/archives a ainsi pu être testé par toutes les générations et a permis des découvertes des deux côtés. Le débat, souvent engagé sur la piste de l'incitation au vandalisme que pouvait représenter l'atelier, a toujours évolué vers des protestations respectueuses des graffeurs amateurs comme confirmés, faisant apparaître leurs limites et la frontière entre vandalisme, patrimoine et expression (artistique).

ArchiLecture

ArchiLecture est un projet en cours de création proposant des lectures de plans et autres documents graphiques d'architecture conservés aux Archives départementales afin de faire découvrir ce type de contenus présent aux archives, notamment à de nouveaux publics. Le projet est décliné en deux formules : l'initiation et les découvertes.

ArchiLecture : initiation

Le principe de départ repose sur le fait que des circonstances de diverses natures peuvent amener différents publics à être confrontés à des documents graphiques techniques d'architecture, parfois difficiles à déchiffrer, au-delà de leur aspect esthétique. Nous avons ainsi identifié des types d'objectifs de recherche : publics (archives, musées, expositions, conférences) ou privés (permis de construire, cadastre, localisation, etc.).

L'initiation proposée est un cours de deux heures avec un groupe restreint pour aborder les notions de base autour d'exemples extraits des fonds. Sont privilégiés des plans originaux, typologiquement et chronologiquement variés, protégés par des pochettes transparentes afin de pouvoir être manipulés aisément par le groupe.

Le cours débute par l'identification de la typologie des documents, en précisant les apports respectifs et règles de chacun

(plan de masse, plan de niveau, élévation...). Puis, les étapes de conception du projet sont explicitées grâce à des documents correspondants, en partant de l'idée initiale jusqu'au dessin des détails. Ensuite, sans être exhaustives, les représentations codifiées sont expliquées: les types de traits, le travail des ombres, le mobilier et les éléments constructifs, les informations du cartouche ainsi que l'utilisation codifiée ou non de la couleur. L'initiation inclut également des explications sur les notions d'échelles et de topographie, en intégrant cette fois des exemples depuis le début xv^e siècle, afin d'évoquer l'évolution des codes de représentation. L'initiation se termine par un panorama des supports et techniques de tracés des documents graphiques

d'architecture. Des exercices ludiques de lecture complètent le cours.

Ce module, prévu pour le grand public, peut également se décliner pour des scolaires ou des publics spécialisés (formation d'archivistes, étudiants en histoire ou en architecture, service d'une collectivité, etc.). Il a été testé à quatre reprises en interne et est programmé à partir de janvier 2015.

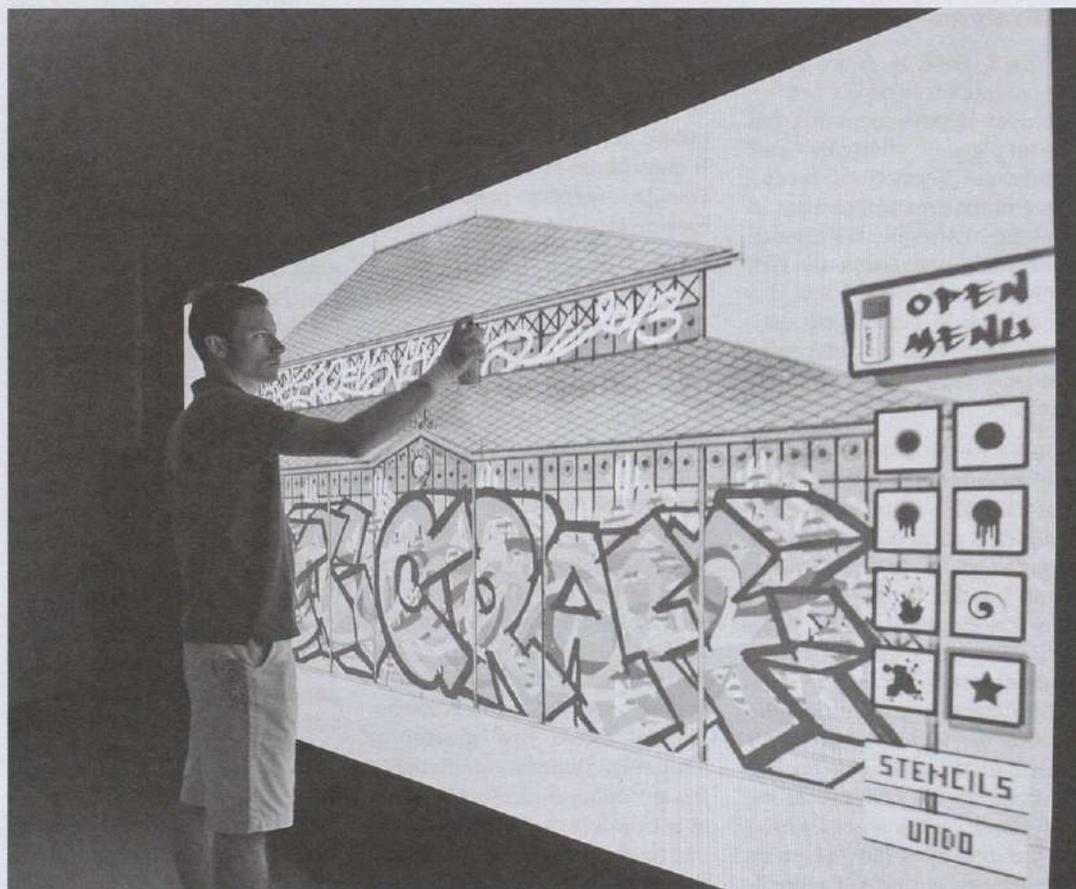
ArchiLecture : découverte

Les découvertes sont des discussions participatives pour découvrir des archives d'architecture et observer la même typologie à deux époques différentes, deux styles architecturaux différents pour une même typologie, questionner un projet non réalisé, imaginer

une reconversion/transformation d'un bâtiment ou simplement découvrir le processus de conception au travers des étapes d'un projet donné. Cette formule courte (en une heure) et mensuelle pour un groupe restreint devrait permettre de s'adapter aux thématiques de la programmation des Archives ou à l'actualité. Elle sera testée à partir de février 2015.

Contact

Archives départementales de l'Hérault – Pierresvives
907, avenue
du Professeur-Blayac
34080 Montpellier
Tél. 04.67.67.37.00
archives@cg34.fr
<http://pierresvives.herault.fr>



Atelier de Graff numérique sur projection d'une élévation d'un marché couvert à Mèze (ADH, 2015/11-1). Archives départementales de l'Hérault.

Les archives de l'agence Quételart

MARC VERDURE

Conservateur du Patrimoine, chargé de la valorisation et du classement des fonds d'architectes

Les Archives départementales du Pas-de-Calais ont reçu en juillet 2014 le dépôt des papiers professionnels de l'agence Quételart, père et fils.

La carrière des architectes

La biographie de Louis Quételart (1888-1950) est assez bien connue et a déjà fait l'objet de recherches et de publications¹. Louis Quételard ne suit pas d'études supérieures et se forme auprès des architectes Gaston Bellêtre et Albert Pouthier, avant de créer son agence en 1912 au Touquet. Entre 1920 et 1928, il s'associe à ses confrères Pierre Ragois et André Pavlovsky pour participer à la reconstruction de villages détruits du Nord et du Pas-de-Calais. Il contribue surtout à la naissance du « style touquettois moderne² » par la conception d'un grand nombre de villas destinées à la cité balnéaire en pleine expansion, mais aussi par la réalisation des hôtels Scampolo (1924 et 1926-1929), du cinéma Normandy (reconstruction après incendie, 1927) ou de l'aérogare du Touquet (1936). Il participe à l'Exposition internationale de Paris en 1937 (pavillon de la Flandre, de l'Artois et du Hainaut), ainsi qu'à celle du Progrès social à Lille en 1939 (pavillon du Pas-de-Calais). Après la Seconde Guerre mondiale, il conçoit le nouveau phare du Touquet (1946-1951), ainsi que le plongeur de la piscine découverte (1949). Il publie par ailleurs *Regards sur Le Touquet* (vers 1930) et *L'architecture au Touquet, cet inconnu* (1946).

Ses enfants, Louis-Michel (1927-2006) et Pierre (né en 1924), prennent sa succession, le premier en tant qu'architecte DPLG et urbaniste diplômé de l'Institut d'Urbanisme de Paris (IUUP), le second en tant que directeur. Ils se voient notamment confier la réalisation de la seconde digue du front de mer (1960) au Touquet, et sont à l'origine des premiers immeubles à appartements du bord de mer comme du renouveau stylistique des villas entre la fin des années cinquante et les années soixante-dix.

Description matérielle et traitement du fonds

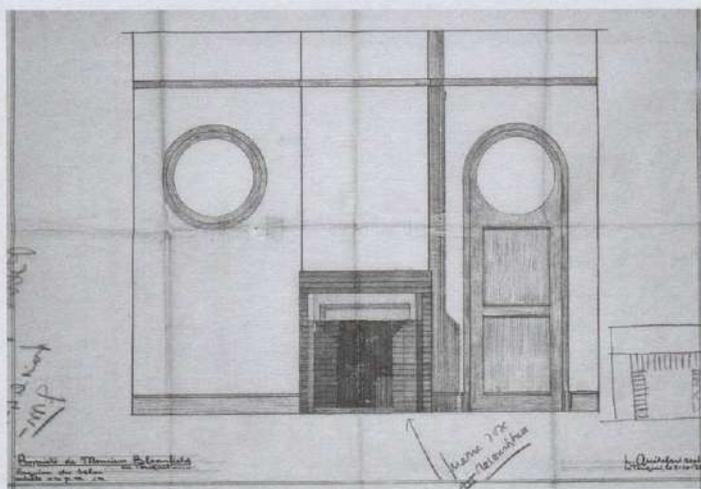
Le fonds est presque exclusivement composé de dossiers de clients et de plans en rouleaux. Lors du dépôt, une première partie (environ 30 ml) était conservée en cartons classés par ordre alphabétique de commanditaires. Ces archives concernaient Louis Quételart au premier chef, mais aussi des

opérations menées jusqu'à la fin des années 1960 par ses fils. Des fiches manuscrites récapitulatives indiquaient les noms des personnes concernées.

La seconde partie du dépôt concernait les archives laissées par Louis-Michel Quételart. Elles étaient numériquement beaucoup plus importantes (60 à 70 ml de dossiers, et une centaine de cartons de rouleaux) et l'outil de recherche préexistant moins pratique : un classeur par ordre alphabétique des noms de clients, renvoyant à une localisation dans l'agence qui avait été bouleversée lors du transfert.

Concernant le traitement du fonds³, les documents de conception ont généralement tous été conservés (esquisses et plans). Parmi les documents d'exécution, ont été éliminés les devis et plans d'entreprises (sauf structure, couverture, charpente, espaces verts et finitions), la correspondance avec les entreprises (sauf déco-

Cheminée en briques polychromes de la villa Clairoux, Le Touquet, Louis Quételard architecte : élévation, 1^{er} octobre 1928. Archives départementales du Pas-de-Calais, fonds Quételard. Photo Marc Verdure, 2014.



ration) et avec le maître d'ouvrage quand elle était trop quotidienne, les pièces comptables (sauf les décomptes définitifs et les honoraires). Les procès-verbaux de réunions de chantier sont systématiquement conservés pour documenter les projets, ainsi que les pièces de contentieux.

Considérant la continuité chronologique du traitement des dossiers de projets au sein de l'agence et le caractère illusoire de la dissociation père/fils au sein du fonds initial, il a été proposé de redéployer l'ensemble des affaires selon un classement topographique.

Intérêt du fonds

Le versement ne couvre pas la totalité de la carrière des architectes : les tris effectués avant le dépôt ont amputé les archives de certains dossiers, qui sont aujourd'hui uniquement composés de documents graphiques (phare du Touquet, hôtel Scampolo, etc.). En outre, le fonds ne documente pas la période de formation des architectes, pas plus que leur réseau d'amitiés ou leur milieu intellectuel : la genèse de la production écrite de Louis Quételart est ainsi manquante. Si quelques

documents épars, notamment relatifs à l'urbanisation du Touquet, sont entrés dans le fonds en raison de la carrière politique de Pierre Quételart (adjoint au maire du Touquet de 1965 à 1971¹), ce sont les seuls témoignages de l'activité des Quételart hors de l'agence.

Les archives donnent en revanche un aperçu de l'abondante production du père et de son fils Louis-Michel, dans tous les domaines. Si l'activité de Louis Quételart en matière de villas est bien connue, le fonds apporte surtout des renseignements sur le rôle de Louis-Michel dans la construction d'immeubles d'habitation individuelle ou bien collective, dans un registre social (HLM, PSR) ou de standing, en tant qu'architecte d'opération ou architecte conseil. Louis-Michel Quételart construit aussi, pour des commanditaires privés, des bâtiments industriels ou hospitaliers. Pour les commanditaires publics, si l'activité de Louis est peu importante, à l'exception notable du phare et de l'aéroport du Touquet, la palette d'activités de l'agence s'élargit ensuite : équipements sportifs, techniques (château d'eau), administratifs, scolaires.

On relève aussi beaucoup d'informations sur l'aménagement urbain du littoral et de l'Audomarois pour le compte des districts urbains.

Contact

Archives départementales du Pas-de-Calais

Centre Mahaut-d'Artois

1, rue du 19-mars-1962

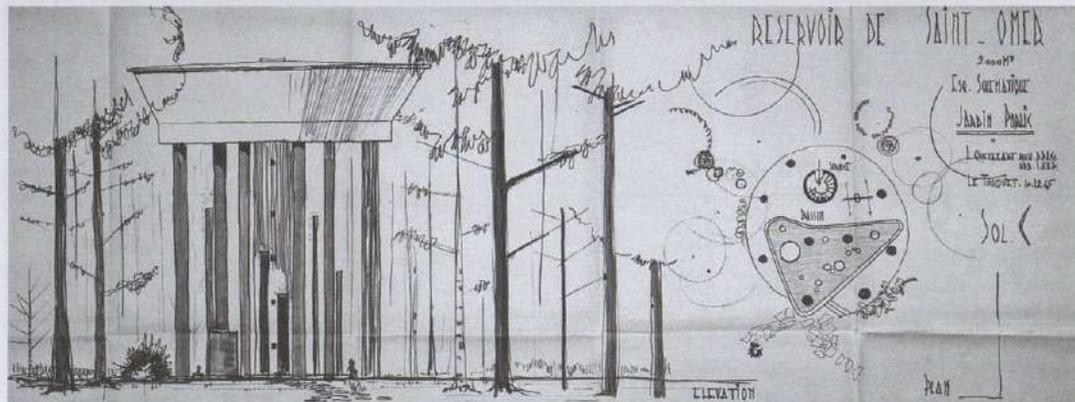
62000 Dainville

Tél: 03 21 71 99 42

verdure.marc@cg62.fr

1. Richard Klein, *Le Touquet Paris-Plage*, Paris : Norma, 1994, p. 93-152.
2. Bruno Foucart, «Honneur soit rendu au "style touquettois moderne"», *ibid.*, p. 13-16.
3. David Peyceré, «Les éliminations dans le dossier de projet. Esquisse d'un tableau de gestion», dans *La Gazette des Archives*, 2000, n° 190-191, p. 233-242.
4. Archives départementales du Pas-de-Calais, 1 W 25871 (déclaration de candidature pour les élections municipales de 1965) et 1 W 34803 (procès-verbaux de l'installation du Conseil municipal du Touquet, 1965-1971).

Projet de réservoir et de jardin public, Saint-Omer, 1965, Louis-Michel Quételart architecte : élévation, 10 décembre 1965. Archives départementales du Pas-de-Calais, fonds Quételart. Photo Marc Verdure, 2014.



Edmond Lay, un architecte singulier du xx^e siècle

CÉDRIC BROËT

Chargé des archives privées

MARION CHALLIER

Chargée des archives d'architectes

« L'essentiel, c'est que les bâtiments aient une âme, qu'ils ne trichent pas. C'est de cette manière que l'homme peut se sentir en accord avec ce lieu et qu'il peut y prendre place sans difficulté. Alors seulement, l'architecture favorisera l'épanouissement humain ».

Edmond Lay

Né en 1930 à Lannemazan, Edmond Lay étudie l'architecture à l'École supérieure des Beaux-Arts de Paris dans l'Atelier Gromort-Arretche. Diplômé en 1959, il part enseigner aux États-Unis suite à la proposition de Louis Arretche.

Une initiation

Cette expérience de quatre ans sera pour lui l'occasion d'étudier *in situ* les œuvres de Frank Lloyd Wright, architecte qui restera l'une de ses influences majeures. Il entame en effet un véritable voyage ini-

tiatique au cours duquel il finit par rencontrer l'architecte américain. Ce dernier lui propose alors de travailler avec lui, mais sa mort en 1959 priva Edmond Lay de cette opportunité.

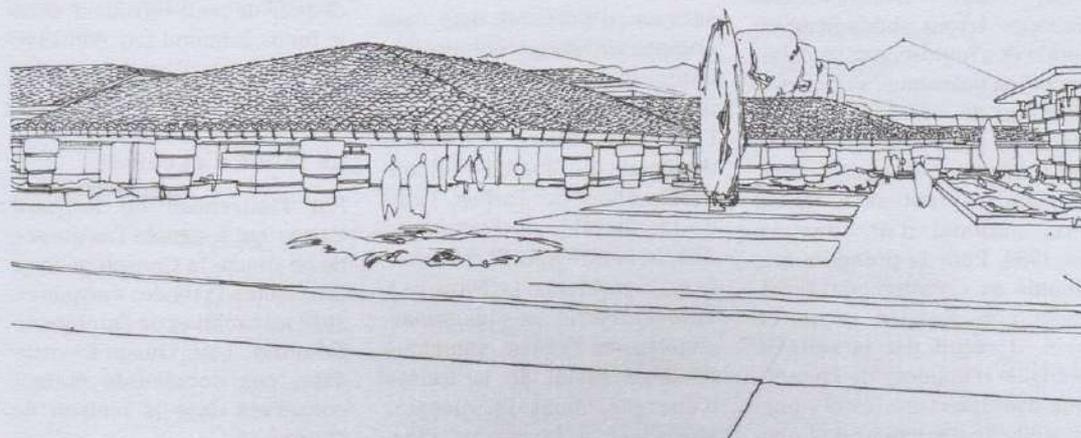
À l'instar de la philosophie de F. L. Wright, le travail d'Edmond Lay repose sur la recherche de cette relation organique entre intérieur et extérieur pour le traitement des formes et des volumes, leurs relations aux sites et aux paysages. « C'est le bien-être de l'Homme, de l'Habitat. Un bien-être biologique, psychologique et social. Construire, c'est agir en fonction d'une conviction

profonde », explique ainsi l'architecte haut-pyrénéen.

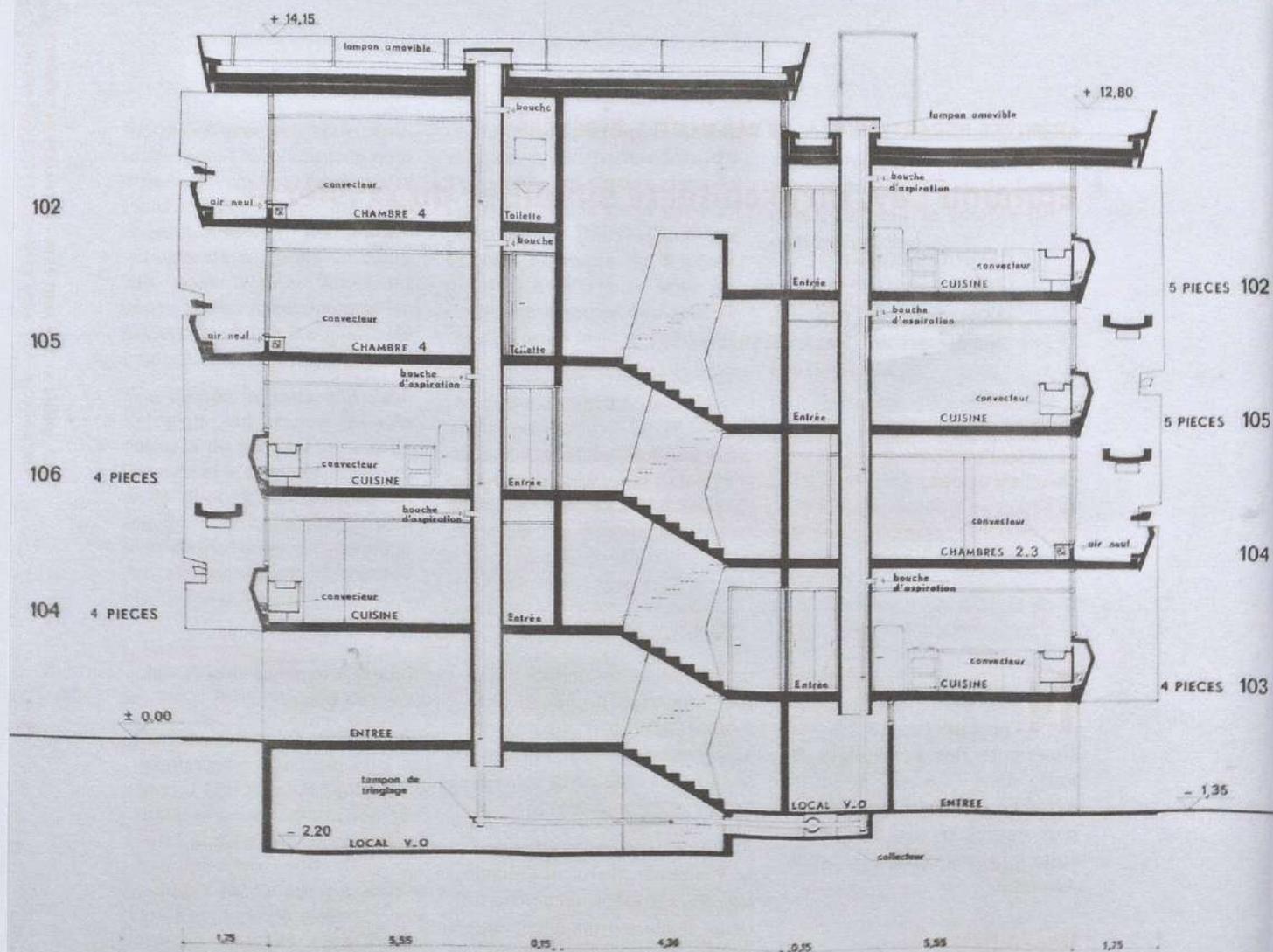
Cette approche architecturale est enrichie par sa rencontre avec Paolo Soleri (1961), leur réflexion commune portant sur l'utilisation des matériaux naturels. À ce titre, Edmond Lay attachera toujours de l'importance à utiliser des matériaux locaux pour chacune de ses réalisations.

Retour en France

Au terme de ces quatre années, il rentre en France et s'établit à Piétat, près de Tarbes. Il y construit sa maison et son ate-



Institut universitaire de technologie, Tarbes, Edmond Lay architecte : Perspective de l'entrée, [1989]. Archives départementales des Hautes-Pyrénées 123 J 98/7.



Immeuble Le Navarre, Tarbes, Edmond Lay architecte: coupe transversale, 24 janvier 1968. Archives départementales des Hautes-Pyrénées 123 J 209/2.

lier, face à la chaîne des Pyrénées, et fonde en 1962 sa propre agence. Très vite il s'affirme sur un plan régional, ses réalisations étant situées essentiellement dans le Sud-Ouest.

Professionnel exemplaire, dont l'expression architecturale échappe à tout phénomène de mode et s'impose, par sa cohérence, sa puissance, sa richesse du point de vue de la conception des plans, des formes et du traitement des matériaux, Edmond Lay obtient le Grand Prix national d'Architecture en 1984. Pour la première fois depuis sa création, un architecte non parisien reçoit ce prix. Il reçoit par la suite la Médaille d'honneur de l'Académie d'architecture (1999), puis la Médaille d'honneur de l'Académie

d'architecture pour l'ensemble de son œuvre (2007).

Des bâtiments qui marquent le paysage naturel ou urbain

Parmi les principales réalisations d'Edmond Lay, on compte un grand nombre de bâtiments dans le département des Hautes-Pyrénées (l'IUT et l'IUFM de Tarbes, l'extension du Palais de Justice, l'École d'infirmières de Tarbes, l'aire du Pic du Midi sur l'autoroute A64, le centre sportif de Saint-Lary, la résidence Le Navarre à Tarbes). Parmi les plus remarquables en France, signalons le siège social de la Caisse d'épargne dans le quartier Mériadeck à Bordeaux, l'Ins-

titut régional de formation de travailleurs sociaux à Talence, les hôtels des impôts de Mont-de-Marsan et de Sarlat, ainsi que de nombreuses résidences particulières à la conception architecturale élaborée. Ce sont autant de réalisations que le chercheur peut retrouver dans le fonds Edmond Lay conservé aux Archives départementales des Hautes-Pyrénées.

Le fonds d'archives

Par l'entremise de Bernard Catllar qui a signalé l'existence de ce fonds, le Conseil général des Hautes-Pyrénées a acquis en 2012 les archives de l'architecte Edmond Lay. Jusqu'à cette date, ces documents étaient conservés dans la maison de l'intéressé.

Représentant 30 mètres linéaires, ce fonds conservé dans la sous-série 123 J est constitué de plans d'architecture réalisés tout au long de sa vie professionnelle. On dénombre ainsi près de 3000 plans, 81 dossiers, 29 disquettes et 7 maquettes. On peut toutefois regretter l'absence de dossiers d'étude, de notes descriptives ou d'analyses de l'architecte.

Au regard de son état matériel, il faut noter qu'il a été préalablement nécessaire d'effectuer un certain nombre d'opérations de restauration afin de rendre les pièces communicables au plus large public possible : désolidarisation des plans collés entre eux, retrait des anciens adhésifs, mise à plat et réparation des déchirures.

Attestant des nombreuses réalisations d'Edmond Lay, le fonds comporte également des projets non aboutis tels que les ambassades de France à Abu Dhabi et au Koweït. C'est d'ailleurs l'objet des documents qui a conditionné leur classement. Ce fonds est en effet ordonné selon un plan de classement thématique : urbanisme et aménagement, architecture de la vie publique, architecture hospitalière, architecture scolaire, architecture de montagne, architecture de culture, sport et loisir, architecture commerciale et de service, architecture domestique.

Des sous-thématiques permettent ensuite d'affiner l'identification de chaque réalisation ou projet.

Le classement des plans à l'intérieur de chaque dossier res-

pecte la logique des phases de construction d'un édifice (ou étapes des travaux) : concours d'architecture, avant-projet, dossier de consultation des entreprises, dossier de ouvrages exécutés, etc. L'instrument de recherche est actuellement en cours d'achèvement et permettra la consultation du fonds par les chercheurs et toutes les personnes curieuses de l'architecture contemporaine...

Une architecture et des archives mises en lumière

Au-delà de la conservation et du classement, ces archives vont faire l'objet d'une valorisation au sein du département des Hautes-Pyrénées. Véritable rampe de lancement, les Journées européennes du Patrimoine 2013 ont permis de faire découvrir ou redécouvrir l'œuvre de l'architecte Edmond Lay. Dans un souci de continuité, l'année 2015 consacrera l'ensemble de son travail et de sa production architecturale à travers une exposition, du 1^{er} juillet au 15 novembre 2015 au Parc national des Pyrénées à Tarbes. Construite comme une exposition mobile, elle pourra être ensuite remontée dans plusieurs villes en France. Ainsi, les Archives départementales, en partenariat avec l'association toulousaine Parcours d'architecture, qui est en charge de l'écriture du projet d'exposition, souhaitent rendre hommage à cet architecte haut-pyrénéen et plus largement promouvoir et sensibiliser le public à l'architecture contemporaine.

Autour de l'exposition seront déclinées des manifestations et des opérations de valorisation telles que la création d'un « parcours Edmond Lay », des cycles de conférences et de projections autour de l'architecture, des ateliers pédagogiques, etc. Cette exposition est l'occasion de rassembler un grand nombre d'acteurs du patrimoine architectural et de l'art comme la Scène nationale du Parvis, des architectes et des écoles d'architecture, ou encore des passionnés d'histoire de l'art. Cette médiation sera également appuyée par une vague de publications autour de l'œuvre d'Edmond Lay. Une monographie rédigée par l'association Parcours d'architecture et publiée dans la collection créée par le Conseil régional Midi-Pyrénées est actuellement en cours de réalisation ; à cela s'ajoutera la publication du répertoire des archives d'Edmond Lay, la création d'une brochure d'exposition et la parution d'articles dans des revues spécialisées.

Amateurs, initiés ou amoureux d'architecture pourront ainsi se retrouver autour de cette exposition et vivre l'expérience d'une rencontre architecturale « organique ».

Contact

Archives départementales
des Hautes-Pyrénées
5, rue des Ursulines
BP 1343
65013 Tarbes cedex 9
05.62.56.78.65
archives@cg65.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES YVELINES

30 ans de sauvetage et de conservation d'archives architecturales contemporaines¹

WILFRID ÉON

Chef du service Traitement des archives

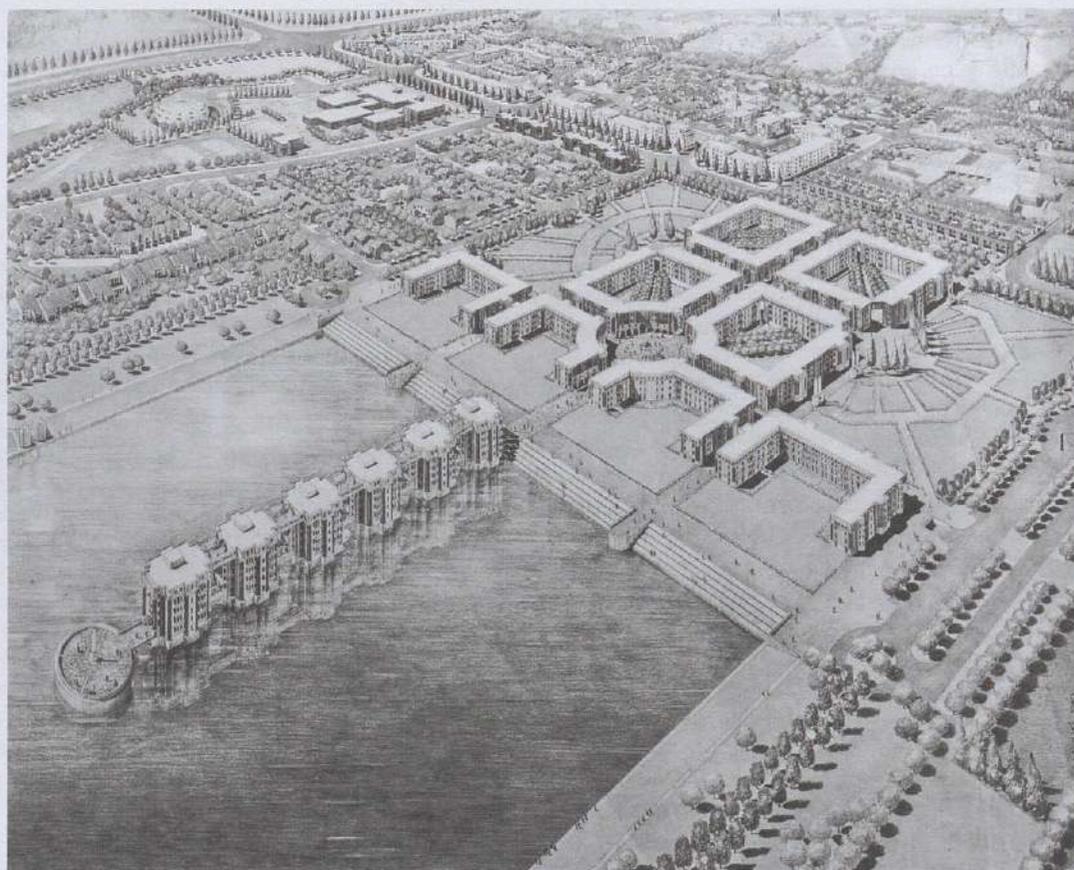
Au début des années 1980, les travaux menés par le Conseil international des Archives visant à établir les bases d'une politique de sensibilisation, de sauvegarde et de traitement des documents architecturaux créent une émulation dans le monde des archivistes. Loin de ces préoccupations, les Archives départementales des Yvelines, dont les dépôts arrivent alors à saturation et dont les moyens financiers et humains restent modestes, suivent timidement le mouvement. Une seule exception est,

pendant, la récupération des dossiers de l'entreprise Silvio (88 J) portant sur une réalisation contemporaine majeure en Europe: la construction du quartier de Parly 2 au nord de Versailles, considérée comme la plus grande copropriété et le premier centre commercial régional de France dans les années 1960.

Une nouvelle dynamique

Un vent de changement souffle sur les Yvelines en 1989 avec l'arrivée à la tête des Archives

départementales d'Arnaud Ramière de Fortanier, l'un des promoteurs du mouvement de sensibilisation et de réflexion autour des archives d'architecture au niveau national et bientôt international (il a assuré la présidence du Comité des archives d'architecture du Conseil international des Archives, 1989-1993). Ce conservateur a dirigé, au sein de la direction des Archives de France, le service technique chargé du contrôle de l'État sur les constructions des services d'archives publics, il a assumé



Les Arcades du Lac, élément central du quartier de la Sourderie à Saint-Quentin-en-Yvelines, Ricardo Bofill architecte: perspective, dessinateur Le Taller de Arquitectura, 1980. Archives départementales des Yvelines, 1629W 35.

L'expansion urbaine de la fin du XIX^e siècle et le phénomène de villégiature

- Construction de bâtiments publics financée par l'État (4 N) ou par des particuliers tels les industriels Le Baudy à Rosny-sur-Seine (127 J) et d'édifices culturels par les architectes diocésains comme Hippolyte et Frantz Blondel (112 J).
- Constitution d'un espace propre à la villégiature (dossiers de permission de voirie – série S).
 - * *Maison emblématique de cette époque, la villa Collin, dont les Archives conservent les dessins préparatoires, témoigne de la grande qualité de certaines réalisations où l'art total s'applique tout en refusant les formes avant-gardistes de l'Art nouveau (105 J).*
- La reconstruction et l'élaboration de grands ensembles après la Seconde Guerre mondiale.
- Reconstruction de l'habitat dans les zones sinistrées (dossiers de dommages de guerre – 1202 W, 222 W).
- Mise en place de vastes programmes qui poussent les architectes à se regrouper pour répondre rapidement à la demande, ainsi sont créés les cabinets Delin-Lamare aux Mureaux (100 J) et à Saint-Germain-en-Laye (159 J) et le cabinet parisien de Bazelaire (110 J).
 - * *Détruite par des bombes incendiaires en 1944, l'église de Saint-Cyr-l'École sera reconstruite en 1955 par l'architecte de renommée internationale Pierre Vago (91 J).*
- Réalisation de grands ensembles d'habitation collectifs pour répondre à la pénurie de logements à la fin des années 1950. Les pouvoirs publics soutiennent le programme de construction du Val Fourré à Mantes-la-Jolie dès 1959 (fonds de la SERM – 2414 W).
- Création de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (fonds de l'EPASQY, fonds de l'urbaniste Y. Draussin – 161 J).

La protection des monuments historiques

- Restaurations de bâtiments scolaires (dossiers de travaux d'enseignements supérieurs de 1946 à 1971 – 199 W), de bâtiments civils, d'églises et de châteaux (fonds des architectes de Bazelaire et Delaunay – 110 J et 1599 W).

la charge d'administrateur de l'Institut français d'architecture (IFA) à partir de 1986 et celle de vice-président du Comité d'orientation du Centre des Archives d'architecture du XX^e siècle à partir de 1988.

Le nouveau directeur persuade les élus du Conseil général du bien-fondé d'une politique de collecte et de traitement des fonds urbanistiques et architecturaux contemporains. Des moyens sans précédent dans l'histoire du service sont mobilisés pour résorber le retard dans le traitement et la restauration des documents fragiles de grands formats et permettre l'enrichissement des collections iconographiques. En renforçant les liens avec l'École nationale supérieure d'architecture de

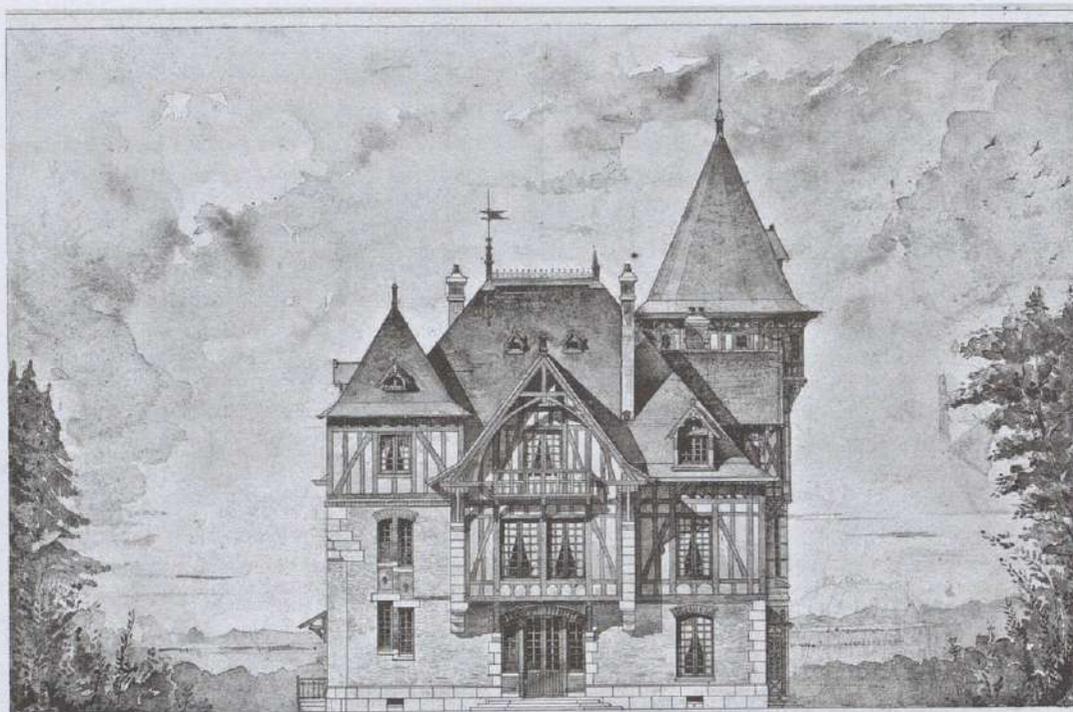
Versailles et en bénéficiant du réseau de l'IFA, les Archives départementales s'engagent dans le sauvetage des archives des architectes Blondel, Bazelaire, du cabinet Delin-Lamare et obtiennent le dépôt du fonds Le Baudy.

L'importance de la ville nouvelle

La politique résolument moderne du nouveau directeur trouve à s'incarner dans un nouveau bâtiment construit pour les Archives (qui s'y installent en 2001) sur le territoire de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, entièrement imaginée par des urbanistes et où des architectes de renommée internationale, tels Ricardo Bofill et

Renzo Piano, ont réalisé des gestes architecturaux marquants. En 1998, la liquidation de l'Établissement public d'aménagement de Saint-Quentin-en-Yvelines (EPASQY) permet de faire entrer aux Archives des documents exceptionnels par leur qualité et leur histoire, liée aux politiques d'aménagement du territoire depuis quarante ans. Ce fonds représente 2 kilomètres linéaires d'archives papiers et près de 200 maquettes.

Depuis le départ de M. Ramière de Fortanier en 2003, les Archives départementales des Yvelines continuent à mettre l'accent sur le traitement et la conservation des fonds d'architectes et élargissent leur politique de collecte aux fonds



Villa d'Armand Collin à Fourqueux, Émile Vaudremer architecte: élévation de la façade nord, 6 mars 1891. Archives départementales des Yvelines, 105 J 2.

d'architectes paysagistes, en partenariat cette fois avec l'École nationale du paysage de Versailles.

Une histoire architecturale riche

Le département des Yvelines est un territoire marqué par sa proximité avec Paris, d'où sont parties, depuis la seconde révolution industrielle, plusieurs vagues d'urbanisation. Qu'il soit commanditaire, maître d'œuvre ou exécutant, chaque producteur d'archives architec-

turales révèle une ou plusieurs facettes de ces mouvements qui ont densifié le territoire tout en le façonnant sur les plans économique et social.

Les Archives départementales conservent près de 2,5 kilomètres linéaires d'archives architecturales, 12 fonds de praticiens, soit environ 25 000 plans (le guide des sources est consultable sur le site archives.yvelines.fr) qui illustrent les principales mutations intervenues sur le territoire et les grandes préoccupations de notre société (voir encadré).

Contact

Archives départementales
des Yvelines
2, avenue de Lunca
78 180 Montigny-le-Bretonneux
Tél : 01 61 37 36 30
archives.yvelines.fr

1. Ce texte aurait dû paraître dans le numéro 30 consacré au bilan de la collecte d'archives d'architectes dans les services publics d'archives. Des raisons de délai ont retardé sa publication.

Du carton au béton : entrée de maquettes de l'architecte et urbaniste Didier-Noël Petit

CAROL DEMESSIEUX

Unité archives, responsable valorisation

Didier-Noël Petit a marqué de son empreinte bon nombre des grands projets d'urbanisme de la région lyonnaise des années 1990 et 2000. En qualité d'architecte-conseil pour la Communauté urbaine de Lyon à partir de 1989, il a participé à des jurys de concours, par exemple en 2006 pour l'hôtel de Région, ou élaboré des cahiers des charges de marchés dont celui du pont Schuman sur la Saône, inauguré le 5 novembre 2014. Il a enfin remporté plusieurs concours pour des projets d'envergure tels que le pôle multimodal de Vaise en 1990. C'est donc tout naturellement que ses héritiers ont souhaité faire don de ses maquettes aux Archives du Grand Lyon après son décès en 2013.

Réalisé dans le cadre de la liquidation de l'héritage de l'architecte, ce don présente donc pour les Archives communautaires une opportunité d'enrichir leurs fonds sur des projets

phares de l'institution. Mais il nous a confrontés à un certain nombre de problématiques liées aux spécificités de ce type d'archives. La nécessité d'avoir un lieu de stockage adapté a, tout autant que la cohérence intellectuelle avec nos fonds, justifié d'effectuer un tri parmi ce qui nous était proposé. Seules ont été intégrées les maquettes liées à des projets communautaires, en complément de nos dossiers papier. Il était également intéressant de choisir non seulement des maquettes de présentation très esthétiques et montrant une proposition aboutie, mais aussi des maquettes d'étude, évocatrices par exemple des tendances architecturales dont l'atelier s'est inspiré ou qui ont fait évoluer les commandes. Par ailleurs, les divers matériaux utilisés révèlent les nombreuses techniques à disposition des ateliers d'architecture pour mettre en valeur un projet, une intention, et situent la maquette parmi les différentes phases de concep-

tion d'un projet, de la recherche initiale à la représentation analogique définitive. Afin de mieux en comprendre le sens et d'envisager la façon dont les maquettes pouvaient compléter nos fonds, nous avons rencontré Olivier Le Bouar, architecte à l'atelier Didier-Noël Petit au moment de leur réalisation, et actuellement directeur général de l'agence CITEK. En tout, ce sont finalement 17 maquettes qui sont entrées dans nos fonds.

L'atelier présentait la particularité de travailler principalement sur ce support, à la fois dans le cadre de la réflexion sur les projets, mais aussi pour participer à des concours. De façon significative, un maquettiste avait été recruté en interne. Cette véritable culture de la maquette permettait d'avancer rapidement du concept à la perspective, puis à la mise en volume. Le passage en trois dimensions est en effet essentiel pour tester l'intégration du projet dans son environnement,



Pont Schuman sur la Saône, Lyon, Didier-Noël Petit & Associés : maquette de l'avant-projet. Archives du Grand Lyon, fonds Didier-Noël Petit & Associés, 5786 W 011.

vérifier les ombres portées, les vis-à-vis, et voir comment l'ensemble fonctionne. Il s'agit d'un instrument de travail au même titre qu'un plan ou une coupe, mais qui a l'avantage de donner une vue globale unique, supérieure même à celle que l'on peut avoir dans la réalité. Supérieure aussi à la modélisation informatique en 3D qui n'est finalement qu'une image que l'on peut faire tourner.

L'atelier ayant participé à de nombreux concours, nous avons aussi reçu des maquettes de présentation réalisées en externe, aux matériaux plus nobles. Supports de communication très flatteurs, elles comportaient cependant le risque de figer un travail qui n'est pas toujours parfaitement abouti. À la croisée des chemins, certaines maquettes d'étude, réalisées comme consultant dans le cadre d'avant-projets, ont fait l'objet d'un soin particulier lorsque l'atelier souhaitait se positionner sur le projet, par exemple pour le pont Schuman.

Les maquettes intégrées dans nos fonds sont donc révélatrices d'une pratique professionnelle autant que des transformations du paysage urbain de la région lyonnaise au cours des vingt dernières années. Parmi les projets d'urbanisme représentés, deux sont remarquables par leur ampleur et leur portée: le pôle multimodal de Vaise (réalisé) et l'aménagement (non réalisé) d'un des derniers lots en friche du quartier de la Part-Dieu.

Le concours d'architecture et d'urbanisme pour un pôle multimodal dans un quartier vétuste et périphérique représentait un défi. Les maquettes du projet et les modifications par touches qui y sont apportées le prouvent. Le recul que nous avons maintenant montre que la greffe a pris: de la vision d'un homme et de quelques bouts de carton est né un véritable lieu de vie.

Quant au projet de nouvelle tour à la Part-Dieu, on peut y

voir l'évolution de la réflexion de l'architecte, mais aussi noter la présence d'invariants: un espace largement ouvert au public, une mixité des fonctions, et un vaste atrium central. Les propositions successives traduisent l'ambition de l'architecte: si le premier projet est conforme aux 50 mètres de hauteur imposés par le plan d'occupation des sols en vigueur dans les années 1990, les tours suivantes sont de plus en plus élevées, et la dernière dépasse 140 mètres. Malgré l'abandon de ce projet en 2003, et avant sa reprise par l'architecte Jean-Marie Charpentier, il est intéressant de noter qu'il a entraîné la modification du plan local d'urbanisme et permis à l'actuelle tour Oxygène d'atteindre 117 mètres de hauteur.

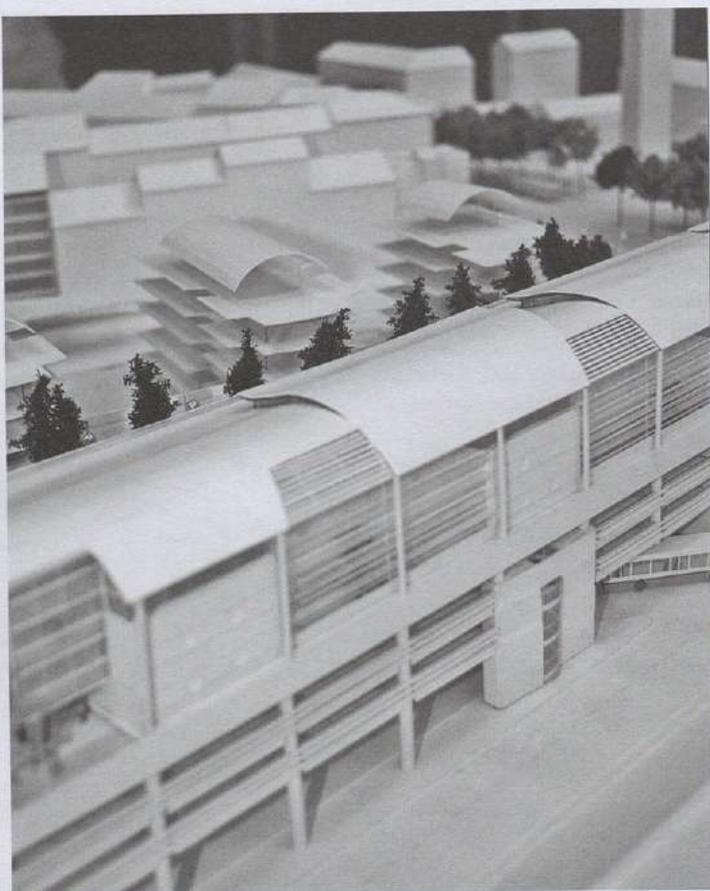
Dans cette opération qui peut s'apparenter à un sauvetage, d'autres institutions dont les

Archives municipales de Lyon et le musée Gadagne, ont également reçu des maquettes, ce qui soulève la question de l'éclatement des fonds. Malgré l'intégration chez nous de belles pièces, ce fonds reste également lacunaire par l'absence des dossiers de l'architecte qui permettraient de leur donner tout leur sens. Mais, en tenant compte des contraintes de volume, nous pourrions mettre en œuvre d'intéressantes actions de valorisation de ces archives. Leur caractère visuel est un véritable atout: elles complètent nos dossiers, et peuvent être confrontées à ce qui a effectivement été réalisé.

Contact

Archives du Grand Lyon
20, rue du Lac, 69003 Lyon
Tél. 04 26 99 34 14
cdemessieux@grandlyon.org

Pôle multimodal de la Gare de Vaise, Lyon, 1990-1992, Didier-Noël Petit & Associés: maquette. Archives du Grand Lyon, fonds Didier-Noël Petit & Associés, 5786 W 16-8.



ARCHIVES MUNICIPALES DE RENNES

Georges Maillols, l'architecte qui fait prendre de la hauteur à Rennes

ROMAIN JOULIA

Conservateur du patrimoine, directeur des Archives de Rennes

2013: année Maillols, c'est ainsi que la Maison de l'architecture et des espaces en Bretagne a choisi d'honorer la mémoire de ce bâtisseur pour le centenaire de sa naissance: l'occasion de se pencher sur un fonds d'archives remarquable qui a abondamment illustré un beau livre¹.

Un architecte rennais

Natif de Paris, Georges Maillols (1913-1998) est élève de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts. Architecte diplômé par le gouvernement en novembre 1943, il démarre sa carrière auprès de Léon Guinebretière à Laval, dont il a été l'étudiant

et dont il deviendra le gendre à l'occasion de son premier mariage. Installé à Rennes dès 1946, il y réalisera des projets jusqu'en 1997, un an avant sa mort.

Alternant commandes publiques – il sera notamment urbaniste pour la rénovation de plusieurs îlots insalubres – et réalisations pour des promoteurs privés, il travaillera principalement sous les longs mandats de deux édiles: Henri Fréville (1953-1977) et Edmond Hervé (1977-2008). Auteur d'une cité administrative municipale à la demande du premier, Georges Maillols voit son projet remis en cause après l'élection du second pour laisser la place à

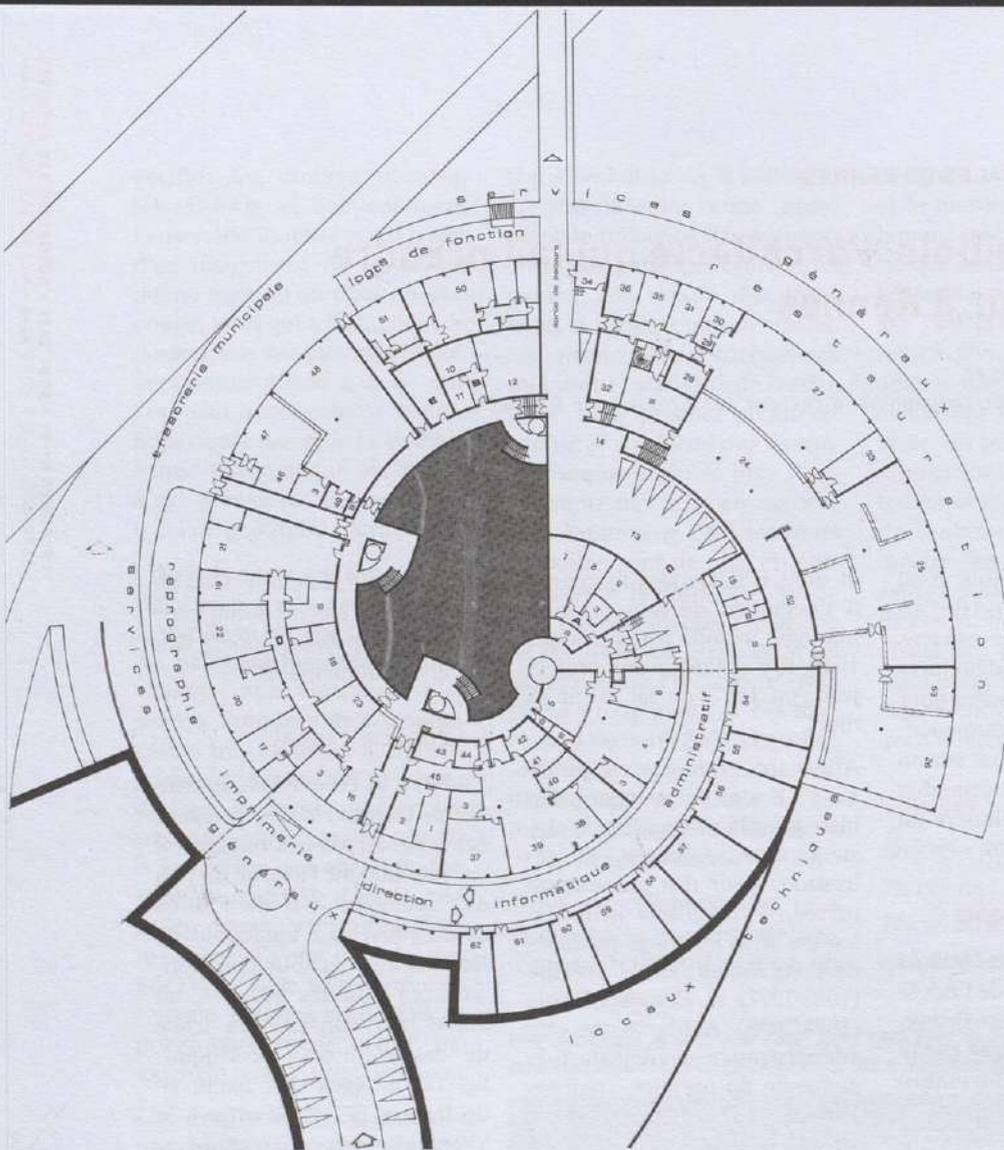
l'actuelle cité judiciaire. Cela ne l'empêchera pas de donner ses documents professionnels aux Archives municipales.

Le choix du local

En effet, si l'œuvre monumentale de Georges Maillols ne peut échapper au passant rennais – il est notamment l'auteur de l'un des premiers IGH de France et du plus haut immeuble de Rennes avec la tour des Horizons qui frôle les 100 m –, un autre lieu conserve la trace de cet architecte prolifique: les rayonnages des Archives de Rennes. C'est en effet à la Ville de Rennes qu'il a choisi de confier l'ensemble de son fonds



Georges Maillols commente la conception des maisons Tourmesol, devant Edmond Hervé, maire de Rennes, lors de la remise du fonds de l'agence aux Archives municipales en 1995. Archives municipales de Rennes, fonds Maillols, 1899 W/A 12.



- services généraux**
- DIRECTION**
1 directeur
2 secrétaire général
- ADMINISTRATIF**
3 responsabilité
4 gestion, contrôle classement
5 planification des archives
- SERVICES INTERIEURS**
- A ARTISANAT**
1 atelier
2 magasin
3 magasin outils
4 magasin vélos
5 magasin vélos
- B ENTRETIEN**
1 magasin pièces
2 magasin général
- C GARAGE**
1 voitures
2 véhicules
3 véhicules particuliers
4 véhicules particuliers
- MACHINERIE REPROGRAPHIQUE**
1 magasin
2 magasin réactifs Arwaco
- D ATELIERS**
1 reprographie
2 reprographie
3 reprographie
4 reprographie
5 reprographie
6 reprographie
7 reprographie
8 reprographie
9 reprographie
10 reprographie
- RESTAURATION**
- LOCAUX**
1 salle distribution
2 salle
3 salle
4 salle
5 salle
6 salle
7 salle
8 salle
9 salle
10 salle
11 salle
12 salle
13 salle
14 salle
15 salle
16 salle
17 salle
18 salle
19 salle
20 salle
21 salle
22 salle
23 salle
24 salle
25 salle
26 salle
27 salle
28 salle
29 salle
30 salle
31 salle
32 salle
33 salle
34 salle
35 salle
36 salle
37 salle
38 salle
39 salle
40 salle
41 salle
42 salle
43 salle
44 salle
45 salle
46 salle
47 salle
48 salle
49 salle
50 salle
51 salle
52 salle
53 salle
54 salle
55 salle
56 salle
57 salle
58 salle
59 salle
60 salle
61 salle
62 salle
63 salle
64 salle
65 salle
66 salle
67 salle
68 salle
69 salle
70 salle
71 salle
72 salle
73 salle
74 salle
75 salle
76 salle
77 salle
78 salle
79 salle
80 salle
81 salle
82 salle
83 salle
84 salle
85 salle
86 salle
87 salle
88 salle
89 salle
90 salle
91 salle
92 salle
93 salle
94 salle
95 salle
96 salle
97 salle
98 salle
99 salle
100 salle
- informatique**
1 magasin
2 magasin
3 magasin
4 magasin
5 magasin
6 magasin
7 magasin
8 magasin
9 magasin
10 magasin
11 magasin
12 magasin
13 magasin
14 magasin
15 magasin
16 magasin
17 magasin
18 magasin
19 magasin
20 magasin
21 magasin
22 magasin
23 magasin
24 magasin
25 magasin
26 magasin
27 magasin
28 magasin
29 magasin
30 magasin
31 magasin
32 magasin
33 magasin
34 magasin
35 magasin
36 magasin
37 magasin
38 magasin
39 magasin
40 magasin
41 magasin
42 magasin
43 magasin
44 magasin
45 magasin
46 magasin
47 magasin
48 magasin
49 magasin
50 magasin
51 magasin
52 magasin
53 magasin
54 magasin
55 magasin
56 magasin
57 magasin
58 magasin
59 magasin
60 magasin
61 magasin
62 magasin
63 magasin
64 magasin
65 magasin
66 magasin
67 magasin
68 magasin
69 magasin
70 magasin
71 magasin
72 magasin
73 magasin
74 magasin
75 magasin
76 magasin
77 magasin
78 magasin
79 magasin
80 magasin
81 magasin
82 magasin
83 magasin
84 magasin
85 magasin
86 magasin
87 magasin
88 magasin
89 magasin
90 magasin
91 magasin
92 magasin
93 magasin
94 magasin
95 magasin
96 magasin
97 magasin
98 magasin
99 magasin
100 magasin
- trésorerie principale municipale**
1 magasin
2 magasin
3 magasin
4 magasin
5 magasin
6 magasin
7 magasin
8 magasin
9 magasin
10 magasin
11 magasin
12 magasin
13 magasin
14 magasin
15 magasin
16 magasin
17 magasin
18 magasin
19 magasin
20 magasin
21 magasin
22 magasin
23 magasin
24 magasin
25 magasin
26 magasin
27 magasin
28 magasin
29 magasin
30 magasin
31 magasin
32 magasin
33 magasin
34 magasin
35 magasin
36 magasin
37 magasin
38 magasin
39 magasin
40 magasin
41 magasin
42 magasin
43 magasin
44 magasin
45 magasin
46 magasin
47 magasin
48 magasin
49 magasin
50 magasin
51 magasin
52 magasin
53 magasin
54 magasin
55 magasin
56 magasin
57 magasin
58 magasin
59 magasin
60 magasin
61 magasin
62 magasin
63 magasin
64 magasin
65 magasin
66 magasin
67 magasin
68 magasin
69 magasin
70 magasin
71 magasin
72 magasin
73 magasin
74 magasin
75 magasin
76 magasin
77 magasin
78 magasin
79 magasin
80 magasin
81 magasin
82 magasin
83 magasin
84 magasin
85 magasin
86 magasin
87 magasin
88 magasin
89 magasin
90 magasin
91 magasin
92 magasin
93 magasin
94 magasin
95 magasin
96 magasin
97 magasin
98 magasin
99 magasin
100 magasin
- logements de fonction**
1 logement
2 logement
3 logement
4 logement
5 logement
6 logement
7 logement
8 logement
9 logement
10 logement
11 logement
12 logement
13 logement
14 logement
15 logement
16 logement
17 logement
18 logement
19 logement
20 logement
21 logement
22 logement
23 logement
24 logement
25 logement
26 logement
27 logement
28 logement
29 logement
30 logement
31 logement
32 logement
33 logement
34 logement
35 logement
36 logement
37 logement
38 logement
39 logement
40 logement
41 logement
42 logement
43 logement
44 logement
45 logement
46 logement
47 logement
48 logement
49 logement
50 logement
51 logement
52 logement
53 logement
54 logement
55 logement
56 logement
57 logement
58 logement
59 logement
60 logement
61 logement
62 logement
63 logement
64 logement
65 logement
66 logement
67 logement
68 logement
69 logement
70 logement
71 logement
72 logement
73 logement
74 logement
75 logement
76 logement
77 logement
78 logement
79 logement
80 logement
81 logement
82 logement
83 logement
84 logement
85 logement
86 logement
87 logement
88 logement
89 logement
90 logement
91 logement
92 logement
93 logement
94 logement
95 logement
96 logement
97 logement
98 logement
99 logement
100 logement
- locaux annexes**
1 local
2 local
3 local
4 local
5 local
6 local
7 local
8 local
9 local
10 local
11 local
12 local
13 local
14 local
15 local
16 local
17 local
18 local
19 local
20 local
21 local
22 local
23 local
24 local
25 local
26 local
27 local
28 local
29 local
30 local
31 local
32 local
33 local
34 local
35 local
36 local
37 local
38 local
39 local
40 local
41 local
42 local
43 local
44 local
45 local
46 local
47 local
48 local
49 local
50 local
51 local
52 local
53 local
54 local
55 local
56 local
57 local
58 local
59 local
60 local
61 local
62 local
63 local
64 local
65 local
66 local
67 local
68 local
69 local
70 local
71 local
72 local
73 local
74 local
75 local
76 local
77 local
78 local
79 local
80 local
81 local
82 local
83 local
84 local
85 local
86 local
87 local
88 local
89 local
90 local
91 local
92 local
93 local
94 local
95 local
96 local
97 local
98 local
99 local
100 local
- locaux techniques**
1 local
2 local
3 local
4 local
5 local
6 local
7 local
8 local
9 local
10 local
11 local
12 local
13 local
14 local
15 local
16 local
17 local
18 local
19 local
20 local
21 local
22 local
23 local
24 local
25 local
26 local
27 local
28 local
29 local
30 local
31 local
32 local
33 local
34 local
35 local
36 local
37 local
38 local
39 local
40 local
41 local
42 local
43 local
44 local
45 local
46 local
47 local
48 local
49 local
50 local
51 local
52 local
53 local
54 local
55 local
56 local
57 local
58 local
59 local
60 local
61 local
62 local
63 local
64 local
65 local
66 local
67 local
68 local
69 local
70 local
71 local
72 local
73 local
74 local
75 local
76 local
77 local
78 local
79 local
80 local
81 local
82 local
83 local
84 local
85 local
86 local
87 local
88 local
89 local
90 local
91 local
92 local
93 local
94 local
95 local
96 local
97 local
98 local
99 local
100 local

Concours pour la construction de la cité administrative municipale de Rennes, Georges Maillols architecte: plan du rez-de-jardin, 1975. Archives municipales de Rennes, fonds Maillols, 14 Z 717-021.

professionnel au terme de sa carrière. Trois autres confrères l'avaient précédé dans ce choix : Jean-Gérard Marty (fonds 3 Z) et les associés Marty-Denieuil (8 Z). En confiant cette matière inédite au plus près de son lieu d'exercice, il n'a pu que ravir les chercheurs qui peuvent y accéder depuis bientôt 20 ans.

Une carrière complète

Après deux années d'échange, la convention de don du fonds 14 Z est officiellement signée entre la Ville et Georges Maillols. Edmond Hervé, maire de Rennes, préside lui-même la réception organisée aux Archives le 13 octobre 1995. Une exposition, assortie d'un catalogue², le tout confié à Marie-Christine Biet, met

en exergue la qualité de ces archives qui ont été abondamment mises à contribution.

Il faut dire que recueillir un tel fonds n'est pas anodin pour la documentation historique de Rennes. L'ensemble représente 48 mètres linéaires de dossiers et 122 de plans, pour un total de 832 cotes d'archives attribuées. La couverture chronologique du fonds (1946-1991) atteste de sa relative exhaustivité puisqu'elle correspond à toute la période d'exercice de l'architecte.

Le traitement intellectuel et matériel a été confié à Muriel Lacam, stagiaire, qui a dressé l'inventaire des archives en 1998, au moment où disparaissait le donateur. Il a été revu et normalisé en 2013 par

Marie Penlaë. Les actions de tri archivistique se sont limitées à l'élimination des copies et brouillons, avec le double objectif de restituer un fonds homogène tout en retirant les pièces sans intérêt pour la compréhension de l'œuvre.

Un plan de classement particulièrement judicieux a été adopté. Il a permis de distinguer les dossiers administratifs et comptables, relevant de la gestion de l'agence, de ceux touchant plus directement à la conception et à la réalisation de projets architecturaux. Chaque projet a fait l'objet d'une classification géographique, en mettant en avant les projets rennais (les plus nombreux avec 140 dossiers, classés par quartier), puis les bretons, quelques projets fran-

çais hors Bretagne et deux projets étrangers (Tizi Ouzou en Algérie et Bahreïn). Enfin, une troisième partie a été dévolue à l'inventaire des centaines de plans et calques ayant trait à ces différents projets.

Une conservation problématique

La dimension des plans, cumulée à la présence de calques endommagés, a interrogé les archivistes. Si la satisfaction de disposer d'un répertoire complet de ces documents graphiques est réelle, la conservation reste épineuse. Pour l'heure, ils sont roulés et entreposés dans de longs cartons au fil des rayonnages. On a pu relever des nombreuses déchirures ou froissures sur les calques qui semblent irrémédiables. Des traitements plus adaptés pour la restauration des plans semblent envisageables même si le volume considéré et le coût ne permettent pas de les engager pour l'heure. Ces solutions, complétées par une numérisation intégrale desdites cartes et plans, devraient pérenniser cette mémoire unique.

Un patrimoine partagé

Les modalités de communication de ce fonds ont connu plusieurs étapes. D'abord conditionnée à l'autorisation de Georges Maillols durant 10 ans (en fait, il décéda trois années plus tard), elle fut transformée par sa veuve dès 2004 en une

autorisation de communication permanente à tout public. Les documents restent malgré tout soumis à la législation en vigueur concernant les archives publiques. Une restriction de communication s'applique pour quelques dossiers seulement, traitant de contentieux, pour lesquels un délai de 75 ans doit s'écouler. Il est notamment question de l'affaire des enduits Lutèce Project appliqués sur les façades des maisons Tournesol.

L'exploitation du fonds, en dépit des restrictions liées à l'état de quelques documents, ne doit en aucun cas dissuader la recherche, tant la richesse des informations contenues suppose que de nombreuses découvertes restent encore à faire.

Pour aller plus loin

Si son fonds professionnel est évidemment le plus pertinent pour la recherche sur l'œuvre de l'architecte Maillols, plusieurs autres fonds méritent également d'être consultés, à commencer par ceux de ses confrères cités plus haut.

Parmi les fonds publics, on relèvera notamment les permis de construire délivrés par le maire dans le cadre de ses attributions d'urbanisme, lesquels complètent directement les dossiers de l'architecte, tout en retraçant le cheminement administratif ayant permis leur aboutissement.

On citera également l'hommage posthume rendu par la municipalité lors de la séance du conseil municipal du 14 septembre 1998 où le maire Edmond Hervé salua « l'architecte rennais créatif et audacieux [à qui l'on doit] la conception de près de 10000 logements dans notre ville », tout en rappelant le don aux Archives municipales.

Enfin, quelques photographies complètent cette documentation, réalisées pour le magazine d'informations *Le Rennais* ou par le photographe des Archives, préalablement à la signature de la convention en 1995.

Contact

Archives de Rennes
18 avenue Jules-Ferry
CS 63126
35031 Rennes Cedex
Tél. 02 23 62 12 60
r.joulia@ville-rennes.fr.

1. ANDRIEUX, Jean-Yves et LETONDU, Simon (dir.), *Georges Maillols, architecte*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2013, 247 p.
2. *Horizons Maillols*. Archives municipales de Rennes, 1995, 7 p. Consultable en ligne à l'adresse: www.archives.rennes.fr

SERVICE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE DE SAINT-ÉTIENNE

Les apports de l'archive d'architecture dans la construction du projet culturel de Saint-Étienne ville d'art et d'histoire

CENDRINE SANQUER

Animatrice de l'architecture et du patrimoine

Ville noire marquée par son industrie il y a encore 40 ans, Saint-Étienne a vécu une mutation permanente. Elle a créé presque autant d'emplois qu'elle en a perdus. Ses activités industrielles et sa population d'origine locale et étrangère ont façonné un paysage urbain singulier, de l'habitat à l'architecture industrielle, difficile à percevoir tel quel sans médiation appropriée. La ville s'est reconstruite sur elle-même puis développée en quartiers autour et sur des collines, autant de points de vues inédits pour en découvrir le développement.

Le label Ville d'art et d'histoire, une reconnaissance nationale

Ce label qualitatif attribué en 2000 par le ministère de la Culture et de la Communication vient conclure un inventaire architectural mené dans le centre-ville avec l'appui logistique des Archives municipales de Saint-Étienne de 1994 à 1998. Il entraîne également la réunion d'une commission régionale de protection des sites spécifique pour protéger au titre des monuments historiques (2001 et 2003) les principaux édifices stéphanois étudiés, renforçant ainsi la reconnaissance nationale du patrimoine stéphanois.

La labellisation de la ville de Saint-Étienne a revêtu un intérêt particulier pour l'État. Lors de la signature de la convention en décembre 2000, elle est la première ville française label-

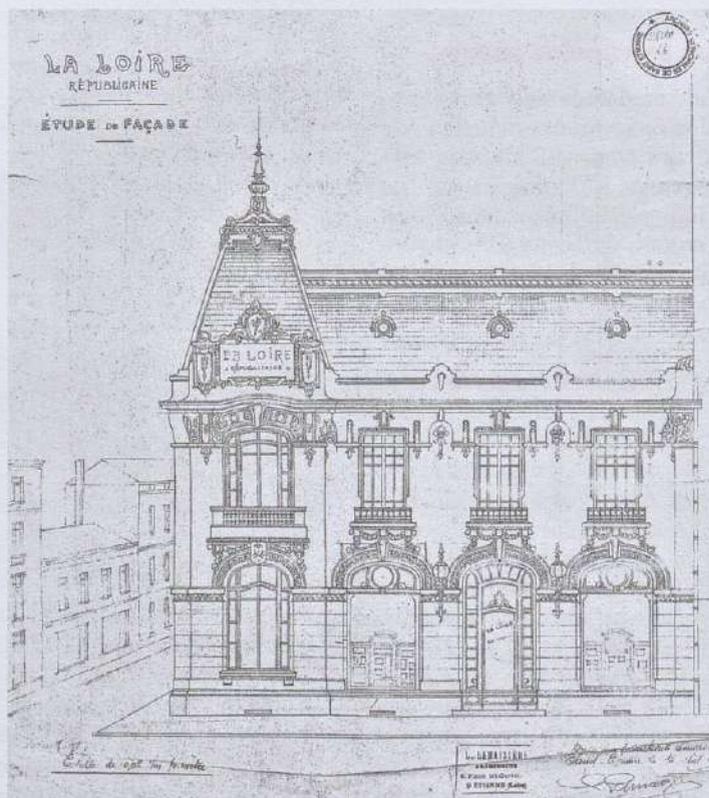
lisée pour son patrimoine des XIX^e et XX^e siècles particulièrement important, représentatif d'activités industrielles spécifiques, et témoin d'une histoire sociale forte.

L'obtention du label impose de mener six missions principales :

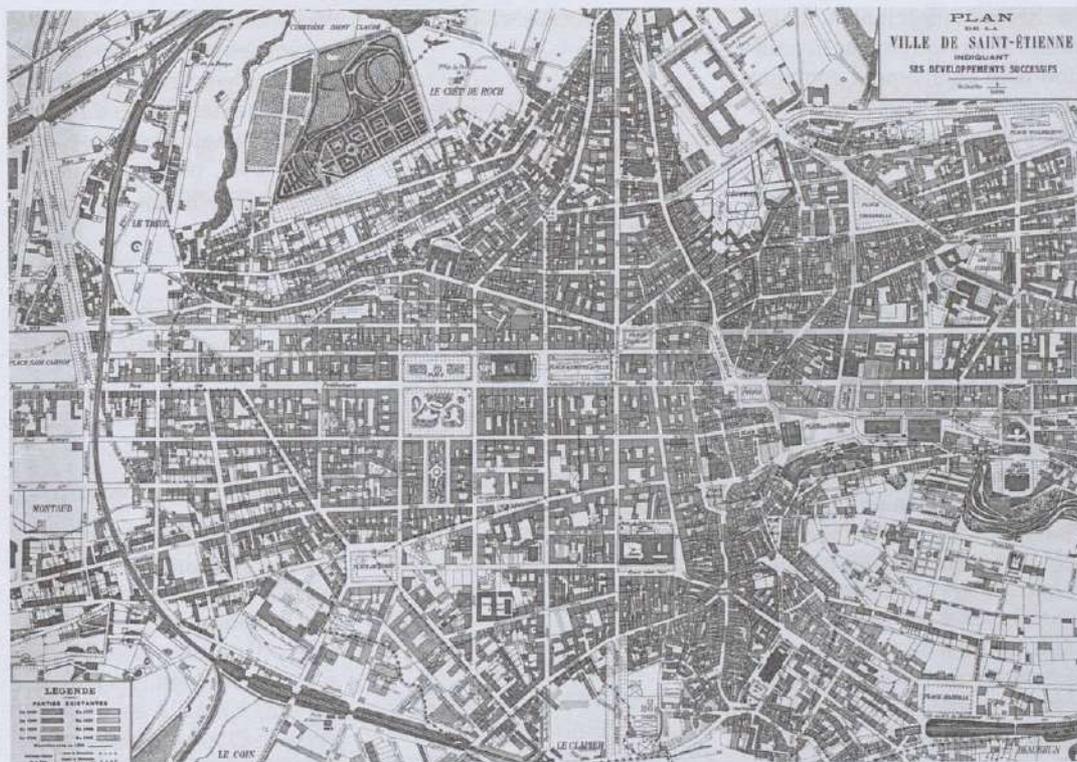
- la création d'un lieu permanent (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) identifiant le réseau art et histoire,
- la réalisation d'un programme annuel d'actions,

- la sensibilisation des habitants,
- l'élaboration d'actions éducatives adaptées,
- le développement du tourisme culturel,
- la diffusion et la communication du patrimoine.

Depuis 2001, le service Ville d'art et d'histoire gère des projets positionnés entre recherche et médiation culturelle sur des sujets architecturaux, urbains ou historiques, souvent en collaboration avec l'équipe des



Immeuble de La Loire Républicaine, Saint-Étienne : élévation de la façade. Archives municipales de Saint-Étienne, fonds Lamaizière.



Plan de Saint-Étienne indiquant ses développements successifs, établi vers 1906. Archives municipales de Saint-Étienne.

Archives municipales de Saint-Étienne.

Son équipe est composée de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine (architecte de formation), responsable du service, assistée d'un agent en charge des activités pédagogiques, et d'un autre chargé de la gestion des ressources documentaires. Des guides conférenciers, agréés par le ministère de la Culture, et des médiateurs culturels assurent les missions du service des publics.

Archives et patrimoine urbain, des liens privilégiés

Le patrimoine stéphanois ne se limite pas seulement à l'architecture. Il est immatériel avec la mémoire et le récit des populations; il est aussi naturel; mais il est également écrit avec le livre et les archives. La richesse des fonds stéphanois dans le domaine de l'architecture sont autant de ressources documentaires pour comprendre l'histoire de la ville car la réalisation d'un bâtiment ne se résume pas à la seule phase de travaux.

Derrière l'existence d'un édifice, se trouve tout un travail de création et d'études, mené par le commanditaire et l'architecte, travail souvent méconnu! La transmission de tous les aspects de cette mémoire urbaine donne des clefs de lecture aux publics afin qu'ils reconnaissent et s'approprient les différents éléments qui ont constitué l'histoire de la ville.

La diversité des publics à sensibiliser ou à éduquer entraîne la constitution d'outils variés, pour lesquels le recours à des documents d'archives est constamment utilisé, que ce soient des plans issus des fonds de la voirie ou des pièces figurées issues des fonds privés conservés principalement dans les dépôts publics.

Les transformations continues de cette ville posent largement la question de la mémoire orale, écrite et visuelle. Cette mémoire est recueillie, traitée aux Archives municipales certes, mais aussi dans les musées et à la cinémathèque. La mise en réseau de tous ces équipements culturels, avec l'univer-

sité et les écoles d'architecture et des Mines entraîne auprès des publics un accès aux patrimoines mais favorise également la recherche scientifique et de multiples projets de valorisation: expositions temporaires; visites commentées et conférences; accompagnement des projets d'aménagement urbain; coordination des Journées du Patrimoine; approfondissement des circuits existants et création de nouveaux circuits de balades urbaines; mise en place d'une signalétique patrimoniale. La médiation passe également par une politique de publications et la création d'une collection patrimoine intitulée *Trames urbaines*, destinée au grand public, pour présenter aussi bien un site, une rue, une place, des jardins, des liaisons, un bâtiment, une typologie architecturale, un matériau de construction...

Vers une « Cité du patrimoine et des mémoires » ?

Les liens privilégiés entre Ville d'art et d'histoire et les

Archives municipales pourraient se prolonger par la création d'un équipement commun afin d'offrir aux publics un lieu unique pour consulter des documents originaux, participer à une offre culturelle dynamique mixant les disciplines, et permettre aux services municipaux une meilleure articulation des actions de conservation et de médiation, le tout en rationalisant les espaces mutualisés.

La mise en place de ce lieu autour de l'histoire de la ville serait un élément fondamental pour une mise en valeur de l'image de la cité et servirait aussi de centre d'interprétation

de l'architecture et du patrimoine.

Un travail collaboratif avec l'association Archives d'architecture de la Loire

Après le travail de recherche sur l'inventaire des archives de Léon et Marcel Lamaizière en 1994, la collaboration continue et alterne entre l'aide à la collecte d'archives (fonds Balembois) ou la prise en charge directe d'un élément de médiation dans l'exposition en 2008 « les archives d'architecture s'exposent » réalisée en parte-

nariat avec les Archives départementales et les Archives municipales : deux frises présentent les différentes étapes du travail de l'architecte (esquisse, croquis, devis, plans, maquettes, images de synthèse...).

Contact

Service Ville d'art et d'histoire
Direction des affaires culturelles
Hôtel de ville
BP 503
42007 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 48 76 18
cendrine.sanquer@saint-etienne.fr

Archives de Ginette Baty-Tornikian, chercheuse en histoire sociale et culturelle de l'architecture et de l'urbanisme

LUCILLE PENNEL

Chargée du centre de documentation et du suivi du récolement

Après un master de sociologie urbaine et un DEA d'anthropologie urbaine, Ginette Baty-Tornikian a intégré l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville en 1974, en tant que maître-assistante et chercheure associée au laboratoire IPRAUS (Institut parisien de recherche architecture urbanistique société) / UMR3329, CNRS. Depuis sa création en 1969, l'établissement consacre son enseignement au domaine des équipements publics, des logements sociaux et des projets urbains. Le choix de cette école fut donc une évidence pour Ginette Baty-Tornikian. Elle a développé différents projets de recherche sur l'espace architectural de la ville, et plus précisément les liens entre son évolution et l'organisation des sociétés. Au cours de ses nombreuses années de recherche, elle a regroupé un ensemble complet de documentation dont elle souhaite faire don au MUS/Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes.

Ce musée inauguré en juin 2013, héritier du musée municipal René Sordes, a pour vocation de partager l'histoire de la ville, de son patrimoine, de présenter et documenter l'urbanisme social des années 1920 à 1940, avec Henri Sellier et la cité-jardin de Suresnes en toile de fond. Il est doté d'un centre de ressources collectant de la documentation sur ces différents thèmes qui pourrait être

avantageusement complétée par le fonds de madame Baty-Tornikian.

Présentation du fonds

Ce fonds, aujourd'hui conservé au sein de l'ENSAPB, se compose de 3 ensembles. Le premier, strictement documentaire (environ 1,6 mètre linéaire), comprend des ouvrages et des revues sur les thèmes de recherche de prédilection de Ginette Baty-Tornikian : les cités-jardins, l'urbanisme social, les nouvelles formes d'habitat, le passage des utopies à leur application concrète. Il permet de compléter la documentation générale préexistante au centre de documentation du MUS.

Le second ensemble est issu de ses activités d'enseignante : de la première à la troisième année, ses cours portaient sur le logement, les équipements, la ville, et en cinquième année sur des thèmes plus précis comme les cités-jardins. Un exemplaire d'une grande partie des travaux et des mémoires de fin d'année des étudiants de ces modules a été conservé par madame Baty-Tornikian.

Enfin, le troisième ensemble correspond aux activités de recherche : notes, correspondance, comptes rendus de réunions, rapports intermédiaires, bibliographies détaillées, manuscrits ou tapuscrits d'articles. Se trouvent également dans ces archives, des témoi-

gnages oraux d'habitants de cités-jardins, de maires, les documents ayant permis la préparation des deux expositions présentées au sein de la galerie du musée de Suresnes avant sa réouverture, et enfin des revues de presse très précises sur les cités-jardins françaises ou internationales, pour certaines présentées au sein du MUS.

Des archives au MUS

Un dépôt de ces différents documents au MUS serait l'occasion de mettre à disposition des chercheurs une documentation inédite, présentant des axes de recherches originaux souvent non abordés dans la littérature sur ce thème. Le centre de documentation du MUS pourrait ainsi être identifié comme un centre de ressources indispensable pour toute personne s'intéressant à ces sujets. Ce fonds d'archives et ce large ensemble documentaire semblent ainsi avoir toute leur place au sein du centre de documentation du MUS, et légitiment ainsi la volonté de madame Baty-Tornikian.

Mais la situation est plus compliquée qu'il n'y paraît et nous entrons dans l'épineuse problématique des archives de chercheurs. En effet, les trois groupes de documents précédemment décrits n'ont pas tous la même valeur juridique, il nous est nécessaire de faire le tri entre ce qui relève des

archives privées et des archives publiques.

La documentation générale fait sans aucun doute partie des archives privées. Il s'agit de documentation réunie personnellement par Ginette Baty-Tornikian. Ces documents sont aujourd'hui conservés à l'ENSAPB, mais un dépôt au MUS ne pose aucun problème.

Les recherches de madame Baty-Tornikian dans le cadre de l'IPRAUS, laboratoire de l'ENSAPB, ont été financées par cette même école et ainsi indirectement par le ministère de la Culture et de la Communication, tutelle des écoles d'architecture en France. Selon l'article L. 211-4 du code du patrimoine, ces archives sont donc des archives publiques. Cependant les archives de chercheurs, où se mêlent activités publiques et privées, ne sont pas directement abordées dans ce texte. Une journée d'étude sur ce thème « Archives personnelles de chercheurs et pratiques de

recherche » coorganisée par le RTP ArchiSHS et le programme ARCHSHS de la maison des sciences de l'homme de Dijon a eu lieu le 7 avril 2011. Il en est ressorti que sans texte officiel il fallait adapter la solution à chaque chercheur.

Ainsi, pour répondre aux souhaits de madame Baty-Tornikian tout en respectant la loi une collaboration entre le MUS, l'ENSAPB et la mission archives du ministère de la Culture a été initiée. Dans un premier temps une convention de dépôt entre l'ENSAPB et la ville de Suresnes a été signée concernant la documentation personnelle de madame Baty-Tornikian. Après vérification que tous les travaux d'étudiants contenus dans ces archives sont bien des doubles de ceux conservés au sein de la bibliothèque de l'École, un avenant a été réalisé pour remettre au MUS cette deuxième partie documentaire. Pour la partie publique, il a été décidé un versement aux Archives nationales qui conservent déjà certains

documents de Ginette Baty-Tornikian. Une numérisation par le MUS se fera dans un second temps.

Après cette longue procédure administrative, il sera bientôt possible de venir consulter au sein du centre de documentation du MUS un fonds très complet sur l'urbanisme social et les cités-jardins. Ce centre de documentation deviendra fin 2015 un véritable lieu de référence sur ces sujets lorsque les matériaux de recherche de madame Baty-Tornikian : notes, interviews, témoignages, revue de presse, courrier, seront venus compléter l'ensemble existant.

Contact

MUS/Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes
1, place de la Gare-de-Suresnes-Longchamp
92150 Suresnes
Tel : 01.41.18.69.95
lpennel@ville-suresnes.fr

*Intérieur de l'agence
de Bagnolet de l'Atelier
d'urbanisme et d'ar-
chitecture vers 1968.
Archives Paul Chemetov.
Tous droits réservés.*

ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE

Agence
d'Architecture
et d'Urbanisme
1968
métiers
servés.



Aux sources de l'AUA

JEAN-LOUIS COHEN

Sheldon H. Solow Professor in the History of architecture,
Institute of Fine Arts/New York University

VANESSA GROSSMAN

Ph.D. Candidate, History and Theory of Architecture,
Princeton University

Alors que le seuil de l'âge numérique est franchi depuis une vingtaine d'années, bouleversant la donne en matière de conservation des données, il est paradoxalement plus facile d'écrire l'histoire d'une agence d'architecture du XIX^e siècle, si son fonds est conservé en un lieu unique, et ce en dépit des inévitables lacunes, que celle d'une agence contemporaine. Les matériaux rendant compte de l'histoire d'un collectif du dernier tiers du XX^e siècle, comme l'Atelier d'urbanisme et d'architecture – ou AUA – sont foisonnants, car la production du bâtiment s'est complexifiée et bureaucratisée, générant des masses considérables de pièces graphiques, écrites et comptables. Les partenaires se sont multipliés – ingénieurs conseils en tout genre, consultants, opérateurs publics et privés. Le labyrinthe de papier devient encore plus difficile à saisir dans le cas des agences à partenaires multiples, dès lors que les fonds de celles-ci sont découpés et disséminés.

Le cas des archives de l'Atelier de Montrouge, réunies en un seul fonds à la Cité de l'architecture et du patrimoine, est exceptionnel, et quelques exemples bien différents méritent d'être évoqués. Le fonds de l'agence de Le Corbusier et Pierre Jeanneret, associés de 1922 à 1940, est conservé depuis le début des années 1970 en un lieu unique par la Fondation créée par le premier, la contribution du second étant facile à saisir au travers des correspondances et des dessins trahissant sa « patte ». Il aura fallu quarante ans, en revanche, pour que les archives de Pierre Jeanneret quittent un appartement genevois pour rejoindre le Centre canadien d'architecture. Le fonds, si important, de l'agence d'Eugène Beaudouin et Marcel Lods, a disparu dans le naufrage de la péniche qui l'abritait, et ce sont les fonds distincts des deux partenaires, séparés après 1940, que conservent l'Académie d'architecture et la Cité de l'architecture et du patrimoine¹. Dans le cas de l'agence créée au milieu des

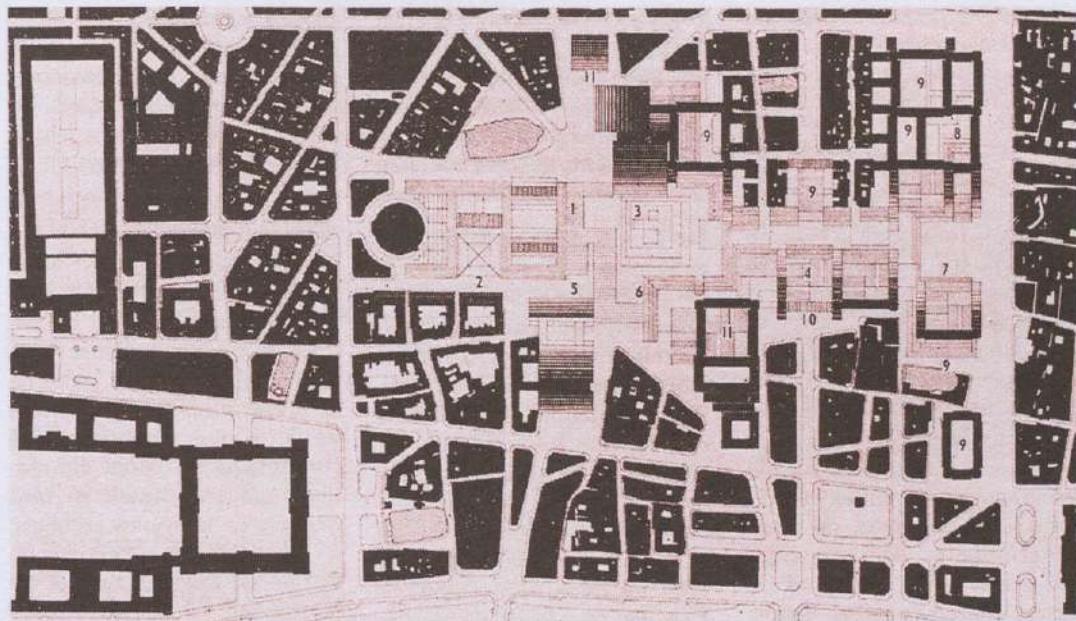
années 1950 par Georges Candilis, Alexis Josic et Shadrach Woods, les choses sont plus complexes. Les archives de l'agence et celles du premier sont principalement à la Cité de l'architecture et du patrimoine, mais « écrémées » par le Centre Pompidou de certains des dessins les plus éloquentes, celles du dernier sont conservées à la bibliothèque Avery de l'université de Columbia à New York, et celles de Josic encore à ce jour dans sa famille.

La configuration de ces partenariats est à chaque fois différente, ce qui explique en partie la destinée de leurs archives. Très imbriqués, les apports de Le Corbusier et Pierre Jeanneret sont difficiles à distinguer, comme ceux de Beaudouin et Lods, alors que les responsables des projets de l'Atelier de Montrouge sont clairement désignés. Le cas de l'AUA est particulier, car cet atelier aura été plus un lieu d'interaction entre concepteurs autonomes qu'un lieu de travail choral. L'association AUA possède

Intérieur de l'agence de Bagnolet vers 1968. Archives Paul Chemetov. Tous droits réservés.



Projet de l'AUA pour
Les Halles à Paris,
publié dans L'Architec-
ture d'aujourd'hui
en 1967.



une histoire, dans laquelle elle apparaît comme bien plus qu'un contenant juridique ou immobilier, dès lors qu'elle a été un cadre pour la production éditoriale et aussi pour certaines pratiques de groupe. Par ailleurs, ses membres ont travaillé selon les cas, et parfois simultanément de façon individuelle, par couples d'associés – Paul Chemetov et Jean Deroche, Jacques Kalisz et Jean Perrottet, puis Perrottet et Valentin Fabre, Georges Loiseau et Jean Tribel – et même par trio, dans le cas du partenariat entre Henri Ciriani, Michel Corajoud et Borja Huidobro. Aucune politique concertée n'ayant été élaborée par les membres de l'AUA à l'occasion de la dissolution de l'association ou lors de la cessation de leur activité individuelle, la dispersion des documents redouble donc celle des architectes de l'atelier.

Dessins et maquettes

L'espace archivistique pertinent pour l'étude de la production de l'AUA pourrait être dilaté à l'extrême. Si l'on parcourt un axe diachronique, dont le segment central correspond aux trois décennies de l'existence de l'association, il est nécessaire de prendre en compte

ce que nous pourrions appeler l'*amont*, à savoir les lieux de formation des membres de l'atelier – des écoles comme les Beaux-Arts, les Arts décoratifs, l'École Boule ou l'Institut d'urbanisme –, pour y trouver des informations sur leurs premières expériences, et les agences dans lesquelles ils ont travaillé, pour y retrouver leurs premiers projets. Un lieu fondamental aura été de ce point de vue l'agence de Pierre Genuys, où se croisèrent Chemetov, Kalisz, Steinebach et Deroche. Par ailleurs, c'est avec Guy Lagneau, Michel Weil et Jean Dimitrijevic que Perrottet fit ses premières armes, tandis que Chemetov travailla avec Jean Badovici et Joseph Ney, alors assistants d'André Lurçat, et avec René Sarger, et Ciriani avec André Gomis, pour en rester à quelques exemples. En *aval*, c'est auprès de la génération des partenaires juniors – comme Christian Devillers, des jeunes diplômés ayant travaillé à partir des années 1970 et des dessinateurs devenus architectes, que la recherche peut être étendue.

Sur un axe synchronique, les fonds nécessaires à une compréhension des mécanismes de la commande, de la conception, de la construction et de la

réception des projets – cycle s'étendant parfois sur un temps assez long – comprennent ceux des collectivités locales, des maîtres d'ouvrages, des architectes et de tous leurs consultants. La transformation ou l'extension de certains édifices – le centre administratif de Pantin dans le premier cas, et le centre nautique de Villejuif dans le second – a produit encore d'autres types de matériaux.

En termes de types de documents historiques, le corpus est extrêmement diversifié. Contrairement à certains fonds contemporains, les archives dispersées de l'AUA et de ses membres ne comprennent pas beaucoup de pièces graphiques ambitieuses artistiquement, tant un certain mépris pour le dessin considéré en tant que tel, perçu comme une déviation typique des Beaux-Arts, semble avoir été partagé par eux. L'exception confirmant la règle est Ciriani, dont le langage a transformé certains projets comme la Villeneuve de Grenoble, ou le projet de concours pour le premier quartier d'Évry. C'est sous la forme du carnet de croquis que les recherches les plus intéressantes peuvent être explorées. En définitive, l'essentiel des fonds graphiques comprennent des calques et des

tirages des projets détaillés et des dossiers d'exécution.

À ce noyau, s'ajoutent un certain nombre de maquettes originales, mais certaines des plus importantes, telles celles des projets pour la consultation des Halles de 1967, ou la maquette de principe de la Villeneuve, ont disparu, si celles des concours d'Évry et des coteaux de Maubuée ont été conservées. Accompagnant les dossiers des projets dans les fonds accessibles, les écrits se composent essentiellement de programmes, de textes de présentations succincts, de devis descriptifs et de correspondances avec les maîtres d'ouvrage. Certains de ces textes, notamment ceux rédigés à l'occasion des concours, prennent le statut de manifestes. Un autre corpus textuel est celui des documents imprimés, disponibles pour certains dans des bibliothèques, comme c'est le cas pour la revue *Forum*, publiée par l'AUA entre 1962 et 1966, consultable à la Bibliothèque nationale de France. D'autres restent dispersés dans les dossiers des archives où leur découverte dispense de bien des recherches fastidieuses dans des publications mal ou non indexées. Ainsi en va-t-il du très vaste ensemble des contributions de Paul Chemetov à la presse quotidienne et hebdomadaire, et des articles publiés dans des revues grand public, municipales ou même médicales, qui n'apparaissent pas dans les bases de données d'architecture.

Images et sons

L'œuvre bâtie de l'AUA a été photographiée par des auteurs très variés, dont les clichés sont parfois conservés dans les collections publiques – c'est le cas pour les clichés de Pierre Joly et Véra Cardot. Dans le cas le plus courant, des tirages figurent dans les fonds des architectes, inclus dans les dossiers des projets ou rassemblés en albums de références. Ils sont

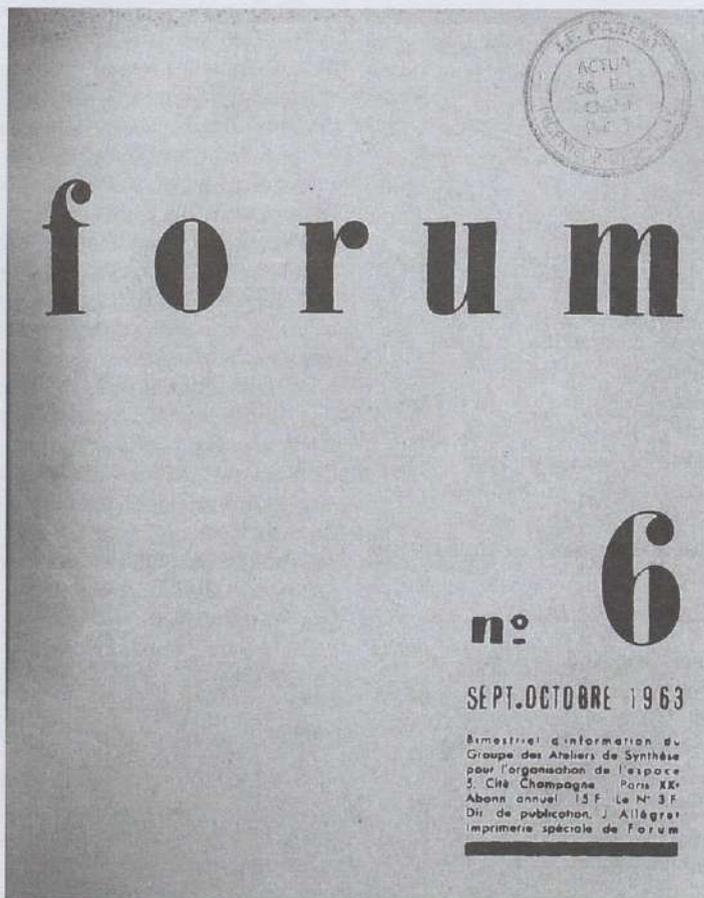
l'œuvre, entre autres, de Jean Biaugeaud, Gérard Dufresne, Dahliette Sucheyre. À ceux-ci s'ajoutent des milliers de diapositives souvent conservées dans des classeurs, dont les couleurs sont encore parfois assez vives.

Les fonds cinématographiques conservés à l'Institut national de l'audiovisuel sont particulièrement significatifs pour inscrire les projets de l'AUA dans leur temps. Ils s'ajoutent aux films de fiction dans lesquels apparaissent des membres de l'atelier, tel Jacques Kalisz dans *Le joli mai* de Chris Marker (1962), ou des édifices construits par eux, comme dans *Pierre et Paul* de René Allio (1969) et *L'écume des Jours* de Michel Gondry (2013). Parmi les documentaires, celui d'Éric Rohmer et Jean-Paul Pigeat *La forme de la ville* (1975) restitue parfaitement l'enthousiasme juvénile des équipes à l'œuvre à Grenoble ou lors du concours d'Évry, tandis que *L'Architecture contemporaine dans la*

région parisienne, de Jean-Pierre Escande (1970), conduit le spectateur à Fontenay-sous-Bois avec Perrotet, à La Courneuve avec Chemetov, et à Aubervilliers avec Kalisz.

Les collections de l'Institut national de l'audiovisuel rassemblent également les enregistrements des très nombreux programmes de radio consacrés aux protagonistes et à leurs projets. Dans le cadre de la préparation de l'exposition de 2015, plus d'une vingtaine d'entretiens vidéo ont été réalisés, qui constituent en tant que tels de nouvelles archives, à verser dans les collections de la Cité de l'architecture et du patrimoine.

L'analyse ne serait pas complète si elle n'évoquait pas les fonds disparus au fil des déménagements, des inondations de caves, ou des incendies, qui ont affecté certains fonds déposés dans des entrepôts en principe au-dessus de tout soupçon d'insécurité. Les principales pertes



Couverture du numéro de Forum, septembre-octobre 1963, bimestriel d'informations du Groupe des Ateliers de Synthèse pour l'organisation de l'espace.

en ce domaine auront été celles du fonds de Paul Chemetov et d'Annie Tribel. Il ne suffit malheureusement pas que les fonds soient versés et conservés pour qu'ils soient accessibles, surtout lorsque leur mouvement est mécanisé. La panne durable du monte-charge automatisé des Archives nationales du monde du travail à Roubaix aura rendu le fonds de Jean et Maria Deroche inaccessible dans les temporalités de ce projet.

Les Archives nationales

Les Archives nationales conservent plusieurs fonds utiles pour établir l'histoire de l'AUA. Parmi ceux rendant compte de l'*amont*, les séries AJ/52, relative à l'École nationale supérieure des beaux-arts et AJ/53, relative à l'École nationale supérieure des arts décoratifs, sont indispensables. Outre des données utiles d'état civil, ils permettent de reconstruire jusqu'en 1960 les trajectoires des architectes, de leur admission à leur diplôme, d'identifier leurs ateliers de rattachement et de retrouver leur feuille de valeurs, avec leurs éventuelles récompenses. Les fonds des

Beaux-arts gardent les projets rendus pour le Grand prix de Rome et ceux ayant reçu des médailles, ce qui ne fut pas le cas des membres de l'AUA. Les dossiers postérieurs à 1960 sont conservés à Fontainebleau, où ils ne sont pas accessibles depuis plusieurs mois.

D'autres fonds conservés sur le site de Fontainebleau des Archives nationales permettraient de retracer les politiques d'État ayant eu un impact sur les projets de l'AUA, si le bâtiment qui les abrite, menacé d'effondrement, n'avait pas été fermé en urgence au printemps 2014. Trop nombreux pour être énumérés ici, ils portent sur des domaines comme la construction et l'innovation architecturale. Le fonds de la direction de la Construction du ministère de l'Équipement, comprend des matériaux sur l'industrialisation, la politique des modèles et le plan Construction. Le fonds de la direction de l'Urbanisme contient les dossiers de la Société d'économie mixte d'aménagement des Halles qui orchestra la consultation de 1967. Celui du Groupe central des Villes nouvelles, qui coordonnait cette politique au niveau national, permet de

comprendre le cadre politique du concours d'Évry. Du côté du ministère des Affaires culturelles, les fonds de la direction du Théâtre et de la direction des Bibliothèques et de la Lecture publique permettent de comprendre le champ programmatique dans lequel s'inscrivent les projets de l'AUA dans ces deux domaines. Enfin, les documents produits par la direction de l'Architecture du même ministère éclairent la politique d'encouragement à la création architecturale, entreprise à partir de 1965².

Les services départementaux d'archives

Les fonds publics des départements représentent une source importante pour l'étude de l'AUA, en particulier ceux de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny, et du Val-de-Marne, à Créteil. La création de ces collectivités, résultant du démantèlement du département de la Seine, est postérieure de quelques années à celle de l'Atelier, qui a trouvé un champ d'activité important dans leurs territoires. Dans les deux cas, les fonds des services déconcentrés de l'État, notam-

Galerie de portraits et liste des collaborateurs de l'AUA, publiés en 1970 dans le livre de l'AUA.



spécialistes extérieurs

plasticiens M. SOUMAGNAC - J.P. DEMARCHI - F. BURETTE - P. THILL - P. POJINGO - F. CHAPUIS - V. QUIRO architectes scientifiques et économiques M. IMBERT - A. CSMONT - H. MAJEWSKI - D. FAGART - A. GUICHARD - C. LECORPS ingénieurs S. KETOFF - R. TABOURET - R. SLAMA paysagiste J. SIMON coordinateurs R. BRIGHI - PEGGAZ BLANC - M. BARON

collaborateurs

P. APARTIS - M. ASNAGHI - F. BELVEZE - A. BERGE - Y. BIGOT - A. BONARDI - M.-P. BOUCARD - J. BOUSHIRA - A. BRIGHI - C. BUEL - J.P. BUEL - L. BURGAARD - A. CATTANI - D. CAUCHE - C. CHAVINIER - S. CONSTANTINOFF - R. DANOS - J. DEGOSSAS - R. DEGRANDE - G. DENOYELLE - M. DEPREUX - C. DIEN - M. DUBOIS - F. FABRE - H. FAGLA - F. FAYE - P. FOURNEL - R. GERARD - V. GIRE - A. HEINZ - T. ISHIKAWA - G. JAHAN - A. KOVACIC - J. KOVACIC - G. LEGROS - H. LEGUYADER - B. LEROY - L. LISCIO - G. LIUCCI - J. MARTIN - M.-S. NEGRI - M. PASCAL - C. PATURANGE - M. PERSIN - N. PICART - T. ROMVOS - V. SABATIER - R. SALEM - J.P. SHIFFERLE - M. STREITZ - N. THOMAS - G. TETEGAN - L. TRIBEL - S. VANBERKELAERE - B. WITTENDAL - P. WOOD Anciens collaborateurs CDRANI - M. FERNANDEZ - G. MARTY

ment ceux des directions départementales de l'Équipement créées en 1967, permettent l'étude des modalités d'apparition des commandes publiques à différents niveaux.

Ils rendent compte des opérations d'urbanisme, en particulier des rénovations urbaines décisives pour l'apparition de certains ensembles de logements de l'AUA. Dans ce domaine, la programmation des logements publics et les rapports de l'État avec les offices publics d'habitation à bon marché sont largement documentés, ainsi que la politique des équipements publics financés par l'État. Les archives de l'Essonne, autre département créé en 1968, conservent à Évry des documents utiles sur le déroulement du concours relatif au premier quartier de la ville-préfecture.

En complément à la conservation des fonds au sein des archives départementales, des actions sont entreprises par d'autres entités. Ainsi le Service du patrimoine culturel du Conseil général de la Seine-Saint-Denis a-t-il entrepris entre autres, sous la conduite de l'historien Benoît Pouvreau, la réalisation d'expositions et la publication d'ouvrages de référence sur les bâtiments importants du département. Un *Atlas de l'architecture et du patrimoine* a été réalisé, base de données très dense en informations historiques et topographiques, permettant de situer et de décou-

vrir nombre de réalisations de l'AUA dans leur cadre territorial³. Les Archives départementales accueillent aussi des fonds privés, comme c'est le cas pour celles de l'Isère, auprès desquelles Jean-François Parent, urbaniste de la Villeneuve au sein de l'AUA, puis installé à Grenoble, a déposé ses dossiers.

Le fonds du Parti communiste français

Les fonds du PCF appellent une mention particulière ici. En effet, un des traits distinctifs de l'AUA est la relation étroite que ses membres ont entretenue avec la politique, sans monolithisme ou unanimité. Résolument à gauche, ses fondateurs et protagonistes ont eu des affiliations très variées et d'ailleurs changeantes : chrétiens de gauche, anarchistes, membres du Parti socialiste unifié ou du Parti socialiste y ont côtoyé un fort contingent de militants du Parti communiste, parmi lesquels ont figuré notamment Jacques Allégret, Michel Steinebach, Jean Perrotet, Jean Deroche, Paul Chemetov, Jacques Kalisz et Léon Coraini.

Les documents déposés aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis rendent compte des différents domaines de l'action du Parti ayant trait à l'architecture, notamment au sein de la section culture du Comité central. Le fonds de

Francis Cohen conserve des documents relatifs à la revue *La Nouvelle Critique*, qui a accueilli plusieurs contributions de Jean Deroche et Paul Chemetov. À partir de différents dossiers, il est possible de reconstituer l'étude et la réalisation du siège du Comité central, qui résulte de la collaboration de ces deux derniers avec l'architecte brésilien Oscar Niemeyer et le constructeur Jean Prouvé. Alors associés, Chemetov et Deroche ont développé ce projet à partir de la fin des années 1960 en parallèle avec leur activité à l'AUA. C'est aussi le cas des comptes rendus des sessions du Comité central du Parti, couvrant les années 1921 à 1977, des enregistrements sonores étant conservés à partir des années 1950. Ces enregistrements permettent d'écouter les discussions passionnées sur le mode de financement du siège et sur le discours officiel de présentation du projet, auxquelles participent l'écrivain Louis Aragon et Étienne Fajon, alors directeur de *L'Humanité*. Déposé dans le même service, le riche fonds photographique du journal comprend de belles photos de la toute première maquette du projet de Niemeyer pour le siège, ainsi que des images du chantier et de l'inauguration officielle du bâtiment, sur lesquelles sont présents des protagonistes de l'AUA tels que Jean et Arlette Perrotet⁴.

Au siège du Parti, place du Colonel-Fabien, sont conser-



Quartier Villeneuve à Grenoble, photographie de Jean-François Parent. Archives départementales de l'Isère, fonds Jean-François Parent.

vés les questionnaires biographiques - les « bios » dans le jargon d'alors - rédigées par les militants, à commencer par celles de Deroche et Coraini. Les documents de Ciné-Archives, qui gère le fonds audiovisuel du Parti communiste français et du Mouvement ouvrier et démocratique, s'y trouvent également. Parmi les montages faisant partie de ce fonds, se trouve une visite filmée du nouveau siège du Parti en 1971, peu après la livraison de la première tranche du bâtiment. Dans ces images noir et blanc, sur fond de musique aux rythmes brésiliens, se dessinent la fin du chantier et le bâtiment entouré d'échafaudages mais déjà en activité, en présence de Chemetov, Deroche, Gaston Plissonnier, membre du Bureau politique, et Georges Gosnat, trésorier du parti et fort soutien du projet de Niemeyer face au Comité central. Gosnat avait été conseillé par Jean Nicolas, figure discrète, proche de Le Corbusier et de Charlotte Perriand, dont l'influence sur les municipalités communistes permit à certains membres de l'AUA d'obtenir leurs premières commandes. Des investigations approfondies permettraient sans doute de mieux comprendre son rôle.

Les fonds municipaux

Le réseau des Archives municipales est essentiel pour recueillir des informations sur les projets de l'AUA, de leur genèse à leur réalisation. Au-delà des documents indispensables à tout travail historique, comme les permis de construire, qui permettent de dater précisément les projets, ces services rendent compte des politiques locales les ayant encadrés et déterminés. Les Archives municipales de Grenoble ont accueilli des fonds importants sur la construction de la Villeneuve, dont un instrument de recherche spécifique en ligne permet de saisir la composition⁶.

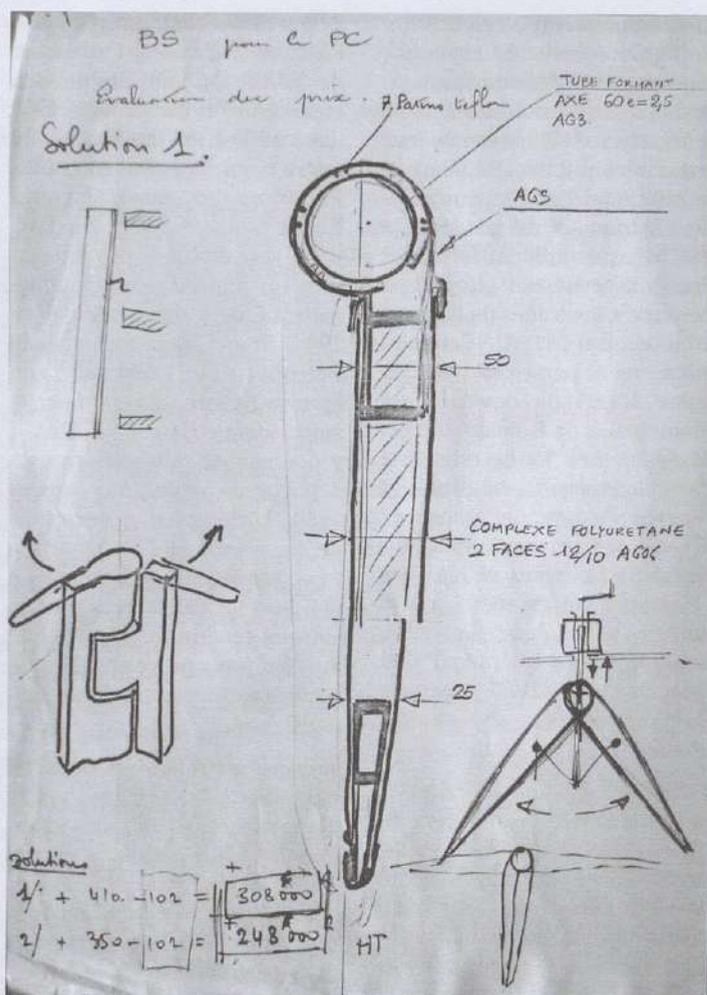
Le changement d'orientation politique récent de certaines municipalités, dont on aurait pu craindre qu'elles traitent avec moins de soin l'histoire de leur passé récent dans le champ de la politique d'aménagement et de l'habitat et du patrimoine bâti, n'a pas infléchi le travail des conservateurs attentifs à conserver les traces de l'apport architectural de l'AUA dans son engagement persistant avec les villes⁶. L'exemple des Archives municipales de Romainville est éloquent. Les fonds relatifs à l'aménagement y sont triés et répertoriés manuellement et assez sommairement, mais l'attention à la démarche de Paul Chemetov, intervenant, entre autres, avec Jean Deroche, Valentin Fabre et Annie Tribel dans les années 1960, puis avec Borja Huidobro, est remarquable.

Entre les dossiers de permis de construire, les correspondances, les manuscrits, et les registres des délibérations du conseil municipal, le travail de recherche est tortueux. On peut cependant découvrir par exemple des documents relatifs aux commandes municipales précoces de Chemetov pour le maire communiste Pierre Kérautret, en place avant la guerre, puis de la Libération aux années 1960. Ainsi en va-t-il de la colonie de vacances de Romainville à Audierne, pour laquelle Chemetov et Deroche aménagent entre 1961 et 1971 de grands hangars en charpente clos de pignons en maçonnerie. Certains bâtiments de l'AUA sont par ailleurs à l'abandon ou fermés, tel le foyer-restaurant de personnes âgées Ambroise-Croizat (1971), à l'angle des rues Jean-Jaurès et Jules-Ferry.

Les Archives municipales de Saint-Ouen et de Pantin portent, elles aussi un intérêt particulier à la démarche de l'AUA dans la constitution du patrimoine architectural et urbanistique de ces villes. Cas tout à fait exceptionnel, Pantin est la ville où plusieurs membres de l'AUA se sont rencontrés et ont été actifs

avant même leur entrée dans l'Atelier. Pantinois, l'urbaniste de l'AUA Michel Steinebach entre à la fin des années 1950 dans le conseil municipal du maire communiste Jean Lolive. Pantinois lui aussi, Jacques Kalisz étudie à partir de 1962 pour son diplôme des Beaux-Arts un nouveau centre administratif de Pantin, réalisé en 1968. Paul Chemetov et Jean Perrottet - qui y rencontre son épouse Arlette, devenue par la suite maquettiste de l'AUA - y conçoivent plusieurs projets à partir du début des années 1960. Différentes générations de membres de l'AUA participent pendant trois décennies à des projets pantinois. Avec le Conseil général, la Ville a publié en 2006 un « parcours d'architecture » consacré à leurs édifices⁷.

À l'autre extrémité du département, Saint-Ouen fut le théâtre d'une série d'opérations remarquables, conduites à partir de 1968 par Paul Chemetov, avec différents collaborateurs, dont les Archives municipales conservent des traces multiples, à commencer par un guide de recherche répertoriant les cotes des documents relatifs aux projets audoniens de l'architecte. Les bulletins municipaux conservés localement, car peu nombreux sont ceux que l'on peut trouver dans les fonds départementaux, offrent des points de repère utiles à la fois pour le travail archivistique et pour la compréhension de l'implication de l'AUA dans le temps. Le travail récurrent des photographes municipaux, présents lors de la pose des premières pierres, pendant le déroulement des chantiers et jusqu'à l'inauguration des bâtiments, est consultable, ainsi qu'une collection de cartes postales rendant compte de l'ambiance de la ville lors de leur construction. Une telle ressource se trouve dans la plupart des villes. Avec le soutien du Service du patrimoine culturel du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, des débats, des ate-



Immeuble du Parti communiste français, Paris :
étude d'une poignée. Archives nationales du Monde du travail Roubaix,
fonds Deroche, dossier 94.

liers de mémoire et des promenades thématiques sont organisés, notamment à Saint-Ouen, autour de la rénovation du quartier Arago-Zola, conduite pendant de longues années par Paul Chemetov en bordure du marché aux Puces.

Il serait fastidieux d'énumérer les fonds de toutes les villes où l'AUA a été engagé. Autour de Paris, des municipalités telles qu'Orly et Villejuif conservent respectivement les traces des projets de Maria et Jean Deroche et de Paul Chemetov, tandis que la mairie de Vigneux abrite un fonds permettant de comprendre la genèse de l'opération précoce des Briques Rouges, réalisée pour le maire Gaston Grinbaum par Chemetov, rejoint par Deroche,

en contraste avec le grand ensemble de la Croix Blanche de Raymond Lopez.

Fonds des maîtres d'ouvrage et des entreprises

Distincts des fonds municipaux, ceux des offices d'habitation, qui y sont parfois hébergés, permettent de comprendre ce qui rapproche et ce qui oppose les projets de logements de l'AUA et ceux de leurs contemporains, tels que l'équipe de Serge Lana et Claude Le Goas, en partant des documents de programmation et en suivant les opérations. Ces fonds ont été dans l'ensemble peu inventoriés. Il en va de même pour les fonds des institutions culturelles pour

lesquelles l'AUA a travaillé, tels que les théâtres. Pourtant, pour en rester à ces seuls cas, l'analyse des stratégies de maîtres d'ouvrages souvent engagés dans un combat courageux contre les solutions banales ou cyniques mériterait d'être effectuée.

La situation est plus délicate encore pour ce qui est des entreprises, dont certaines ont disparu et dont d'autres ont pris une dimension considérable. L'exemple du système constructif « Multiplus », imaginé par Paul Chemetov au début des années 1970 en coopération avec Bouygues⁸, est assez éloquent. Consultés en 2013, les responsables du service Records management et Archives au sein de Bouygues assurent avoir mené des recherches dans leurs fonds sans parvenir à trouver le moindre dossier à ce propos. L'ancienneté de ces archives et la politique d'archivage en vigueur à l'époque rendent, à les lire, les recherches longues, « sinon sans espoir ». Bouygues indique cependant la création « dans l'avenir » d'un moteur de recherche permettant l'analyse du contenu de ses archives, ce qui pourrait à terme rendre le travail des chercheurs plus efficace.

Catégorie assez difficile à cerner, des fonds privés rassemblent des matériaux utiles, comme les cartes postales produites depuis les années 1960, tant à l'initiative des collectivités locales qu'à celle des particuliers. Les blogs de David Liaudet, collectionneur d'« architectures de cartes postales », dont celles des Trente Glorieuses, portent un intérêt tout particulier à l'œuvre de l'AUA. Ils complètent heureusement les collections des fonds publics locaux mentionnés ailleurs. Ses analyses méticuleuses ont alimenté les campagnes lancées pour le sauvetage de certains projets condamnés de l'AUA, comme le Tétrodon.

Les fonds de l'enseignement

L'engagement des membres de l'AUA dans l'enseignement n'est pas dissociable de leur projet collectif. Les traces en sont multiples dans les archives des écoles d'architectures créées au lendemain de mai-juin 1968, en particulier dans celles de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, héritière de l'Unité pédagogique d'architecture n° 1, dont plusieurs des grandes figures de l'AUA furent des fondateurs et des enseignants influents pendant plus de trente ans. Ce fut le cas de Jean Deroche, Valentin Fabre, Jacques Kalisz, Jean Perrottet, Jean Tribel, accompagnés par Max Soumagnac, plasticien proche de l'Atelier. Arrivé plus tard dans cette école, après avoir été l'un des fondateurs de l'éphémère Institut de l'environnement, Jacques Allégret y joua un rôle important. Les documents conservés sont relatifs aux programmes de l'école. Les travaux des étudiants sont difficiles à identifier, à l'exception des travaux personnels de fin d'étude – les anciens diplômés, réalisés avant 2007. Repérables sur le réseau ArchiRès, ils sont conservés à la bibliothèque de l'école.

Resté à distance de l'UPA 1, Paul Chemetov a enseigné à l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg de 1968 à 1972, pour laquelle il a élaboré un projet de nouveau bâtiment. Entre 1978 et 1989, il a été titulaire de la chaire d'architecture à l'École nationale des Ponts et Chaussées. Dans les deux cas, les établissements conservent les programmes de ses enseignements. Henri Ciriani se distingue parmi les membres de l'AUA par l'intensité de son engagement didactique, tout d'abord, de 1969 à 1977, au sein de l'Unité pédagogique n° 7, alors située au Grand Palais, puis au sein de l'Unité pédagogique n° 8 et de son avatar, l'École nationale

supérieure d'architecture de Paris-Belleville. Les principes rigoureux de son enseignement apparaissent dans les projets de ses étudiants dont les archives publiques ne gardent guère de trace. Enfin, son associé au sein du groupe BCC de l'AUA, Michel Corajoud, a été la figure centrale ayant fondé l'enseignement du projet de paysage à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, qui conserve de nombreuses traces de son activité pédagogique. Elle se prépare, après son décès survenu en octobre 2014, à accueillir ce qui reste de ses archives, sévèrement réduites par lui-même au fil des déménagements, et qui portent essentiellement sur son travail consécutif à l'AUA.

Les fonds des architectes

Que cette longue énumération de fonds ne réduise pas l'importance des fonds spécifiques des membres de l'AUA, dont la destinée a été des plus diverse. Il est assez ironique que la seule institution à conserver des documents produits par presque tous les fondateurs et les principaux protagonistes de l'Atelier soit le Centre Pompidou, dont les collections, il faut le souligner, rassemblent non pas des archives, mais des pièces isolées. En l'occurrence, le corpus des matériaux relatifs à l'AUA, dont la collecte remonte aux années 1980, comprend à la fois des maquettes, comme celle du concours d'Évry, des dessins – de Ciriani à Perrottet et Fabre – et du mobilier d'Annie Tribel.

Les documents relatifs à l'association support de l'AUA, essentiel pour comprendre l'histoire du collectif contradictoire et évolutif que l'Atelier a formé, sont intégrés dans le fonds de Jean et Maria Deroche, conservé aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix, qui reste inaccessible pour une durée indéterminée. Ce fonds est comparable à ceux des autres équipes de l'AUA,

associant aux dessins d'étude et d'exécution, aux notices de présentations et aux pièces écrites, une documentation photographique des édifices réalisés. Il rassemble les projets de Maria et Jean Deroche conduits au sein de l'AUA, ceux relatifs au travail de ce dernier en association avec Paul Chemetov et ceux antérieurs et postérieurs à leur activité dans l'atelier. Non inventorié dans le détail, le don comprend des rouleaux de plans et des dossiers de format A3, ainsi que des cartons composés à partir des archives de l'agence. Y figurent ainsi des documents relatifs aux villages de vacances de Grasse et Gassin et aux très nombreux projets de Jean et Maria Deroche à Orly, bien au-delà des permis de construire également conservés aux Archives municipales d'Orly. Un dossier très riche consacré au siège du PCF est inclus dans le fonds, comprenant des comptes-rendus de réunions et de chantier, des lettres échangées avec Oscar Niemeyer, des coupures de presse rassemblées par la documentation de l'AUA, des dessins et des croquis des collaborateurs de Niemeyer, portant sur le parti structurel de la coupole, et des dessins de la très originale poignée conçue par Jean Prouvé pour le mur-rideau.

La Cité de l'architecture et du patrimoine conserve les fonds de Serge Kalisz, de Jean Tribel et du tandem Perrottet-Fabre. Le second comprend essentiellement des dessins géométriques, des dossiers de pièces écrites et des photographies, alors que le premier contient beaucoup de croquis, et se révèle particulièrement riche sur la Villeneuve de Grenoble. Le fonds de l'ingénieur Miroslav Kostanjevac recoupe en partie les deux précédents, dans la mesure où il contient à la fois des éléments relatifs aux projets des architectes et ceux portant sur les structures et leur calcul. Le fonds de Garry Faïf, collaborateur de Paul Chemetov, donne un bon aperçu des mécanismes

du travail collectif et de la transmission.

Comme les archives d'Annie Tribel, celles de Paul Chemetov ont connu un sort tragique, puisqu'elles ont été en grande partie perdues lors de l'incendie de l'entrepôt qui les abritait, dans la compagnie – sans doute fatale – des archives du Crédit Lyonnais. Chemetov a conservé cependant ses carnets de croquis et un certain nombre de photographies, qui étaient restées à l'agence. Les archives de Jacques Allégret ont été conservées par sa famille, tandis que Borja Huidobro et Henri Ciriani restent attachés aux leurs. En marge des fonds publics, demeurent donc des ensembles significatifs de matériaux non inventoriés, allant des dossiers professionnels, comme dans les trois cas cités ci-dessus, aux traces plus personnelles que

sont les correspondances privées, les carnets et les photographies de la vie quotidienne et des vacances, documents plus intimes qui, seuls, permettent de retrouver la vie commune qui a été pendant plus de vingt ans celle de ce groupe d'architectes et de leurs proches.

1. L'Académie d'architecture a reçu le fonds de Marcel Lods (323 AA) et quelques documents d'Eugène Beaudouin, (265 AA); le fonds d'archives d'Eugène Beaudouin (008 Ifa) a été donné à l'État en 2003. Les trois fonds sont conservés à la Cité de l'architecture et du patrimoine.
2. Voir Eric Lengereau, *L'État et l'architecture. Une politique publique?*, Paris, Picard, 2001.
3. www.atlas-patrimoine93.fr
4. Vanessa Grossman, *Le PCF a changé ! Niemeyer et le siège*

du Parti communiste (1966-1981), Paris, Éditions B2, 2013.

5. http://issuu.com/a.m.g/docs/amg_ir_quartier_villeneuve/1
6. Sur cette contribution, voir Benoît Pouvreau, « Quand communisme municipal rimait avec laboratoire urbain (1944-1986) », in Emmanuel Bellanger, Julian Mischi, dir., *Les Territoires du communisme: élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Paris, université Paris 1, 2009; sur le site <http://chs.univ-paris1.fr/spip.php?article192>.
7. Benoît Pouvreau, *L'AUA à Pantin, une architecture militante*, Pantin, Ville de Pantin, 2006.
8. « Multiplus (modèle Région parisienne) », *Techniques et architecture*, n° 292, avril 1973, p. 40-41.
9. <http://archipostcard.blogspot.fr>, et <http://archipostalecarte.blogspot.fr>.

La formation d'une équipe d'architectes : l'AUA, Georges Loiseau et Jean Tribel

SIBYLLE LE VOT

Doctorante en histoire de l'architecture à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
ATER à l'université Lumière Lyon 2

Fruit d'un développement des pratiques collectives, les années d'après-guerre sont pour l'architecture un terrain propice à l'émergence d'un nouveau mode d'exercice de la profession. En ce sens, l'Atelier d'urbanisme et d'architecture (AUA) s'affirme dès l'origine, par l'engagement pluridisciplinaire de ses membres, comme un représentant essentiel de cette tendance. L'existence de cette société anonyme coopérative créée en 1960 reposait ainsi sur une structure fédérant des compétences transversales, des préoccupations sociales et une éthique professionnelle

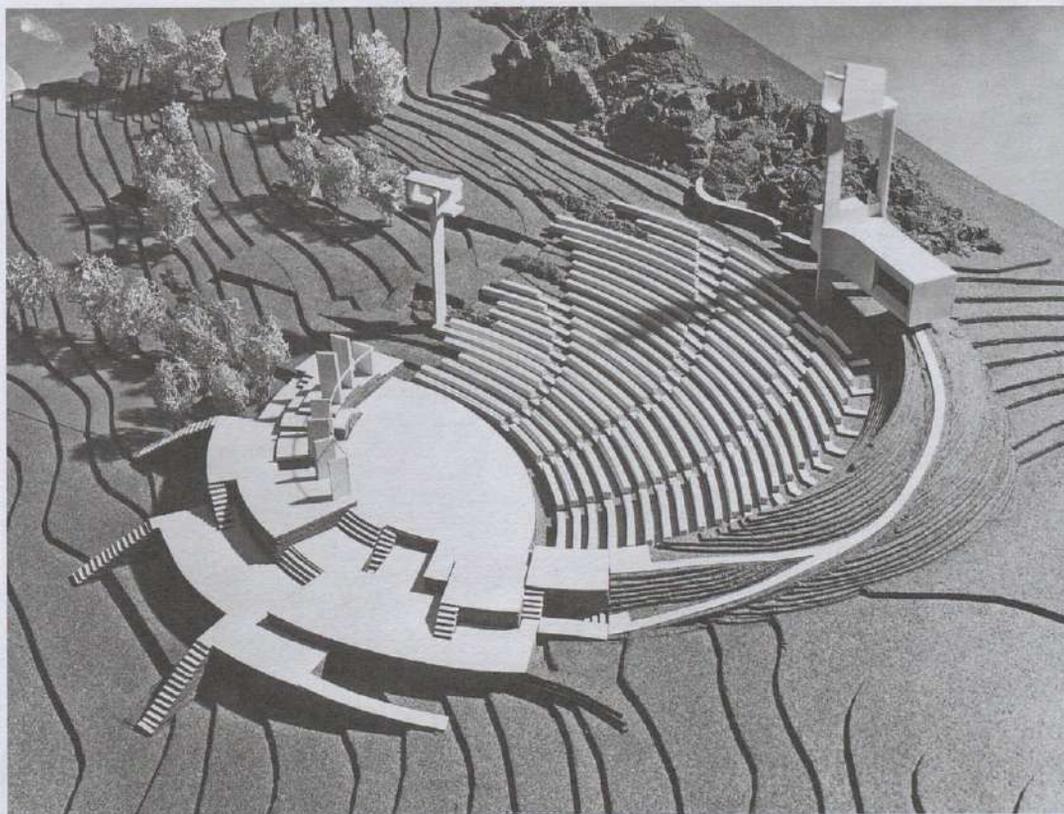
tournée vers la modernité et la recherche de qualité architecturale. L'organisation interne de l'atelier n'était toutefois pas figée et ne se limitait pas à un regroupement collaboratif global : il existait au sein de l'AUA un système d'association suffisamment flexible pour qu'il évolue au gré des commandes et des affinités de chacun.

Les prémices d'une association

À cet égard, la pérennité de l'association de Georges Loiseau et Jean Tribel est d'autant plus remarquable qu'elle est inéga-

lée dans l'histoire de l'atelier. En effet, si la collaboration des architectes Paul Chemetov et Jean Deroche ou de Jacques Kalisz et Jean Perrottet n'a pas excédé une dizaine d'années, l'équipe Loiseau-Tribel a perduré un quart de siècle, c'est-à-dire durant tout le temps où la coopérative fut active¹.

Avec leurs confrères Valentin Fabre et Jean Perrottet, les deux architectes sont d'ailleurs au nombre des acteurs qui ont participé à l'aventure de l'AUA et accompagné l'atelier depuis l'année de sa fondation jusqu'à sa dispersion au milieu des années 1980.



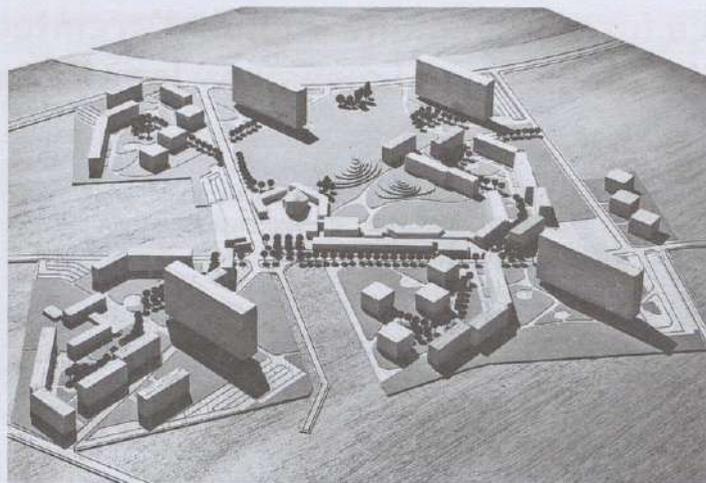
*Théâtre de plein air,
Saint-Gilles-les-Bains
1964-1970, Georges
Loiseau et Jean Tri-
bel architectes : vue
de la maquette, n.d.
Archives privées
Jean Tribel.*

Le prélude de cette association prolongée remonte aux années 1940 et à la rencontre de Georges Loiseau et Jean Tribel sur les bancs du lycée Voltaire à Paris. Les trajectoires parallèles des deux camarades d'enfance ne s'arrêtèrent pas là. Fils d'un ancien élève de l'école Boule devenu ébéniste et fabricant de meubles, Jean Tribel naît à Paris le 21 avril 1929^o. Son baccalauréat en poche, il intègre l'École nationale supérieure des Beaux-arts (ENSBA) en 1947 pour préparer le concours d'admission de la section Architecture qu'il réussit l'année suivante. Après un court passage dans l'atelier d'André Leconte, il rejoint l'atelier d'Eugène Beaudouin où il retrouve son condisciple du lycée. Ce dernier, né le 21 novembre 1928 à Paris, mit, pour des raisons de santé, plus de temps à s'engager dans une formation académique. C'est seulement en 1951, quatre années après son compagnon, qu'il rallie ainsi l'ENSBA.

La naissance de l'équipe Loiseau-Tribel

Après avoir obtenu leur diplôme en juillet 1957, les deux architectes s'engagent rapidement dans la vie active : Georges Loiseau fait ses classes dans plusieurs agences parisiennes, tandis que Jean Tribel dessine chez son ancien « patron », Eugène Beaudouin, avant d'être embauché comme conseiller par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) pour lequel il réalise une étude théorique sur la cellule d'habitation³.

L'opportunité d'un concours réservé aux architectes de moins de 35 ans et destiné à la réalisa-



Ensemble de 1 700 logements, Thiais, 1960, Georges Loiseau et Jean Tribel architectes : vue de la maquette, n.d. Archives privées Jean Tribel.

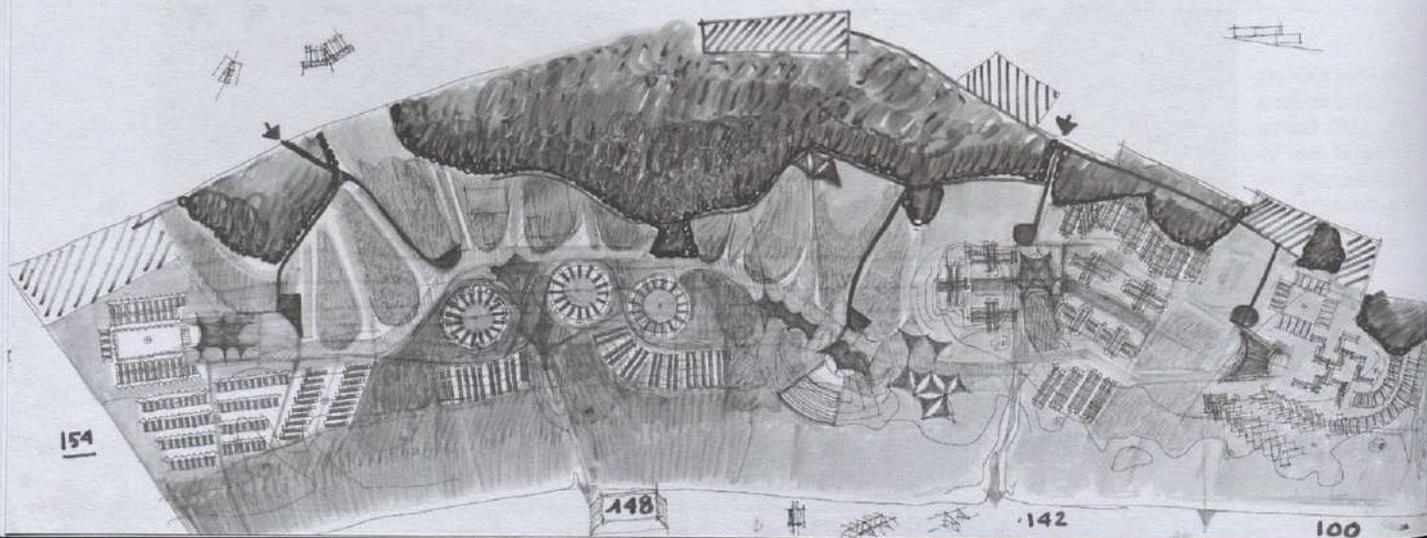
tion d'un ensemble de 1 700 logements sur la commune de Thiais dans la banlieue parisienne les réunit à nouveau. Créée pour la circonstance, l'équipe Loiseau-Tribel est lauréate en 1960 du premier prix de la compétition lancée par la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations (SCIC). Organisé autour d'un axe piétonnier central, leur projet réunit un premier type de groupes résidentiels composé de quatre hautes barres et un second constitué d'une série de constructions basses légèrement brisées et étirées en longueur. Cet ensemble urbain est pensé de manière cohérente comme une « unité organique »⁴. La prise en compte de la dimension sociale de l'architecture et de l'urbanisme, de même que le thème de la rue, piétonnière ou intérieure, annoncent déjà certaines réflexions que Georges Loiseau et Jean Tribel prolongeront par la suite dans le cadre du projet de la Villeneuve de Grenoble.

Forts de ce premier succès et grâce à la prime du concours, les deux architectes décident de poursuivre leur association. Au même moment, une rencontre initiée par François Gire⁵ leur permet d'entrer en contact avec Valentin Fabre. Jeune décorateur, ce dernier est à la recherche d'architectes sensibles à l'idée de constituer une équipe professionnelle pluridisciplinaire. Partisans de cette nouvelle approche, Georges Loiseau et Jean Tribel adhèrent au programme et participent alors à la fondation de l'AUA initiée par Jacques Allégret en 1960⁶.

Une production commune à découvrir

Un pan important de l'activité commune aux deux associés à partir de cette date nous est désormais accessible grâce au fonds d'archives rassemblé par Jean Tribel. Les ressources documentaires dont il est constitué couvrent la carrière de l'archi-

Village vacances familles, Saint-Georges-d'Oléron, 1966-1970, Georges Loiseau et Jean Tribel architectes : plan de masse, n.d. SIAF/CAPA, fonds Tribel, 404 IFA, 04.



tecte sur un peu plus de quatre décennies depuis son entrée dans la coopérative de l'AUA jusqu'à peu avant la cessation de toutes ses fonctions professionnelles en 2008⁷. C'est à cette occasion que Jean Tribel fait don à l'État des archives encore en sa possession, alors versées au Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle⁸. Le fonds ainsi formé n'est pas encore classé aujourd'hui, mais a fait l'objet d'un premier repérage sommaire qui appelle déjà quelques réflexions.

Composé d'un corpus d'œuvres restreint à une cinquantaine de projets réalisés ou non, ce fonds regroupe plus de quatre-vingts rouleaux de plans et calques, des publications et des dossiers de travail importants (notes, correspondances, documents comptables, comptes rendus de chantiers, rapports et notes diverses...). Ce fonds est par ailleurs constitué en grande majorité de projets datant de la

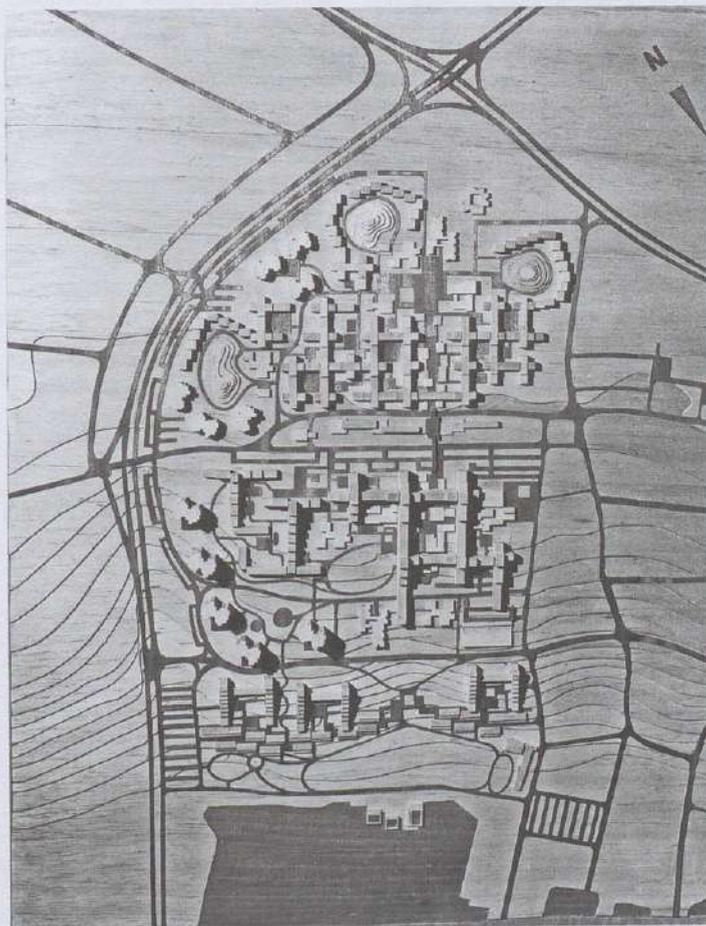
période AUA de Jean Tribel et couvre en conséquence toute la durée de sa collaboration avec Georges Loiseau. Leur production conjointe, orientée vers la construction de logements et d'équipements socio-éducatifs et culturels, représente d'ailleurs la plus large partie des affaires incluses dans le repérage. Néanmoins, il apparaît d'ores et déjà qu'un certain nombre de projets issus de cette association ne figurent pas dans les archives. Les lacunes concernent en particulier la réalisation d'équipements scolaires – tels ceux de Montigny-le-Bretonneux (1963), Villepinte (1963) ou Neuilly-sur-Marne (1969-1970) – où l'équipe Loiseau-Tribel a su exprimer sa sensibilité brutaliste comme en témoignent encore quelques rares photographies. Les absences notables affectent également des projets d'échelle antagoniste allant du caractère domestique de la maison médicale Pasteur à Neuilly-

sur-Marne (1967) aux proportions monumentales de l'ensemble de 4000 logements pensé pour la ville de Grigny (1965-1967), en passant par le projet de cité minière pour la ville de Akjoujt en Mauritanie (1970).

Si lacunes il y a, la richesse du fonds est pourtant indéniable et réside notamment dans la présence de deux projets de théâtre de plein air : l'un à Djibouti (1964-1968), l'autre à Saint-Gilles-les-Bains (1964-1970). La construction de ces deux scènes à quelques années d'intervalles s'inscrit dans le prolongement fructueux d'une recherche collective menée par l'AUA sur le thème de l'architecture théâtrale.

Parmi les autres projets dont on conserve la trace, on note par ailleurs un fort déséquilibre. À l'exception de quelques documents rares, Bois-Matar, un très bel ensemble de logements construit à Villeneuve-Saint-Georges (1965-1968), est pour ainsi dire absent du fonds. Cela est d'autant plus regrettable que la modestie de cet ensemble apparaît exemplaire d'une écriture architecturale indéfectiblement liée aux qualités primitives des formes et à la nudité de la brique et du béton déjà discernable à Montigny-le-Bretonneux. En revanche, l'intervention de Georges Loiseau et Jean Tribel à Djibouti (1963-1973) – aux côtés de Jacques Allégret et Michel Steinebach – est davantage renseignée et atteste d'une réflexion sociologique sur l'habitat dans laquelle une référence à l'architecture vernaculaire est perceptible.

Au rang des projets bien documentés, figure également celui non réalisé d'un village de vacances situé sur l'île d'Oléron (1966-1970). La découverte de plans et calques très colorés illustrant ce projet contredit l'idée que la production graphique de l'AUA était essentiellement technique. Cette idée reçue est à nouveau battue en brèche par l'une des ultimes richesses du fonds qui réside dans la vivacité et l'expressivité plastique des esquisses

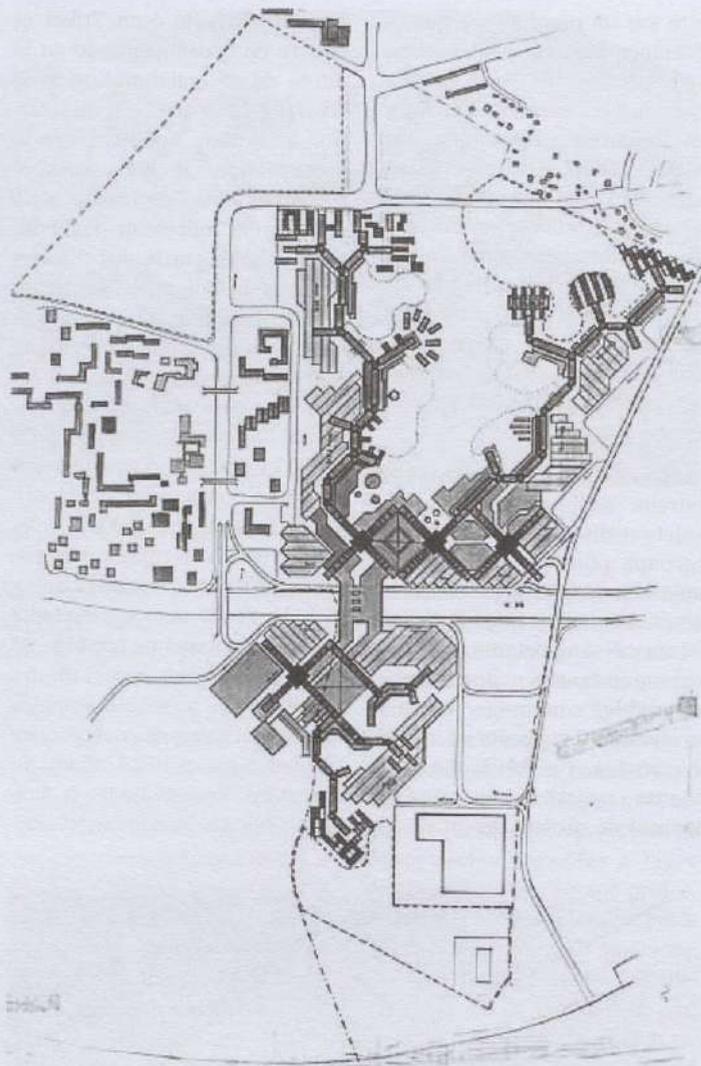


Ensemble de 4000 logements, Grigny, 1965-1967, Georges Loiseau et Jean Tribel architectes : vue d'une maquette de plan de masse, n.d. Archives privées Jean Perrottet.

consacrées au grand œuvre de l'équipe Loiseau-Tribel: la Ville-neuve de Grenoble. Les archives relatives à la conception de cette ZUP constituent à elles seules près de la moitié du fonds, preuve s'il en était de l'attachement de Jean Tribel à renseigner l'histoire de ce projet innovant de modèle architectural et urbain.

Brossé à grand trait, le survol rapide de la production commune aux deux architectes permet de mieux en cerner le contenu sans pour autant en révéler tous les aspects. Toutefois, cet examen, tout partiel qu'il soit, est aussi l'occasion de commencer à considérer la manière dont les individualités composaient avec le collectif de l'atelier. L'histoire de Georges Loiseau et Jean Tribel, et plus largement celle de l'AUA, réservent à n'en pas douter encore bien des découvertes.

1. Le partenariat de Georges Loiseau et Jean Tribel s'est étendu de 1960 à 1985. Il est à noter cependant que l'équipe Loiseau-Tribel s'est enrichie d'un nouvel associé en 1982 avec la cooptation de Vincent Sabatier. La séparation de l'AUA ayant acté la dispersion de ses membres, Georges Loiseau poursuit son activité seul ou en association avec deux jeunes architectes Christine Dugontier et François Monget, Jean Tribel demeura quant à lui associé à Vincent Sabatier de 1985 à 1999 avant d'exercer seul ou ponctuellement avec son fils, François Tribel, également architecte. Cf. Pascale Blin, *L'AUA: mythe et réalités. L'atelier d'urbanisme et d'architecture, 1960-1985*, Paris, Electa/Moniteur, 1988, p. 139-141.
2. Nita, la mère de Jean Tribel, est née à Barcelone dans une famille française, alors que Georges, son père, est issu d'une famille originaire de Roumanie et d'Alsace. L'architecte effectue les débuts de sa scolarité à Paris avant qu'elle ne soit interrompue par la guerre. Les origines juives de la famille Tribel la contraignent en effet à trouver refuge en zone libre dans la région de Roanne (Loire). À la Libération de Paris, la fin du conflit annoncée, Jean



Villeneuve, Grenoble, Georges Loiseau et Jean Tribel architectes: plan de masse, n.d. SIAF/CAPA, fonds Tribel, 404 IFA 33.

3. Cette étude est pour Jean Tribel l'occasion de faire un premier pas dans le champ de la pluridisciplinarité puisqu'elle fut réalisée de concert avec un ingénieur, Jacques Dreyfus. Jacques Dreyfus et Jean Tribel, «La cellule-logement: analyse des problèmes, recherche de solutions nouvelles», *Cahiers du Centre scientifique et technique du bâtiment*, n° 48, 1961, 56 p.
4. François Gire est un ancien étudiant de l'École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) où il a côtoyé Valentin Fabre.
5. Les membres fondateurs de l'AUA sont Jacques Allégret (sociologue et urbaniste), Jacques Berce (décorateur), Valentin Fabre (décorateur et architecte), Georges Loiseau (architecte), Jean Perrottet (architecte) et Jean Tribel (architecte).
6. La période en question s'étend de 1960 à 2003.
7. Le fonds est répertorié sous la cote 404 IFA et est actuellement conservé dans l'annexe du Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle à Provins. Cf. David Peyceré, «Nouveaux fonds classés et reçus, 2008», in *Colonnes*, n° 25, juin 2009, p. 9.
8. Cette recherche fut initiée au début des années 1960 grâce à la rencontre des membres de l'AUA avec René Allio, homme de théâtre et cinéaste.

Les archives de Miroslav Kostanjevac

CHRISTEL PALANT-FRAPIER

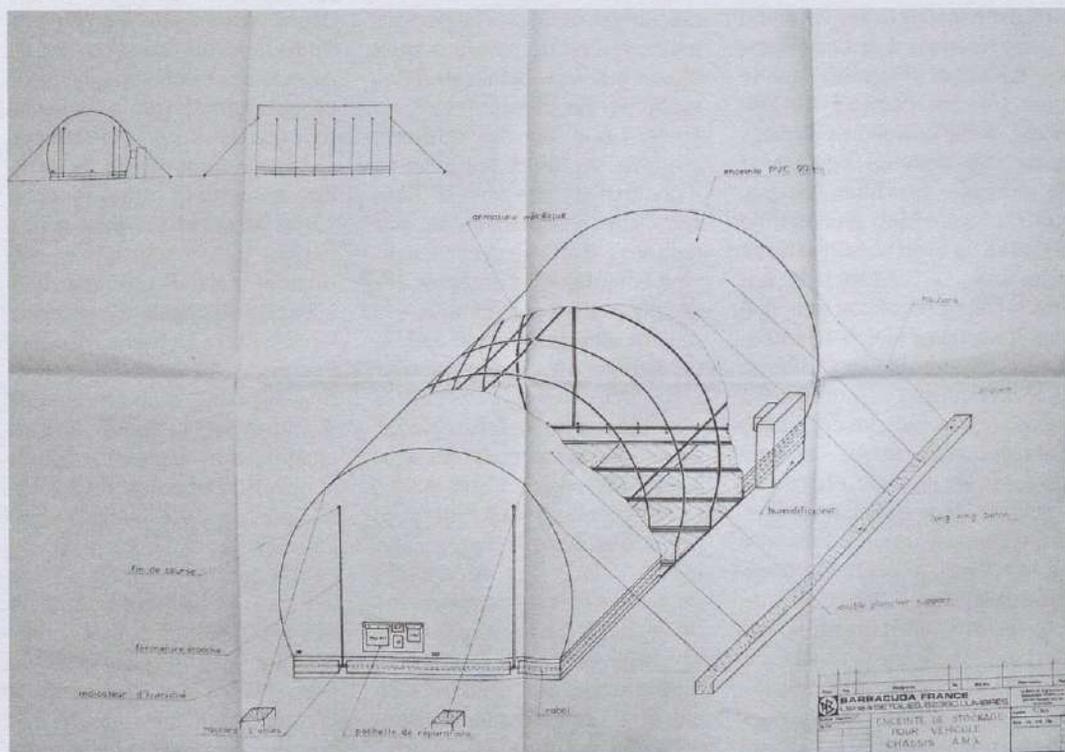
Chercheur à la direction de l'inventaire du patrimoine de la région Centre-Val de Loire

Les archives de Miroslav Kostanjevac ont été données par sa veuve Bosiljka Kostanjevac à la Direction des archives de France en juillet 2005, mais n'ont été déposées au Centre d'archives d'architecture du ^{xx} siècle qu'en décembre 2009. Peu consultées car non classées, elles sont, aujourd'hui encore, difficilement accessibles. Cet ingénieur, peu connu du grand public, intervient pourtant pour de grands noms de l'architecture de la seconde moitié du ^{xx} siècle comme les différents membres de l'AUA (surtout Chemetov, Deroche, Kalisz, Fabre et Perrottet, Loiseau et Tribel), mais aussi Jean Bossu – avec qui il enseigne entre 1964 et 1972 –, Jean Le Couteur (mar-

ché couvert de Sète, pavillon français d'Osaka, 1970), etc.

Ingénieur originaire de Yougoslavie, Miroslav Kostanjevac (1926-2002) arrive en France en 1957-1958. Il intègre alors le CETAC (Cabinet d'études techniques d'architecture et de construction) dirigé par René Sarger et qui travaille à cette date en collaboration avec Guillaume Gillet pour le pavillon français à l'Exposition universelle de Bruxelles (1958). Les archives de l'ingénieur couvrent uniquement la période entre le moment où Kostanjevac quitte le CETAC pour rejoindre l'AUA, en 1960, et son décès en 2002. Sur les quelque 650 projets que conservent ses archives, près d'un quart concerne la production des membres de l'AUA.

Il s'agit même d'un projet sur deux entre 1960 et le début des années 1970, date à laquelle il fonde son propre bureau d'études, le Bureau d'ingénierie moderne (BIM, qui signifie également Bosiljka i Miroslav, prénoms de Kostanjevac et de sa femme, architecte). Installé comme ingénieur-conseil, il accompagne le travail des architectes. De ce fait, les projets présents dans ses archives reflètent les préoccupations de ses confrères. On y trouve ainsi de nombreux projets à caractère social, beaucoup de logements et foyers, mais aussi un grand nombre d'infrastructures sportives (piscines, stades, gymnase), culturelles (écoles, théâtres, cinémas, bibliothèques), de loisirs, etc.

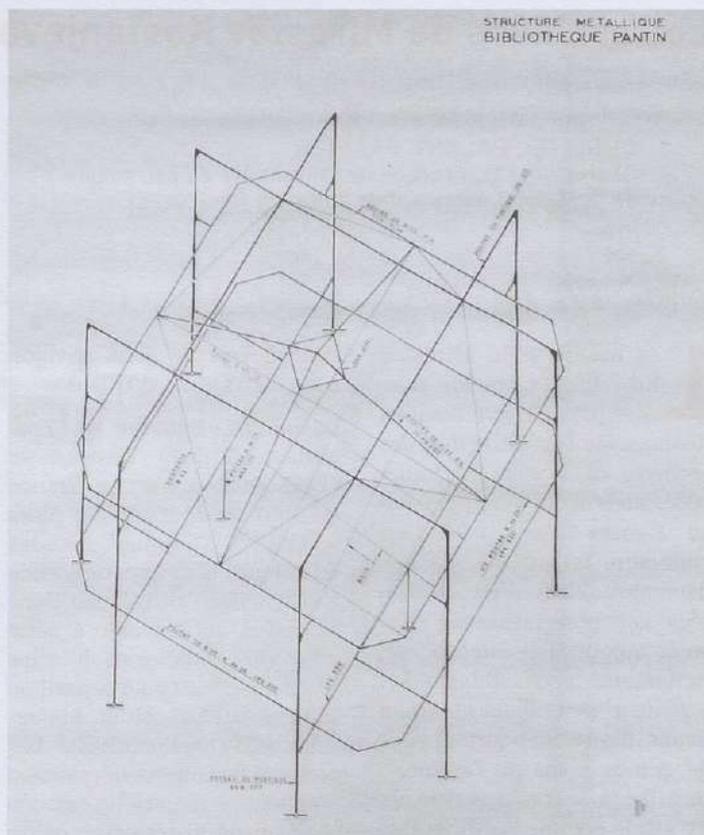


Rente Barracuda,
système structure Techno,
1978 : élévations,
perspective et détails,
1978. STAF/CAPA,
fonds Kostanjevac,
406 Ija 506.

Les architectes le sollicitent alors le plus souvent pour des programmes nécessitant de grandes portées, comme les gymnases et les piscines, mais aussi sur des typologies sur lesquelles il a précédemment travaillé avec l'AUA.

Ses archives documentent également des recherches intéressantes menées avec des structures comme Technor (pour la tente Barracuda en 1978, mais aussi pour le pavillon d'Osaka en 1970), ou avec d'autres confrères, également ingénieurs-conseils, comme Yves Chaperot – inventeur des Polycorolles –, ou Serge Kétoff, tous deux membres de l'Institut de recherches et d'applications des structures spatiales (IRASS). On trouve également des études sur les séries, par la mise au point de prototypes, notamment pour les piscines, avec Chemetov et Deroche.

Très intéressé par le béton précontraint qu'il avait vu utiliser par les ingénieurs de l'Institut de construction dès ses jeunes années en Yougoslavie, Kostanjevac travaille tout aussi bien le béton armé (centre administratif de Pantin, avec Kalisz) que le métal (stade nautique d'Aubervilliers, de Kalisz et Perrottet) ou le bois (centre culturel de Djibouti, avec Loiseau et Tribel), mais expérimente également le plastique (pavillon français pour l'Exposition universelle d'Osaka en tissu plastique armé pour Jean Le Couteur). Au fait des techniques de son temps, il manipule aussi bien les paraboloïdes hyperboliques (criée de Sète, avec Jean Le Couteur), les structures en lamellé-collé avec l'entreprise Rousseau – spécialiste de ce type de charpente – pour le stade nautique de Corbeil-Essonnes (avec Chemetov et Deroche), les éléments préfabriqués, comme les coques de couverture autoportantes Silberkuhl en béton précontraint pour la piscine Youri-Gagarine de Villejuif (avec Chemetov et Deroche).



Bibliothèque municipale, Pantin : axonométrie du principe de structure métallique. n.d. SIAF/CAPA, fonds Kostanjevac, 406 Ifa 418/7.

Pourtant, les archives de l'ingénieur peuvent paraître « décevantes ». Comportant plus de 400 rouleaux de plans et une trentaine de caisses d'archives, elles ne contiennent pas de maquettes, ni de pièces personnelles et peu de pièces écrites d'une manière générale. Les archives de Kostanjevac ne portent que sur des édifices, réalisés ou dont les projets n'ont parfois pas abouti. Rangées chronologiquement, par numéros d'affaires, elles peuvent compléter les archives des architectes les plus connus – la plupart des projets de l'AUA, de Bossu, ou de Le Couteur sont déjà conservés au Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle. Elles documentent également des projets d'architectes moins connus, dont les archives ont probablement disparu. La nature même des documents du fonds est également souvent décevante. Les archives de Kostanjevac ne renferment le plus souvent que des notes de calcul – souvent manuscrites – ou des métrés, n'apportant à

l'historien que très peu d'éléments réellement exploitables. Plus intéressants sont les descriptifs techniques qui accompagnent parfois les dossiers et permettent d'entrer davantage dans la matérialité des édifices. Toutefois, certaines notes de calculs sont accompagnées de croquis ou de petits schémas explicatifs très didactiques aidant à comprendre le principe constructif utilisé dans tel ou tel bâtiment. On peut même parfois trouver plusieurs solutions techniques, comme dans le cas du village de vacances de Grasse (avec Deroche, Fabre et Perrottet), où les variantes proposées pour l'emplacement des tirants évoquent en filigrane les ajustements nécessaires entre conception et faisabilité technique, et par là, le dialogue entre l'architecte et l'ingénieur. On peut également trouver, dans les cas d'interventions dans des bâtiments existants – classés monuments historiques ou non –, nécessitant par exemple une reprise en sous-œuvre, des croquis d'analyse structurelle

montrant les déformations des poutres et des plafonds sous l'action des charges. Ces documents peuvent s'accompagner de photographies, de plans et de descriptions techniques, donnant le contexte d'intervention de l'ingénieur. Contrairement à Pierre Arro ou Louis Petrocchi, respectivement spécialisés dans l'électricité et la thermique, qui forment avec lui l'Atelier des ingénieurs associés au sein de l'AUA, Kostanjevac possède un profil plus « généraliste » d'ingénieur structure. Son travail consiste à assurer la stabilité de l'édifice et à étudier son comportement dans les différentes situations. Dans le cas du cinéma UGC Saint-Germain, les notes manuscrites de Fabre retrouvées dans les archives de l'ingénieur indiquent la répar-

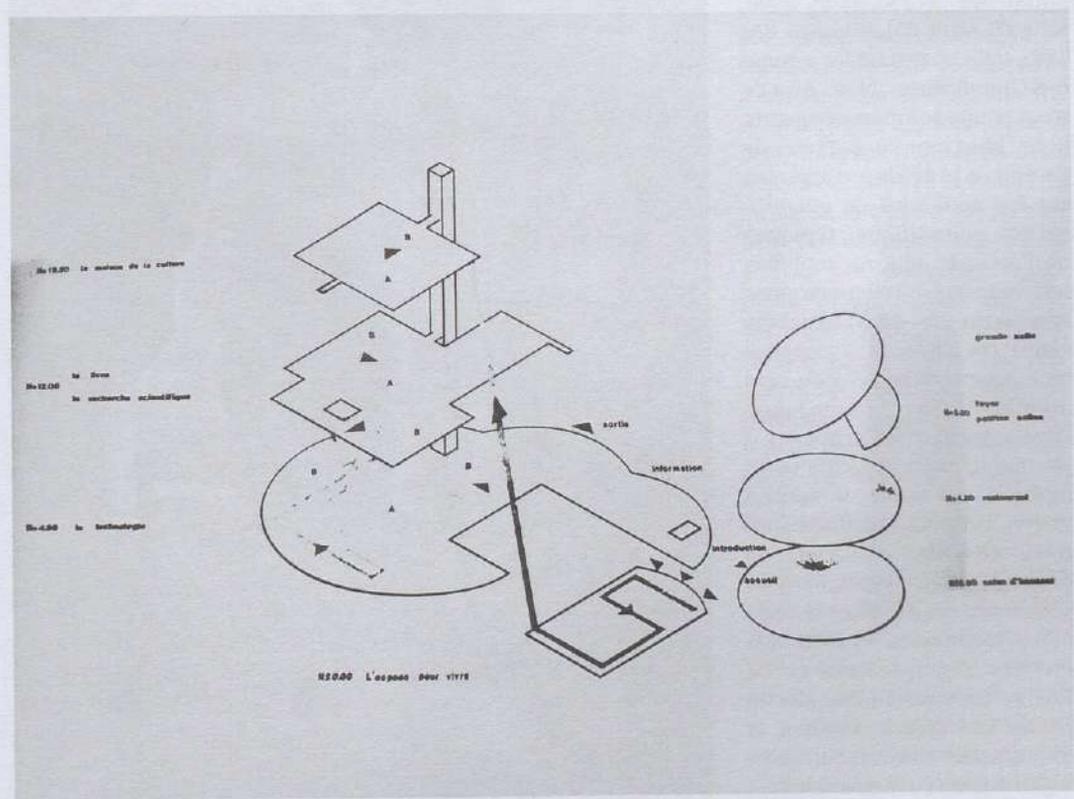
tation des rôles des ingénieurs dans cette opération: les branchements nécessaires à l'équipement incendie relèvent de l'intervention de Petrocchi, tandis que l'isolement de l'ensemble des volumes par des murs ou des planchers coupe-feu revient à Kostanjevac.

Les archives ne documentent absolument pas l'activité d'enseignant de l'ingénieur, alors qu'il intervient aux côtés de Jean Bossu entre 1964 et 1972, à l'ENSBA et à l'UP1, puis à l'UP5 jusqu'en 2002. Aucun élément ne vient également documenter son activité au sein du CETAC entre 1957 et le début des années 1960, alors qu'il prend part à des projets emblématiques de Sarger – comme la couverture de l'église Notre-Dame de Royan, après le décès

de l'ingénieur Bernard Laffaille –, et qu'il y montre une certaine inventivité conceptuelle, puisqu'il dépose en 1962 un brevet d'invention sur une « structure tridimensionnelle prétendue », en collaboration avec René Sarger et Jean-Pierre Batellier.

De toutes les archives de Miroslav Kostanjevac, celles conservées au centre d'archives d'architecture du XX^e siècle sont numériquement les plus importantes. Certains dossiers importants manquent pourtant. Outre ceux disparus, au fil des prêts et des déménagements, des dossiers portant sur les travaux de restauration de grands équipements culturels parisiens ont été déposés dans les établissements eux-mêmes, comme la Comédie-Française et l'Opéra.

Pavillon français, Exposition universelle, Osaka, Jean Le Couteur architecte: schéma de répartition des fonctions par niveau, n.d. SIAF/CAPA, fonds Kostanjevac, 406 Ifa 522.



Évry1, crépuscule ou aurore de l'architecte?

ANNE KOCKELKORN

Professor für Kunst- und Architekturgeschichte Dr. Philip Ursprung
Institut für Geschichte und Theorie der Architektur, Zurich

Traduit de l'allemand par Jean-Louis Cohen

« Faire la ville » en jouant sur les relations entre l'habitation et l'espace public est un programme esthétique autant que politique. Bien avant de préoccuper les concepteurs pendant la dernière décennie, ce programme a orienté l'un des plus grands concours organisés en Europe à la fin des Trente Glorieuses. Organisé entre 1971 et 1972, ce concours à deux degrés pour les 7 000 logements du quartier d'Évry I, situé à 35 kilomètres au sud de Paris, était supposé proposer une orientation pour l'avenir de l'aménagement urbain en France. Il s'agissait de répondre au doublement de la population de la région parisienne à l'horizon 2000, tel qu'il avait été envisagé dès 1963, mais en évitant les erreurs des Grands ensembles¹. Afin de trouver une solution pertinente pour imaginer la société de l'avenir, la procédure s'appuyait sur les méthodes de quantification scientifique typiques de l'époque; elle ne mobilisa pas moins de 100 personnes au sein du jury de 12 membres censé trancher au terme des deux tours, et au sein de cinq commissions techniques devant vérifier les réponses à pas moins de 9 objectifs et 48 critères². Au terme du second degré, cette critériologie raffinée conduisit au choix de deux lauréats pratiquement placés *ex aequo*: les commissions techniques avaient mis en tête l'équipe Eurévy de l'AUA, Ricardo Bofill, Martin Schulz van Treeck et autres, et le jury avait en revanche privilégié l'équipe UCY d'Andraut et

Parat, Michel Macary, Aymeric Zubléna et autres.

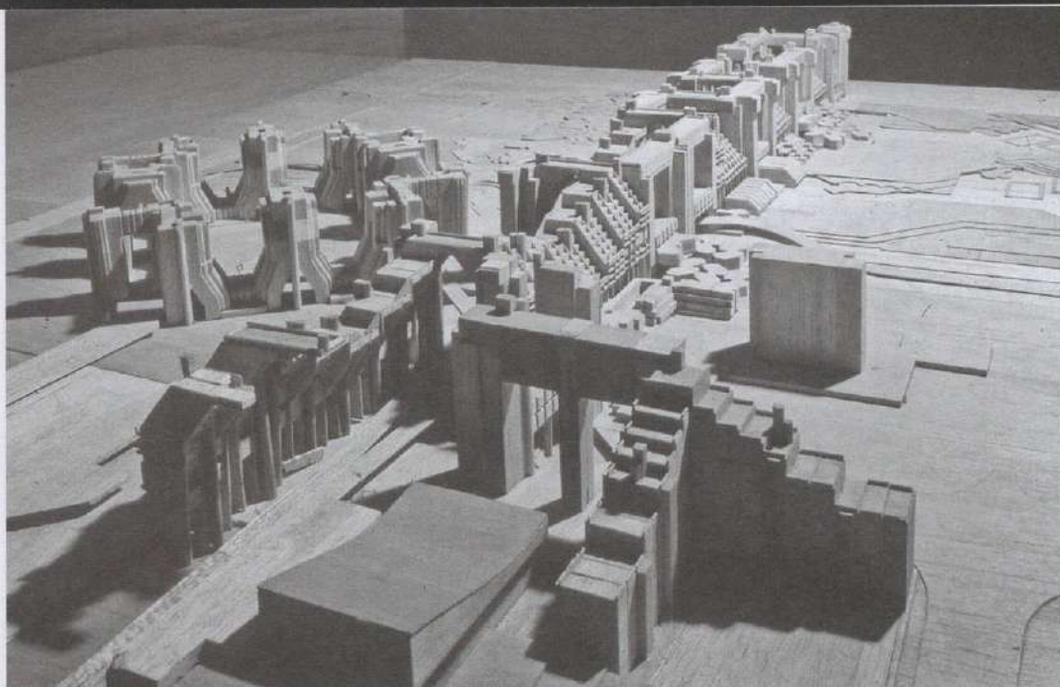
En définitive, l'avis du jury finit par prévaloir et ce furent les « Pyramides » d'Andraut et Parat qui formèrent l'image de la ville nouvelle, et non le projet d'Eurévy. Ces logements en terrasses constituent le plus

grand ensemble urbain jamais réalisé sur le principe des « proliférants » des années 1970, cette typologie d'habitat en nappe qui entendait conjuguer les avantages de la maison individuelle, la vitalité des centres urbains, avec leurs fonctions multiples ainsi que la rationa-



Évry I, concours d'aménagement urbain. photographie de la maquette. Archives départementales de l'Essonne, 43 Fi 523/8.

Évry I, concours
d'aménagement
urbain : photographie
de la maquette.
Archives départemen-
tales de l'Essonne,
43 Fi 523/12.



lité des ensembles d'habitations modernes³. Mais en tant que modèle paradigmatique pour répondre à la poussée de l'urbanisation alors envisagée, le projet du groupe Eurévy, en rassemblant la totalité du quartier dans une mégastucture unique, est nettement plus radical. Ce projet n'est pas simplement intéressant du fait de ses affinités avec les villes utopiques des groupes d'avant-garde comme le GEAM ou Archigram. Il est au moins aussi remarquable par son inscription dans le contexte administratif de la politique des villes nouvelles du début des années 1970.

Une tour Eiffel pour les villes nouvelles

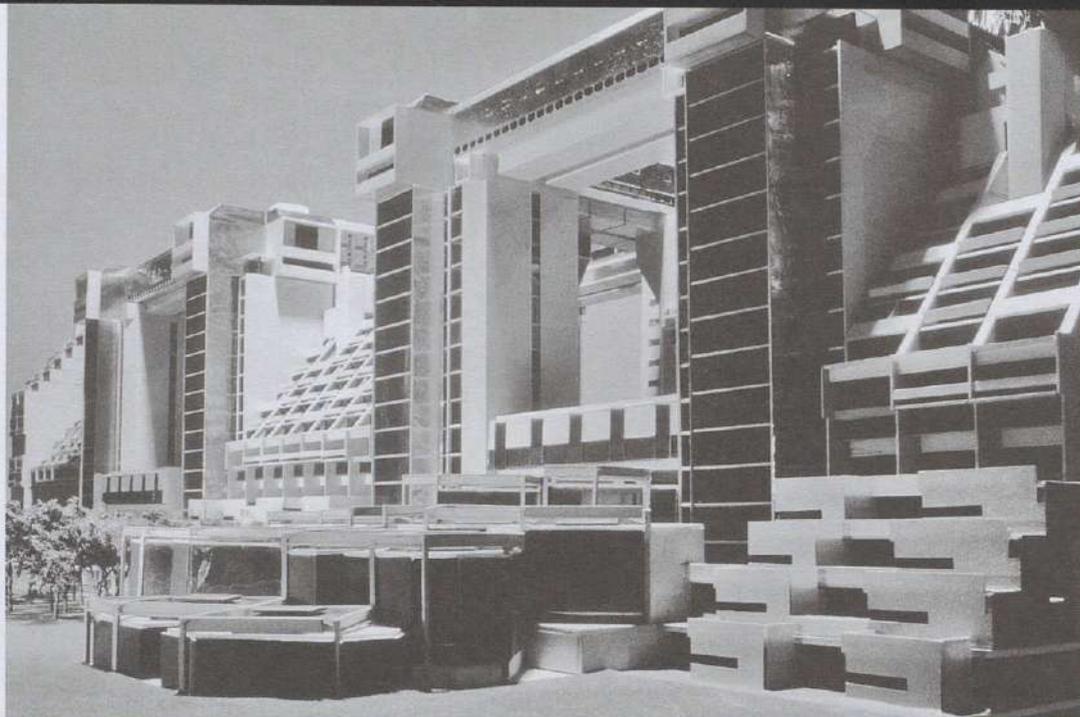
Le projet est conçu comme une ville spatiale linéaire et dédoublée dont le tracé suit celui de la rue principale du quartier telle que préconisée dans le programme du concours, pour en faire une liaison piétonne associée à un système de transport public. Dans le rapport qui accompagne en novembre 1971 son rendu pour la première phase du concours, l'équipe justifie son parti en soulignant la qualité et la vitalité des espaces publics, qui relèvent de trois problématiques distinctes. La première vise à renforcer le contraste entre la ville et l'espace « libre », au moyen de la

plus grande densification possible des bâtiments, censée donner aux habitants la perception d'une frontière urbaine, qui rendrait claire la différence entre intérieur et extérieur; ces deux zones devront être caractérisés par des qualités distinctes, mais toutes les deux vouées à l'appropriation collective, car « les arbrisseaux plantés au milieu des jardins de banlieue ne feront jamais une forêt » comme l'écrivent les concepteurs⁴. En deuxième lieu, la combinaison d'équipements collectifs et de transports en commun en site propre doit permettre de faire de l'axe central de la ville un noyau urbain dense et vivant. En troisième lieu, enfin, la monumentalité et la hauteur presque sublime de la sculpture spatiale doit transmettre au futur habitant des affects positifs, et pourquoi pas lui permettre d'éprouver cette « jouissance » alors fréquemment invoquée, avec ses dimensions philosophiques et psychanalytiques⁵.

Le principe de l'armature urbaine que constitue la « rue » d'Évry n'est pas en soi nouveau en France. L'idée de penser de façon unitaire les cheminements piétonniers, les équipements publics et les logements, qui trouve son origine chez Le Corbusier, a été reformulée par ses ex-collaborateurs Georges Can-

dilis et Shadrach Woods sous la forme du concept de « stem » (ou rameau), et mise en œuvre pour la première fois dans la ZUP de Toulouse-Le Mirail, sous la forme d'un cheminement sur dalle. Avec le projet du quartier de l'Arlequin à Grenoble, étudié à partir de 1967 à la demande de la municipalité de Grenoble, les membres de l'AUA avaient eu l'occasion de proposer leur propre version de ce thème. Dans ce cas, l'ancêtre de la « rue » d'Eurévy prend la forme d'un rez-de-chaussée ouvert, qui accompagne un ensemble serpentin de logements d'une longueur de 1,5 kilomètre, donnant accès à la fois aux équipements et aux habitations. Cette hypothèse tendant à fonder la forme de la ville, et en premier lieu celle des logements, sur les qualités potentielles de l'espace public et son rapport au territoire, est aussi valide à Eurévy. Le contraste entre la rue intérieure, l'extrême verticalité des bâtiments et les espaces libres rejetés vers les extérieurs exacerbe l'hypothèse de Grenoble.

La forme du projet et sa réception par les professionnels et les spécialistes refléteront aussi les principes urbanistiques généralement acceptés à la fin des Trente Glorieuses, à commencer par la conviction absolue que la conduite du développement urbain et de l'aménagement du territoire doivent rester l'affaire



Évry I, concours d'aménagement urbain : photographie de la maquette. Archives départementales de l'Essonne, 43 Fi 523/5.

de l'État. Les équipes pléthoriques répondant au concours, dans lesquelles les architectes s'associent avec les bailleurs sociaux, les ingénieurs et, partiellement, avec les entreprises de construction, témoignent aussi de ce moment particulier de la politique française du logement, dans lequel le Plan Construction, créé en 1971, tente une dernière fois d'utiliser les leviers de l'État central afin de penser ensemble l'architecture, l'urbanisme et la préfabrication lourde, et ce à une échelle proprement territoriale. Alors qu'Évry donnait avant tout une interprétation architecturale de ces conditions d'ensemble, en s'appuyant sur le mode de production typique de l'industrie française du bâtiment, ses coffrages-tunnels et sa trame de 5,5 mètres, les lauréats Andraut et Parat bénéficiaient de l'avantage stratégique offert par leur association avec Bouygues, alors l'une des entreprises de construction les plus profitables d'Europe⁷.

Tant le projet que le concours révèlent le crépuscule de l'architecte apparu avec la modernité de l'après-guerre. En premier lieu, la mission paradoxale du Plan Construction, consistant à améliorer la qualité architecturale tout en diminuant le coût de la construction, annonce le retrait de l'État du financement du logement public⁸. En

second lieu, les architectes n'avaient aucune illusion quant à une situation dans laquelle les privilèges réglementaires et économiques octroyés par les politiques urbaines de l'État aux grands centres commerciaux interdisaient pratiquement la création de magasins isolés dans les quartiers d'habitation⁹. Cette détérioration politiquement programmée de l'espace urbain n'empêchera pas les concepteurs d'Évry de placer le long de la rue axiale de leur projet une série de petits commerces de quartiers, à côté des équipements comme les gymnases ou les crèches. La commission technique traitant du « cadre de vie » considérera cette proposition comme décisive pour donner au projet la première place, alors que celle traitant des « équipements publics » y verra un argument pour la rétrograder. Cette différence de traitement met en évidence une contradiction fondamentale de la politique des villes nouvelles¹⁰.

Cette politique est également révélée par le plaidoyer emphatique qui accompagne le projet. Malgré leur enthousiasme pour le projet, ses partisans admettent son caractère inquiétant, voire oppressant¹¹, même s'ils contredisent cette réaction spontanée au moyen de deux contre-arguments de poids dans le contexte d'alors. Le premier est qu'il serait indispensable de prendre

des risques pour provoquer un choc en faveur de l'innovation dans l'industrie française du bâtiment¹². Le second est que l'étrangeté de la nouveauté pourrait être en quelque sorte absorbée par la satisfaction des besoins quotidiens¹³. Cette dernière observation décrit bien plus qu'une simple et curieuse transformation du « carcéral » au plaisir; elle sous-entend que les affects associés à l'espace bâti sont intimement liés à la qualité du quotidien, dans un sens dépassant la seule forme. Elle indique l'espoir des planificateurs que les villes nouvelles soient capables de construire ce nouveau cadre de vie comparable au centre historique de Paris.

Le travail d'équipe

Du côté de la forme, du contenu et du contexte social et politique, la genèse du projet mérite aussi d'être retracée, et notamment la coopération entre le collectif de l'AUA et le jeune architecte catalan Ricardo Bofill et le Taller de Arquitectura. Il s'agit pour l'AUA de son premier travail commun à l'échelle internationale et, pour Bofill, d'un premier projet français, que suivront dans l'hiver 1971-1972 deux autres commandes pour les villes nouvelles de la région parisienne. Pour les deux agences, la décision stratégique se fonde sur une communauté d'objectifs politiques et sur

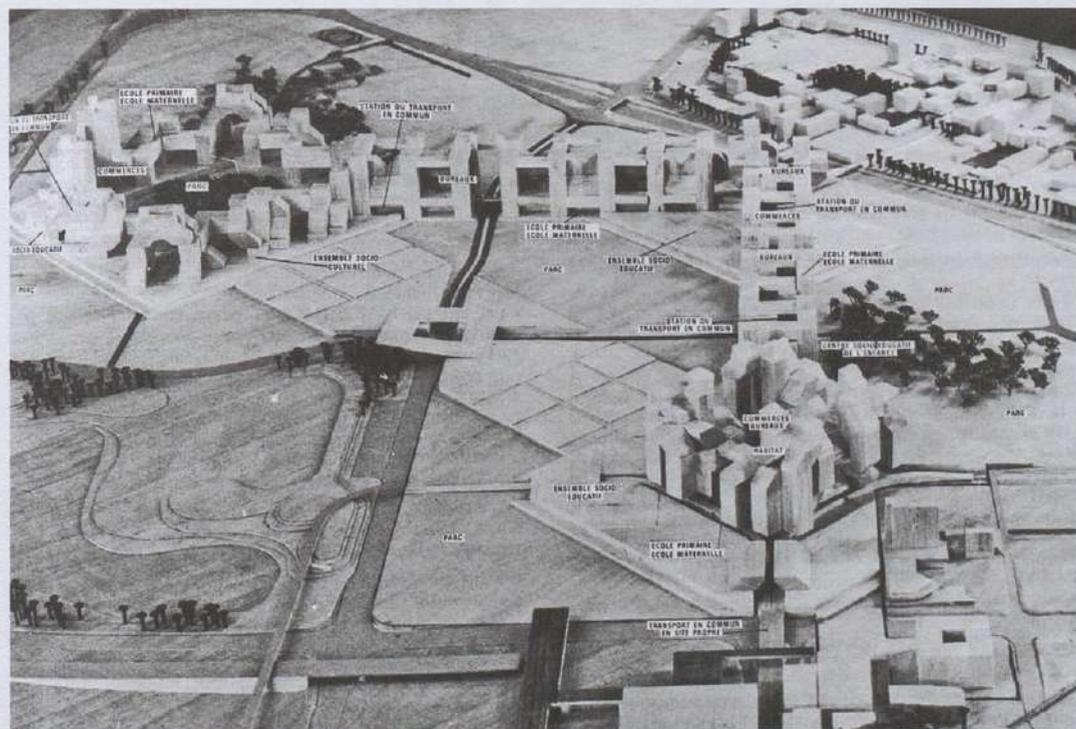
le respect mutuel pour l'œuvre de l'autre, alors que d'après les souvenirs d'Henri Ciriani et Jean Deroche, la présence de Martin Schulz van Treeck s'explique surtout parce qu'il a permis l'arrivée d'un promoteur du groupement¹⁴.

Bofill engage l'expansion internationale de son travail sous une certaine pression car, après que la municipalité de Madrid a rejeté son projet de *Ciudad en el espacio*, ses possibilités d'accéder à la commande publique dans l'Espagne de Franco sont restreintes et il considère que son réseau de maîtres d'ouvrage privés issus de la grande bourgeoisie de Barcelone ne lui permet pas d'atteindre la dimension sociale ambitieuse à laquelle il aspire alors. Du côté de l'AUA, l'élargissement de l'équipe à l'architecte catalan correspond avant tout à une stratégie médiatique, en réponse à l'attente formulée par les entreprises et les organisateurs du concours de former une équipe de choc internationale¹⁵. L'initiative de solliciter Bofill revient à Paul Chemetov, qui avait visité les projets du Taller lors d'un voyage d'étude, puis avait fait inviter le Catalan en 1971 au colloque de Yerres sur l'industrialisation ouverte¹⁶. Jean

Deroche affirmera en 2013 que «pour les architectes en France, qui connaissaient l'architecture, Bofill était une référence parmi les grands étrangers». La renommée de Bofill découle à l'époque de la qualité de ses projets espagnols, surtout de l'articulation réussie des espaces intermédiaires semi-publics et de la poétique brutaliste du Barrio Gaudí à Reus¹⁷. Sa notoriété est aussi due à l'habileté de son travail de communication au travers des revues internationales et des médias, télévision incluse. En France, il revient à Claude Parent d'avoir présidé à ses premières publications, dès 1966 dans le numéro 52 d'*Aujourd'hui. Art et Architecture* et, en 1970, dans le numéro 149 de *L'Architecture d'aujourd'hui*¹⁸. Quant au secrétaire général du Groupe central des villes nouvelles, Jean-Eudes Roullier, il découvre pour la première fois Bofill dans un documentaire télévisé du printemps 1971¹⁹.

Pour la première étape du concours, Ricardo Bofill, sa sœur Anna et Manolo Nuñez viennent participer aux séances communes de travail à Paris. Dans cette phase, les deux agences sont

d'accord pour réduire le quartier à une mégastructure unique, qui viendrait structurer l'ensemble du territoire de la ville nouvelle. Leurs démarches spécifiques se transcrivent dans deux typologies différentes: la «rue» dont les passerelles et les piliers sont inscrits dans une grille orthogonale rigide, et deux places situées à 45 degrés de l'axe, qui, par la reprise dans leur coupe de la diagonale, expriment encore plus clairement l'accession des portes monumentales à une échelle urbaine. L'incompatibilité entre les deux méthodes de projet se fera jour plus clairement lorsque les membres du Taller viendront travailler à Paris pour la deuxième étape du concours, dans les locaux mêmes de l'AUA²⁰. Ciriani souligne rétrospectivement les différences entre les deux démarches: «L'AUA était un groupement pluridisciplinaire constitué par des urbanistes, sociologues, ingénieurs, designers, paysagistes et architectes, ces derniers travaillant dans des agences distinctes (à la base Chemetov et Deroche, Loiseau et Tribel, Kalisz et Perrottet), mais ayant la culture du partage dans la pratique du projet. Le Taller,



Évry I, concours d'aménagement urbain. Source: Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme, n° 31, avril 1973, p. 39.

qui opérait également de manière pluridisciplinaire, disposait d'un groupe composé d'architectes, de poètes, de philosophes et d'écrivains. Il travaillait à partir de maquettes dont les modules étaient préétablis et qui prenaient le carré comme matrice. Une fois digéré l'impact d'un ensemble tellement différent du nôtre, il devint évident que l'on se trouvait devant un groupe qui avait conquis une certaine célébrité en jouant sur son autonomie et son autorité formelle, ce qui l'empêchait de s'intégrer à d'autres sous peine de perdre la direction des opérations. L'intégration des deux groupes devenait ainsi impossible. De cette confrontation est sortie la conviction qu'il fallait scinder le projet pour nous permettre d'aboutir²¹. »

C'est alors que Ricardo Bofill commence en hiver 1971-1972 à explorer un langage formel aux accents néo-gothiques avec la « Petite cathédrale » pour Cergy-Pontoise et la « Citadelle » pour Saint-Quentin-en-Yvelines, à l'étonnement de ses maîtres d'ouvrage, et au scandale de beaucoup²². En fin de compte, les architectes découperont le projet en deux entités clairement séparées – le « Signal », avec les logements de standing, que développera le Taller, et la mégastructure linéaire, dont l'AUA poursuivra l'élaboration.

Récupération

L'échec du projet intervenu en juillet 1972 sera d'autant plus traumatisant pour les membres de l'AUA que la première place du concours semblait à leur portée, vu que, selon les commissions techniques, il répondait mieux aux critères d'évaluation que le projet placé en tête. Cet échec « cuisant » et « destructeur » approfondira la crise qui se développait au sein de l'AUA²³. D'un autre côté, le parti et la force expressive du projet serviront au cours des années suivantes comme une sorte de modèle, auquel presque tous les collaborateurs et les partenaires se référeront dans les réalisations

ultérieures; adaptés au contexte des politiques territoriales des années 1970-1980, ces projets appartiennent aux réalisations les plus emblématiques du logement social français de cette période. Un exemple des plus visibles en est la citation des logements en terrasses par van Treeck dans son opération des Orgues de Flandre, dans le 19^e arrondissement (1967-1976), qui reprend les morphologies de la « rue » dessinée par Ciriani. On pense aussi au découpage double du Palacio d'Abraças de Bofill à Noisy-le-Grand (1978-1983), ou au thème de la fenêtre urbaine et de la porte qu'utilise Ciriani à la Noiseraie, à Champs-sur Marne (1975-1980). Le dernier cité témoigne de l'effet du concours sur sa trajectoire professionnelle: « Les expériences d'Évry I me conduisirent à développer mon concept de la "pièce urbaine", une réponse d'un niveau mieux adapté à la demande de l'époque qui refusait les grandes interventions territoriales pour se concentrer sur des projets de quartiers ponctuels. En ce qui concerne la collaboration avec le Taller, je peux dire que les aspects positifs furent pour moi énormes, une vraie influence sur l'impact et l'importance de la forme et l'obligation de structurer une pensée confrontée à une autre très forte. J'aimerais ajouter qu'il est resté de cette collaboration une amitié non démentie par le passage du temps et un accord profond sur l'essentiel: notre implication dans l'architecture²⁴. »

s'ajoutaient deux directeurs de l'architecture successifs, Michel Denieul, lors du premier degré, et Alain Bacquet, lors du second. Sur les procédures de jugement, voir « Évry I: concours d'aménagement urbain », *Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne*, n° 31, 1973, pp. 19 et 104-107.

1. Premier Ministre, Délégation générale au district de la région de Paris, « Avant-projet d'un programme duodécennal pour la région de Paris », 23 février 1963; voir également Lion Murard et François Fourquet, *La naissance des villes nouvelles: anatomie d'une décision (1961-1969)*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et chaussées, 2004, p. 82-101.
2. Au sein du jury, les praticiens étaient Jacques Bardet, Joseph Belmont, Jacques Kalisz, Paul La Mache, Maurice Novarina et Gérard Thurmauer, auxquels

3. Jacques Lucan, « Architecture "proliférante" », *Architecture en France 1940-2000. Histoire et théories*, Paris, Le Moniteur, 2001, p. 222-240.
4. Ceci se reflète autant dans les comptes rendus des commissions et leur « critériologie » que dans la note expliquant le parti du concours du 24 novembre 1971, p. 4 (reproduite en annexe).
5. *Ibid.*, p. 3 (« plaisir de la ville »). La notion de jouissance apparaît dans le film d'Éric Rohmer et Jean-Paul Pigeat *La Forme de la ville*, Paris, Institut de l'Audiovisuel, 1975. Elle est introduite par Rohmer et reprise par Paul Chemetov, 28' à 29'35".
6. L'association étroite du Plan Construction avec le jury et les commissions est annoncée dans le programme du concours Évry I, avril 1971, p. 7, Archives départementales de l'Essonne (AD91) 1523 W 2206.
7. Voir Dominique Barjot, « Francis Bouygues. L'ascension d'un entrepreneur (1952-1989) » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 35, juillet-septembre 1992, p. 49. Quant au succès de l'agence Andrault et Parat du fait de sa collaboration avec Bouygues, voir Élisabeth Campagnac, *Culture d'entreprise et méthodes d'organisation: l'histoire de Bouygues*, Paris, Plan Construction, 1987.
8. La mutation de l'aide à la pierre à l'aide à la personne s'amorce dès le début des années 1970. Voir Pierre Bourdieu et Rosine Christin, « La construction du marché », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 81-82, mars 1990, p. 66-68; voir aussi le dossier « Recherche Habitat », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 174, juillet-août 1974, en particulier l'éditorial de Bernard Huet et l'article de Jean-Pierre Monnet, p. 1-9.
9. Sur le rôle des grands centres commerciaux dans la conception des « équipements intégrés » pour les centres des villes nouvelles, voir Alexis Korgonow, Tricia Meehan, Clément Orillard, *L'interaction ville-équipement en ville nouvelle*.

Réception et adaptation de la formule de l'équipement socio-culturel intégré, Paris: ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, du Tourisme et de la Mer. Programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises, 2005. Sur la position de l'AUA vis-à-vis de ces politiques, voir les propos de Jean Tribel et Michel Corajoud dans *La Forme de la ville*, à partir de 46'14".

10. Concours Évry I, 2^e tour, rapport de la commission Cadre de vie, p. 33: «Les possibilités d'accueil prévues à Eurévy pour installer dans des conditions particulièrement faciles et favorables des activités de toute nature susceptibles de concourir à l'animation du cadre de vie, font de ce projet [...] le seul qui réponde le plus complètement à l'exigence de base du concours, à savoir créer les conditions d'une possibilité de vie et d'ambiance urbaine», AD91 1523 W 2206; Commission équipements collectifs, projet AUA – Eurévy, p.8: «on peut noter une répartition des surfaces commerciales qui risque de rendre les commerces peu attractifs et peu concurrentiels»; Concours Évry I, chemise 2^e tour, AD91 1776 W 394.
11. Rapport de la commission Cadre de vie, *cit.*, p. 33: «un milieu monumental et écrasant, qui peut être perçu comme l'image d'un monde étouffant et carcéral», chemise concours Évry I, 2^e tour, AD91 1523 W 2206. Voir aussi la note confidentielle de Robert Lion sur le projet de l'AUA et Boffill, AD91 1523 W 2208 (reproduite ci-après).
12. Robert Lion, *ibid.*
13. Rapport de la commission Cadre de vie, *cit.*, p. 34: «L'expérience des grands ensembles montre précisément que le dépaysement initial lié nécessairement à toute innovation se résorbe d'autant plus rapidement que les conditions offertes aux habitants, satisfont réellement aux exigences de la vie quotidienne.»; chemise concours Évry I, 2^e tour, AD91 1523 W 2206.
14. Jean Deroche, entretien avec l'auteur, Paris, avril 2013
15. Jean Deroche se souvient d'une demande venant de la part des promoteurs, entretien cité; et Paul Chemetov du rôle incitateur de l'élu gaulliste Michel Boscher: entretien avec l'auteur, Paris, 2011.
16. Colloque de Yerres sur la «Création architecturale et industrialisation, pour une architecture des composants industriels», 2-4 juin 1971.
17. Note sur l'atelier Boffill, en vue de préparer un voyage des urbanistes et architectes à Barcelone, 30 août 1971, Archives départementales du Val-d'Oise (AD95) 1083 W 6 – 1971-1974; Atelier Boffill, «Vers la ville dans l'espace, quartier Gaudi à Reus», *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 149, 1970, p. 32-41.
18. Claude Parent, entretien avec l'auteur, Neuilly, janvier 2011.
19. Voir l'entretien de 2002 avec Jean-Eudes Roullier et Sabine Effosse, Première campagne d'archives orales menée auprès des acteurs de la genèse des villes nouvelles françaises dans le cadre du Programme interministériel Histoire et évaluation des villes nouvelles, p. 47-48.
20. Jean Deroche se souvient surtout des difficultés du travail commun avec Boffill.
21. Henri Ciriani, entretien avec l'auteur, Paris, février 2015.
22. Alphonse Chauvin, lettre à Pierre Richard, 10 mai 1972; Bernard Hirsch, lettre à Ricardo Boffill, 5 juin 1972, AD95 1083 W 6.
23. Selon les propos de Jean Deroche et d'Henri Ciriani, dans les entretiens cités.
24. Henri Ciriani, entretien cité.

Anthologie sur le concours d'Évry :

Notice de présentation du projet,

Note confidentielle de Robert Lion,

Lettre ouverte de Paul Chemetov aux membres
de l'AUA.

Gro

Foye
159, r

Socié
et leu
9, av

Eq

Ateli
11, ru

Talle
Nica

Cabi
11, ru

Cabi
25-2

Ateli
11, ru

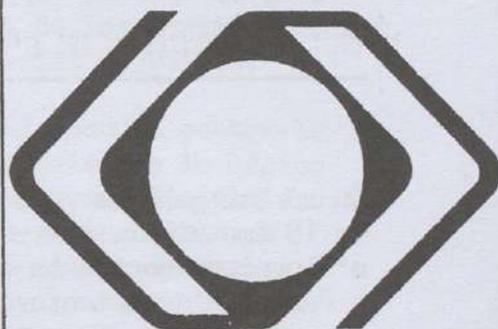
OTH
18, b

Groupement d'intérêt économique

Foyer du Fonctionnaire et de la Famille
159, rue Nationale - Paris 13

Société Immobilière Franco-Allemande
et leurs Associés
9, avenue Milleret de Brou - Paris 16

EUREVRY



Equipe de conception

Atelier d'Urbanisme et d'Architecture
11, rue Victor Hugo - Bagnolet

Taller de Arquitectura
Nicaragua 9799. Barcelone 15

Cabinet M.S. Van Treeck
11, rue Saint-Dominique - Paris 7

Cabinet J. Ginsberg et H. Weisskamp
25-29, rue Michel Salles - Saint-Cloud

Ateliers des Ingénieurs Associés
11, rue Victor Hugo - Bagnolet

OTH - OTAM
18, boulevard de la Bastille - Paris 12

**notes explicitant le
parti d'aménagement**

UNE ARCHITECTURE DE L'ESPACE

Quand les gens de goût pétitionnaient dans les dernières années du 19^{ème} siècle contre la construction de la Tour Eiffel. Ils s'élevaient contre la première architecture d'espace construite à Paris. L'architecture de la Renaissance, celle des volumes en perspective et en bonne proportion posée comme des encriers sur des dessus de cheminée, prenait fin. Une nouvelle architecture qui concevait l'espace comme la première matière première de l'architecture, naissait. Ce qui a été tenté au niveau du monument, de l'objet solitaire avec la Tour Eiffel, nous le généralisons avec le projet d'un quartier spatial.

La rue et les places que nous avons projetées pour le Concours d'Evry, englobent et signalent l'espace au même titre que la Tour Eiffel : Nous multiplions par là l'effet de notre architecture, car ce qui coûte le moins cher en volume dans une construction, c'est l'espace qu'elle contrôle. C'est le parti que nous avons pris, c'est ce parti qui est encore inusité dans la construction de logements entassés dans les parallélépipèdes des grands ensembles.

C'est pourquoi nous avons choisi d'aller au-delà des propositions du programme en concentrant la totalité des logements sur la trame urbaine afin d'assurer l'intégration la plus complète entre les différentes fonctions de la ville, dans un espace commun.

Ce choix conduit à corriger certains systématismes hérités de la Charte d'Athènes, qui constituent le premier obstacle à la création d'espaces urbains. Nous proposons une nouvelle notion : celle des "prospects différenciés" dont les règles indispensables, restent à définir avec la Puissance Publique. Notre proposition, en ce domaine, n'est que l'approche d'une nécessaire remise en cause.

...

LA POLITIQUE DES VILLES NOUVELLES

La politique des villes nouvelles est pour les pouvoirs publics une arme et un terrain d'expérience. Nous avons répondu au programme présenté pour le Concours d'Evry dans ce double souci. Pourquoi mettre au concours entre les meilleures équipes d'architectes, sept mille logements réalisés en cinq ans, alors que pendant le même temps on va construire deux millions et demi de logements en France, si ce n'est pour prouver, expérimenter des voies nouvelles.

Les Villes nouvelles constituent le principal recours contre le développement radio-concentrique et mono-nucléaire de la Région Parisienne. Elles tendent par une forte convergence d'emplois, de services, d'équipements et de logements à restructurer, à polariser de grands secteurs de l'actuelle banlieue de Paris.

La réussite de cette politique tiendra à cette convergence donnée au programme - mais aussi à l'effet multiplicateur que peut produire l'expression architecturale. Au-delà du fonctionnel, c'est cette expression, de caractère symbolique, qui supportera et renforcera le sentiment d'appartenance des habitants concernés.

Dans cet esprit, nous avons rompu avec l'échelle et la forme de la banlieue pour proposer une conception et une expression de la vie urbaine.

UN SYSTEME DEVELOPPABLE

Il est certain que le dispositif que nous proposons est un système avec toute la rigueur nécessaire d'un système. C'est la condition même de son exploitation, de son développement, de sa vie dans le temps.

La force et la simplicité du parti général permettent d'envisager lors du second tour, et nous l'espérons, lors de la construction, toutes les variantes, toutes les adaptations, toutes les idées, toutes les formes qui viendront l'enrichir.

L'extraordinaire de la solution ne réside pas en ce que nous avons forcé la matière ou les formes, mais que nous en avons exploité les possibilités et que nous en démontrons un exemple, un cas d'espèce.

...

Il est certain qu'il existe de fort bons logements dans la production courante d'aujourd'hui. On peut même dire que les prestations offertes à l'intérieur du logement ont compensé la pauvreté qui résultait d'un assemblage presque toujours contestable. Les effets positifs, les gains d'espace, les sentiments de satisfaction psychologique qui seraient permis par la seule qualité de l'assemblage étaient stérilisés par la contrainte parallépipède extérieur. L'équilibre de valeurs, existant dans la relation intérieur-extérieur des villes anciennes et les sentiments de satisfaction qui en résultent étaient oubliés. On essayait de faire face à la frustration réelle des usagers par des performances ou des prestations inutilement coûteuses à l'intérieur du logement.

A partir d'un nombre réduit de composants, l'équipe de EUREVRY a posé l'architecture comme un système de développement et de relation entre des pièces simples puisque c'est de cette façon que nous pourrons, tout en respectant les contraintes de prix et de surfaces, donner aux habitants les satisfactions dont ils sont frustrés dans la plupart des ensembles actuels.

On n'enrichit pas un formalisme clos sur lui-même, on peut enrichir une idée, on peut enrichir un parti d'urbanisme.

LE SUPPORT MATERIEL DES RELATIONS SOCIALES

Réellement, les logements d'une ville nouvelle ou même d'un quartier d'une ville nouvelle, ne sont pas n'importe quels logements dans un champ de betteraves ou dans une banlieue lointaine, leur construction démontre que nos moyens permettent une vie aussi forte que celle que nous trouvons dans les villes actuelles.

L'espace urbain n'est pas seulement le réceptacle de toutes les fonctions urbaines et le seul point de convergence d'un trafic qui aboutit au logement. Il est le support matériel des relations sociales, le lieu de cet échange aussi bien que celui de la promenade, celui du rêve aussi. C'est l'équipement majeur d'une ville en ce sens qu'il accueille les activités les plus communes, les équipements traditionnels n'étant qu'une parcellisation de ces activités.

Le terme même de "relations" implique un acte social positif qui dépasse de loin l'idée de communication au sens spatial des différents corps constituants de la Ville. Acte social qui englobe, les relations de paliers, d'immeubles, de quartiers, de ville.

Cette relation des logements avec la rue, ces vues intérieures, cette communication avec les équipements, cette armature du site propre recréent les conditions de densité qui font le plaisir de la ville en rejetant tout

ce qui actuellement la rend invivable : l'absence d'espaces libres, le bruit des voitures, celles-ci n'apparaissant dans notre projet que comme un élément du spectacle de la ville.

L'INTERET DES GRANDES SURFACES LIBRES

La très forte densification sur l'épine centrale du terrain conduit à une proportion d'espaces libres très généreuse : tous les écologistes sent bien d'accord pour penser que les arbrisseaux plantés au milieu des jardins de banlieue ne feront jamais une forêt et ne donneront jamais l'idée d'une forêt aux habitants, ni aux passagers des avions qui survolent ces espaces.

Nous avons su ménager cinquante hectares d'espaces libres pour une quinzaine d'hectares bâtis qui sont la nécessaire contre-partie du resserrement de notre rue.

L'intérêt des grandes surfaces libres réside dans le fait qu'un important programme de terrains sportifs peut être prévu sans pour autant supprimer les espaces réservés à la promenade. L'espace libre ne risque plus, surtout dans l'avenir, d'être uniquement un parc des sports, difficile à paysager. L'espace vert mythe et nécessité de notre civilisation est réintégré dans notre parti à l'échelle des parcs du XIXème siècle.

NOTRE CHOIX

Le choix que nous avons fait suppose le développement urbain, suppose le doublement de la population française, suppose une politique d'urbanisation complète du territoire, notre parti est le premier modèle possible et viable de ce nouveau type d'occupation, à l'opposé il y a l'urbanisation complète de la France par une banlieue sans fin, qui en donnant un hectare à chaque français permettrait à cinquante millions d'êtres d'occuper la totalité du territoire national.

BAGNOLET,
le 24 novembre 1971

DESCRIPTION DU PARTI

Les points de repères :

- un signal

Un premier repère proche de l'AGORA atteint une hauteur de 25 niveaux environ.

Il affirme la proximité du centre par contraste avec la faible hauteur de celui-ci. Il nous semblerait d'ailleurs souhaitable que les autres quartiers se greffant sur le centre affirment au contact de celui-ci cette même fonction de signal.

- Un pivot

Le deuxième repère, au carrefour de l'"Y" exprime l'embranchement à 3 directions que les piétons, le transport en site propre et l'automobile utiliseront. C'est un élément plus ponctuel qui atteint lui aussi 25 niveaux.

- Une porte

Ce troisième repère signifie la fin (peut-être provisoire) d'une organisation. Il ne se dissocie de l'élément "place" dont il fait partie intégrante que par sa hauteur : une vingtaine de niveaux à son point le plus élevé.

Entre les repères urbains, points de tension de la maille générale : les rues et la place.

- les rues

Les deux "rues" longues de 400 m chacune atteignent une hauteur de 16 niveaux.

Elles affirment avec rigueur la continuité linéaire de la ville. Par les rythme régulier et répétitif de leurs sous-trames, elles apportent le calme à l'image de l'ensemble.

Greffé sur la deuxième rue, le Quartier de l'Automobile s'étale au sol en partie nord.

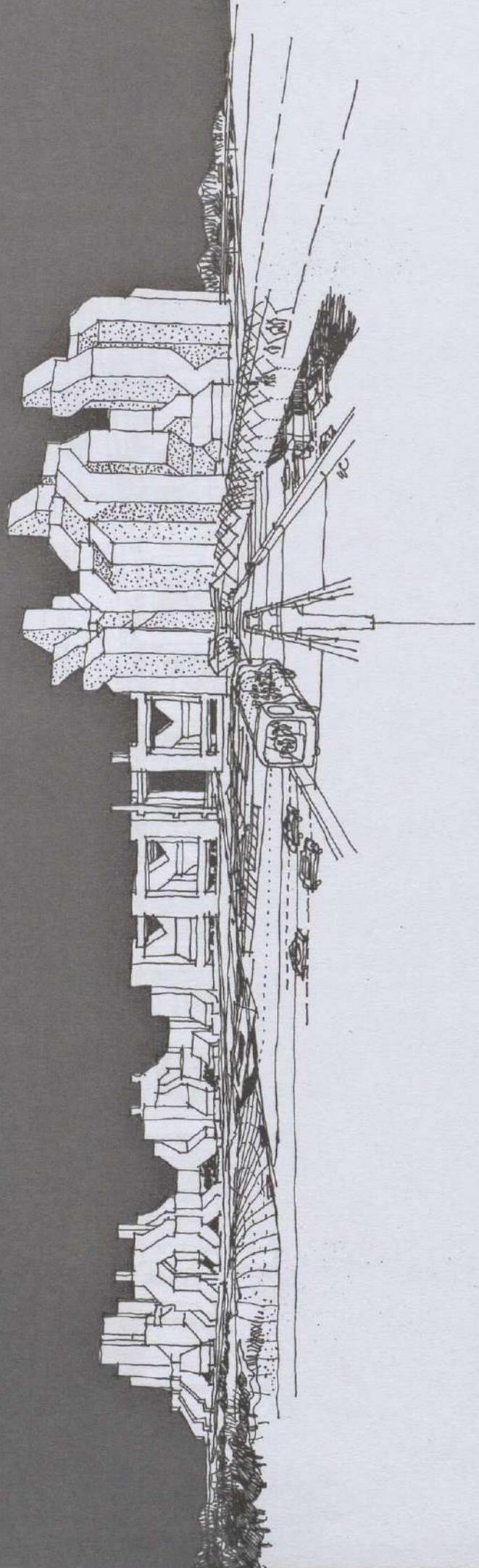
- la place

La place de la 3ème tranche, sorte de rue bouclée raliée à la rue linéaire traduit la situation en cul de sac de la 3ème tranche.

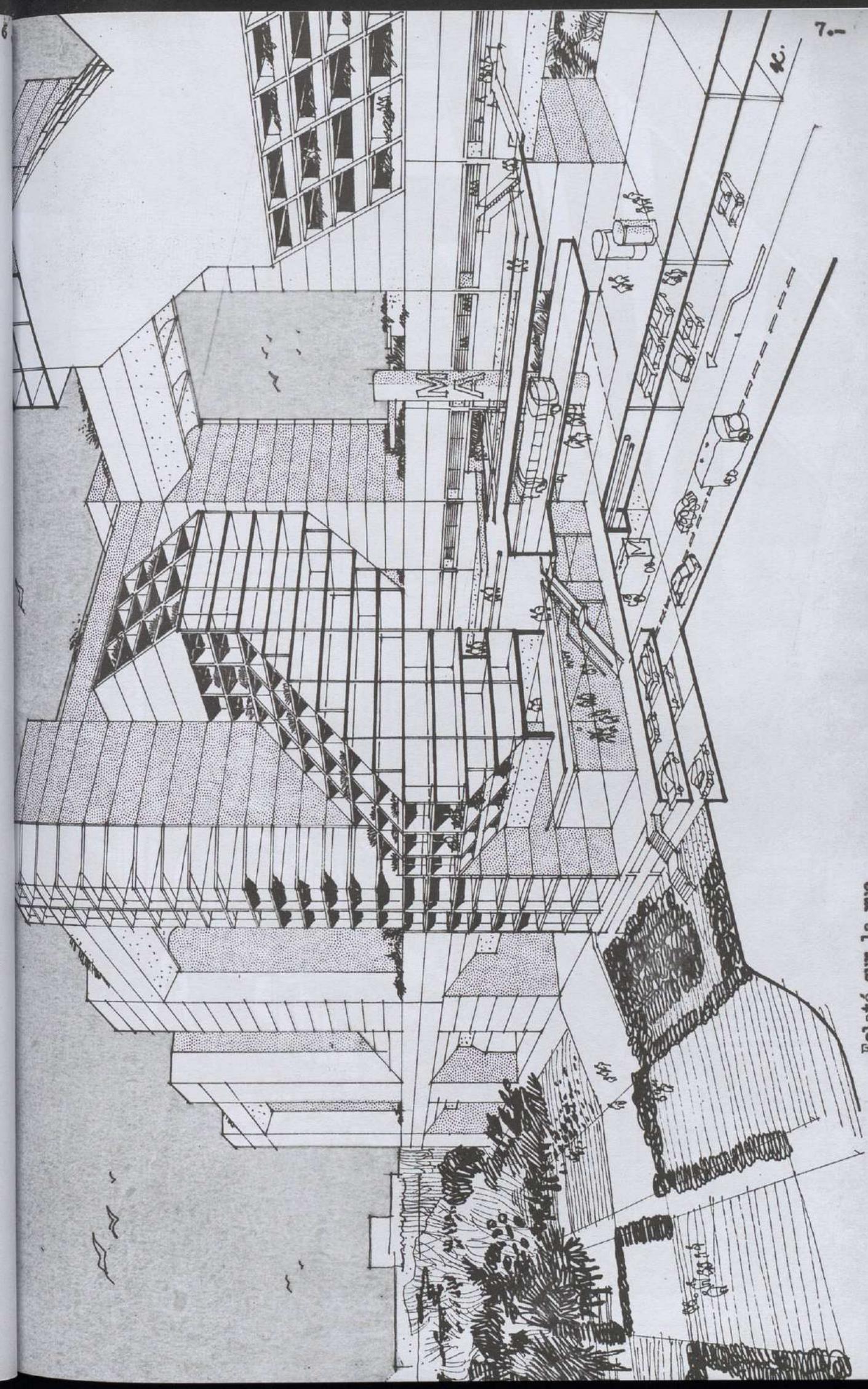
Les superstructures expriment une plus grande liberté dans l'organisation des masses construites : une série de "cheminées", de hauteur variable, sont disposées en cirque autour d'un espace central libre.



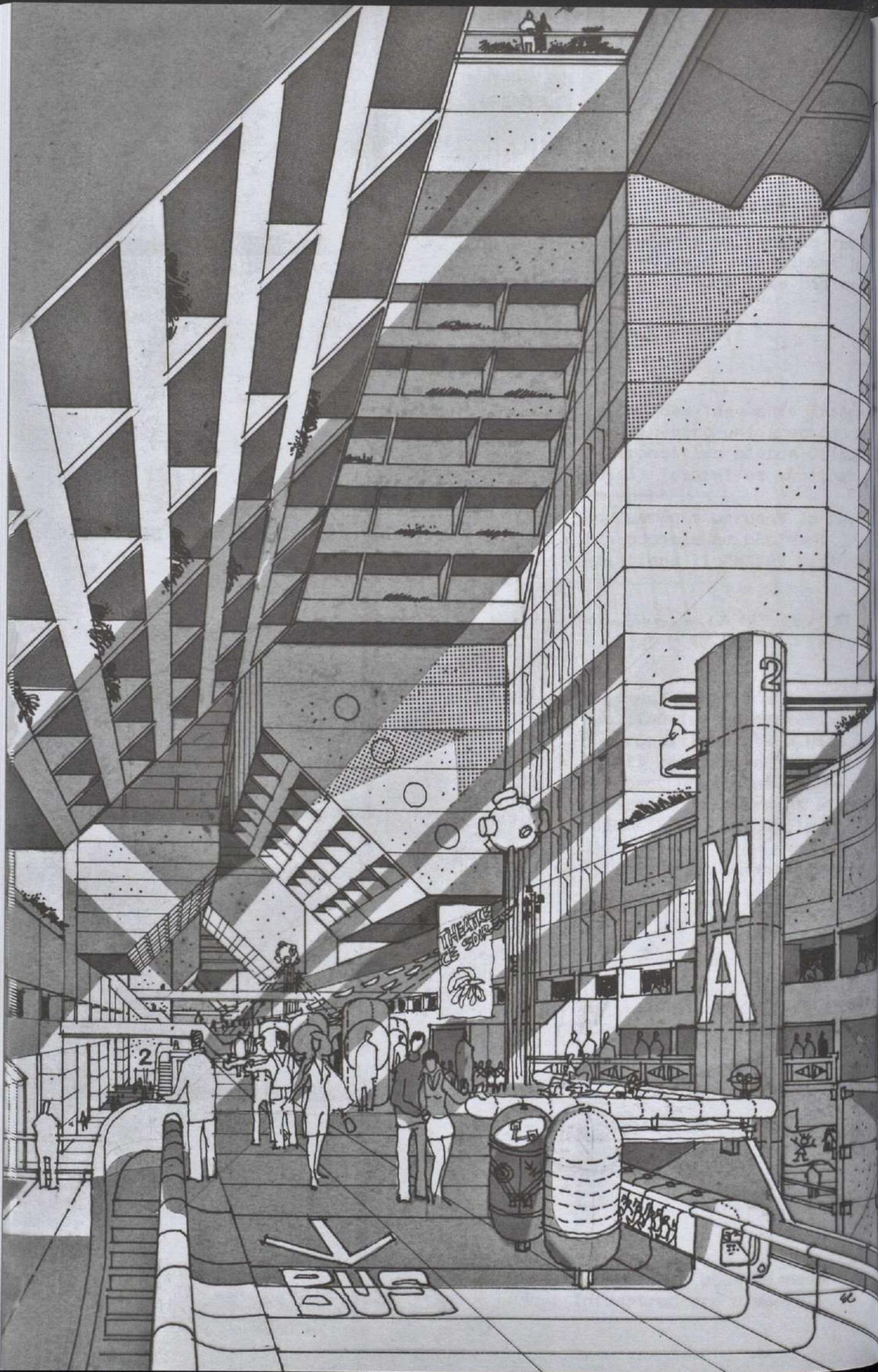
Vue de la Nationale 7



Vue depuis l'AGORA



Eolaté sur la rue



choix)

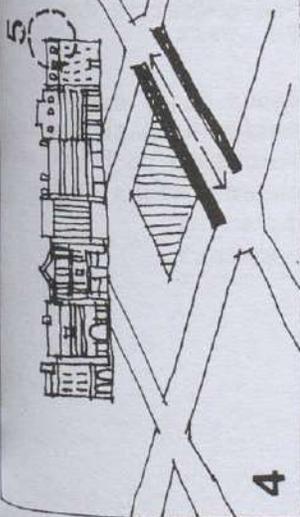
• Espace directionnel (non choix)
• Plan directionnel (non choix)

0 - 12 m

• Plan directionnel (non choix)

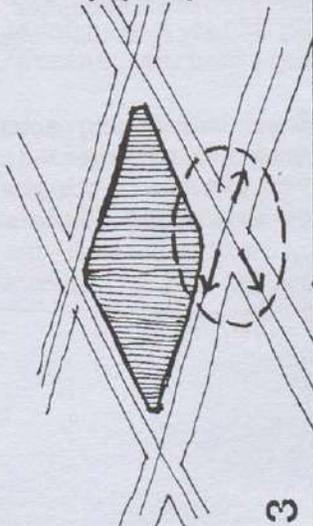
5
• Plan directionnel (non choix)

- Plan directionnel (non choix)
- Rue linéaire "encadrée"
- Bidimensionnalité au sol



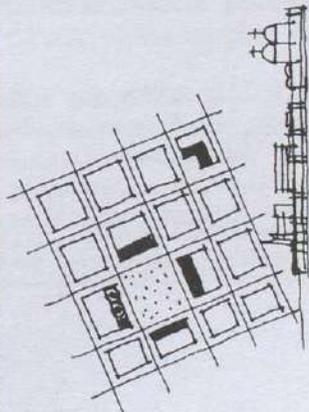
4

- Plan carrefour (choix)
- Croisement de deux rues linéaires
- Confusion en un plan des systèmes de relation



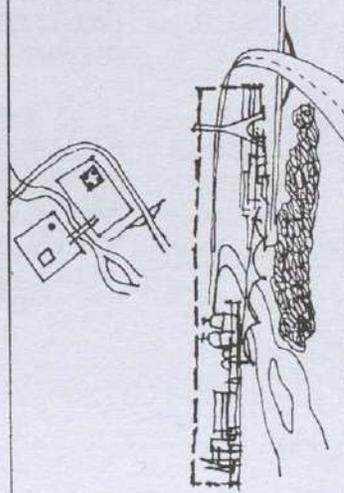
3

- Succession d'espaces choix
- Présence d'éléments repères
- Création d'ensembles homogènes (quartiers)



2

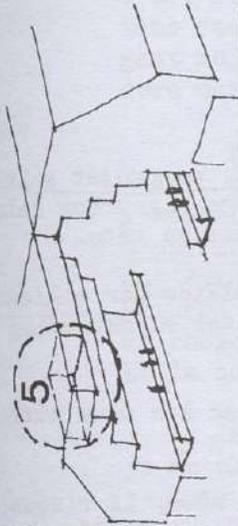
- Structure urbaine majeure
- Épandage reconnaissable de la ville
- Une rivière, une voie express
- Le dôme d'une église, un bois
- C'est l'image unique



1

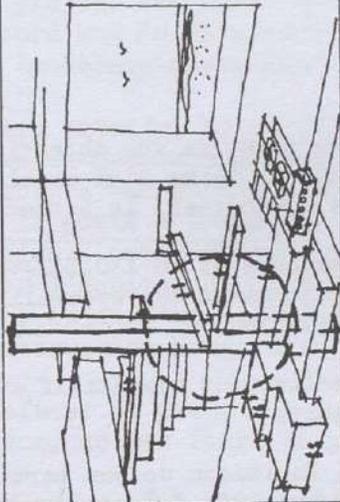
- Espace directionnel (non choix)
- Rue linéaire "filtrante"
- Tridimensionnalité spatiale

0 - 12 m



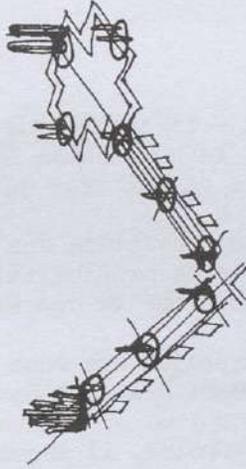
+ 120 m

- Espace carrefour (choix)
- Rupture du bâti
- Continuité et mise en évidence par un noeud des systèmes de relations dans l'espace

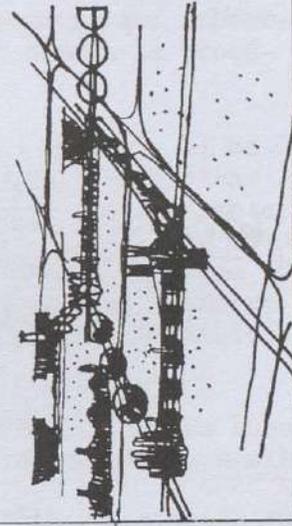


+ 120 m

- Succession de noeuds
- 3 points de repères
- EVERY I et 50 ha de recul



- Structure urbaine majeure
- Une organisation du bâti
- Des espaces majeurs



Ch 1497

NOTE confidentielle
sur le projet A.U.A. Bofill Evry I

à explorer avec ULY. }
1 - Il semble que, d'un point de vue objectif, ce projet soit bien coté. La commission habitat, au terme d'un criblage rigoureux selon les grilles de critères qu'elle a adoptées, le situerait en tête.

La conviction des promoteurs et de l'O.T.H. plaide par ailleurs en faveur de sa crédibilité. Le jugement des spécialistes en marketing est favorable sur la commercialisation.

Ce projet est donc objectivement compétitif avec les deux autres qui retiennent l'attention du jury.

Néanmoins, il inquiète. En raison de son parti même, il risque d'être rejeté par un jury qui reculerait devant l'audace de la décision à prendre, devant le pari que comporterait une réponse positive.

2. - C'est précisément de ce point de vue qu'il me paraît présenter les mérites les plus grands.

Nous souhaitons que la construction évolue, non pas pour des raisons gratuites mais pour sortir du conformisme et de la répétition des parti classiques.

Il nous semble que c'est ainsi que nous donnerons à l'habitat de ce pays plus de caractère. C'est également ainsi que nous lui donnerons de meilleures chances d'être mieux adapté aux besoins immédiats, et d'être adapté, tout simplement, aux besoins de demain.

Nous voulons donc l'évolution, ou plutôt une pluralité d'évolutions qui multiplie les chances de succès. C'est accepter du même coup, - ce que nous faisons au Plan-construction - la certitude que l'on commettra des erreurs.

Mais l'inertie est extrême. Sans doute, nous pesons déjà, depuis quelque temps, en faveur de la qualité, notamment la qualité architecturale, et en faveur du renouvellement des partis. Cette pesée provoque un bouillonnement intellectuel, mais elle ne se traduit, à de rares exceptions près, que par des mutations modestes.

Pour que les évolutions soient engagées, il faut des références, des termes de comparaison, des exemples. Et ces exemples doivent être positifs : il ne suffit pas d'interdire (porte de Choisy). Ils doivent être concrets : il ne suffit pas de discourir.

3 - C'est en ce sens que je considère le projet A.U.A.-Bofill.

L'accepter, c'est donner un choc profond à la construction en France. C'est bousculer les valeurs de référence. C'est gagner cinq ans, peut-être davantage, dans les mutations des critères et des références. C'est situer l'innovation à un niveau ambitieux, et nous désencombrer de tous ces projets médiocres qu'on baptise maintenant innovants, qui submergent aujourd'hui le Plan-construction et embouteilleront demain la procédure des "modèles-innovation".

Bien entendu, il ne s'agit pas de créer un nouveau "style". Il ne s'agit pas de recommander que désormais les projets innovants empruntent l'architecture "en cathédrale". Il s'agirait, - et ce serait considérable, - d'ouvrir la porte à l'audace, et aux multiples formes de l'innovation et des évolutions, comme dans d'autres domaines ont pu le faire le Parc des Princes ou l'hôpital de Clamart. Après cette décision, en effet, beaucoup de choses, aujourd'hui éloignées de l'imaginable, apparaîtraient possibles. Et la construction bougerait.

Refuser ce projet, ce se serait pas seulement, du point de vue auquel je me place, ne pas faire un pas en avant. Ce serait faire un pas en arrière.

En effet, les projets vont être exposés, et énormément commentés dans les milieux des architectes et des promoteurs. Ce projet là, recalé, appellera la remarque suivante : "bien sûr, c'est un bel exercice, ou c'est une idée de fous, - mais dans la construction il faut être raisonnable et surtout ne pas s'engager dans des partis audacieux, car l'audace ne paie pas". Beaucoup en conclueront qu'il faut tirer court; et ne pas perdre son argent, ni occuper sa pensée, en recherches futuristes.

En d'autres termes, le caractère "non viable", "irréalisable", "invendable" d'un projet innovant/seul retenu. On oubliera qu'un groupe sérieux et puissant avait proposé de le réaliser, et on rangera bien des projets novateurs dans les cartons.

4 - Certes, accepter le dossier de l'A.U.A.-Bofill, c'est prendre un risque. Il peut y avoir effet de boomerang : de la part de l'opinion, une sorte d'affolement, et une réaction consistant à se cramponner aux concepts classiques ; de la part de certains professionnels, un éclat de rire, et l'attente sarcastique d'une catastrophe commerciale.

Je ne crois pas à une telle réaction de la part de l'opinion, principalement parce qu'une exposition ne touche pas grand monde, et que le public ne réagit pas sur maquettes. Par contre, je crois que la presse (presse féminine, etc...) s'emparerait de ce projet et, pour ne pas être en retard sur une évolution que le choix d'Evry accuserait, broderait heureusement sur les thèmes nouveaux qu'il lui offrirait.

Quant aux promoteurs et aux architectes, leur éventuelle réaction négative n'aurait d'intérêt que si elle était confirmée par les faits. Or elle ne le serait pas.

En effet, et ceci est en définitive l'essentiel, les promoteurs et les techniciens sérieux du groupe Paribas ne laisseraient pas l'opération dévier vers des solutions contraires à une bonne commercialisation. Inévitablement, le projet se modifierait selon ce qui apparaîtrait nécessaire. Inévitablement, il se modifiera s'il est retenu, et le résultat sera en ce cas un compromis entre un projet ambitieux et les quelques inflexions qu'auront dicté les commerçants ou les techniciens. Ceci est après tout un gage de succès pour l'immédiat, se rajoutant à de grands avantages au regard de l'avenir.

*

Chargé du Plan-construction, responsable dans l'administration des évolutions nécessaires de l'habitat, je considère donc souhaitable que ce projet, dont je ne mésestime pas les aspects inquiétants ou négatifs, soit retenu par le jury.

R. Lion.

*note
valent 1978*

Société Civile d'Etudes

A. U. A.

ATELIER D'URBANISME
ET D'ARCHITECTURE

11 rue Victor Hugo
93 - BAGNOLET
Téléphone
858-16-20

LETTRE OUVERTE AUX MEMBRES DE L'A.U.A.

Quels étaient les objectifs de l'A.U.A. à sa formation :

- 1 - Faire bénéficier des artisans des divers métiers de la construction de services qu'aucun d'entre eux n'était seul capable d'avoir.
- 2 - favoriser par le regroupement d'artisans de diverses disciplines la possibilité physique et géographique du travail en équipe.

Très rapidement la composition de l'A.U.A. où dominaient des militants politiques et parmi eux des communistes colora ces premiers objectifs.

La nature des clients, l'abord même du travail, les positions prises dans Forum "classèrent" l'A.U.A.

Nous nous accordions sur les idées suivantes

- 1 - nous concevions nos métiers comme un service social,
- 2 - nous projetions une architecture de qualité dans des programmes pauvres en moyens. (par contamination nous "paupérisions" les programmes plus argentés).

Ceci nous semblait le moyen de donner "l'architecture" donc la "culture" à nos clients et aux futurs utilisateurs, mais n'était pas toujours compris par eux du fait de notre attitude subjectiviste dans la pratique architecturale, comme du poids des stéréotypes de la société bureaucratique de consommation dirigée, sur ceux qui nous en semblaient dégagés de par leur statut social ou leurs options politiques.

3 - Nous pratiquions le travail en commun, moyen de lutter contre la subjectivité de la pratique, l'hypocrisie de l'attitude professionnelle des grands patrons, et aussi moyen de création nouveau qui nous paraissait être la forme contemporaine par lequel pouvait s'épanouir la créativité individuelle, les techniques du "brain-storming" et de la "serendipity", semblaient nous donner raison.

4 - Enfin, nous proclamions notre indépendance envers les groupes financiers. S'il arrivait à tel ou tel d'entre nous de réaliser des opérations pour des promoteurs privés, il n'était pas pour autant impliqué dans la démarche politique, administrative et bancaire du promoteur. L'histoire Pouillon était proche, et bientôt Croizé et Balick prendront la relève.

Pour toutes ces raisons, en dehors du prestige intellectuel et architectural que l'A.U.A. accumule au cours de ces années, elle constitue en même temps un phalanstère coupé des réalités économiques de la commande.

Cependant à cette époque (celle de l'empire libéral) se présentèrent nos projets les plus prestigieux : Grenoble, Théâtre de la Ville, Vaulx-en-Velin, Grigny. (On peut remarquer que dans aucune de ces opérations Chemetov et Deroche n'avaient un rôle (mineur à Grigny) alors qu'ils intégraient le plus leur activité dans la chaîne des interventions de l'A.U.A.).

Les Halles furent le couronnement de ce temps. C'est dans cette euphorie que se décida le transfert à Bagnolet sans que nous en voyions clairement les conséquences financières.

A posteriori les discussions qui se sont poursuivies depuis à l'A.U.A. et les positions qui se prennent étaient en germe dans le débat que nous eûmes à Sucy-en-Brie avant d'entamer le second tour du concours des Halles Revenons-y. Il s'agissait de débattre du compromis que nous devions accepter avec un programme que politiquement, philosophiquement et architecturalement nous avions rejeté dans les conclusions que nous avançons à l'issue du premier tour.

Nous adoptâmes la solution la plus éculée : continuer en présentant en dehors du travail principal un contre-projet. La morale et la bonne conscience étaient sauvées, tous les intellectuels de gauche, toutes les résolutions des congrès radicaux pouvaient se retrouver en notre attitude : les nécessités de la vie et les conséquences des rêves.

La suite nous la connaissons : le réel tempérament de grand patron de J. Kalisz, notre pusillanimité expliquent le résultat : une opération qui discrédita le nom de l'A.U.A. aux yeux de censeurs d'autant plus vigilants que leur pratique quotidienne était approximative et rétablit sa réputation d'interlocuteur possible dans les milieux dirigeants : nous devenions le "bon juif" que chaque antisémite peut citer.

Je ne prétends pas que la réponse à la question posée fut facile, mais elle devait être claire.

1 - ou utiliser notre capital de renommée et de savoir pour conquérir notre place au soleil, en passant des compromis qui par définition sont toujours "acceptables", et à ce moment l'intégration de l'A.U.A. doit se faire au travers d'une fédération dotée de solides moyens matériels. On remarquera l'antinomie qui existe en ces deux termes, la fédération répugnant par nature à se doter d'un pouvoir central organisant et possédant ces moyens matériels.

... / ...

2 - ou considérer que le plus important était une conception "éthique" de notre activité professionnelle avec comme conséquence tous les dangers du phalanstère, voire du boyscoutisme. En cette hypothèse, la meilleure organisation d'une agence intégrée devait libérer les sommes nécessaires au fonctionnement d'une cellule théorique, investissant en quelque sorte un capital d'idées dans notre image de marque. Une telle position suppose t'elle trop de jeunesse ou trop de sagesse pour l'âge auquel nous arrivons pour la plupart, ce midi de la vie inquiet de son déclin et qui veut profiter et tout de suite des choses ?

Vint mai 1968. On peut dire que courageusement et irresponsablement l'A.U.A. s'engagea. On se souvient de l'anecdote de Lantenois : "il paraît que vous voulez occuper la Caisse des Dépôts".

Tel était le climat. Il nous marque encore dans l'idée extérieure que l'on se fait de nous.

La fin des illusions perdues, l'après mai, furent une période de reclassement à l'A.U.A., pertes des commandes importantes (Vaulx - Grigny - les Halles), départ des urbanistes, problèmes intérieurs avec les ingénieurs, disparité des revenus, consolidation dans la vie (achats d'appartements), arrivée des paysagistes.

Dans cette mobilité des facteurs, le problème posé à l'occasion des Halles n'était toujours pas réglé. On parla d'intégration, en accrochant derrière ce mot des sens bien différents. Il y eut la dynamique de groupe, le colloque sur l'habitat.

Aujourd'hui, il me paraît nécessaire au-delà des problèmes affectifs soulevés par les oppositions de personnes de connaître la voie que nous choisissons et de le dire et de se le dire.

Il est au fond peu important pour l'A.U.A. - si elle a un objectif clair - que Corajoud ne veuille pas travailler avec Chemetov, nous ne sommes pas une géhenne; il est plus important que Corajoud et Chemetov aient des raisons communes de travailler séparés.

Il faut admettre que tout groupe a une vie cyclique et que faute de renouvellement, il a une dynamique interne qui peut venir des rapprochements comme des oppositions.

L'intégration, c'est essentiellement une vue prospective. Ce n'est pas la mise en commun des vieux contentieux ou des vieilles chasses gardées, mais la capacité de défrichement. Si l'enthousiasme ou le plaisir du travail nouveau en commun, l'estime réciproque que cela suppose n'existent pas, il est inutile de parler d'intégration, mais de gestion.

... / ...

Actuellement, le concours d'Evry ou le développement des tétrodons peuvent être ces prétextes et ces moyens pour l'A.U.A. Je ne pense pas que les centres ville de banlieue ou même la Défense, dans les conditions où ce projet s'engage, offrent le même intérêt. Je ne vois pas ce qu'une association avec Bernard ou Badani et même Lagneau, veut dire dans le cadre d'une A.U.A. intégrée. Pour ces raisons, je crois qu'il vaut mieux exclure cette opération de notre champ de préoccupations communes, et rejoindre les raisons tactiques de Millier qui ne veut pas que le nom d'A.U.A. apparaisse.

Je propose qu'une discussion claire s'engage à l'occasion d'une dynamique de groupe qui pourrait se tenir les 21 et 22 Novembre.

On a souvent parlé des résultats négatifs de la première; le plus négatif serait de s'y tenir. Elle a révélé des situations personnelles des tensions, elle a été un apéritif sans plat principal qui depuis nous ronge l'estomac.

Je crois important de considérer qu'il faut maintenant viser l'échange, la relation à l'intérieur du groupe et non la thérapeutique de chacun par le groupe.

Dans la situation de tension que nous vivons ce pas me paraît nécessaire; est-il utile qu'il soit obligatoire ? Le choix des participants sera déjà une réponse.

Paris, le 8 Novembre 1970

P. CHENETOV

Opérations Tétrodon !

SOLINE NIVET

Architecte DPLG, docteur en architecture, Laboratoire ACS, École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais

Conçu au sein de l'AUA par Jacques Berce¹ et Henri Ciriani² avec Annie Tribel³ entre 1971 et 1972 et produit par le groupe industriel Barbot à partir de 1973, le Tétrodon partageait avec le poisson-coffre éponyme la faculté de doubler son volume initial en gonflant des dents latérales. Son principe était simple : un conteneur métallique aux gabarits de transports internationaux, augmenté de modules fonctionnels sous forme de doubles coques plastiques rétractables, alternées, selon les besoins, avec des portes vitrées et des panneaux pleins. Les Tétrodons se transportaient, coques ren-

trées, par camion ou par bateau pour être levés ensuite par grue et posés sur des plots de béton sur leurs terrains d'accueil. Il suffisait ensuite d'en déployer manuellement les coques. Leur modularité et leur flexibilité permettaient également d'imaginer leur groupement à l'horizontale, ou à la verticale.

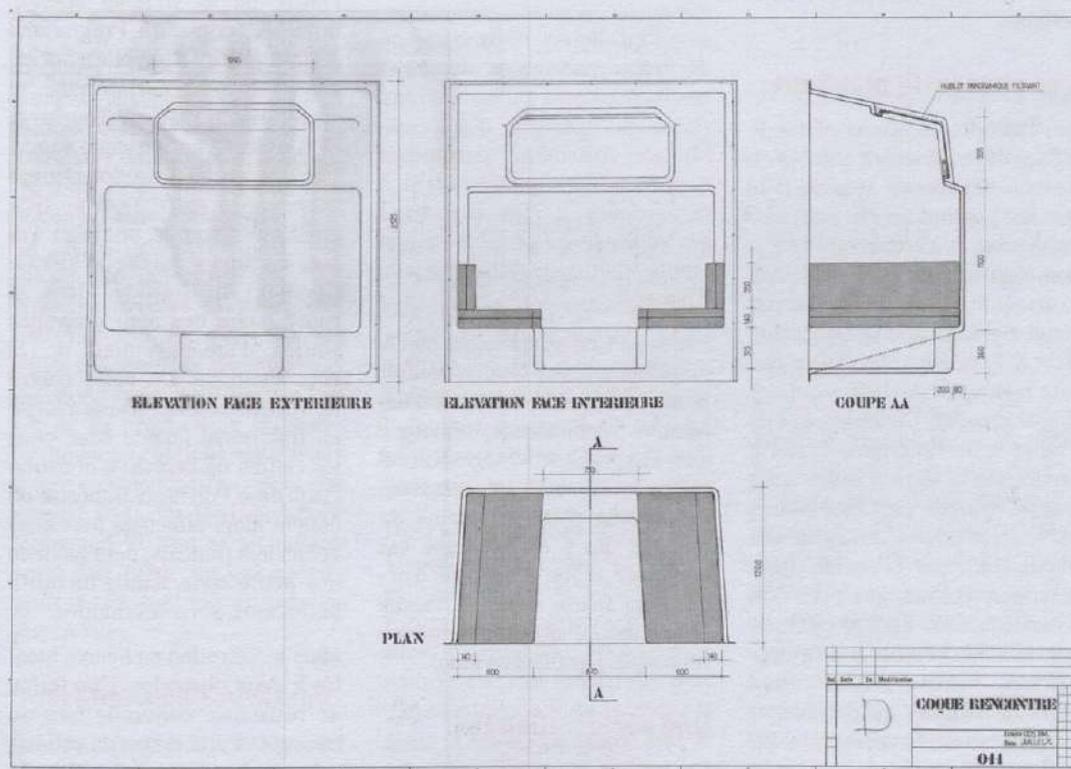
De l'idée à sa concrétisation

Depuis 1968, Jacques Berce s'intéressait aux questions du tourisme social et de l'industrialisation du bâtiment. Fêré de voile et fasciné par les conteneurs du

port du Havre qu'il cherchait depuis un moment à réinterpréter en habitat léger de loisirs, il s'en ouvrit un jour de 1970 à Henri Ciriani, qui lui aurait suggéré de laisser intacte la neutralité du volume métallique pour déporter toutes les fonctions spécifiques en périphérie. Dissocier les espaces servants de cet habitacle d'une quarantaine de mètres carrés en autant de coques permettrait de proposer une forme de combinatoire parmi différentes options, à choisir sur catalogue.

Annie Tribel mit ensuite au point l'aménagement et la décoration intérieure, alliant souci de l'ergo-

Habitat modulaire et nomade Tétrodon, dépôt de brevet, 1971, Jacques Berce concepteur : plan, coupe et élévations de la coque Rencontre, juillet 1971. SIAF/CAPA, fonds Tribel, 404 IFA 60.



nomie, emprunts au vocabulaire nautique et choix de quelques-uns des plus beaux produits de l'époque, du sol plastique pastillé Pirelli aux tissus Quentin d'Hellemmes. Tout en peaufinant son projet jusqu'à en déposer le brevet en 1971 avec Henri Ciriani, Jacques Berce s'était rapproché de l'entreprise industrielle Barbot, spécialisée depuis l'après-guerre dans les ouvrages de charpente métallique et les containers.

En 1972, un premier prototype fut financé par Barbot qui le fabriqua dans son usine de Descartes et en organisa ensuite l'exposition dans la cour du Louvre à Paris. Relayée par *Paris-Match*, l'opération se révéla payante. La Sonacotra, qui testait alors plusieurs types d'habitat léger provisoires pour loger des travailleurs sur des chantiers, se déclara intéressée. C'est ce qui encouragea la société Barbot⁵ à en acquérir le brevet d'exploitation l'année suivante et à se doter d'une nouvelle filiale, la Société industrielle des plastiques appliqués au bâtiment (SIPABAT), pour en fabriquer les coques constituées d'une double paroi en fibre de verre autour d'une mousse isolante de polyuréthane.

Les années du plastique

Le Tétrodon s'inscrit dans le sillage des recherches menées en France depuis les années 1950 sur les possibilités du plastique appliquées à l'architecture et à son industrialisation⁶. La Maison tout en plastique imaginée par Ionel Schein pour le magazine *Elle* à l'occasion du Salon des arts ménagers de 1956 avait été financée par les Charbonnages de France et les Houillères du Nord, tandis que la Maison Bulle à six coques conçue par Jean Maneval en 1964 était industrialisée depuis 1968 par la société Bati-plastique. Encouragés par l'État à partir de 1967 dans le cadre de contrats Recherche et Développement, d'autres projets furent alors développés en partenariat avec les sociétés pétrolières Elf (village de vacance de Gripp par

Jean Maneval) et Total (stations-service par Jean Prouvé).

L'aménagement de l'habitable du Tétrodon épouse aussi les thèmes développés par le design italien au tournant des années 1970. Mis à l'honneur au MOMA en 1971 dans le cadre de l'exposition *New Domestic Landscape*⁷, plusieurs projets comparables qui exploraient alors les frontières entre architecture et objet, tels le Total Furnishing Unit de Joe Colombo et le Mobile Housing Unit de Richard Snaper, avaient été publiés dans *L'Architecture d'aujourd'hui*⁸ en 1970.

Une cellule à échelle humaine

Son principe modulaire, les lignes et les couleurs « pop » des dessins d'Henri Ciriani rapprochèrent le Tétrodon de la *Plug-in city* de Peter Cook et Archigram. Ce projet s'inscrivait surtout dans la réflexion moderne – filée par Le Corbusier dans les années 1920 et réactualisée tout au long du vingtième siècle – menée autour de la maison comme produit de consommation et de l'espace domestique pensé comme une « cellule à échelle humaine⁹ » duplicable, dont la combinaison, selon qu'elle est horizontale ou verticale, permettait de générer lotissements ou immeubles. Puisque l'ossature d'acier de chaque Tétrodon permettait d'en supporter quatre autres à la verticale, il était tout-à-fait envisageable de procéder à son empilement sans autre structure d'appoint.

Un dessin en coupe, dont l'exécution graphique semble vouloir rendre hommage à l'unité d'habitation corbuséenne, témoigne que l'hypothèse « mégastructurale » avait aussi été caressée : l'immeuble d'une quinzaine de niveaux qui y est esquissé est constitué d'une structure d'accueil en béton dont les vastes cases accueillent des Tétrodons regroupés par piles de cinq.

Une série... limitée

Un millier d'unités furent pro-

duites entre 1973 et 1978 par l'entreprise Barbot, qui en assurait aussi la commercialisation, auprès des particuliers comme des institutions. Aux premiers, qui le découvraient via des stands de vente dans les centres commerciaux de la région parisienne, le Tétrodon était présenté comme la « Rolls du Mobil home », et vendu en moyenne 40 000 francs¹⁰.

Suite à la première commande de 140 exemplaires par la Sonacotra pour doter le chantier naval de Fos-sur-Mer d'hébergements et de réfectoires provisoires, les grosses sociétés de construction et de travaux publics furent aussi approchées. Mais à l'ingénieur commercial¹¹ qui leur suggérait d'équiper de Tétrodons les bases de vie de leurs chantiers de barrages en Algérie ou en Tunisie, celles-ci auraient rétorqué que le produit, trop beau pour des ouvriers, coûtait trop cher, plus cher tout du moins que son concurrent Algéco 2000...

La vocation initiale du Tétrodon, telle que l'avait imaginée Berce, fut remise en avant dès 1974 par le Plan Construction, qui lui décerna une mention à l'issue de la sixième session du PAN (concours Programme Architecture Nouvelle), organisée en partenariat avec le secrétariat d'État au Tourisme, et consacrée au tourisme social. Par la suite, 90 Tétrodons furent commandés entre 1976 et 1981 pour aménager le nouveau Village vacances famille (VVF) de Claouey en Gironde, dans le cadre d'une des neuf nouvelles Unités d'aménagement de la côte aquitaine. Un autre centre de vacances sera ensuite réalisé en Irak, ainsi qu'une base pour les cadres de l'armée à Mururoa (atoll de la Polynésie française où étaient alors effectués les essais nucléaires français) pour laquelle une petite série, nantie de profilés en inox, sera développée.

Mais le Tétrodon se heurta bientôt à deux obstacles. Une forme de résistance culturelle face au concept et aux lignes du produit en entacha d'abord le dévelop-

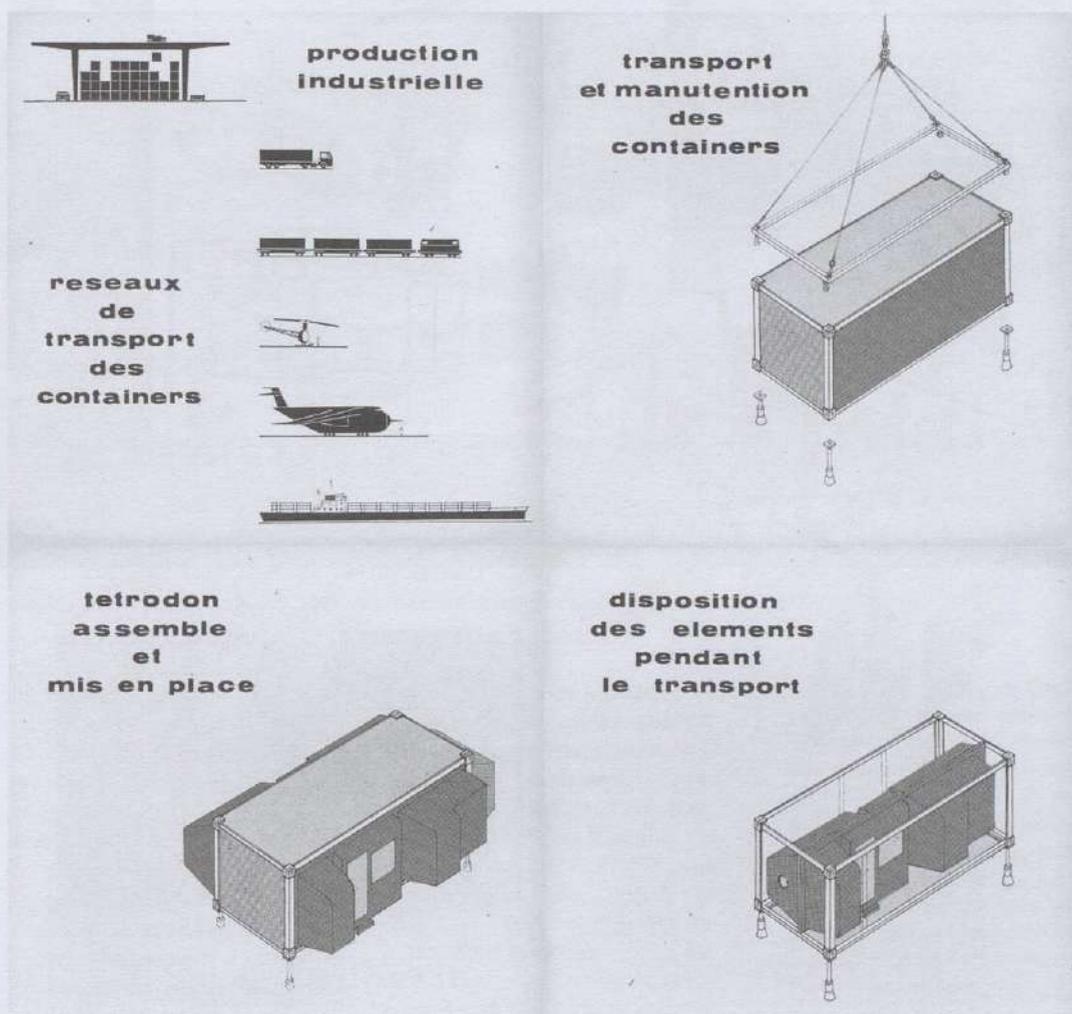


Schéma de transport et installation du Tétrodon. Collection particulière.

pement, avec notamment l'hostilité de certains maires à le voir « atterrir » dans leurs communes. Surtout, la conjoncture économique du mitan des années 1970 lui fut particulièrement défavorable: son lancement en 1973 coïncida avec le premier choc pétrolier qui fit s'envoler les coûts des matières plastiques, et le second choc de 1978 signa l'arrêt de sa production. Quelques exemplaires continuèrent ensuite d'être vendus jusqu'au début des années 1980. En 1981, le prince Mohamed VI s'en serait notamment fait offrir un exemplaire pour ses dix-huit ans, en guise de *pool house*.

Opérations de sauvetage

Si l'on n'entendit plus parler du Tétrodon jusqu'à la fin des

années 1990, certains ne l'avaient pas oublié: quelques particuliers continuaient d'y habiter ou d'y passer leurs vacances, d'autres y logeaient leurs souvenirs de jeunesse en famille en VVF. Les amateurs de design et d'architecture avaient gardé en mémoire les beaux dessins d'Henri Ciriani et l'épisode de la cour du Louvre, tandis qu'un regain d'intérêt pour l'architecture légère et les utopies des années 1970 aiguisait l'œil des plus jeunes.

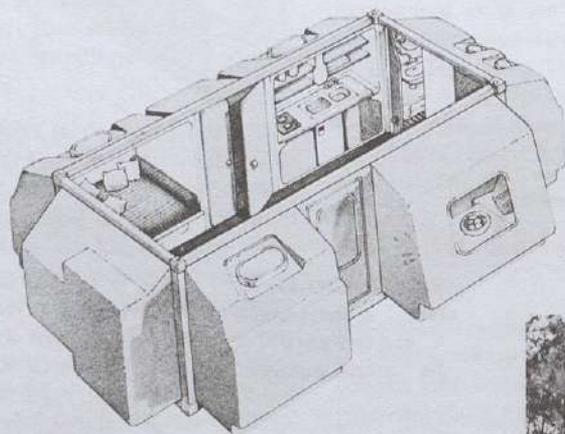
Dans les Bouches-du-Rhône, c'est Thierry Durousseau¹², architecte et membre de la Commission régionale du patrimoine et des sites, qui croit d'abord en reconnaissant un à la fin des années 1990 dans un enclos industriel sur la route d'Arles. En piètre état et rehaussé d'une sur-toiture, il sert

de guérite à un gardien de nuit. Recherches faites, il s'agit du prototype du Tétrodon 30 pieds¹³ produit par l'entreprise Barbot qui s'en servit pour abriter son propre personnel à l'occasion d'un de ses chantiers métalliques à Fos-sur-Mer¹⁴. Une première opération de sauvetage est alors mise en place.

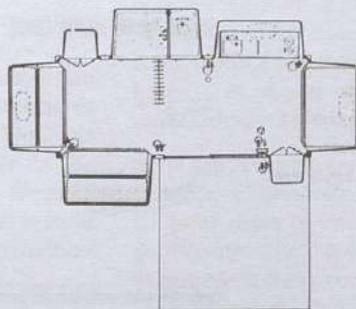
L'artiste-marcheur Nicolas Mémain (association GR 2013) et le photographe Christophe Galatry (association Par ce passage infranchi¹⁵) voient dans sa restauration et dans sa réinstallation sur le territoire de Fos-sur-Mer l'occasion de raviver la mémoire des lieux tout en servant de future résidence à des artistes invités¹⁶. Thierry Durousseau documente ses recherches et plaide pour que le Tétrodon de

TÉTRODON.

AUA. j. berce.



Le déplacement des coques aménagées vers l'extérieur double le volume habitable



Exemple de cellule type Gîte Familial



Une bonne faculté d'intégration

Présentation du Tétrodon dans l'ouvrage *Habitat de loisirs, des idées, des réalisations...* publié par le secrétariat d'État au Tourisme et le Plan construction programme architecture nouvelle. Cité de l'architecture et du patrimoine.

Fos-sur-Mer soit reconnu Patrimoine du XX^e siècle, ce qu'entérine la DRAC en 2012. Depuis, une mission de maîtrise d'œuvre pour sa restauration à l'identique a été confiée à Olivier Bedu, du collectif marseillais Le Cabanon vertical, qui en a inventorié et redessiné l'ensemble des profils et des joints pour établir le descriptif et le chiffrage de l'opération. Ne reste plus qu'à rassembler les 120 000 euros nécessaires, dont le Conseil général et la Fondation du Patrimoine prendront une partie non négligeable à charge, à condition que Par ce passage infranchi réunisse elle-même des fonds: une opération de crowdfunding vient donc d'être lancée¹⁷.

En Gironde, au tournant des années 2010, le VVF de Claouey

entend moderniser ses hébergements et envisage la mise à la casse de plus de 80 Tétrodons. Marc Saboya, historien de l'architecture et de l'art contemporain, donne l'alarme¹⁸: quelques exemplaires sont déjà bradés sur des sites de vente en ligne pour un millier d'euros la pièce et il ne faudrait pas laisser le parc de Tétrodons du Claouey disparaître dans une vente à la découpe. L'information circule rapidement, et le centre Arc-en-rêve et l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux se mobilisent.

En 2012, le fonds de dotation Darwin (devenu en quelques années un opérateur urbain et économique incontournable localement) propose de racheter la moitié du parc pour les restau-

rer et les installer comme résidences d'artistes à sa Caserne Niel, nouveau centre névralgique écolo-branché de Bordeaux. Deux Tétrodons sont offerts à l'ENSAP de Bordeaux, à partir desquels l'enseignant Ferran Yusta Garcia met en place début 2013 un workshop¹⁹ « Reconstruction modulaire-Tétrodon échelle 1 » durant lequel 35 étudiants de licence s'attachent à les remonter pièce par pièce.

En 2014, Arc-en-rêve en installe un quelques jours sur la place Lainé et organise colloque et exposition autour de l'événement, et l'été suivant, trois Tétrodons partent à Versailles pour représenter l'ENSAP de Bordeaux et Darwin au Solar Décatlon²⁰. Entre-temps, l'architecte Bernard Bühler a obtenu

Tetrodon's versatility allows you to plan the interior to suit your own personal requirements. Here are just a few examples of Tetrodon in use:

- 1 An easy to live in Lounge.
- 2 An easy to clean Kitchen and Dining area.
- 3 Bathrooms with shower, sink and wash basin.
- 4 Plenty of cupboard and storage space.
- 5 Beds with sliding action windows.
- 6 A temporary office or study.

Designed and developed by a group of young architects and technicians from the United States, the Tetrodon is a truly revolutionary construction system which in many respects, provides an infinite number of solutions to any accommodation problem from single living units to complete housing schemes or residential complexes.

The basic container, which is built around the structural steel frame, can be transported by rail, sea or air to the selected site and requires only a bare minimum of foundations. Indeed, high concrete content results will reflect the anchoring and control using on the effects of high pressure in recommended situations. If the structure has to be installed, the Tetrodon may be unfastened from the transport using a suitable crane or derrick.

Each unit is fully equipped with electricity, heating, hot and cold water supply and air conditioning if required. All necessary fittings such as carpets, mattresses, curtains and furniture are included, and there are numerous extra or alternative fittings which can be provided upon request.

A whole Tetrodon may be requested at Birmingham, or complete complexes on the Continent. A Technical Department is at your service to study your project with you if you so require.

TETRODON
the versatile body
with 1001 uses!

Tetrodon, the versatile body with 1001 uses, brochure de commercialisation en anglais. Collection particulière.

le permis de construire pour en placer un sur le toit terrasse de sa maison aux Chartrons en guise d'extension; tandis que le constructeur et bailleur social Aquitanis en rachète un pour faire une maison du projet dans le quartier du Grand Parc. De son côté, la mairie de Lège-Cap-Ferret s'est engagée à sauver les 40 Tétrons restant pour une seconde vie sur deux de ses campings municipaux.

En parallèle de ces démarches associatives ou institutionnelles, des particuliers collectionneurs s'intéressent aux Tétrons, et en rachètent qu'ils cherchent à restaurer pour les remettre en service. L'exposition consacrée prochainement à l'AUA par la Cité de l'architecture et du Patrimoine arrive à point nommé et ne manquera pas d'amplifier cet intérêt. Encore faudrait-il pour cela mettre à disposition des heureux propriétaires le protocole de leur restauration en mutualisant les expériences récentes?

Car, même si les Tétrons ont plutôt bien franchi le cap de la quarantaine, ils souffrent tous des mêmes pathologies. La résine de leurs coques a pu devenir poreuse par endroits, entraînant une détérioration de la mousse intérieure, ce qui implique reprises de résine, réin-

jections de mousse à l'aiguille et application d'un enduit minéral à l'extérieur. Si l'ossature métallique n'a généralement besoin que d'un sablage et d'une nouvelle peinture, c'est la toiture du Tétron qui nécessite le plus grand soin car son rivetage en rive s'est détérioré provoquant infiltrations et déformations. En ce qui concerne l'intérieur, si les coques sont restées impeccables, les éléments de serrurerie et de menuiserie nécessitent une restauration ad hoc.

Il serait dommage de ne plus trouver les Tétrons qu'en pièces détachées dans les galeries des rues de Seine ou Saint-Claude, et le plus bel hommage serait peut-être de continuer à pouvoir y passer ses vacances.

1. Jacques Berce (1929-1997) diplômé en 1955 de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs, est associé à Valentin Fabre jusqu'en 1964 et membre de l'AUA jusqu'en 1972, et a continué ensuite à travailler sur l'habitat léger de loisir.
2. Henri Ciriani (1936) diplômé en 1960 de la Facultad de arquitectura de Lima, membre de l'AUA entre 1968 et 1982.

3. Annie Tribel (1933), diplômée en 1956 de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs, membre de l'AUA jusqu'en 1986.
4. Témoignage d'Agnès Delmotte-Berce, lors de la table ronde «Tétrons: architecture & espace modulables nomades, une utopie toujours» organisée à Bordeaux par le centre Arc-en-rêve le 10 avril 2014.
5. Aujourd'hui filiale du groupe Fayat, l'entreprise Barbot continue d'œuvrer dans la construction métallique, depuis de simples hangars à des constructions d'exception telle la Canopée des Halles (Patrick Berger, arch.) ou le stade de Bordeaux (Herzog et de Meuron, arch.).
6. «Tétron», *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 162, juin-juillet 1972, pp. 74-77.
7. Emilio Ambasz, *Italy: the New Domestic Landscape*, New York, Museum of Modern Art, 1972.
8. «Vers une industrialisation de l'Habitat», *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 178, février-mars 1962.
9. Le Corbusier, «Une cellule à échelle humaine», *Précisions, sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme*, [Crès, 1930] Paris, Altamira, 1997.
10. Le litre de super valant à l'époque 1,73 francs, on peut ramener ce prix à l'équivalent de 34 500 euros d'aujourd'hui.

11. Témoignage de Charles Cou-dret lors de la table ronde «Té-trodons: architecture & espace modulables nomades, une utopie toujours» organisée à Bor-deaux par le centre arc-en-rêve le 10 avril 2014
12. Thierry Duroiseau, «Le Tétro-don de 30 pieds», *Fichaffiche* n° 1279, Marseille, CAUE des Bouches du Rhône
13. Les dimensions de conteneurs les plus usitées sont de 20 et 40 pieds, ce qui explique peut-être que ce gabarit intermédiaire soit resté à l'état de prototype.
14. Alors même qu'aucun des 140 Tétrodons installés par la Sonacotra à Fos-sur-Mer ne subsiste désormais, et que personne, ne semble, sur le coup, s'être en-quis de cette disparition.
15. Créée à Marseille, en 2006 par Christophe Galatry, l'associa-tion a pour objet de promou-voir des pratiques artistiques contemporaines en rapport avec des territoires, des géogra-phies et leur rapport à l'enviro-nnement. (<http://www.passage-infranchi.org>)
16. Par ce passage infranchi obtient par donation, la propriété du té-trodon en 2011.
17. http://www.passage-infranchi.org/Sauf...territoires/le_tetro-don.html
18. Marc Saboya, «La mort des tétrodons», *Le Festin*, n° 83, 2012, p. 22.
19. Ce workshop impliquait aussi les enseignants Hocine Aliouane-Shaw, Emmanuel Me-rida, Régis Lenormand, Jean-Jacques Soulas, et faisait éga-lement intervenir le collectif Le Bruit du Frigo, Laurent Bourhís, Ludovic Lachavane et Emma-nuelle Jutan, architectes, ainsi que Philippe Barre, président du fond de dotation Darwin.
20. Le Solar Decathlon est une com-pétition biennale internationale ouverte à des équipes universi-taires pluridisciplinaires qui ré-compense la meilleure maison solaire. Durant la compétition, les maisons sont ouvertes au public. La première édition du Solar Decathlon a eu lieu en 2002 aux États-Unis.

Jacques Kalisz à Nanterre, ou le devenir fragile du patrimoine des années 1970

BÉNÉDICTE CHALJUB
Architecte, historienne de l'architecture

À Nanterre, sur l'ancienne emprise du bidonville, Jacques Kalisz a construit entre 1971 et 1979, au sein d'un plan d'ensemble dessiné par lui, l'école d'architecture, le foyer de musiciens Maurice-Ravel ainsi que les immeubles qui bordent le parc départemental André-Malraux. Or l'état actuel de ces édifices interroge non seulement les modalités de transformation du patrimoine des années 1970, mais la cohérence intrinsèque de ce quartier situé à proximité immédiate de La Défense.

La production de l'architecte Jacques Kalisz (1926-2002) comprend deux périodes et sa diversité illustre une recherche réitérée sur les modes d'organisation et la construction¹. Sa pratique

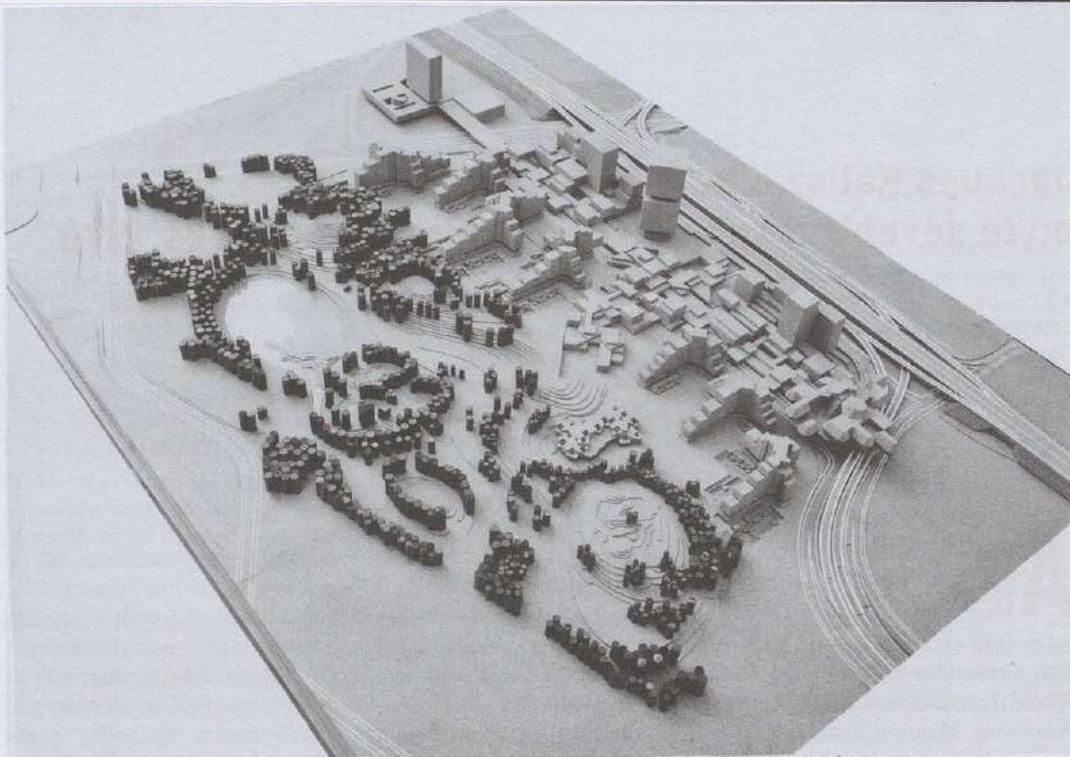
de l'architecture s'accompagne d'un engagement politique à gauche qui se manifeste dès les premières années et explicite ses choix professionnels. Tandis qu'il suit entre 1946 et 1963 les cours de l'École des Beaux-Arts, dont il questionne d'ailleurs l'enseignement en changeant périodiquement d'atelier, il fait la place dans des agences. Et c'est chez Pierre Genuys qu'il rencontre Jean Renaudie, Jean Deroche, Paul Chemetov et l'urbaniste Michel Steinebach. Avec ces trois derniers, il initie son exercice en rejoignant l'AUA.

Entre 1963 et 1972, aidé de l'ingénieur Miroslav Kostanjevac, le binôme Jean Perrottet / Jacques Kalisz édifie à Aubervilliers le stade nautique (1969) et un

immeuble de logements dit La cité Lénine (1970), puis en 1971, à Pantin, il construit le centre administratif (sujet de diplôme de Jacques Kalisz) ainsi que le groupe scolaire des Allumettes. Extrêmement féconde, cette période voit se bâtir des édifices d'une grande qualité qui exaltent les possibilités statiques et plastiques des matériaux, renforcées encore par la contribution du peintre Max Soumagnac. L'architecture se pense sur le mode collectif. Le métal prend une place importante, Jacques Kalisz revendiquant l'héritage d'Édouard Albert, son ancien professeur². En 1965, à l'instar de l'Atelier de Montrouge (ATM) et de l'agence Salier, Courtois, Lajus, Sadirac, l'AUA reçoit le Grand Prix du Cercle d'études architecturales.



*Le secteur de Nanterre
du quartier de La Défense
avec au premier
plan l'école
d'architecture
et le parc.
Collection Serge Kalisz.*



Maquette d'ensemble avec la préfecture des Hauts-de-Seine d'André Wogensky, les logements HLM, le foyer Ravel et l'école d'architecture. SIAF/CAPA, fonds DAU, 133 IFA 18/1.

Une réalisation significative des années 1970

Aux prises avec la conception et la construction de l'architecture, Jacques Kalisz s'engage aussi dans son enseignement, lorsque des étudiants le sollicitent en 1965 pour prendre aux Beaux-Arts la tête d'un atelier extérieur. En désaccord avec l'institution, son diplôme n'ayant pas reçu l'accueil qu'il escomptait, il devient un des acteurs de la réflexion sur le contenu et les modalités d'une nouvelle formation. Ainsi, jusqu'en 1968, animateur de la réforme, il participe aux commissions mises en place par le directeur de l'architecture Max Querrien. C'est dans ce contexte qu'il crée l'UPA1 (première unité pédagogique d'architecture) fondée sur une vision opérationnelle, et qu'il obtient en 1969, de la part du ministère des Affaires culturelles, la commande d'une nouvelle école implantée à La Défense – elle accueillera les UPA n° 2 et 5. Ce programme incite Jacques Kalisz à créer sa propre agence avec comme collaborateurs les architectes Roger Salem et François Douçot.

L'édifice doit être implanté sur le terrain de l'ancien bidonville de Nanterre en s'inscrivant dans le plan d'aménagement de La

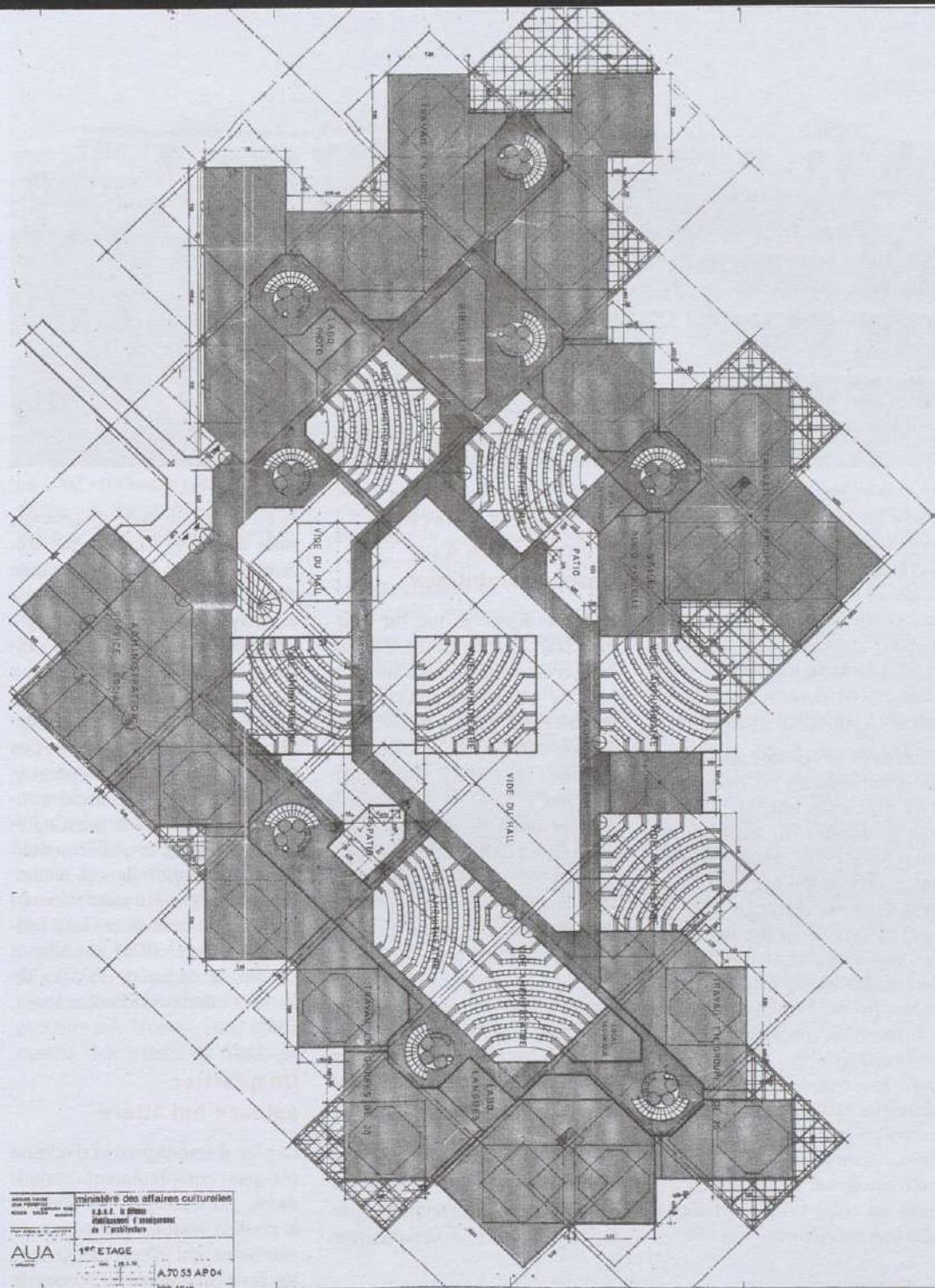
Défense, et plus précisément dans le secteur B1 qui comprend la station de RER. Comme la plupart des UPA créées, elle est le premier jalon d'un projet urbain ambitieux. Elle donne le ton d'un quartier à vocation culturelle que laissait déjà envisager le projet d'ensemble non réalisé, dessiné entre 1965 et 1969 par André Wogensky à la suite de Le Corbusier. Porté par l'Établissement public de La Défense (EPAD), cet ensemble devait comprendre, outre l'école d'architecture, le Musée du xx^e siècle (qui deviendra le Centre Pompidou à Paris), le Conservatoire national de musique, l'École du cinéma et de la télévision, l'École nationale supérieure des Arts décoratifs ainsi que la préfecture et le palais de justice des Hauts-de-Seine. L'ancien associé de Le Corbusier n'obtient finalement que la commande de ces deux derniers programmes édifiés en 1971 en limite nord-ouest. Jacques Kalisz devient architecte conseil de l'EPAD.

Dessiné en 1971 avec Adrien Faïn Silber et Claude Schmidlin³, le centre urbain s'appuie sur la station de transport et s'étire le long de l'axe tracé entre La Défense et la préfecture. La continuité piétonne est assurée par le prolongement du niveau de référence de la dalle. Au nord s'instal-

lent les bureaux; au sud prennent place les édifices de logements en duplex (social et accession) que projette Jacques Kalisz, sur le modèle de la cité Lénine. Ces édifices à gradins à l'échelle monumentale (19 niveaux), tous différents, bordent le parc de 25 hectares du paysagiste Jacques Sgard. Leur gabarit annonce la proximité de Paris. Particulièrement original, le parc reprend la formule allemande des parcs de loisirs à équipements multiples. Ses reliefs artificiels constituent autant de lieux aux ambiances et fonctions variées, depuis les bassins, le village d'enfants, le jardin écologique...

Très ouverte par le traitement de son rez-de-chaussée et la présence de ses escaliers extérieurs, l'école d'architecture est la première en 1971 à planter le décor du quartier. Son organisation répond aux présupposés pédagogiques de son auteur. Jacques Kalisz est assisté de Miroslav Kostanjevac, Max Soumagnac, ainsi que des architectes Roger Salem, très à l'aise dans la composition modulaire, et Serge Constantinoff. Dans les textes, le parti est explicité par le recours à la métaphore organique. La combinatoire devient le mode de faire l'architecture de Jacques Kalisz, ses archives témoignent autant de sa diffusion auprès des

emble
re
ine
cky,
LM, le
école
STAF/
U, 133



Plan du premier étage, 25 mai 1970. SIAF/CAPA, fonds Katisz, 376 IFA.

étudiants que de son application au logement (Modèle innovation 1974).
 Ses convictions politiques le guident vers la préfabrication: elle est une solution de transformation de l'appareil de production. Il faut dire que le montant du budget (1000 francs/m²) et le temps imparti (études et réalisation en 12 mois) constituent des arguments convaincants. L'édifice est conçu avec le concours de l'entreprise spécialisée dans les constructions scolaires métal-

liques GEEP Industrie', déjà sollicitée par l'AUA pour d'autres réalisations. Organisé sur 5 niveaux, il répond en plan à une logique modulaire. L'agrégation continue de carrés constitue une sorte de masse cellulaire qui brouille, comme un fait exprès, la lecture même des espaces et l'identification de leur statut. La masse construite est creusée par des patios qui contribuent à l'éclairage naturel. Au rez-de-chaussée se trouvent les espaces d'accueil, l'administration et les amphi-

théâtres. Aux étages logent les salles d'enseignement.
 Le système organisationnel offre une pluralité de lieux et de cheminements appropriables sans direction donnée, ce qui conduit à une évolution de la définition même du contenu pédagogique. De plan non hiérarchisé, parcouru de terrasses, l'édifice offre aussi la possibilité d'être prolongé sur le même mode. La structure en acier repose sur un système de poteaux et poutres moisées organisé selon un module



L'école d'architecture en fin de chantier. Collection Serge Kalisz.

carré de 11 mètres de côté. Les poteaux enserrent la figure à sa périphérie, positionnés à chaque angle et au milieu de chacun de ses côtés. Ils sont reliés par des poutres principales; des poutres treillis forment un réseau secondaire, selon un carré placé en diagonale à l'intérieur du premier.

Le clos et le couvert sont effectivement réalisés en trois mois. Les éléments sont boulonnés sur le chantier; la structure tridimensionnelle ainsi réalisée est contreventée par les fûts en béton des escaliers. Les façades sont clôturées par des panneaux sandwich en acier de l'entreprise Matra. Le bâtiment dissocie la structure de l'enveloppe. Et la construction de devenir cette « leçon de choses » mise en scène par ses composants, le dimensionnement de leurs profils, leurs assemblages et leurs couleurs. Mais, entorse au processus de préfabrication, la coloration est mise en œuvre sur le chantier, une fois les éléments montés.

L'école d'architecture, premier jalon d'un quartier ambitieux

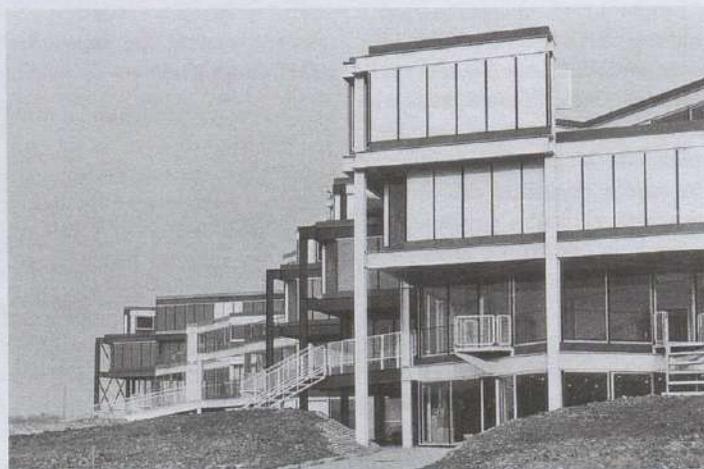
L'édifice donne le ton du quartier. L'architecte Émile Aillaud réalise les tours situées au sud-est⁴. Le travail de coloriste du peintre Fabio Rieti, collaborateur d'Émile Aillaud, se prolonge, à la demande de l'EPAD, sur quatre des cinq édifices de logements à gradins et en duplex construits par Jacques Kalisz de 1975 à 1980. Le peintre Maurice Calka dessine le calepinage en chevrons du cinquième. Livré en 1978 par le même architecte, le foyer Maurice Ravel obéit aussi à une composition modulaire: des cubes reliés par des coursives, passerelles et escaliers. Destiné aux élèves du Conservatoire national de Paris, il est financé par les Affaires culturelles, la société de HLM Le Nouveau Logis et la SCIC⁵. La centaine de logements des musiciens est complétée par un programme de discothèque

et bibliothèque, salle de concert, salle d'écoute. Chacun des studios en duplex de 30 m² se loge dans un cube en béton. Leur construction par l'entreprise Coignet est pour le moins efficace: elle ne nécessite que deux types de modules en éléments préfabriqués. Une douce polychromie termine l'ensemble. Ces quelques réalisations brossent le tableau d'une scène architecturale insolite que parachève le foisonnement du parc, tableau dont l'ambition culturelle est encore complétée par l'implantation du théâtre des Amandiers (Jean Darras architecte, 1976) et celle de l'école de danse de l'Opéra de Paris (Christian de Portzamparc, 1987).

Un quartier aujourd'hui altéré

Le plan d'aménagement d'origine n'a pas complètement abouti. Ainsi, par exemple, les édifices à gradins sont-ils parcourus de coursives qui n'ont pas trouvé les liens escomptés au niveau de la dalle non réalisée, pourtant essentielle dans leur conception, ce qui explique leur absence de relation à la rue Salvador-Allende. Leur aspect extérieur s'est aussi transformé, le fragile travail de coloration des façades ayant disparu sous des campagnes successives de rénovation. L'école d'architecture est à l'abandon depuis sa fermeture en 2004 pour des raisons de remaniement de la carte de l'enseignement et se trouve aujourd'hui très dégradée. Le foyer Maurice-Ravel connaît aussi une situation difficile, ayant vu ses façades se dénaturer, le

Un détail des modules de l'école. Collection Serge Kalisz.



nombre de ses étudiants diminuer et sa salle de concert se fermer. On assiste à une absence de reconnaissance publique qui s'explique mal au vu de la fortune critique des édifices. Mais cette évolution interroge surtout le devenir des structures agrégatives dans leur rapport à la société actuelle. Le centre administratif de Pantin – autre réalisation de Jacques Kalisz, mais monolithique en béton brut –, fut reconverti en 2003 en Centre national de la danse par les architectes Antoinette Robain et Claire Guieysse.

Les structures modulaires ouvertes renvoient à d'autres réalisations phares – presque des modèles – aux Pays-Bas, l'orphelinat d'Aldo van Eyck à Amsterdam (1959) ou les bureaux Centraal Beheer de Herman Herzberger à Apeldoorn (1972), caractéristiques de la pensée alternative de ce groupe d'architectes dissidents des CIAM que fut le Team 10. Ces architectures existent toujours, l'orphelinat ayant retrouvé une nouvelle fonction. En France, le constat est plus inquiétant. La cité artisanale édifée à Sèvres par Alexis Josic, du trio fondé avec Georges Candilis et Shadrach Woods, ainsi que la faculté des lettres de Toulouse

Le Mirail, de la même équipe, ont été grandement démolies. Or, leurs non-plans font d'elles des conteneurs propres à évoluer, à s'agrandir. Ces architectures construisent notre culture, et leur état actuel questionne implicitement notre capacité à les comprendre de manière objective, à les considérer comme caractéristiques d'une pensée donnée à réinscrire dans le présent, à les évaluer en tant qu'habitacles à réinventer, à recomposer. Car, au-delà de la signature de l'architecte Jacques Kalisz, il conviendrait de réactiver l'ambition urbaine et culturelle de ce quartier original de Nanterre. Ce qui reviendrait à construire un projet de sauvegarde qui, non seulement, déjouerait tout pré-supposé idéologique à l'égard de ces architectures, mais fonderait un « savoir en action⁷ », basé sur une connaissance fine de leur histoire, et notamment de leur histoire matérielle, qui serait à même d'échafauder un scénario de réappropriation heureux.

1. Le fonds d'archives professionnelles de Jacques Kalisz est versé au Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle de la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Voir également sur son parcours: Bénédicte Chaljub, «L'école d'architecture de Nanterre, La combinatoire pour une pédagogie flexible», *AMC Le Moniteur*, n° 212, mars 2012, p.79-88.

2. «Ode au métal», entretien avec Jacques Kalisz, *Architecture française*, n° 394, déc. 1975, p. 50-53.
3. D'après «Aménagement du point M», *Techniques et architecture*, 34^e série, n° 2, déc. 1971, p. 124-136.
4. «L'architecture métallique en France à travers l'aventure de GEEP Industrie», in Frédéric Seitz, *Architecture et métal en France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, EHESS, 1994.
5. B. Chaljub, «Émile Aillaud, un plasticien de la construction», *AMC Le Moniteur*, sept. 2014, n° 235, p.69-76.
6. Parmi les publications sur le foyer: «Jacques Kalisz, foyer des jeunes musiciens, Nanterre», *Architecture intérieure créée*, n° 172, juin-juillet 1979.
7. D'après le travail du laboratoire des Techniques et de la sauvegarde de l'architecture moderne (TSAM) de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et sa dernière publication: Franz Graf, *Histoire matérielle du bâti et projet de sauvegarde*. Lausanne: PPUR, coll. Essais, 2014.

Le patrimoine de l'Atelier d'urbanisme et d'architecture en Seine-Saint-Denis

BENOÎT POUVREAU

Chercheur au service du patrimoine culturel,
Conseil général de la Seine-Saint-Denis

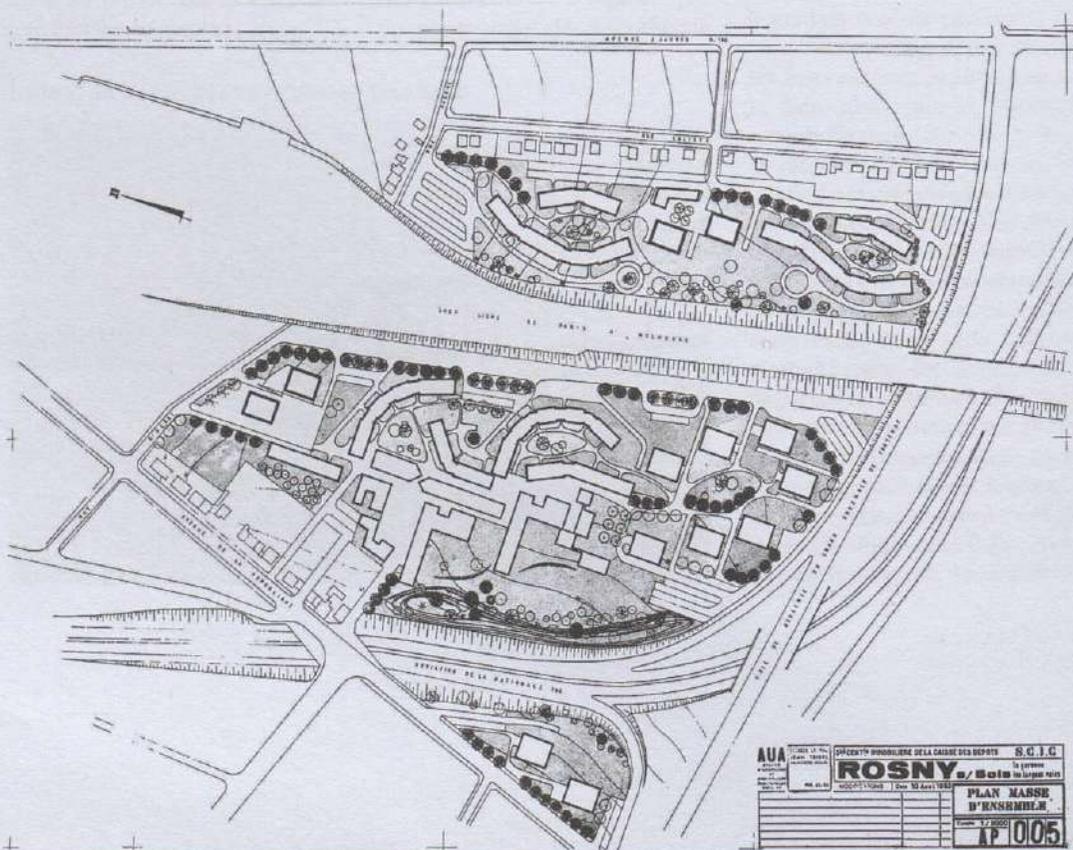
Associer l'Atelier d'urbanisme et d'architecture (l'AUA) à la Seine-Saint-Denis va un peu de soi. En effet, l'agence de Bagnolet, au pied de logements conçus mais aussi habités par des membres de l'Atelier, fut le symbole de l'AUA de 1970 à 1986. Cependant utiliser le terme de patrimoine pour les œuvres présentes sur le territoire n'a rien d'une évidence, cette approche est en tout cas trop peu partagée. Car si le centre administratif de Pantin, réhabilité en Centre national de la danse (CND), a reçu l'Équerre d'argent en 2004, et l'ensemble de Bagnolet le label « Patrimoine du XX^e siècle » en 2008, cette production collective n'est que partiellement connue et trop peu valorisée. Elle constitue pourtant un corpus unique en son genre, cohérent mais aussi varié et, de ce fait, très représentatif de ce que fut l'AUA pendant 26 ans.

Faire l'inventaire de ce patrimoine est en soit une gageure

révélant vite le caractère foisonnant et multiforme de cette œuvre plurielle qui s'est développée sur l'ensemble du territoire, depuis la création de l'AUA en 1960 jusqu'à sa dissolution en 1986. La Seine-Saint-Denis est aujourd'hui le seul territoire où la quasi-totalité des, très nombreux, membres de l'AUA, a pu s'exprimer à travers des études ou des réalisations reflétant la diversité et la pluridisciplinarité de ce collectif singulier (architectes, sociologues, architectes d'intérieur, designers, urbanistes, ingénieurs, paysagistes, artistes). De la première comme de la seconde génération, fondateurs comme continueurs, ils ont tous eu l'opportunité de travailler sur ce territoire. Banlieusards, pour une part importante d'entre eux, peu sollicités à Paris et en province dans leurs débuts, les membres de l'AUA ont naturellement pris cette « banlieue rouge » pour terrain d'expériences, avec estime et empathie.

À l'école du communisme municipal

Dès 1960, l'AUA engage des projets sur le territoire : les villes de Pantin, Romainville, La Courneuve et Saint-Ouen leur font confiance grâce à l'entregent de Jean Nicolas, éminence grise du PCF. Architecte non diplômé engagé avant la guerre notamment dans l'organisation des fêtes du journal *L'Humanité*, Nicolas gagne en influence après la guerre et chaperonne la jeune génération repérée à l'Union des étudiants communistes ou à l'École des Beaux-Arts. Outre les fondateurs de l'AUA, Jean Renaudie, Claude Le Goas, Renée Gailhoustet ou Serge Magnien bénéficient de son soutien auprès de maires de banlieue désireux de faire travailler des architectes du Parti. Dans la deuxième moitié de la décennie 1960, d'autres communes de Seine-Saint-Denis deviennent de nouveaux territoires de travail pour les membres de l'AUA, sans que les villes de



Ensemble
les Longues Raies,
Rosny-sous-Bois,
Georges Loiseau et
Jean Tribel architectes:
plan de masse
d'ensemble, 10 août
1963. SIAF/CAPA,
fonds Tribel, 404 IFA.

AUA

BAGNOLET, 17 Juillet 1974

ATELIER D'URBANISME
ET D'ARCHITECTURE

société civile coopérative

PAUL CHEMETOV
JEAN DEROCHE
GEORGES LOISEAU
JEAN PERROTET
JEAN TRIBEL
VALENTIN FABRE

architectes

MICHEL CORAJOU
ENRIQUE CIRIANI
BORJA G. HUDBRO

architectes paysagistes

JACQUES BERCE
ANNIE TRIBEL

designers

LOUIS PETROCCHI

ingénieur thermicien

PIERRE ARRO

ingénieur électricien

JACQUES ALLEGRET
JEAN FRANÇOIS PARENT
MICHEL STEINEBACH

urbanistes

11 rue Victor Hugo
93170 BAGNOLET
téléphone,
958 16 20

Monsieur Guy LEGER
Maire-Adjoint
de la Ville de

PANTIN - 93500

Monsieur le Maire,

Je vous adresse un exemplaire de l'étude de la Place de l'Eglise et du Parc de Stationnement d'Intérêt Régional de PANTIN.

Par rapport au premier document que vous avez eu en votre possession, nous avons essayé de pousser l'étude en tenant compte des remarques que vous aviez formulées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire l'expression de mes sentiments distingués.

Paul CHEMETOV

Parc de Stationnement
d'Intérêt Régional

à PANTIN

PC/LB

Copie Madame Lilianée LEVY

23/7
Avec observations
que pour ZAC Ouseg
à voir en CU de
10-Septembre
Vois Ann. 1974-1975
après 15 Août.

Lettre
de Paul Chemetov
adressée le
17 juillet 1974
au maire de Bagnolet,
avec le cartouche
de l'AUA. Archives
municipales
de Bagnolet.

leurs débuts ne soient abandonnées. La décennie suivante voit cette tendance se confirmer. Le collectif œuvre tous azimuts dans le département alors que Mai 1968, la reconnaissance et les tiraillements propres au travail d'équipe font évoluer l'AUA, que Jacques Kalisz quitte dès 1972. Au cours des années 1980, alors que les duos prennent de plus en plus le pas sur le collectif, l'AUA parvient à prendre pied dans d'importantes villes du territoire dont il était jusqu'alors exclu. Enfin,

l'AUA irrigue le nord-ouest du territoire en prenant part à la renaissance du tramway de banlieue, de Saint-Denis à Bobigny. Ce collectif peut ainsi se targuer d'avoir construit sur près de la moitié des communes du département avec 19 villes sur 40. Pour certaines d'entre elles, à Pantin, La Courneuve, Saint-Ouen et Romainville, les architectes y ont quasiment créé continûment durant les 26 années d'existence de l'AUA, mais aussi au-delà.

Une maîtrise d'ouvrage plurielle

Si la maîtrise d'ouvrage communale domine leur production, elle est loin d'être exclusive. Pluriel par les compétences réunies au sein de l'Atelier, l'AUA le fut aussi par les opinions présentes en son sein, toutes à gauche cependant, et par les commanditaires que ses membres se sont choisis. Le long compagnonnage de l'AUA avec le PCF a incontestablement contribué aux grandes réalisations du

communisme municipal, de la décennie 1960 aux années 1980. Groupes scolaires, crèches, piscines, patinoire et stades, marchés, salle des fêtes, maison de quartier, bibliothèques, « foyers de vieux », centre aéré, parkings, centre administratif et nombre d'études urbaines (rénovation urbaine et ZAC) et autres missions de conseil ont effectivement été au programme de l'AUA pour des municipalités, mais l'Atelier a également travaillé pour l'État. Entre divers ministères, se distinguent l'Éducation nationale, qui leur confie collèges (La Courneuve, Drancy, Pantin...) et lycées (Romainville et Noisy-le-Grand) avant la décentralisation, et le ministère de la Culture, avec une maison de la culture dotée d'une « antenne » (Bobigny et Aulnay) et une scène nationale (Aubervilliers). Pour le Conseil général, ils relancent le tramway avec la RATP et renouvellent le paysage avec le parc départemental du Sausset (Aulnay et Villepinte). Rarement, mais de façon significative, l'AUA a œuvré pour le privé: une clinique au Blanc-Mesnil, une maison particulière à Romainville, une maison médicale à Neuilly-Plaisance, un ensemble pour le comité d'entreprise de la régie Renault à Saint-Ouen. En matière d'habitat, l'AUA a innové dans le logement social pour des offices municipaux (Drancy, Aubervilliers, Saint-Ouen...) et celui du Département, mais aussi pour des sociétés anonymes d'HLM (Noisy-le-Grand, Le Blanc-Mes-

nil), des copropriétés, des sociétés d'économie mixte municipales mais aussi d'État, telle la SCIC (Rosny-sous-Bois).

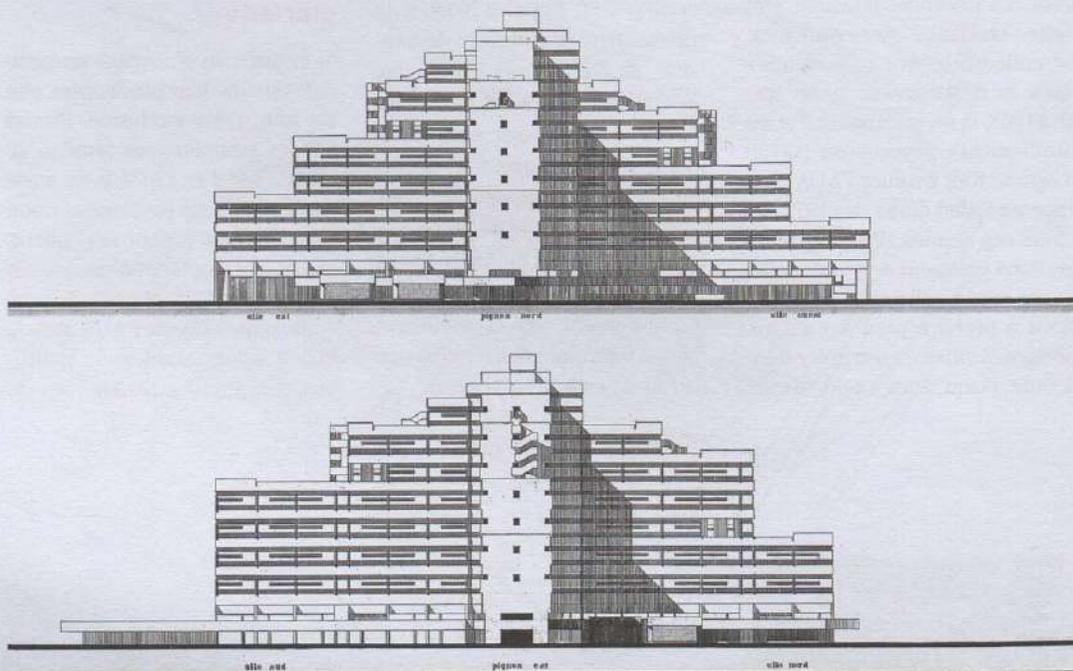
Plurifonctionnalité et mixité

Que ce soit en matière d'équipements publics ou de logements, l'AUA excelle dans l'art d'associer les programmes. À Bagnolet, ils ont réussi le tour de force de concevoir et de réunir des HLM avec une copropriété, des espaces verts, des équipements publics avec des locaux d'activité en dehors d'une ZAC ! Le centre administratif de Pantin réunissait: la sécurité sociale, la bourse du travail, les Impôts, l'inspection du travail, l'orientation professionnelle, le commissariat de police et le tribunal d'instance, la Compagnie des eaux et les Poids et mesures, ainsi que des services municipaux divers, un foyer des jeunes ou encore le restaurant du personnel. Le défi que constitue la réunion dans un seul et même bâtiment de plusieurs programmes pour différents maîtres d'ouvrage fut relevé collectivement de nombreuses fois par l'AUA, en Seine-Saint-Denis et ailleurs ! Construction, rénovation urbaine, ZAC, Ville nouvelle, études, réhabilitation de grands ensembles, rénovation et reconversion, toutes ces formes d'intervention sur le « cadre bâti » ont été expérimentées par l'AUA sans y perdre son identité qui associe modernité, brutalisme et innovation technique. « De la

ville jusqu'à la poignée de porte » fut une maxime de l'AUA. Cette mixité volontariste se décline en terme de typologies (logements individuels, intermédiaires et collectifs, souvent réunis), de matériaux (béton, brique, métal, plastique, bois, verre), de couleurs (à l'échelle de l'ensemble ou à travers des œuvres d'art à l'extérieur ou à l'intérieur), de pratiques (coopération avec Jean Prouvé, Paul Chaslin et GEEP Industries, Bouygues, René Allio, Gabriel Garran... entre autres). Plus généralement, et au sens littéral, l'AUA accorde une vraie place aux femmes et aux jeunes, forme et transmet en son sein, et enseigne à l'extérieur dans les nouvelles Unités pédagogiques.

De ce premier repérage, avant inventaire, émergent nombre de réalisations méconnues et de grande qualité dans des villes rarement associées à l'AUA, notamment à Clichy-sous-Bois mais aussi à Drancy, Villepinte et Sevran. À l'occasion de cet article, des réalisations oubliées ont pu être redécouvertes, notamment les logements pour la SCIC à Rosny-sous-Bois et au Blanc-Mesnil, des groupes scolaires à Villepinte et Sevran. Ce corpus séquano-dionysien met également au jour un programme peu signalé dans la production de l'AUA: le sanitaire et social. Si la résidence pour personnes âgées, ex-foyer Ambroise-Croizat, à La Courneuve, est saluée depuis longtemps, celles de Romainville et Drancy ne le sont pas ou trop peu, alors qu'elles témoignent

Ensemble de logements HLM, 62-64 avenue de la République, Aubervilliers, 1967-1969, Jacques Kalisz et J. Perrotet, architectes: élévations des façades nord et est, 10 janvier 1966. SIAF/CAPA, fonds Kalisz, 376 IFA 65.



d'une réflexion approfondie sur un programme spécifique qui se renouvelle au cours des années 1960 et 1970. De même, la maison médicale de Neuilly-Plaisance satisfait dès 1967 une nouvelle demande, adaptée cette fois à la consultation de huit médecins avec des services communs. Les décennies suivantes voient aussi apparaître une importante série de crèches. Là encore, l'AUA apporte sa contribution, de Saint-Ouen à Saint-Denis, qui lui vaut l'Équerre d'argent en 1983, après la relance de cette récompense. Enfin, en 1977, avec l'extension de la clinique du Blanc-Mesnil, l'AUA mène sa première réalisation d'architecture hospitalière et, fort de son expérience, intègre et valorise des œuvres d'Arman, César et Jean-Pierre Péricaud.

Inventorier pour préserver

Ce focus sur le patrimoine de la santé de l'AUA en Seine-Saint-Denis laisse entrevoir les potentialités d'un examen systé-

matique de l'ensemble de cette production collective à l'échelle du département. Ce premier repérage permet aussi de dénoncer les menaces que subit ce patrimoine encore émergent et fragile. Parmi les multiples risques, il faut mentionner, en premier lieu, la désaffectation. Car celle-ci est trop souvent le prélude à la démolition, comme pour le foyer Pierre-Kerautret à Romainville, le stade nautique d'Épinay, ou le comité d'entreprise de Renault à Saint-Ouen. Cet état de fait incite à la vigilance pour la patinoire de Saint-Ouen ou l'ex-foyer Croizat de La Courneuve, entre autres. Tout aussi pernicieux dans sa capacité à disqualifier: le ravalement, qui peut camoufler, uniformiser, banaliser et déprécier. Trop souvent, il fait perdre leur matérialité à des édifices qui se distinguaient notamment par l'association, en façade, du béton, de la pierre et de la brique, aujourd'hui disparus sous un médiocre enduit qui lisse un brutalisme pourtant volontairement rugueux, notamment pour

des logements à Rosny-sous-Bois ou au Blanc-Mesnil. Ce ravalement peut aussi faire perdre tout sens à une dénomination à la fois spontanée et affectueuse des habitants, comme la cité des Trois couleurs à Romainville, aujourd'hui désespérément blanche. Enfin, les réhabilitations qui se veulent attentionnées, mais sans respecter ni le dessin, ni la gamme chromatique d'origine, restituent maladroitement ou affadissent une polychromie qui participait de l'ensemble, comme pour la cité Lénine / République à Aubervilliers.

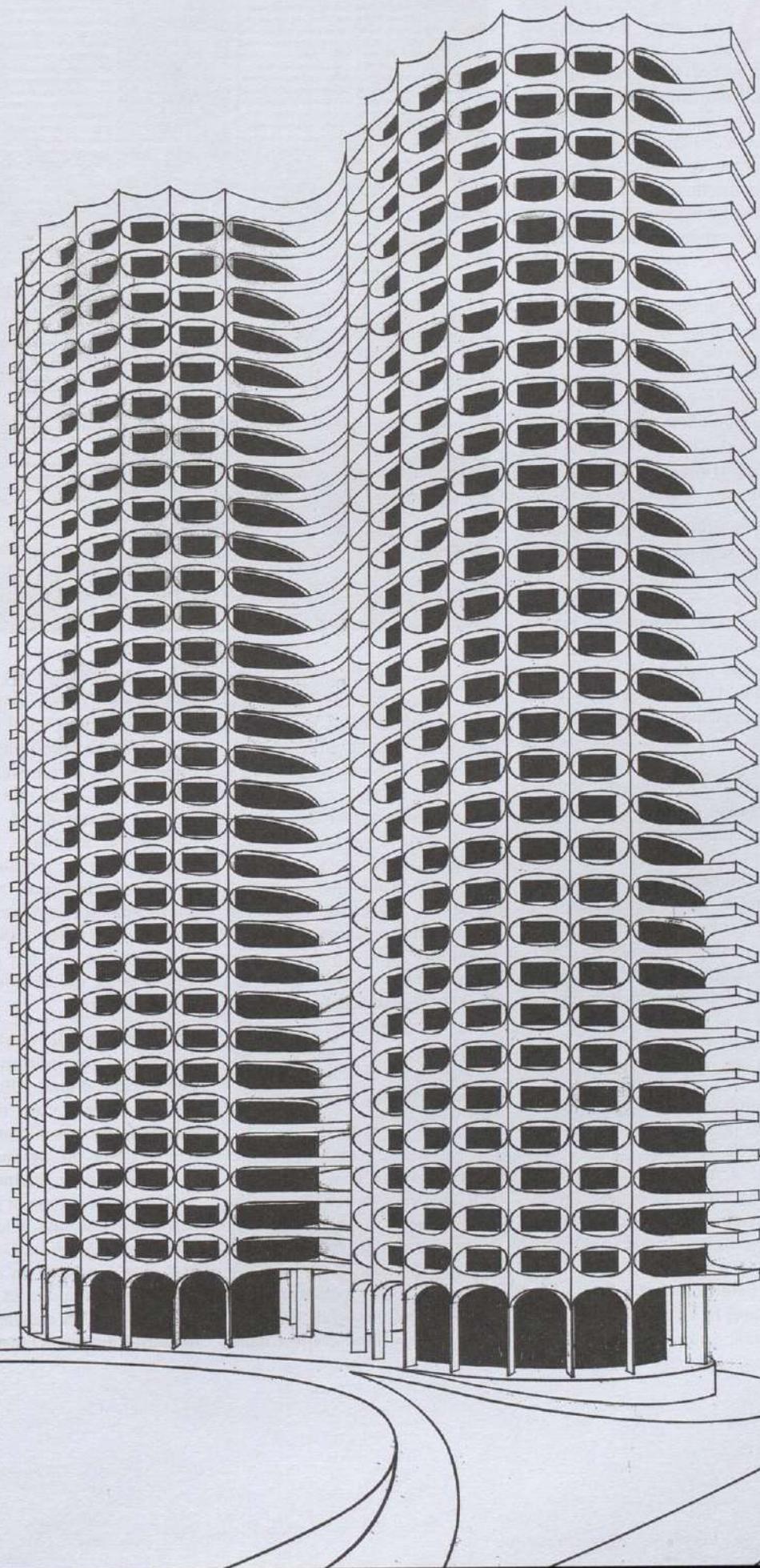
Ce trop rapide état des lieux révèle l'importance de ce patrimoine architectural et urbain à l'échelle du département mais aussi la nécessité de la recherche et de la valorisation qui doivent lui être dédiées. L'exposition que la Cité de l'architecture et du patrimoine consacre à l'AUA doit puissamment y contribuer et permettre d'engager une campagne de protection qui devient urgente, en Seine-Saint-Denis comme ailleurs.



Centre administratif
Victor-Hugo, Pantin,
1963-1972,
Jacques Kalisz
et Jean Perrottet
architectes :
vue extérieure de
la maison des syndi-
cats, n.d.
(cliché Gérard Guillet).
SIAF/CAPA,
fonds Kalisz,
376 IFA 01.

*Immeuble de grande hauteur
Les Horizons, 1968,
Georges Maillols architecte:
perspective. Archives
municipales de Rennes,
fonds Maillols, 14 Z 653-0014.
(Voir article p. 33).*

RECENSIONS D'OUVRAGES



Arles contemporaine. Architectures et patrimoines du xx^e siècle

Avant, pendant et depuis le passage du deuxième au troisième millénaire, les initiatives régionales se sont multipliées pour porter un regard rétrospectif et historique sur l'architecture conçue et produite durant le xx^e siècle, avec des limites chronologiques fluctuantes selon les cas : insistance sur le premier xx^e siècle, pour des raisons de recul historique, ou bien insistance sur la marche en avant qu'a représentée la seconde moitié du siècle et en particulier les Trente Glorieuses. Le moment de questionnement et de bouleversement qu'ont constitué la Seconde Guerre mondiale et la reconstruction occupant toujours une position de pivot.

Les résultats des enquêtes, recensements, labellisations, protections ont eu diverses formes souvent combinées entre elles : expositions, catalogues, ouvrages, etc. Les publications se présentent différemment : d'un ensemble de fiches sur chacun des édifices remarquables et remarquables, depuis la simple « boîte à fiches » (région Paca), au livret/guide (régions Bretagne et Basse-Normandie, ou département de la Haute-Vienne) ou bien l'édition d'un recueil/beau livre richement illustré de photographies (région Franche-Comté et Bretagne, départements de Loire-Atlantique, Var, etc.). La liste n'est bien entendu pas exhaustive et nous nous contentons de citer celles des publications que nous avons eues en mains.

Si toutes ont leurs mérites et leurs qualités, ne serait-ce que pour la visibilité qu'elles donnent à un patrimoine qui est encore loin de remporter les suffrages d'un large public, rares sont toutefois les publications qui ont su ou pu mettre en valeur les sources et les recherches dont elles sont issues, parfois simplement



pour des raisons de place, de coût ou de choix éditorial. Une des dernières nées, en 2012, a eu cette chance ou pourrait-on dire, cette volonté : il s'agit d'*Arles contemporaine. Architectures et patrimoines du xx^e siècle* dirigée par Odile Caylux et Éléonore Marantz et publiée par les éditions Actes Sud et la Ville d'Arles. Elle réunit les contributions d'une vingtaine d'auteurs (textes principaux et hors-textes) historiens, architectes, responsables institutionnels dans les domaines de l'histoire, de la géographie, de la sociologie, de l'architecture, des questions patrimoniales, etc.

Le caractère scientifique du livre est indéniable mais il est parfaitement accessible à un public large et divers grâce, notamment, à des articles courts, un découpage clair et séquencé, des focus et surtout une maquette qui fait une part généreuse à l'illustration dans

un équilibre entre documents historiques et photographies actuelles (dont une grande partie due au photographe Philippe Piron). Le patrimoine est ainsi présenté tel que chacun peut le percevoir et l'appréhender par lui-même. La part de la recherche préalable est évidente grâce aux annexes qui terminent l'ouvrage : bibliographie, liste des réalisations, chronologies), et qui permettent à ceux qui le souhaitent d'aller plus loin.

Un siècle de développement urbain et architectural – de fabrication d'une ville et de son territoire – y est brossé à grands traits vifs et marquants. Les actions en faveur de la connaissance du patrimoine du xx^e siècle ont rarement focalisé l'attention sur une ville – dernièrement Esteban Castañer-Muñoz a consacré un ouvrage à Perpignan mais sur la période 1848-1939¹ ; bien entendu, nous ne parlerons pas ici des guides

d'architecture déjà nombreux (Annecy, Lille, Saint-Étienne, etc.) ou à venir (Grenoble, etc.).

Pour Arles, l'ambition est d'autant plus louable que la ville est davantage connue pour ses monuments antiques ou pour son hôtel de ville du XVII^e siècle que pour ses édifices du siècle passé, toutes problématiques de protection mises à part. Car finalement, de tout temps le patrimoine a posé la question de son oubli, de sa redécouverte et de sa préservation. Les arènes d'Arles ne furent-elles pas tardivement redécouvertes et restaurées, comme celles de Nîmes ou le théâtre d'Orange ? Le mérite d'une publication telle que *Arles contemporaine...* est d'inviter le lecteur, habitant ou visiteur, à regarder et à considérer une église du XX^e siècle de la même manière qu'une église romane, gothique ou baroque, simplement parce qu'elle est le témoin de son époque, de la culture, des techniques et des pratiques.

Le livre montre avec évidence que le patrimoine est, et doit être, constitué d'éléments ordinaires comme d'édifices plus exceptionnels ou atypiques, mais toujours à resituer dans le contexte de leur concep-

tion et construction, qu'il soit économique, social, technique ou esthétique. On s'aperçoit, à la lecture d'*Arles contemporaine...*, que les «hommes à l'œuvre», édiles, architectes et ingénieurs², depuis ceux du début du XX^e siècle jusqu'aux plus récents, ont su s'imprégner d'une culture méridionale qu'ils n'avaient pas forcément en eux, pour, avec les règles, les normes et les tendances de leur époque, produire un environnement urbain et architectural qui soit à la fois d'ici et d'ailleurs, avec une attention particulière aux habitants comme en témoignent les nombreux programmes de logements sélectionnés, collectifs ou individuels, maison modeste ou villa «lieu d'audace³».

Les équipements publics structurent physiquement la ville mais aussi mentalement et émotionnellement les activités et les pratiques quotidiennes du plus grand nombre. Les grandes fonctions – administrer, éduquer, soigner, rassembler et distraire, etc. – ont besoin de lieux et d'espaces pour s'y dérouler, ce qui est très bien résumé par l'expression «l'inventivité au service de l'efficacité», mais il faut aussi leur

donner des «caractères», pour s'incarner «des édifices-palais aux temples du fonctionnalisme⁴». Ces deux expressions, loin d'être antinomiques, montrent au contraire toute l'amplitude des réponses qu'ont su apporter les maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrages, publics ou privés, aux problématiques traditionnelles ou contemporaines posées par un siècle qui n'est définitivement pas moins digne d'intérêt que les plus anciens.

Franck Delorme

Odile Caylux et Éléonore Marantz, *Arles contemporaine. Architectures et patrimoines du XX^e siècle*, Arles, Actes Sud et Ville d'Arles, 2012, 173 p.

1. Esteban Castañer-Muñoz, *Perpignan, 1848-1939. La Cité et les architectes*, Lyon, Lieux dits, 2013, 96 p.
2. Cf. Éléonore Marantz et Odile Caylux, «Des hommes à l'œuvre», pp. 30-51.
3. Cf. Éléonore-Marantz, «Le défi du logement», pp. 86-111.
4. Cf. Éléonore Marantz, «Équiper la ville», pp. 112-134.

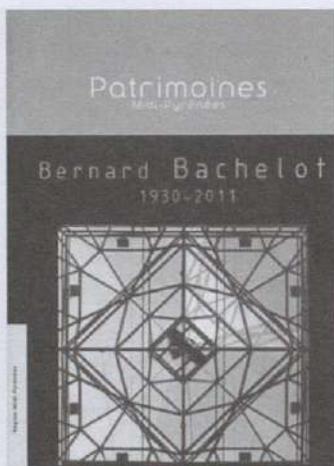
Patrimoine Midi-Pyrénées, collection de monographies

La décentralisation en 2007 des services régionaux de l'Inventaire – passé de l'État (échelon des DRAC) aux régions – a eu pour conséquence la prise d'une certaine autonomie, voire d'une indépendance, par rapport à la tutelle scientifique, notamment en termes d'organisation des équipes et d'orientation des missions. Davantage en prise avec les réalités et les attentes des habitants sur le terrain, les enquêtes d'inventaire sont désormais souvent associées voire accompagnées de programme de valorisation directe auprès des usagers, sous diverses formes : expositions, visites, publications, etc.

Certes, habitués, depuis leur création par Malraux à partir de 1965, à rendre les résultats de leurs enquêtes d'inventaire, les services régionaux publiaient déjà des ouvrages : Itinéraires, Images du patrimoine, Cahiers de l'Inventaire. Ces différentes collections existent toujours, formats encore contrôlés par la Mission de l'Inventaire général au ministère de la Culture et de la Communication.

Les régions ont également été invitées à élaborer leurs propres outils de valorisation et donc leurs propres collections éditoriales. La plus répandue de ces collections s'intitule Parcours du patrimoine et se retrouve ainsi dans plusieurs régions. Certaines collectivités ont néanmoins voulu créer leurs propres collections. C'est le cas de la série Patrimoines Midi-Pyrénées.

Il s'agit d'une initiative collective des services en charge du patrimoine à diverses échelles. Dans cette région a été créée une Commission pour les archives d'architecture, d'urbanisme et du paysage regroupant divers services d'archives publiques¹ – départementales ou communales – qui ont sou-

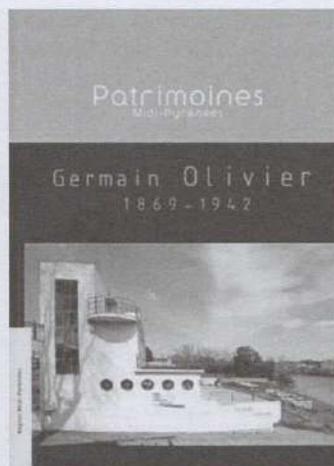


haité faire porter une partie de leur action de collecte sur les archives privées d'architectes, urbanistes, paysagers, etc.

Dans le numéro 30 de *Colonnes*, une présentation de ces actions de collecte a permis de montrer qu'environ 25 fonds d'archives avaient ainsi été sauvegardés, préservés et traités, pour être mis à disposition du public. Ces archives méritent d'être valorisées et c'est ce qui a été entrepris avec la participation du Conseil régional au travers de la collection Patrimoine Midi-Pyrénées, associant donc services d'archives et le Service connaissance du patrimoine, sous la forme de monographies.

À ce jour, deux titres sont publiés et un troisième est à paraître au printemps. Les deux premiers sont consacrés respectivement aux architectes Bernard Bachelot et Germain Olivier, le prochain le sera à Edmond Lay dont les archives ont été acquises en 2012 par le Conseil général des Hautes-Pyrénées²; elles ont fait l'objet d'un classement, et une opération de valorisation est prévue à l'été 2015 sous la forme d'une exposition qu'accompagnera la publication attendue.

D'ores et déjà, les monographies publiées sous le label Patrimoine Midi-Pyrénées s'annoncent comme des vecteurs privilégiés pour faire voir et découvrir les richesses d'un double patrimoine : celui des architectures construites et



celui des archives qui ont servi à leur conception. En effet, si la rencontre avec les objets architecturaux, et leur lecture, est la première clé d'entrée pour un public néophyte qui est invité à lever la tête pour regarder son environnement bâti quotidien, les archives sont essentielles pour aider à faire comprendre pourquoi et comment les architectures qui nous entourent ont été élevées à certaines périodes, avec certaines techniques, pour certains besoins, etc.

Les deux architectes faisant l'objet chacun d'un des opus de la collection ont des liens privilégiés avec la région Midi-Pyrénées et plus particulièrement avec Toulouse, l'un parce qu'il y est né en 1869, Germain Olivier, le second parce qu'il y a trouvé un point de chute à son arrivée d'Algérie en 1962 et pour s'y fixer de manière définitive. Ils appartiennent à des générations éloignées l'une de l'autre. Olivier, né en pleine tourmente de la guerre de 1870, débute sa carrière avec le xx^e siècle; Bachelot commence la sienne avec la fin de la Reconstruction. Entre les deux, les soubresauts de la Seconde Guerre mondiale et de la Libération ont bouleversé, non seulement la société toute entière, mais également les manières de concevoir l'environnement urbain et l'architecture. Une chose les rapproche cependant, ils ont connu l'expérience de la construction en milieu colonial : Olivier en Indochine, Côte d'Ivoire, Séné-

gal, Cameroun de 1921 à 1930; Bachelot en Algérie de 1959 à 1962; soit deux contextes historiques et géographiques bien différents.

Germain Olivier est donc un architecte affranchi des limites de sa région natale, dans le cadre de l'architecture publique dans les colonies, mais également, caractéristique de ces architectes dotés d'un large réseau d'influence, en mettant ses pas dans ceux de ses commanditaires privés qu'il suit jusque sur leurs lieux de loisirs (témoins les projets de villas sur la côte basque). Olivier est la preuve de la grande souplesse dont pouvaient faire preuve les architectes de sa génération pour s'adapter à une multitude de programmes que leur confiait une clientèle de notable qui avaient entre leurs mains le pouvoir de décision d'élever des bâtiments publics et la facilité financière qui leur permettait de satisfaire leurs besoins personnels.

Bachelot a vécu l'éclatement du système d'enseignement des Beaux-arts qui avait déjà commencé dans les années de l'Entre-deux-guerres pour s'achever dans les suites de

Mai 1968. L'émancipation de la tradition académique, Bachelot l'avait déjà goûtée à Alger, dans la mouvance de Claro à l'École régionale de dessin, comme bon nombre de ses camarades (par exemple Guy Bisson³), pour la poursuivre ensuite à Paris à l'École des Beaux-Arts dans l'atelier d'Eugène Beaudouin. Le domaine de prédilection de Bachelot aura été le logement – individuel et collectif – avec un soin apporté aux espaces intérieurs, mais aussi aux éléments de transition avec l'extérieur (balcons, loggias, auvents, brise-soleil, etc.). L'expression est bien loin des reproches faits généralement à l'architecture des années 1960-1980; elle est toute en lignes, en épaisseur et en profondeur, en saillies et en retraits, en associations de matériaux toujours choisis.

Edmond Lay présentera un visage tout différent, avec une architecture plus personnelle, fortement influencée par sa rencontre avec l'architecture de Frank Lloyd Wright, qui marque bon nombre de sites, ruraux ou urbains, de la région Midi-Pyrénées. Cette singularité rend évidente aujourd'hui la nécessité de comprendre la conception

de cette architecture à la fois contextualisée et universelle, et d'éventuelles mesures de protection (l'aire du Pic du Midi sur l'autoroute A64 et le siège de la Caisse d'épargne à Bordeaux), d'où l'utilité de préserver les archives des architectes.

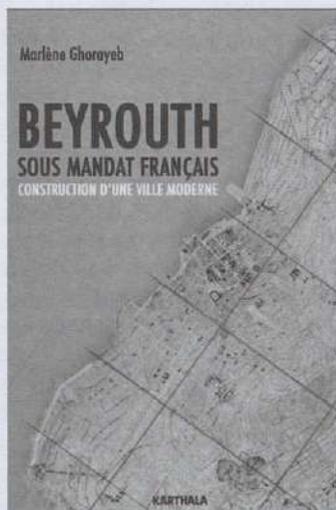
Franck Delorme

Sophie Armand et Jean-Loup Marfaing, *Bernard Bachelot (1930-2011)*, Toulouse, Conseil régional Midi-Pyrénées, 2013, 129 p.

Odile Foucaud et Emmanuel Moureau, *Germain Olivier (1869-1942). Architecte du Tarn-et-Garonne et des colonies*, Toulouse, Conseil régional Midi-Pyrénées, 2014, 117 p.

1. Archives départementales de l'Aveyron, de Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne et archives municipales de Toulouse.
2. Voir l'article de Cédric Broët et Marion Chalier dans ce même numéro, page 25.
3. Sur Guy Bisson, voir *Colonnes*, n° 27, juin 2011, pp. 24-25.

Beyrouth sous mandat français. Construction d'une ville moderne



Cet ouvrage très attendu de Marlène Ghorayeb fait suite à sa thèse en urbanisme et à la recherche qui a suivi. Il vient étoffer la série de publications couvrant l'histoire de l'urbanisme de Beyrouth¹.

Le travail de fourmi est le résultat de recoupement d'archives diverses, celles du Ministère des Affaires étrangères à Paris et Nantes, de l'IFA, des archives personnelles du cabinet Danger, de la famille Écochard, des archives de l'histoire de l'armée de terre (française), des archives de l'IFAPO à Beyrouth, et finalement des archives nationales libanaises. Ces archives, peu ou pas exploitées auparavant, comprennent d'innombrables correspondances et rapports que l'auteur épiluche en détail. Heureusement, Ghorayeb rend compte de chaque source, carton et document, ce qui permettra à d'autres de poursuivre le travail entamé.

La couverture, une reproduction du plan Danger de 1933, montre d'emblée que nous sommes en présence d'un urbanisme de plans. La *construction* d'une ville moderne, annoncée par le titre de l'ouvrage, doit être comprise au sens figuré, au sens de

dessins et desseins puisque l'histoire a prouvé qu'il était difficile de réaliser dans la capitale du Liban moderne un urbanisme volontariste et entier. Cependant, même si Beyrouth n'a pas vu de politique urbaine grandiose à l'instar des opérations dans les pays sous statut de colonie, la transformation de la ville sous mandat se trouve accélérée. C'est plutôt par bribes que les choses se sont faites ici, incomplètes, et surtout dépourvues des outils qui permettraient leur application. Écochard dira avec regret : « J'ai l'impression d'avoir raté ma mission ici, quoique j'aie réussi en Syrie, à Damas et Alep ».

Mais commençons plutôt par le commencement : la première partie du livre couvre la mise en place du dispositif mandataire avec, dans la première période du mandat, un urbanisme français qui intervient dans une relative continuité avec les réformes opérées par l'empire ottoman. Les réformes de la production foncière, des impôts, et l'instauration du permis de construire sont passées au crible par l'auteur qui décortique par la même occasion les enjeux des expropriations et le passage des logiques des *tanzimat* (réformes) ottomanes à celles du pouvoir mandataire. Ghorayeb explique bien que déjà dans le projet de Djemal Pacha des directions fondamentales sont amorcées sans retour, notamment l'application d'une réglementation hygiéniste sur la largeur des rues qui se projette sur une ville aux rues sinueuses et étroites. On est donc bien loin encore de l'attitude qui consistera plus tard à préserver la nature des villes anciennes. L'auteur précise que la proposition ultérieure d'une ville nouvelle – jamais réalisée – en banlieue n'était pas dictée par un souci de préservation des quartiers anciens mais par le coût élevé des expropriations qui en découleraient.

Passant au rôle des nouveaux acteurs, notamment les services du haut-commissariat et la municipalité, l'auteur dégage bien, à partir des archives, les obstacles sur le terrain, en particulier la

constitution confessionnelle du conseil municipal et la pénétration capitaliste des banques qui assuraient les emprunts pour financer les travaux entrepris par la municipalité et protégeaient les monopoles pour l'exécution des travaux. Les limites de l'action de la municipalité relevaient des enjeux de pouvoir qui paralysaient les décisions concernant la gestion et l'aménagement de la ville. Écochard l'a bien compris, qui demandait aux fonctionnaires de l'administration du mandat de donner plus d'autonomie et de pouvoir à la municipalité.

La deuxième partie du livre couvre les projets du cabinet Danger puis de l'architecte-urbaniste Écochard.

On apprend grâce au dépouillement des correspondances administratives que la décision d'engager le cabinet Danger était soutenue par un argument d'économie vu qu'il serait appelé à étudier trois villes du Levant sous mandat : Beyrouth, Damas et Alep. Pour comprendre et expliquer les origines théoriques de la démarche de René Danger, l'auteur épiluche le cours d'urbanisme dispensé par ce dernier, mettant en relief les limites de toute transposition hâtive. Puis elle analyse en détail le rapport Danger, soulignant l'inadaptation de certains critères d'étude de la ville et de sa population au cas de Beyrouth.

Elle observe par exemple que les résultats des statistiques qui indiquent une mortalité inférieure à la France gênent les auteurs du rapport qui y trouvent une contradiction avec les conditions d'hygiène rudimentaire observées sur le terrain en vitesse. On se retrouve donc avec un urbanisme hygiéniste en mal d'arguments ; l'hygiène, la circulation et l'embellissement étant les pierres d'angle de ce type de proposition.

L'idée principale qui portera à conséquence dans les années qui suivent le plan Danger non réalisé reste l'institutionnalisation du recours à l'architecte pour toute opération de construction.

L'influence d'Écochard est très bien formulée par l'auteur: « Il n'est pas abusif d'avancer que Michel Écochard, à lui seul, colonisa l'espace levantin plus que les vingt années de mandat n'avaient réussi à le faire, car il accapara non pas le territoire mais la manière de penser la ville ». Venu en consultation à Beyrouth en mai-juin 1941 à partir de Damas où il occupait le poste de directeur de l'urbanisme, Écochard revendique surtout la création d'un service local d'urbanisme. On est en pleine Deuxième Guerre mondiale, ce qui amène Marlène Ghorayeb à s'interroger sur la qualité d'urgence du schéma III d'Écochard qui appuie la thèse de la nécessité de relier les villes par de grandes voies (l'objectif ici est clairement militaire). Jean-Louis Cohen appellera plus tard ce type d'intervention, à juste titre, « l'urbanisme en uniforme ».

Au-delà de la question militaire, Écochard ne se voit pas importateur d'un urbanisme civilisateur associé à l'architecture moderne, mais plutôt comme un profond défenseur de l'universalité des valeurs à mettre en œuvre. C'est à l'Institut français de Damas qu'il avait été initié à l'humanisme des chercheurs. Ici, il va se rendre compte des enjeux financiers et répétera sans cesse que les bénéfices issus des opérations d'urbanisme devraient profiter à la collectivité et non aux particuliers. Marlène Ghorayeb observe avec perspicacité que, bien que l'opposition à la présence française ait été plus manifeste en Syrie qu'au Liban, l'inverse est observable dans le domaine de l'aménagement des villes. Les lettres d'Écochard au ministre des Travaux publics et à

l'Ambassadeur clarifient les raisons de sa profonde déception: « la mesquinerie des conducteurs de Travaux publics, et les intérêts privés qui portent atteinte à l'économie du pays ».

Le legs d'Écochard est surtout représenté par la collaboration avec les ingénieurs et architectes locaux. Comme le précise bien Marlène Ghorayeb, le transfert s'est fait dans les deux sens puisque l'architecte-urbaniste emportera avec lui son expérience sous d'autres cieux, notamment au Maroc.

Ce livre est l'occasion de mettre en rapport, voire en opposition, les deux courants de pensée français représentés par Danger et Écochard, le premier suivant les « Plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension », et le second plus militant, moderniste, fonctionnaliste, préfigurant les CIAM. Le premier exportant un savoir-faire en bout de course, et le successeur concevant le Levant comme un terrain d'apprentissage. Il s'agit donc autant sinon plus d'une histoire du pays mandataire que du pays sous mandat.

L'ouvrage dégage bien les limites de l'importation de l'outillage opérationnel et conceptuel du pouvoir mandataire dans un pays qui résiste déjà à l'action régulatrice de l'État. Toutefois, l'auteur avise qu'elle n'aborde pas particulièrement les enjeux d'acteurs locaux et les stratégies du pouvoir. Un autre ouvrage que celui-ci est tout aussi nécessaire, qui analysera en profondeur cet aspect de la mise en forme de la ville, depuis le mandat jusqu'à ce jour, en passant par la reconstruction et le développement d'après-guerre (entendre guerre

du Liban). Cette connaissance nous dira peut-être plus précisément comment le Liban urbain et rural en est arrivé là.

Le plaisir de parcourir l'ouvrage est grand; mais on peut regretter l'absence d'un index des noms propres, comme celle d'explications, tant attendues pourtant, sur les dessous et détails de la production du quartier du centre-ville souvent appelé « quartier du mandat », nommément couvrant les rues Foch et Allenby et leurs environs. Les servitudes de style et de typologie d'immeubles à galeries méritaient qu'on s'y attarde davantage. Concernant les documents iconographiques, le livre comprend de précieux plans d'aménagement, dont le plan Danger redécouvert par l'auteur. On reste cependant un peu sur sa faim en matière de photographies qui rendraient compte visuellement de la transformation de la ville si expertement couverte par la recherche.

George Arbid

Marlène Ghorayeb, *Beyrouth sous mandat français. Construction d'une ville moderne*, Paris, Karthala, 2014. 309 p. Ill. noir et coul.

1. May Davie, *Beyrouth 1825-1975, un siècle et demi d'urbanisme*. Beyrouth: Ordre des Ingénieurs et Architectes, 2001. Jad Tabet, *Portrait de ville, Beyrouth*. Paris: IFA, 2001. Carla Eddé, *Beyrouth: Naissance d'une capitale (1918-1924)*. Arles: Sindbad-Actes Sud, 2010. Éric Verdeil, *Beyrouth et ses urbanistes: une ville en plans*. Beyrouth: Presses de l'Ifpo, 2011.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be clearly documented and verified. The second part outlines the procedures for handling discrepancies and ensuring that all accounts are balanced. The third part provides a detailed breakdown of the financial data, including income, expenses, and net profit. The final section concludes with a summary of the overall financial performance and offers recommendations for future improvements.

AC
 5
 10
 12
 15
 18
 21
 23
 25
 28
 30
 33

ACTUALITÉS DES ARCHIVES

- 5 Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle
Fonds reçus et classés en 2014
Par David Peyceré
- 10 Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle
Roger Le Flanchec
Par Justine François
- 12 Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine
Le musée des Arts et Traditions populaires,
d'un bâtiment à l'autre : un état des sources
Par Pascal Riviale
- 15 Bibliothèque nationale de France
Fonds de l'Agence des travaux : classement
et mise en ligne de l'inventaire et des plans numérisés
Par Aurélien Conraux et Anne-Sophie Haquin
- 18 Archives départementales des Bouches-du-Rhône
L'architecte Mario Fabre
Par Emmanuelle Reibold
- 21 Archives départementales de l'Hérault
Graff numérique et ArchiLecture : deux expériences
de valorisation pour renouveler le genre
Par Cassandre Éveillard-Kervarrec
- 23 Archives départementales du Pas-de-Calais
Les archives de l'agence Quételard
Par Marc Verdure
- 25 Archives départementales des Hautes-Pyrénées
Edmond Lay, un architecte singulier du xx^e siècle
Par Cédric Broët et Marion Challier
- 28 Archives départementales des Yvelines
30 ans de sauvetage et de conservation d'archives
architecturales contemporaines
Par Wilfrid Éon
- 30 Archives communautaires du Grand Lyon
Du carton au béton : entrée de maquettes de l'architecte
et urbaniste Didier-Noël Petit
Par Carol Demessieux
- 33 Archives municipales de Rennes
Georges Maillols, l'architecte qui fait prendre
de la hauteur à Rennes
Par Romain Joulia

36 Service Ville d'art et d'histoire de Saint-Étienne
Les apports des archives d'architecture dans la construction
du projet culturel Ville d'art et d'histoire
Par Cendrine Sanquier

39 Musée de Suresnes
Archives de Ginette Baty-Tornikian, chercheuse en histoire
sociale et culturelle de l'architecture et de l'urbanisme
Par Lucille Pennel

L'ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE

42 Aux sources de l'AUA
Par Jean-Louis Cohen et Vanessa Grossman

51 La formation d'une équipe d'architecte :
l'AUA, Georges Loiseau et Jean Tribel
Par Sibylle Le Vot

55 Les archives de Miroslav Kostanjevac
Par Christel Palant-Frapier

58 Évry1, crépuscule ou aurore de l'architecte?
Par Anne Kockelkorn

63 Anthologie sur le concours d'Évry :
- Notice de présentation du projet,
- Note confidentielle de Robert Lion,
- Lettre ouverte de Paul Chemetov aux membres de l'AUA

84 Opérations Tétrodon !
Par Soline Nivet

90 Jacques Kalisz à Nanterre
Par Bénédicte Chaljub

95 Le patrimoine de l'AUA en Seine-Saint-Denis
Par Benoît Pouvreau

RECENSIONS D'OUVRAGES

100 Arles contemporaine.
Architectures et patrimoines du xx^e siècle
Par Franck Delorme

102 Patrimoine Midi-Pyrénées, une collection de monographies
Par Franck Delorme

104 Beyrouth sous mandat français.
Construction d'une ville moderne
Par George Arbid

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
GUY AMSELLEM

RÉDACTEUR EN CHEF :
DAVID PEYCERÉ

COORDINATION ÉDITORIALE :
FRANCK DELORME

EN COLLABORATION AVEC LES ARCHIVES DE FRANCE (SIAF)

CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
PRÉSIDENT : GUY AMSELLEM

DÉPARTEMENT INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHITECTURE
DIRECTEUR : FRANCIS RAMBERT

PALAIS DE CHAILLOT
1, PLACE DU TROCADÉRO ET DU 11-NOVEMBRE, 75116 PARIS
TÉL. : 01 58 51 52 00 FAX : 01 58 51 52 50

CENTRE D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX^E SIÈCLE
127, RUE DE TOLBIAC, 75013 PARIS
TÉL. : 01 45 85 12 00 FAX : 01 45 70 79 38
COURRIEL : DPEYCERE@CITECHAILLOT.FR - FDELORME@CITECHAILLOT.FR

CONCEPTION GRAPHIQUE : GUILLAUME LEBIGRE

MAQUETTE : JOËL MAFFRE

IMPRESSION : DEJALINK

DÉPÔT LÉGAL 3^E TRIMESTRE 2015

ISSN 1151-1621

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

GEORGE ARBID

CÉDRIC BROËT

BÉNÉDICTE CHALJUB

MARION CHALLIER

JEAN-LOUIS COHEN

AURÉLIEN CONRAUX

FRANCK DELORME

CAROL DEMESSIEUX

WILFRID ÉON

CASSANDRÉ ÉVEILLARD-
KERVARREC

JUSTINE FRANÇOIS

VANESSA GROSSMAN

ANNE-SOPHIE HAQUIN

ROMAIN JOULIA

ANNE KOCKELKORN

SIBYLLE LE VOT

SOLINE NIVET

CHRISTEL PALANT-FRAPIER

LUCILLE PENNEL

DAVID PEYCERÉ

BENOÎT POUVREAU

EMMANUELLE REIMBOLD

PASCAL RIVIALE

CENDRINE SANQUER

MARC VERDURE

SAFETY FILM

KODAK

3 2 1

2 1

3 2 1

KODAK PLUS X PAN

SAFETY FILM

0 7 6 5 4 3 2 1

HC VZC